COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
Publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

PLUTARQUE

ŒUVRES MORALES

TOME XI — Première partie

**LE PHILOSOPHE
DOIT SURTOUT S'ENTRETENIR AVEC LES GRANDS
A UN CHEF MAL ÉDUQUÉ
SI LA POLITIQUE EST L'AFFAIRE DES VIEILLARDS**

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT

PAR

MARCEL CUVIGNY
Maître-assistant à l'Université de Rouen

Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S.



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
—
1984

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique qui a chargé M. Jean Sirinelli d'en faire la révision et d'en surveiller la correction, en collaboration avec M. Marcel Cuvigny.

ISBN : 2.251.00360.6
ISSN : 0184-7155

AVANT-PROPOS

La tâche d'éditer les traités politiques de Plutarque dans le tome XI des *Œuvres morales* a été répartie de la façon suivante : à M. Marcel Cuvigny ont été confiés les traités 49, 50, 51 et 53 *(Le philosophe doit surtout s'entretenir avec les grands*, *A un chef mal éduqué*, *Si la politique est l'affaire des vieillards*, *Sur la monarchie, la démocratie et l'oligarchie)*, à M. Jean-Claude Carrière celle du traité 52 *(Préceptes politiques)*. En raison de la longueur de cette dernière œuvre, le tome a été divisé en deux parties : la première contient les traités 49 à 51, et la seconde les traités 52 et 53. Les index, dont la rédaction a été assurée par M. Cuvigny, se trouvent à la fin de la deuxième partie.

Les auteurs tiennent à exprimer ici tous les remerciements qu'ils doivent à leurs réviseurs : M. Jean Sirinelli, pour la première partie, MM. François Fuhrmann et Robert Klaerr pour la deuxième.

INDEX SIGLORVM

A = Par. gr. 1671, anno 1296.
B = Par. gr. 1675, saec. XV.
E = Par. gr. 1672, saec. XIV.
J = Ambr. C 195 inf. (gr. 881), saec. XIII.
J² = correctiones a Demetrio Duca in codice J adhibitae.
O = Ambr. M 82 sup. (gr. 528), saec. XIII-XIV
X = Marcianus gr. 250, saec. XI.
X² = correctiones codicis X e familiae Φ codice haustae
[illegible] = Bruxel. 18967, saec. XIV.
[illegible] = Vindob. phil. gr. 46, saec. XV.
[illegible] = Vatic. gr. 1009, saec. XIV.
[illegible] = Ambr. C 126 inf. (gr. 859), paulo ante 1296.
[illegible] = Urb. gr. 98, saec. XIV.

ABRÉVIATIONS

Amy. = Amyot.
Bas. = édition de Bâle (1542).
Bern. = Bernardakis.
Cart. = Carteromachos.
Cor. = Coray.
Dueb. = Duebner.
Fre. = Frerichs.
Herw. = Herwerden.
Jan. = Giannotti.
Kron. = Kronenberg.
Leon. = Leonico.
Madv. = Madvig.
Mez. = Bachet de Méziriac.
Mitt. = Mittelhaus.
Poh. = Pohlenz.
Rei. = Reiske.
Stam. = Stamatakos.
Steph. = H. Estienne.
Stob. = Stobée.
Turn. = Turnèbe.
Wil. = Wilamowitz.
Wytt. = Wyttenbach.

49

LE PHILOSOPHE DOIT SURTOUT S'ENTRETENIR AVEC LES GRANDS

(MAXIME CUM PRINCIPIBUS PHILOSOPHO ESSE DISSERENDUM)

(*PLAN.* 28)

NOTICE

Sous le titre Περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι, qui ne figure pas dans le *Catalogue de Lamprias*, nous sont parvenues une dizaine de pages passablement mutilées que l'on doit sans doute rapporter à la vieillesse, ou, tout au moins, à la maturité de Plutarque. Le sujet même de l'ouvrage permet en effet de supposer qu'il a été écrit à une époque où notre auteur était devenu le directeur de conscience de personnages en renom.

Le texte commence par une phrase tronquée, conséquence d'un accident dont l'importance nous échappe. L'enchaînement des idées se présente comme suit :

« Il n'y a pas de honte, au contraire, pour un philosophe à cultiver l'amitié d'un homme en place (776 B-C). Le propre de la philosophie étant d'inciter à la vertu, on doit plutôt réserver ses soins à un individu dont dépend le bonheur d'un grand nombre de gens (776 C-E). Dispensé à un simple particulier, l'enseignement philosophique ne profite qu'à une seule personne ; dispensé à un grand, il profite à toute une foule (776 E-777 B).

Des deux discours que l'on peut distinguer, le discours intérieur et le discours proféré, le premier a pour fonction d'établir l'harmonie dans l'âme, le second l'harmonie entre les hommes (777 B-D). Il est déplorable que l'art de la parole soit devenu vénal (777 D). Beaucoup d'hommes confondent popularité et amitié, mais le véritable homme d'État ne recherche la popularité qu'autant qu'elle peut servir son action (777 E-F). Le philosophe qui se tient à l'écart des affaires de la

cité ne dédaigne pas l'estime des gens de bien et ne refuse pas de devenir l'ami d'un homme en place, si celui-ci est doué pour la vertu (778 A-B). A plus forte raison, le philosophe engagé dans la vie publique s'attachera-t-il à devenir le directeur de conscience des puissants (778 B).

Épicure déclare qu'il est plus agréable de répandre des bienfaits que d'en recevoir (778 C-D). Or c'est faire du bien à une foule de gens que de rendre vertueux un grand personnage. De même que ceux qui flattent les tyrans sont des malfaiteurs publics, de même celui qui guérit un souverain de ses vices est le bienfaiteur de la collectivité. Aussi la joie du philosophe est-elle à la mesure du bienfait dont il est l'auteur (778 D-F). Des artisans travaillent avec plus d'ardeur quand le produit de leur travail intéresse le bien commun. Il en est de même pour le philosophe dont la doctrine se traduit par des lois. C'est pour cette raison que Platon se rendit en Sicile (779 A-fin).

Wilamowitz et J. Frerichs[1] ont relevé l'allure décousue de ces pages. Il est indubitable que la conduite de ce texte heurte notre sens de la composition. Le développement sur les deux discours (777 B-D) n'est, comme le remarque J. Frerichs, annoncé par rien. Il n'y a pas de progression logique d'un développement à un autre et l'on pourrait ajouter que dans le corps même des développements la liaison des idées n'est pas toujours très claire. On observera néanmoins que la difficulté de certains passages est due à des accidents de copie : c'est le cas p. 777 E. D'un autre côté il faut convenir que, si mal liés que soient les développements, ils convergent tous vers la même conclusion, à savoir qu'il vaut mieux pour un philosophe se faire le directeur de conscience d'un grand personnage que d'un simple particulier. Enfin les trois grandes parties que l'on peut isoler dans cet ensemble (776 B-777 B ; 777 B-778 B ; 778 C-fin), sont

1. Wilamowitz, *Hermes*, XXXVII (1902), p. 326 ; J. Frerichs, *Plutarchi libelli duo politici*, Gottingae, 1929, p. 43-44.

gouvernées par des idées directrices, qui, pour être parfois masquées par des réflexions incidentes, n'en restent pas moins aisément décelables. La première est que le commerce d'un philosophe et d'un homme puissant profite à toute la collectivité ; la deuxième, que ce commerce, dont le but est l'amitié, est conforme à l'esprit de la philosophie ; la troisième, qu'il réserve les plus grandes joies puisqu'il est particulièrement productif en bienfaits. C'est donc s'avancer beaucoup que de décider qu'il s'agit là de simples notes mises en forme (Wilamowitz, *art. cit.*, p. 326), de développements préparés en vue d'un ouvrage ultérieur (J. Frerichs, *op. cit.*, p. 44). Nous nous rangerions plutôt à l'avis de J. J. Hartman qui pense que ces pages constituent un fragment d'un ouvrage plus étendu[1], ou même à celui de H. N. Fowler qui y voit un bref essai destiné à l'édification ou au divertissement d'un ami[2]. Si l'on adopte ce dernier point de vue, on devra convenir que l'ouvrage est dépourvu de conclusion ; et il n'est pas impossible après tout que nous nous trouvions en présence d'un travail presque achevé auquel Plutarque n'aurait pas eu le temps de mettre la dernière main.

A lire les titres que donnent à cet ouvrage des traductions françaises : « Si les philosophes doivent vivre avec les princes » (Gaudin), « Un philosophe doit surtout converser avec les princes » (Ricard), « Que c'est surtout avec les princes qu'un philosophe doit converser » (Bétolaud)[3], on s'imaginerait que Plutarque veut y montrer que la place du philosophe est à la cour des souverains. En fait la simple lecture laisse assez apparaître qu'il recommande aux philosophes de cultiver l'amitié de personnages qui comprennent, certes, des βασιλεῖς ou des τύραννοι (778 D), mais aussi des gens qu'il appelle οἱ ἐν ἐξουσίᾳ (776 B), δυνατοί (776 C, 776 D), ὑπερέχοντες (776 D), ἡγεμονικοί (776 C, 779 A,

1. *De Plutarcho scriptore et philosopho*, Leyde, 1916, p. 471-472.
2. *Plutarch's Moralia*, t. X, *Loeb Classical Library*, 1936, p. 27.
3. Amyot traduit : « Qu'il faut qu'un philosophe converse avec les princes et les grands seigneurs ».

779 B), ἡγεμόνες (778 D), ἄρχοντες (777 A, 778 E, 778 F), πολιτικοί (777 A, 779 A, 779 B).

Ἄρχων peut aussi bien s'appliquer à un souverain qu'à un simple magistrat. C'est également le cas d'ἡγεμών terme générique qui, à l'époque impériale, peut s'appliquer à Zeus (Dion de Pruse, 36, 32), à l'empereur (Dion de Pruse, 1, 5 ; Plutarque, *Cicéron*, 2, 1 ; 44, 3 et 4 ; *SIG*, 814, 25), mais qui désigne également les autorités romaines et en particulier les gouverneurs de provinces. C'est le sens qu'il a presque constamment chez Dion de Pruse (38, 33 ; 38, 34 ; 38, 36 ; 45, 4 ; 45, 5 ; 45, 6 ; 45, 8 ; 45, 15, etc.), dans les inscriptions (voir L. Robert, *Recherches épigraphiques*, *REA*, LXII, 1960, p. 329-330), et parfois aussi chez Plutarque. Ἡγεμονικός terme très employé par Plutarque, désigne chez lui soit des officiers, soit, comme c'est le cas dans notre texte, des gens en place, des grands. Les exemples invoqués comportent des souverains (Apollodore, Phalaris, Denys, 778 E), un grand seigneur (Dion, 777 A) et également des magistrats de rangs divers : Scipion Émilien, sénateur, consulaire et ambassadeur, Périclès, stratège, Caton d'Utique, tribun militaire (777 A).

Ces constatations nous éclairent sur la nature de l'ouvrage. C'est un écrit de propagande destiné à montrer que le commerce des philosophes avec les grands personnages — empereur, mais aussi gouverneurs, hauts fonctionnaires, magistrats, est une source de bienfaits pour la collectivité[1]. Et quand on songe que Plutarque était lui-même un philosophe πολιτικός (778 B) et qu'il devint le directeur de conscience de gens fort importants[2], on peut se demander si cet écrit

1. Dans *Praecepta ger. reip.*, 814 C-E, Plutarque vante les avantages qu'un homme d'État retire ἐκ φιλίας ἡγεμονικῆς et précise que les Romains sont très prompts à servir leurs amis. Dion, 49, 3, exprime l'idée que le prince a besoin des conseils d'un philosophe.

2. Sur les amis romains de Plutarque, tous très grands personnages, voir K. Ziegler, *RE, Plutarchos*, col. 687-694 ; C. P. Jones, *Plutarch and Rome*, Oxford, 1971, p. 39-64.

n'est pas également une apologie. Car ces philosophes qui vivaient dans la familiarité des grands n'avaient pas toujours une excellente presse. On les accusait d'être mus moins par l'amour du bien public que par la vaine gloire ou par les intérêts les plus vils et de se faire les flagorneurs de la puissance et de l'argent. Φιλόδοξος, θεραπευτικός, Plutarque le dit lui-même (776 B), voilà les qualificatifs qu'on leur appliquait[1]. Et l'on n'avait pas tort. Dion de Pruse, Lucien se gaussent de ces philosophes qui se faisaient non les mentors, mais les flatteurs des grands[2]. C'était d'ailleurs très souvent de pauvres hères gagés tant à l'année, dont il était de mode de faire parade à sa table[3]. On comprend donc l'insistance avec laquelle Plutarque rappelle que la fonction de la philosophie est de soigner les âmes et de former à la vertu (776 C, D, 777 A, C, 778 E, F, 779 A). Mais pour un Plutarque et un Épictète qui prenaient leur ministère au sérieux, combien d'arrivistes sans conscience la gent philosophique ne comptait-elle pas !

Les conditions politiques de l'époque où écrivait Plutarque expliquent sans peine la thèse qu'il soutient. Dans un régime de monarchie absolue, l'éducation, l'entourage, la moralité du souverain et de ses représentants sont des problèmes d'une importance primordiale. Décimée par Néron et par Domitien, l'aristocratie sénatoriale savait tout le prix d'un bon empereur. Si l'on considère l'administration provinciale, la position de Plutarque ne se comprend pas moins bien. Libres ou non, les cités grecques sont vis-à-vis du maître romain dans la situation d'administrés à peu près démunis de pouvoirs en face d'un administrateur tout puissant. Sous l'empire encore, les Verrès ne sont pas rares, pour qui les privilèges des cités, les stipulations des *foedera* sont de dérisoires barrières. Il n'est que de lire Tacite

1. Lucien déclare dans *Hermotimos*, 16, que les Platoniciens sont φιλόδοξοι.

2. Dion, *78e Discours*, 34 et suiv. Lucien, *Nigrinos*, 24, *Piscator*, 34.

3. Lucien, *Sur ceux qui sont aux gages des grands.*

ou Pline le Jeune pour s'en rendre compte[1]. Pour parer aux iniquités toujours possibles du gouvernement provincial ou du pouvoir central, un Plutarque ne pouvait guère songer à exploiter les sentiments anti-romains d'une plèbe opprimée et s'engager dans une propagande qui aboutissait logiquement au tumulte populaire. Aux yeux des riches propriétaires fonciers dont il faisait partie, les Romains, maîtres parfois incommodes, sont également des garants de l'ordre social et de la paix publique. Il pouvait donc sembler évident à un aristocrate épris de philosophie, que bien des abus seraient empêchés par la présence auprès de l'empereur ou du gouverneur, personnages omnipotents et par conséquent continuellement sollicités ou par des flatteurs intéressés ou par leurs propres passions, d'un directeur de conscience qui travaille à extirper le vice de leur âme et à leur inculquer ces vertus si nécessaires aux puissants qui sont énumérées tout au long de ces pages : magnanimité (776 D et E), douceur et simplicité (776 D), équité (776 D, E, 778 F), prudence (776 E), modération (778 F). Bref, aux excès du pouvoir romain, l'aristocratie provinciale opposait le « noyautage » de l'administration par la philosophie.

Était-ce utopique? Plutarque invoque en faveur de sa thèse les exemples d'Anaxagore et de Périclès, de Panétios et de Scipion Émilien, d'Athénodore et de Caton d'Utique. Il en pouvait citer beaucoup d'autres : philosophes académiciens, péripatéticiens, stoïciens, cyniques et épicuriens même, se sont faits à toutes les époques les mentors des puissants[2] et, si

1. Tacite, *Annales*, 13, 30 ; 13, 33 ; 14, 18 ; 14, 28 ; 14, 46.

2. Voir P.-M. Schuhl, *Platon et l'activité politique de l'Académie*, *REG*, LIX-LX, 1946-1947, p. 46-53. Sur la faveur que le stoïcisme a rencontrée dans l'aristocratie romaine, voir E. Bréhier, *Histoire de la philosophie*, I, p. 370-371. Déjà l'ancien stoïcisme approuve le sage qui se fait le mentor d'un roi ; voir *SVF*, fr. 690-691, cités par L. Delatte, *Les traités de la royauté d'Ecphante, Diotogénès et Sthénidas*, Liège-Paris, 1942, p. 141. Bion, un cynique, fut le courtisan d'Antigone Gonatas. La tendance générale des Épicu-

limitée qu'on veuille la supposer, leur influence fut réelle[1]. L'aversion d'Agrippine à l'égard des philosophes, les persécutions dont un Domitien les accabla en sont la preuve[2].

Cette thérapeutique des âmes réclamait du tact et certains en manquaient. Aussi Plutarque met-il en garde contre l'intempérance et le manque d'à-propos dans la prédication morale (778 B). On sent que pour lui la direction de conscience doit être soumise aux règles d'urbanité qui régissent les relations sociales. Nous sommes loin de la prédication cynique qui prenait facilement la forme de l'injure[3], ou même de cette discussion socratique improvisée qui attira des déboires à Épictète[4].

On mesure en lisant ces pages combien le platonisme a abandonné de ses prétentions depuis l'époque où Platon rédigeait ses traités politiques. Une seule constante : la recherche d'une alliance entre la philosophie et le pouvoir. Non plus pour révolutionner les structures et instaurer une cité idéale, mais seulement pour aménager l'ordre établi et empêcher qu'à tous les niveaux les bienfaits produits par « le plus beau des ouvrages humains »[5] ne soient gâtés par les caprices et les cruautés d'un Néron, la rapacité ou la vénalité de tel ou tel gouverneur ou de tel ou tel magistrat ; bref pour empêcher que quelques grains de sable ne viennent contrarier la marche d'un mécanisme dont on est, pour le reste, pleinement satisfait.

riens, si l'on en croit Plutarque (*Contre Colotès*, 1127 A) était de fuir le commerce des rois (mais voir la note suivante).

1. Démétrios, fils de Séleucos IV, épargna Laodicée sur l'intervention de Philonidès, philosophe épicurien (*REG*, LXXVIII, 1966, *Bull. ép.*, 214). Auguste épargna Alexandrie par égard pour le philosophe Aréios, Stoïcien platonisant (*Praecepta ger. reip.*, 814 D).

2. Suétone, *Nero*, 52 ; *Domitianus*, 10.

3. Suétone, *Nero*, 39 ; *Divus Vespasianus*, 13. Dion de Pruse, 32, 9-11 ; Lucien, *Peregrinus*, 3.

4. *Entretiens*, 2, 12, 17-25.

5. *De fortuna Romanorum*, 316 E.

La tradition manuscrite

Maxime cum principibus philosopho esse disserendum et *An seni sit gerenda respublica* semblent avoir été étroitement associés et avoir suivi les mêmes filières dans la tradition médiévale. Les manuscrits qui nous ont conservé le texte de ces deux opuscules procèdent d'un exemplaire bien détérioré à en juger par les fautes et les mutilations communes à l'ensemble de la tradition, et ils se répartissent en trois groupes[1].

Le premier groupe a comme principaux représentants le *Marcianus gr.* 250 du XIe siècle (X)[2] qui fut l'objet d'une correction intensive sur laquelle nous reviendrons ; l'*Ambrosianus* C 195 inf. (*gr.* 881) du XIIIe siècle (J)[3] ; le *Vaticanus gr.* 1009 du XIVe siècle (y)[4]. M. Pohlenz reconnaît avec raison dans ces trois manuscrits les représentants d'un même rameau de la tradition[5]. Ils ont en effet en commun un nombre appréciable de variantes qui les distinguent du second groupe[6].

Le deuxième groupe de manuscrits rassemble deux familles distinctes unies par un lien de filiation directe. La première est la famille Φ représentée par deux

1. On trouvera une liste complète des manuscrits contenant le texte de *Maxime cum principibus* chez J. Frerichs, *Plutarchi libelli duo politici*, Gottingae, 1929, *Praefatio*, p. 5-6. Les rapports entre les manuscrits contenant *Maxime cum principibus* et *An seni* ont été étudiés par J. Frerichs dans la préface de l'ouvrage précité, par J. Stamatakos dans la préface de son édition de *An seni*, Athènes, 1957 et par M. Pohlenz dans la préface de l'édition des *Moralia*, V, 1, Teubner, Leipzig, 1960, p. V-XVIII.

2. Sur ce manuscrit voir *Moralia* I, Teubner, Leipzig, 1925, p. XX et la bibliographie.

3. A ce manuscrit décrit dans *Moralia* I, Teubner, se rattachent l'*Ambrosianus* M 82 sup. (*gr.* 528) (O) et le *Marcianus gr.* 427 (V) qui ne contiennent que *Maxime cum principibus*.

4. On trouvera une description de y dans *Moralia* III, Teubner, Leipzig, 1929, p. VIII-IX.

5. Voir Pohlenz, *Moralia*, V, 1 p. XI : « saepe etiam omnes tres inter se differunt, at quin ex uno eodemque libro descripti sint dubitari non potest ».

6. Une quinzaine pour *Maxime cum principibus*, une vingtaine pour *An seni*.

manuscrits du xve siècle, le *Vindobonensis phil. gr.* 36 (w) et le *Vindobonensis phil. gr.* 46 (v)[1]. C'est sur un exemplaire de cette famille qu'a été recopié avant 1296 le chef de file de la famille planudéenne[2], l'*Ambrosianus* C 126 inf. (*gr.* 859) (α), d'où dérivent plusieurs manuscrits dont les plus importants sont le *Parisinus gr.* 1671 (A) copié en 1296 et le *Parisinus gr.* 1672 (E) copié au xive siècle[3].

Les manuscrits qui n'entrent pas dans l'un ou l'autre de ces deux groupes sont des exemplaires du xive ou du xve siècle qui mélangent les deux traditions. Les leçons qu'ils possèdent en propre sont, sauf exception, ou des erreurs manifestes ou des corrections parfois hardies de philologues. Ce sont principalement : le *Neapolitanus* III E 28 (*gr.* 350) et le *Vaticanus gr.* 1676 du xve siècle qui formaient autrefois un seul volume (n) ; trois manuscrits qui ne fournissent que *Maxime cum principibus* et dans lesquels J. Frerichs a reconnu les représentants d'une recension post-planudéenne, la recension Θ : l'*Urbinas gr.* 98 (υ) du xive siècle, l'*Ambrosianus* Q 89 sup. (*gr.* 689) (a), le *Bruxellensis* 18967 (b) du xve siècle ; enfin un manuscrit parisien, le *Parisinus gr.* 1675 (B) du xve siècle qui n'offre que le texte de *An seni*.

Les rapports entre les deux premiers groupes ont été étudiés par J. Stamatakos et par M. Pohlenz qui sont arrivés tous deux à la conclusion que le prototype de la famille Φ dérivait de X corrigé[4].

1. Sur ces manuscrits voir Pohlenz, *Moralia*, I, p. xxvi-xxvii.
2. Voir à ce sujet Pohlenz, *Moralia*, I, p. ix et V, 1, p. xiv.
3. Le stemma de la famille planudéenne a été établi par C. G. Lowe, *The manuscript-tradition of pseudo-Plutarch's Vitae decem oratorum*, in *University of Illinois Studies in Language and literature*, IX, 1924, p. 403-457.
4. Après avoir envisagé l'hypothèse que X ait été corrigé d'après une source semblable à celle de α, J. Stamatakos se range à la conclusion que la famille Φ et la famille planudéenne dérivent de X et peut-être après sa correction par X[a] (Πλουτάρχου Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον, Athènes, 1957, p. 40-41). M. Pohlenz

Une telle façon de voir peut s'autoriser du fait que pour les deux opuscules la tradition XJy est bien supérieure à la tradition Φ[1] et que la grande majorité des leçons introduites dans X par son correcteur figurent dans les manuscrits du deuxième groupe[2]. Mais elle a l'inconvénient de ne pas prendre en considération la nature particulière de la correction à laquelle le *Marcianus* a été soumis.

L'examen du *Marcianus gr.* 250 montre en effet que ce manuscrit a été, pour le texte de *Maxime cum principibus* et pour le texte de *An seni*, l'objet d'une révision systématique et intensive[3] effectuée par un réviseur dont la main se laisse aisément reconnaître à la couleur de l'encre, d'un ocre clair qui vire parfois au gris et qui tranche sur l'encre franchement rougeâtre du copiste. L'écriture de ce réviseur porte la marque d'une date non pas ancienne, comme le pense Pohlenz[4], mais récente, à en juger par les ε couchés semblables à des ω ouverts et les ν modernes qui ne sont pas antérieurs à la fin du XIIe siècle et par les ς de la fin du XIIIe[5]. De place en place le correcteur rajeunit l'écriture du copiste en substituant des formes plus récentes à des

écrit (*Moralia*, V, 1, p. XIV) : « Hunc librum (le prototype de Φ) a memoria codicis X jam correcti pependisse multis locis apparet ».

1. Tout à fait réduit est le nombre de bonnes leçons qui appartiennent en propre à la tradition Φ utilisée par Planude : 3 pour *Maxime cum principibus* (ἑαυτοῖς, p. 778 E, οἱ συνόντες, p. 778 F, ναυαρχίδα p. 779 A) contre une dizaine à porter au crédit de XJy ; 4 pour *An seni*, texte trois fois plus long (πλείστας αἱ, p. 783 B, προστίθησι, p. 786 F et 789 D, οὕτω διὰ πολλῶν, p. 797 E) alors que XJy en fournissent une trentaine.

2. Ces leçons sont au nombre de 150 environ ; à peine une dizaine sont absentes de vw et α^{ac}.

3. Le réviseur est responsable d'une cinquantaine de corrections pour *Maxime cum principibus*, d'une centaine pour *An seni*.

4. « In X manus vetusta (non X^3) haud pauca adscripsit vel correxit» (*Moralia*, V, 1, p. 10).

5. Seule une étude d'ensemble qui, à notre connaissance, n'existe pas encore des corrections et des annotations de X pourrait permettre de déterminer la date de cette révision.

graphies jugées archaïques. Ces deux caractères, couleur de l'encre, forme des lettres, permettent d'attribuer à ce réviseur (que l'on désigne par le sigle X^2) à peu près toutes les variantes qui se lisent dans les interlignes, dans les marges et aussi dans le texte même, soit en surcharge, soit après grattage.

Quand on examine la nature même de ces variantes, on constate que le travail du réviseur n'a pas eu uniquement pour objet de rendre le texte plus correct. Sans doute son intervention aboutit-elle souvent à éliminer les bévues d'un copiste passablement étourdi, mais il lui arrive aussi de rapporter des leçons manifestement erronées[1] et, chose plus grave, de modifier le texte sans nécessité en substituant même parfois une mauvaise leçon à la bonne[2]. Nous n'avons donc pas affaire à un simple travail de correction, mais à une harmonisation qui suppose nécessairement le recours à un manuscrit appartenant à une tradition différente de celle de X, et, en l'occurrence, à un manuscrit de la famille Φ[3]. Il nous semble donc que l'on doit considérer le texte de Φ comme le représentant d'une tradition indépendante et parallèle à la tradition XJy et non comme un rejeton tardif du texte de X. Dans cette hypothèse les leçons de X^2 apparaissent comme un témoin de cette tradition au même titre que v et w.

Pour établir notre texte, nous avons utilisé essentiellement les manuscrits X, J et y dont nous avons reproduit

1. Par exemple p. 776 C, au dessus du μ de ὁρμάς X^2 a écrit un γ pour signaler la leçon ὀργάς qu'on lit dans Φ et dans α. Il est évident que, ὁρμάς offrant un sens parfaitement satisfaisant, le réviseur n'a signalé la variante ὀργάς que parce qu'il la rencontrait dans un manuscrit appartenant à une autre tradition. P. 777 E, la leçon δύναμις, manifestement fautive, a été insérée au-dessus de δύναμιν.

2. Par exemple, p. 777 E, βουλομένους a été indûment corrigé par surcharge en βουλομένοις et p. 778 E, ἀφαιρῶν en ἀφορῶν ; p. 777 D, διαδεχομένοις, leçon fort peu satisfaisante, a fait disparaître un texte peut-être irréprochable.

3. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à attribuer à X^2 toutes les corrections par simple grattage qui vont dans le sens d'une harmonisation avec la tradition suivie par Planude.

dans notre apparat critique toutes les variantes non-orthographiques, et les trois manuscrits planudéens α, A et E, dont nous nous sommes borné à mentionner les bonnes leçons et les cas d'accord avec tel ou tel représentant du groupe précédent. Nous ne mentionnons les leçons propres à d'autres témoins que lorsque nous les avons incorporées à notre texte ou bien lorsqu'elles peuvent entrer en balance avec celles des manuscrits précités.

Nous avons collationné A, B, E et X sur le manuscrit même, J, n, v, y et α sur microfilm.

Les éditions

Maxime cum principibus a été édité avec les autres écrits politiques de Plutarque par A. Coray (Πλουτάρχου τὰ πολιτικὰ τούτεστι : Περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι, Πρὸς ἡγεμόνα ἀπαίδευτον, Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον, Πολιτικὰ παραγγέλματα, Περὶ μοναρχίας καὶ δημοκρατίας καὶ ὀλιγαρχίας, Paris, Didot, 1824). J. Frerichs (*Plutarchi libelli duo politici*, Göttingen, 1924) l'a édité avec *Ad principem ineruditum*.

En dehors de ces travaux, nous avons particulièrement utilisé les éditions suivantes :

Plutarch's *Moralia*, X (H. N. Fowler), Loeb Classical Library, Londres-Cambridge, 1936.

Plutarchus, *Moralia*, V, 1 (K. Hubert - M. Pohlenz - H. Drexler), Leipzig, Teubner, 1960.

Nous avons, pour l'édition de *Maxime cum principibus*, *Ad principem ineruditum et An seni sit gerenda respublica*, bénéficié des précieux conseils de M. Gabriel Rochefort ; notre travail doit également beaucoup aux excellentes remarques de M. Jean Defradas et de M. Robert Flacelière. C'est avec une extrême gratitude que nous évoquons ici l'aide que ces savants disparus nous ont apportée.

Note à l'attention du lecteur

Nous nous permettons de signaler ici trois corrections que nous n'avons pu apporter en temps utile à notre traduction des *Vies des Dix Orateurs* parue dans le tome XII[1] des *Moralia* de cette collection : p. 66, l. 17-18, lire non pas « l'emmenait au *métoikion* », mais « l'emmenait pour non-paiement de la taxe sur les métèques » et considérer la note comme nulle et non avenue. Pour cet emploi de πρός, cf. Polybe, 1, 72, 5 ; 5, 27, 4 ; 38, 11, 10. — P. 82, l. 16-17, lire non pas « qu'il fut impliqué », mais « qu'il la défendit ». — P. 192, note 2 de la page 15, lire « Fronton » et non « Frontin ».

LE PHILOSOPHE DOIT SURTOUT S'ENTRETENIR AVEC LES GRANDS

1 Embrasser..., priser, rechercher, agréer, cultiver une amitié[1] dont beaucoup tireront avantage et profit à titre personnel, beaucoup aussi à titre d'administrés, c'est manifester qu'on aime le bien, qu'on est un fin politique, qu'on aime l'humanité, et non pas, comme quelques-uns se le figurent, qu'on aime la popularité[2]. Bien au contraire ! On cherche la popularité et l'on fait preuve de pusillanimité lorsque l'on refuse et que l'on appréhende de passer pour le courtisan assidu des gens en place[3]. Que dira en effet un homme qui sent le besoin de la culture philosophique[4] ? « Faut-il que je me fasse savetier comme Simon ou maître d'école comme Denys[5], au lieu d'être un Périclès ou un Caton, si je veux que tu viennes t'asseoir à mes côtés pour converser, comme Socrate le faisait avec ces gens-là ? » Et Ariston de Chios[6] que les sophistes critiquaient parce qu'il s'entretenait avec qui voulait, déclara : « Je voudrais que les bêtes puissent elles aussi comprendre les paroles qui portent à la vertu » ! Et nous, nous fuirons la familiarité

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 119.
2. Idée similaire dans les *Préceptes politiques*, 814 E : nouer une amitié avec un puissant est louable seulement si c'est pour la patrie.
3. Voir *Notes complémentaires*, p. 119.
4. 776 B θεραπευτικός produit un sens absurde ; J. Frerichs (*op. cit.*, p. 32) croit qu'il résulte d'une dittographie ; ἡγεμονικός qu'il propose est très vraisemblable.
5. Voir *Notes complémentaires*, p. 119-120.
6. *Ariston de Chios* : Stoïcien du IIIe siècle souvent cité dans les *Moralia*.

ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΟΤΙ ΜΑΛΙΣΤΑ ΤΟΙΣ ΗΓΕΜΟΣΙ ΔΕΙ ΤΟΝ ΦΙΛΟΣΟΦΟΝ ΔΙΑΛΕΓΕΣΘΑΙ 776 A

1 † σωρκανὸν † ἐγκολπίσασθαι καὶ φιλίαν τιμᾶν καὶ
μετιέναι καὶ προσδέχεσθαι καὶ γεωργεῖν, πολλοῖς μὲν ἰδίᾳ B
πολλοῖς δὲ καὶ δημοσίᾳ χρήσιμον καὶ ἔγκαρπον γενησομέ-
νην, φιλοκάλων ἐστὶ καὶ πολιτικῶν καὶ φιλανθρώπων, οὐχ,
ὡς ἔνιοι νομίζουσι, φιλοδόξων· ἀλλὰ καὶ τοὐναντίον,
φιλόδοξός ἐστι καὶ ψοφοδεὴς ὁ φεύγων καὶ φοβούμενος
ἀκοῦσαι λιπαρὴς τῶν ἐν ἐξουσίᾳ καὶ θεραπευτικός. Ἐπεὶ
τί φησιν ἀνὴρ † θεραπευτικὸς † καὶ φιλοσοφίας δεόμενος ;
« Σίμων οὖν γένωμαι ὁ σκυτοτόμος ἢ Διονύσιος ὁ γραμ-
ματιστὴς ἐκ Περικλέους ἢ Κάτωνος, ἵνα μοι προσδιαλέγῃ
καὶ προσκαθίζῃς ὡς Σωκράτης ἐκείνοις ; » Καὶ Ἀρίστων C
μὲν ὁ Κῖος ἐπὶ τῷ πᾶσι διαλέγεσθαι τοῖς βουλομένοις ὑπὸ
τῶν σοφιστῶν κακῶς ἀκούων « Ὤφελεν, εἶπε, καὶ τὰ θηρία
λόγων συνιέναι κινητικῶν πρὸς ἀρετήν. » Ἡμεῖς δὲ φευξού-

Tit. Περὶ τοῦ JαAE : ρι τοῦ y om. X ‖ δεῖ post ὅτι transp. y ‖ 776 A 4 ante σωρκ. lacunam susp. Rei. ‖ σωρκανὸν XJαAE : ὡρκανον y ‖ τιμᾶν καὶ $A^{γρ}E^{γρ}$: τοι XJyαAE ‖ B 4 καὶ om. αAE del. X^{3} ‖ 7 θεραπευτικὸς codd. : -πεύσεως Amy. Wytt. ἡγεμονικὸς Fre. ‖ 8 οὖν Cor. : εἰ XyαAE δὲ J [del. J^{3}] ‖ 9 προσδιαλέγῃ XJy : -γηται X^{3}αAE ‖ C 1 προσκαθίζῃς y : -ζῃ XJαAE ‖ ὁ ante Σωκρ. add. J ‖ 2 τῷ XJαAE : τοῖς y ‖ 3 Ὤφελεν Bern. : ὤφειλεν XJαAE ὤφελον y ‖ εἶπε y : εἰπεῖν XJαAE ‖ 4 λόγων $X^{corr}J^{corr}$αAE : λέγοντα y ‖ κινητικῶν $X^{3}J^{3}$yαAE : -κῶς XJ ‖ 4-5 φευξούμεθα XJαAE : -ξόμεθα y.

des puissants et des grands, comme si c'étaient des animaux sauvages incapables de s'apprivoiser?

Le discours philosophique « n'est pas la sculpture » : celle-ci façonne « des statues qui se dressent immobiles sur leur piédestal », comme dit Pindare[1]. Lui, ce qu'il touche, il veut lui communiquer activité, efficacité, vitalité ; il inspire le désir d'agir, les jugements générateurs d'actes utiles, de beaux idéaux, un noble orgueil, une grandeur d'âme assortie de douceur et de simplicité[2]. Voilà pourquoi les politiques avisés fréquentent plus volontiers ceux qui possèdent autorité ou puissance. Un médecin homme de bien aura plus de plaisir à soigner l'œil dont le regard s'exerce au profit de beaucoup et qui veille sur un grand nombre de gens : de même un philosophe s'occupera plus volontiers d'une âme qu'il voit chargée du soin d'un grand nombre d'êtres et qui doit pour le bien de beaucoup de gens, se montrer sage, maîtresse d'elle-même et équitable. Car s'il était expert à détecter et à capter l'eau, comme l'étaient, dit-on, Héraclès et maints autres héros du vieux temps[3], il ne se plairait guère à faire un forage pour capter au bout du monde « près de la roche au corbeau »[4] cette Aréthuse pour porchers, mais bien à découvrir les sources d'un cours d'eau intarissable destiné à arroser des villes, des camps et des parcs royaux, des bois sacrés.

Nous entendons Homère appeler Minos « l'*oaristès* du grand dieu », c'est-à-dire, suivant Platon[5], son familier et son disciple. On ne pensait pas[6] en effet que ce fût à de simples particuliers, à des gens casaniers, à des oisifs, d'être les disciples des dieux, mais bien à des rois. Car

1. *Néméennes*, 5, 1. La citation est inexacte.

2. La correction ἀφελείας proposée par Wyttenbach, nous semble confirmée par l'association de ce mot à πραότης dans la *Vie de Cimon*, 5, 5.

3. Suivant Pausanias, 2, 32, 4, il existait à Trézène une fontaine dite d'Héraclès que le héros aurait découverte.

4. *Odyssée*, 13, 408.

5-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 120.

μεθα τοῖς δυνατοῖς καὶ ἡγεμονικοῖς ὥσπερ ἀγρίοις καὶ
ἀνημέροις γίνεσθαι συνήθεις ;

« Οὐκ ἀνδριαντοποιός » ἐστιν ὁ τῆς φιλοσοφίας λόγος
« ὥστ' ἐλινύοντα » ποιεῖν « ἀγάλματα ἐπ αὐτᾶς βαθμίδος
ἑσταότα » κατὰ Πίνδαρον, ἀλλ' ἐνεργὰ βούλεται ποιεῖν
ὧν ἂν ἅψηται καὶ πρακτικὰ καὶ ἔμψυχα καὶ κινητικὰς ὁρμὰς
ἐντίθησι καὶ κρίσεις ἀγωγοὺς ἐπὶ τὰ ὠφέλιμα καὶ προαιρέ-
σεις φιλοκάλους καὶ φρόνημα καὶ μέγεθος μετὰ πραότητος D
καὶ ἀφελείας. Δι' ὃ τοῖς ὑπερέχουσι καὶ δυνατοῖς ὁμιλοῦσιν
οἱ πολιτικοὶ προθυμότερον · καὶ γάρ, ἂν ἰατρὸς ᾖ φιλό-
καλος, ἥδιον ὀφθαλμὸν ἰάσεται τὸν ὑπὲρ πολλῶν βλέποντα
καὶ πολλοὺς φυλάσσοντα καὶ φιλόσοφος ψυχῆς ἐπιμελήσε-
ται προθυμότερον ἣν ὑπὲρ πολλῶν φροντίζουσαν ὁρᾷ καὶ
πολλοῖς φρονεῖν καὶ σωφρονεῖν καὶ δικαιοπραγεῖν ὀφεί-
λουσαν. Καὶ γὰρ εἰ δεινὸς ἦν περὶ ζήτησιν ὑδάτων καὶ
συναγωγήν, ὥσπερ ἱστοροῦσι τὸν Ἡρακλέα καὶ πολλοὺς
τῶν πάλαι, οὐκ ἂν ἔχαιρε φρεωρυχῶν ἐν ἐσχατιᾷ « πὰρ
Κόρακος πέτρῃ » τὴν συβωτικὴν ἐκείνην Ἀρέθουσαν,
ἀλλὰ ποταμοῦ τινος ἀενάους πηγὰς ἀνακαλύπτων πόλεσι E
καὶ στρατοπέδοις καὶ φυτείαις βασιλέων καὶ ἄλσεσιν.

Ἀκούομεν δὴ Ὁμήρου τὸν Μίνω « θεοῦ μεγάλου ὀαρι-
στήν » ἀποκαλοῦντος · τοῦτο δ' ἐστίν, ὥς φησιν ὁ Πλάτων,
ὁμιλητὴν καὶ μαθητήν · οὐδὲ γὰρ ἰδιώτας οὐδ' οἰκουροὺς
οὐδ' ἀπράκτους ἠξίουν εἶναι θεῶν μαθητάς, ἀλλὰ βασιλεῖς,

776 C 5-6 καὶ ἀνημέροις om. y || 8 ἐλινύοντα X^2 ut vid. J^2yαAE : -τας X ut vid. || αὐτᾶς XJαAE : -τῆς y || 9 ἑσταότα αAE : -ταῶτα XJ -τῶτα y || 10 ὁρμὰς XJyAE : ὀργὰς X^2α || 11 ἐντίθησι y : ἐπιτί- XJαAE || D 2 ἀφελείας Wytt. : ἀσφαλείας codd. || Δι' ὃ Poh. : δι' ὃν X δι' ὧν X^2JyαAE || 3 ᾖ om. J || 5-6 ἐπιμελήσεται XJy : -ληθήσεται X^2αAE || 7 σωφρονεῖν XJy : φιλοσοφεῖν J^2αAE || 10 ἔχαιρε XJ^2yαAE : -ρον J || πὰρ XJ : παρὰ J^2yαAE || E 1 πόλεσι Poh. : πόλει τε codd. || 3 θεοῦ : om. y Διὸς Hom. || 3-4 ὀαριστήν XJ αAE : -τον y || 4 δέ iter. y || 5 οὐδὲ post γὰρ add. X.

si ceux-ci acquièrent prudence, justice, bonté, grandeur d'âme, tous ceux qui auront affaire à eux y trouveront de l'avantage et du profit. La plante appelée « barbe de chèvre », on prétend qu'il suffit qu'une seule chèvre la prenne dans sa bouche : elle se trouve clouée sur place et, après elle, le reste du troupeau, jusqu'à ce que le chevrier vienne la lui ôter, si prompts sont les effluves qui véhiculent la propriété spécifique de cette plante[1] ; tout comme un incendie, ils gagnent de proche en proche et se répandent dans toutes les directions. Eh bien, l'enseignement du philosophe, qu'un simple particulier le reçoive[2], un individu qui se plaît dans l'inactivité et qui, pour ainsi dire, inscrit sa vie dans le cercle de ses besoins personnels[3], cet enseignement n'étend pas ses effets à d'autres gens, mais après avoir établi le calme et la tranquillité dans cet unique individu, il s'étiole et disparaît avec lui. Mais qu'il touche un magistrat, un homme d'État, un homme d'action, et qu'il le comble de vertus, il sert beaucoup d'hommes en un seul[4]. Ainsi en fut-il du commerce d'Anaxagore et de Périclès, de Platon et de Dion, de Pythagore et des principaux parmi les Grecs d'Italie. Caton quitta son armée et se rendit personnellement par mer auprès d'Athénodore et Scipion envoya chercher Panétios[5] quand, comme dit Posidonios, le Sénat l'eut lui-même envoyé « inspecter les vertus des hommes et leurs crimes »[6]. Eh quoi ! Panétios aurait-il dû lui répondre : « Ah ! si tu étais un Baton, un Polydeukès[7], ou quelque autre de ces simples particuliers qui cherchent à fuir le

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 120-121.

4. Cette idée a été développée par Isocrate dans *A Nicoclès*, 8 : « Les maîtres qui font l'éducation des particuliers ne rendent service qu'à leurs élèves ; mais quiconque inclinerait vers la vertu les maîtres de la masse, rendrait service à la fois aux uns et aux autres, à ceux qui détiennent la puissance et à ceux qui sont sous leur autorité ». (Trad. É. Brémond, Belles-Lettres). Dion Chrysostome pense aussi que le philosophe a vocation politique et doit mettre sa sagesse au service de la cité (*Discours* 49) ; il critique le philosophe qui se tient à l'écart des affaires (32, 19-20).

5-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 121.

οἷς εὐβουλίας ἐγγενομένης καὶ δικαιοσύνης καὶ χρηστότητος καὶ μεγαλοφροσύνης πάντες ἔμελλον ὠφεληθήσεσθαι καὶ ἀπολαύσειν οἱ χρώμενοι. Τὸ ἠρύγγιον τὸ βοτάνιον λέγουσι μιᾶς αἰγὸς εἰς τὸ στόμα λαβούσης αὐτήν τε πρώτην ἐκείνην καὶ τὸ λοιπὸν αἰπόλιον ἵστασθαι, μέχρις
ἂν ὁ αἰπόλος ἐξέλῃ προσελθών· τοιαύτην ἔχουσιν αἱ F
ἀπόρροιαι τῆς δυνάμεως ὀξύτητα, πυρὸς δίκην ἐπινεμομένην τὰ γειτνιῶντα καὶ κατασκιδναμένην. Καὶ μὴν ὁ τοῦ φιλοσόφου λόγος, ἐὰν μὲν ἰδιώτης ἀναλάβῃ χαίρων ἀπραγμοσύνῃ καὶ περιγράφων ἑαυτὸν ὡς κέντρῳ καὶ διαστήματι γεωμετρικῷ ταῖς περὶ τὸ σῶμα χρείαις, οὐ διαδίδωσιν
εἰς ἑτέρους, | ἀλλ' ἐν ἑνὶ ποιήσας ἐκείνῳ γαλήνην καὶ 777 A
ἡσυχίαν ἀπεμαράνθη καὶ συνεξέλιπεν· ἂν δ' ἄρχοντος ἀνδρὸς καὶ πολιτικοῦ καὶ πρακτικοῦ καθάψηται καὶ τοῦτον ἀναπλήσῃ καλοκαγαθίας, πολλοὺς δι' ἑνὸς ὠφέλησεν, ὡς Ἀναξαγόρας Περικλεῖ συγγενόμενος καὶ Δίωνι Πλάτων καὶ Πυθαγόρας τοῖς πρωτεύουσιν Ἰταλιωτῶν. Κάτων δ' αὐτὸς ἔπλευσεν ἀπὸ στρατιᾶς ἐπ' Ἀθηνόδωρον, καὶ Σκιπίων μετεπέμψατο Παναίτιον, ὅτ' αὐτὸν ἡ σύγκλητος ἐξέπεμψεν « ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορώμενον » ὥς φησι Ποσειδώνιος. Τί οὖν ; Ἔδει λέγειν τὸν Παναίτιον·
« Εἰ μὲν ἦς ἢ Βάτων ἢ Πολυδεύκης ἤ τις ἄλλος ἰδιώτης, B
τὰ μέσα τῶν πόλεων ἀποδιδράσκειν βουλόμενος, ἐν γωνίᾳ

776 E 7 ἐγγενομένης A^{pc}E : γενο- XJyαA^{ac} || 9 ἀπολαύσειν y : -λαύειν XJαAE || ἠρύγγιον Herw. : ἐρ- codd. || F 4 ἐὰν XJαAE : ἂν y || ἰδιώτης nos : -την codd. || ἀναλάβῃ Jy : ἕνα λάβῃ X^{2}αAE || 4-5 χαίρων...περιγράφων XJy : -ροντα... -φοντα $X^{2}J^{2}$αAE || 6 τὸ om. X^{ac}Jy fort. recte || σῶμα XJαAE : σώματος y || 777 A 1 ἐν om. y || 4 ἀναπλήσῃ X^{2}JαAE : -πλάσῃ X -πλάσει y || καλοκαγαθίας XJαAE : -αις y || 5 Δίωνι Πλάτων $X^{2}J^{2}$yαAE : δίων πλάτων X πλάτων δίωνι J || 7 στρατιᾶς y : -τείας XJαAE || ἐπ' XJαAE : πρὸς y || 9 ὕβριν XJαAE : δίκην y || εὐνομίην X^{2}JyαAE : -μίαν X || ἐφορώμενον Xyl. : ὑφ- codd. || 10-B 2 Τί οὖν — βουλόμενος om. y || B 1 Βάτων v : κάτων XJαAE.

cœur des villes pour résoudre à loisir des syllogismes dans un coin[1] et philosopher...[2], c'est avec joie que j'accepterais de vivre avec toi. Mais comme tu es le fils de Paul-Émile qui fut deux fois consul, le petit-fils de Scipion l'Africain qui vainquit le Carthaginois Hannibal, pas question pour moi de m'entretenir avec toi »[3] ?

2 Déclarer qu'il existe deux discours, le discours intérieur donné aux hommes par Hermès, notre patron[4], et l'autre, le discours proféré qui est un truchement et un simple instrument, c'est un lieu commun éventé dont on peut dire :

« Cela, on le chantait devant que Théognis fût au monde »[5].

Mais voici ce qu'on entendra peut-être sans ennui[6] : le discours intérieur et le discours proféré ont tous deux pour fin l'amitié ; l'un l'amitié de soi-même, l'autre l'amitié d'autrui. En effet, en aboutissant à la vertu par le moyen de la philosophie, le discours intérieur rend l'homme toujours d'accord avec lui-même, irréprochable à ses propres yeux, il le remplit de paix et de bienveillance pour sa propre personne :

« Ni dissension ni lutte indécente (?) dans ses membres »[7], pas de passion indocile à la raison, d'impulsions qui se combattent, de raisonnements qui s'opposent, pas de plaisir mêlé de peine et de tourment comme lorsque l'on se trouve partagé entre la concupiscence et le remords, mais on est toute bienveillance, toute amitié, on goûte quantité de biens dans le contentement de soi-même[8].

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 122-123.

6. 777 C ἐκεῖνο ... ὅτι ... ἐστί : Amyot (et après lui Fowler) fait de la subordonnée ὅτι ... ἐστί une causale et traduit : « Mais toutefois cette distinction là ne fait rien contre ce que nous disons. Car de l'une et l'autre parole, etc. ». Il est plus satisfaisant de faire de cette proposition une complétive développant ἐκεῖνο. Cette construction est tout à fait classique (Kühner-Gerth, *Ausführliche Grammatik*, II, 1, p. 659, § 469 d).

7-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 123.

τινὶ καθ' ἡσυχίαν ἀναλύων συλλογισμοὺς καὶ † περιέλκων † φιλοσοφῶν, ἄσμενος ἄν σε προσεδεξάμην καὶ συνῆν· ἐπεὶ δ' υἱὸς μὲν Αἰμιλίου Παύλου τοῦ δισυπάτου γέγονας, υἱωνὸς δὲ Σκιπίωνος τοῦ Ἀφρικανοῦ τοῦ νικήσαντος Ἀννίβαν τὸν Καρχηδόνιον, οὐκ ἄν σοι προσδιαλέξωμαι » ;

2 Τὸ δὲ λέγειν ὅτι δύο λόγοι εἰσίν, ὁ μὲν ἐνδιάθετος ἡγεμόνος Ἑρμοῦ δῶρον, ὁ δ' ἐν προφορᾷ διάκτορος καὶ ὀργανικός, ἕωλόν ἐστι καὶ ὑποπιπτέτω τῷ

Τουτὶ μὲν ᾖδον πρὶν Θέογνιν γεγονέναι·

ἐκεῖνο δ' οὐκ ⟨ἂν⟩ ἐνοχλήσειεν, ὅτι καὶ τοῦ ἐνδιαθέτου C
λόγου καὶ τοῦ προφορικοῦ φιλία τέλος ἐστί, τοῦ μὲν πρὸς ἑαυτόν, τοῦ δὲ πρὸς ἕτερον. Ὁ μὲν γὰρ εἰς ἀρετὴν διὰ φιλοσοφίας τελευτῶν σύμφωνον ἑαυτῷ καὶ ἄμεμπτον ὑφ' ἑαυτοῦ καὶ μεστὸν εἰρήνης καὶ φιλοφροσύνης τῆς πρὸς ἑαυτὸν ἀεὶ παρέχεται τὸν ἄνθρωπον·

Οὐ στάσις, οὐ δῆρις † ἐναίσιμος † ἐν μελέεσσιν,

οὐ πάθος λόγῳ δυσπειθές, οὐχ ὁρμῆς μάχη πρὸς ὁρμήν, οὐ λογισμοῦ πρὸς λογισμὸν ἀντίβασις, οὐχ ὥσπερ ἐν μεθορίῳ τοῦ ἐπιθυμοῦντος καὶ τοῦ μετανοοῦντος τὸ τραχὺ καὶ ταραχῶδες καὶ τὸ ἡδόμενον, ἀλλ' εὐμενῆ πάντα καὶ φίλα καὶ ποιοῦντα πλείστων τυγχάνειν ἀγαθῶν ἐν τῷ ἑαυτῷ D
χαίρειν ἕκαστον.

777 B 3 ἀναλύων X^{2ras}JαAE : -λύειν y || 3-4 περιέλκων codd. : περὶ ἐλέγχων Xyl. πλέκων Turn. || 4 φιλοσοφῶν X^{2} : -σόφων $J^{γρ}$ αAE -σοφεῖν X ut vid. Jy || 5 μὲν om. αAE del. J^{2} || τοῦ om. XJ^{ac}y || 7 οὐκ ἂν codd. : οὐκ ἀνεκτόν, ἂν Poh. || inter προσδιαλέξωμαι et Τὸ δὲ λέγειν lac. ind. Mez. || 9 προφορᾷ διάκτορος XJαAE : πρόφασει δικτάτορος y || 10 τῷ XJαAE : τὸ y || 11 ᾖδον Schadewalt : ᾔδειν codd. || C 1 ἂν add. Cor. || 1-2 καὶ τοῦ... καὶ τοῦ $X^{2ras}J^{2}$yαAE : καὶ τῆς τοῦ... καὶ τῆς τοῦ J || 7 ἐναίσιμος codd. : ἀναίσιμος Mez. ἀνάρσιος proposuerimus || D 1 ἐν τῷ ἑαυτῷ Poh. : ἑαυτῷ XJαAE ἐν τῷ y.

Pour la Muse du discours proféré, Pindare déclare qu'autrefois elle n'était « ni intéressée ni salariée[1] » et, selon moi, elle ne l'est pas non plus maintenant. C'est faute de culture et de délicatesse qu'Hermès qui jadis se donnait à tous[2] s'est lancé dans le commerce et se donne à louage. Car si Aphrodite se courrouçait contre les filles de Propoitos, parce qu'elles furent les premières

« qui se prostituèrent...[3] »,

il n'est guère pensable qu'Uranie, Calliope et Clio[4] se plaisent à voir acheter l'éloquence[5], et même, à mon sens, les travaux et les dons des Muses sont plus encore que ceux d'Aphrodite des « œuvres d'amour »[6]. En effet la renommée, dont certains font la fin de l'éloquence[7], est chérie comme le principe et le germe de l'amitié. Disons plutôt qu'en général la plupart des hommes considèrent la gloire comme un signe d'affection, car ils croient qu'on ne loue que ceux qu'on aime[8]. Mais de même qu'en poursuivant Héra Ixion chut sur la nuée, ils n'embrassent qu'un simulacre trompeur aux allures tapageuses qui passe de l'un à l'autre[9]. Un homme de sens engagé dans la politique et dans les affaires ne désirera en fait de gloire que ce qu'il lui faut pour inspirer confiance et favoriser son action[10]. Car il n'est ni plaisant ni facile de rendre service aux gens malgré eux, tandis que la confiance produit le bon vouloir. La lumière est un plus grand bien pour ceux qui voient que pour ceux qu'elle permet de voir et la gloire un plus grand bien pour ceux dont elle frappe les regards que

1. *Isthmiques*, 2, 6.

2. 777 D τὸν κοινὸν Ἑρμῆν : allusion à la formule proverbiale Κοινὸς Ἑρμῆς = « part à deux ». Il y a quelque incohérence chez Plutarque : Hermès désigné plus haut comme le dieu de la pensée, devient ici celui de la parole. Plutarque s'en prend aux rhéteurs qui font payer leur enseignement, mais les philosophes mercenaires, et il n'en manquait pas (voir par ex. Lucien, *Necyom.*, 5, *Vitar. auctio*, 24, *Piscat.*, 34), pouvaient se sentir également visés. Ἐμπολαῖος est une épithète traditionnelle d'Hermès (voir Aristophane, *Acharniens*, 816, *Ploutos*, 1155).

3-10. Voir *Notes complémentaires*, p. 123-125.

Τοῦ δὲ προφορικοῦ τὴν Μοῦσαν ὁ Πίνδαρος « οὐ φιλοκερδῆ » φησιν « οὐδ' ἐργάτιν » εἶναι πρότερον, οἶμαι δὲ μηδὲ νῦν, ἀλλ' ἀμουσίᾳ καὶ ἀπειροκαλίᾳ τὸν κοινὸν Ἑρμῆν ἐμπολαῖον καὶ ἔμμισθον γενέσθαι. Οὐ γὰρ ἡ μὲν Ἀφροδίτη ταῖς τοῦ Προποίτου θυγατράσιν ἐμήνιεν ὅτι πρῶται

† μίσεα μαχλήσαντο καταχέειν νεανίσκων †,

ἡ δ' Οὐρανία καὶ ἡ Καλλιόπη καὶ ἡ Κλειὼ χαίρουσι τοῖς ἐπ' ἀργυρίῳ διαδεχομένοις τὸν λόγον, ἀλλ' ἔμοιγε δοκεῖ τὰ τῶν Μουσῶν ἔργα καὶ δῶρα μᾶλλον ἢ τὰ τῆς Ἀφροδίτης « φιλοτήσια » εἶναι. Καὶ γὰρ τὸ ἔνδοξον, ὅ τινες τοῦ λόγου ποιοῦνται τέλος, ὡς ἀρχὴ καὶ σπέρμα φιλίας ἠγαπήθη· E
μᾶλλον δ' ὅλως οἵ γε πολλοὶ κατ' εὔνοιαν τὴν δόξαν τίθενται, νομίζοντες ἡμᾶς [μὴ] μόνον ἐπαινεῖν οὓς φιλοῦμεν. Ἀλλ' οὗτοι μέν, ὡς ὁ Ἰξίων διώκων τὴν Ἥραν ὤλισθεν εἰς τὴν νεφέλην, οὕτως ἀντὶ τῆς φιλίας εἴδωλον ἀπατηλὸν καὶ πανηγυρικὸν καὶ περιφερόμενον περιλαμβάνουσιν· ὁ δὲ νοῦν ἔχων, ἂν ⟨ἐν⟩ πολιτείαις καὶ πράξεσιν ἀναστρέφηται, δεήσεται δόξης τοσαύτης ὅση δύναμιν περὶ τὰς πράξεις ἐκ τοῦ πιστεύεσθαι δίδωσιν. Οὔτε γὰρ ἡδὺ μὴ βουλομένους οὔτε ῥᾴδιον ὠφελεῖν, βούλεσθαι δὲ ποιεῖ τὸ πιστεύειν· ὥσπερ ⟨γὰρ⟩ τὸ φῶς μᾶλλόν ἐστιν ἀγαθὸν F
τοῖς βλέπουσιν ἢ τοῖς βλεπομένοις, οὕτως ἡ δόξα τοῖς

777 D 4 ἐργάτιν XαAE : -την Jy ‖ 6 ἐμπολαῖον XJαAE : ἐμπόλιμον εἶναι y ‖ 7 Προποίτου Amy. : προπόλου X προσπόλου X^2JyαAE ‖ 8 μίσεα XyαAE : μήδεα J [σε super δε scr. J^2] ‖ μαχλήσαντο Jy : μηχανήσαντο $X^{2ras}J^2$αAE ‖ 9 ἡ δ' Οὐρανία XJαAE : ὧν lac. 5 litt. y ‖ ἡ ante Καλ. om. αAE del. X^2J^2 ‖ χαίρουσι XJyαAE : -σα J^{sl} ‖ 10 ἐπ' Rei. : ἐν codd. ‖ διαδεχομένοις X^{2ras}JyαAE : διαδιδομένοις Fre. ‖ 11 ἢ τὰ τῆς om. y ‖ E 2 κατ' XJ : τὴν y εἰς vel τιν' malimus ‖ 3 μὴ del. Amy. Xyl. : μὴ μόνον εὖ ποιεῖν ἀλλὰ καὶ ἐπαινεῖν οὓς φιλοῦμεν Rei. ‖ 6 περιφερόμενον codd. : ὑπο- Poh. ‖ 6-7 περιλαμβάνουσιν Cor. : ὑπο- codd. ‖ 7 ἐν add. Amy. ‖ 8 δύναμιν XJyαAE : -μις X^2 ‖ περὶ αAE : ἐπὶ XJy ‖ 10 βουλομένους XJyA^{sl} : -νοις X^2αAE ‖ F 1 γὰρ add. Bern.

pour ceux sur qui les regards ne dédaignent pas de se poser[1]. L'homme qui se tient à l'écart des affaires de la collectivité, qui vit en société avec lui-même, qui place le bien dans le repos et dans l'oisiveté, en use comme Hippolyte à l'égard d'Aphrodite :

« jaloux de sa pureté, il salue de loin »[2]

la popularité qui se prodigue indécemment à tous dans les foules et dans les théâtres[3]. Mais l'estime des gens sages et considérés, lui non plus ne la méprise pas[4] et si, en matière d'amitié, il ne poursuit ni la richesse, ni l'éclat de la fonction, ni la puissance, il ne fuit pas non plus ces avantages quand ils s'ajoutent à la modération du caractère. Parmi les jeunes gens il ne recherche pas ceux qui sont beaux et pleins de fraîcheur, mais ceux qui sont dociles, réglés dans leurs mœurs et désireux d'apprendre ; pour ceux qu'escortent la fraîcheur, la grâce, la jeunesse en sa fleur, leur beauté n'effraie pas le philosophe, elle ne le fait pas fuir au loin en proie à l'épouvante, s'ils sont dignes de ses soins. Ainsi donc, si l'élévation du rang et la puissance se rencontrent chez un homme modéré, de bonne compagnie, il ne refusera pas de l'aimer, de le chérir, et ne redoutera pas de se faire traiter de plat courtisan.

« Car ceux qui parmi les humains fuient Cypris avec excès, ne sont pas moins fous que ceux qui la pourchassent avec excès »[5],

et l'on peut en dire autant de ceux qui ont ce sentiment à l'égard de l'amitié d'un homme illustre ou d'un grand. Le philosophe qui vit à l'écart des affaires ne fuira donc pas de tels hommes, mais le philosophe qui se mêle de la chose publique ira jusqu'à s'attacher à eux ; il n'ira pas les importuner malgré qu'ils en aient, n'ira pas leur rebattre les oreilles de dissertations sophistiques hors de saison[6], mais, s'ils y consentent, il sera heureux de

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 125.

2. Euripide, *Hippolyte*, 102 ; πάνδημος, que Plutarque vient d'appliquer à la gloire était une épiclèse d'Aphrodite (cf. Platon, *Banquet*, 180 e).

3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 125-126.

αἰσθανομένοις ἢ τοῖς μὴ παρορωμένοις. Ὁ δ' ἀπηλλαγμένος τοῦ τὰ κοινὰ πράττειν καὶ συνὼν ἑαυτῷ καὶ τἀγαθὸν ἐν ἡσυχίᾳ καὶ ἀπραγμοσύνῃ τιθέμενος τὴν μὲν ἐν ὄχλοις καὶ θεάτροις πάνδημον καὶ ἀναπεπταμένην δόξαν οὕτως ὡς τὴν Ἀφροδίτην ὁ Ἱππό|λυτος 778 A

ἄπωθεν ἁγνὸς ὢν ἀσπάζεται,

τῆς δέ γε τῶν ἐπιεικῶν καὶ ἐλλογίμων οὐδ' αὐτὸς καταφρονεῖ· πλοῦτον δὲ καὶ δόξαν ἡγεμονικὴν καὶ δύναμιν ἐν φιλίαις οὐ διώκει, οὐ μὴν οὐδὲ φεύγει ταῦτα μετρίῳ προσόντ' ἤθει· οὐδὲ γὰρ τοὺς καλοὺς τῶν νέων διώκει καὶ ὡραίους, ἀλλὰ τοὺς εὐαγώγους καὶ κοσμίους καὶ φιλομαθεῖς, οὐδ' οἷς ὥρα καὶ χάρις συνέπεται καὶ ἄνθος, δεδίττεται τὸν φιλόσοφον οὐδ' ἀποσοβεῖ καὶ ἀπελαύνει τῶν ἀξίων ἐπιμελείας τὸ κάλλος. Οὕτως οὖν ἀξίας ἡγεμονικῆς καὶ δυνάμεως ἀνδρὶ μετρίῳ καὶ ἀστείῳ προσούσης οὐκ ἀφέξεται τοῦ φιλεῖν καὶ ἀγαπᾶν οὐδὲ φοβήσεται τὸ B
αὐλικὸς ἀκοῦσαι καὶ θεραπευτικός·

Οἱ γὰρ Κύπριν φεύγοντες ἀνθρώπων ἄγαν
νοσοῦσ' ὁμοίως τοῖς ἄγαν θηρωμένοις

καὶ οἱ πρὸς ἔνδοξον οὕτως καὶ ἡγεμονικὴν φιλίαν ἔχοντες. Ὁ μὲν οὖν ἀπράγμων φιλόσοφος οὐ φεύξεται τοὺς τοιούτους, ὁ δὲ πολιτικὸς καὶ περιέξεται αὐτῶν, ἄκουσιν οὐκ ἐνοχλῶν οὐδ' ἐπισταθμεύων τὰ ὦτα διαλέξεσιν ἀκαίροις

777 F 6 οὕτως XJy : οὗτος αAE ‖ 777 F 7 ὡς XJαAE : καὶ y ‖ 778 A 2 ἄπωθεν ἁγνὸς XJαAE : ἀπὸ θεοῦ γόνος y ‖ 3 γε om. y ‖ 5 διώκει... φεύγει Stam. : -κειν... -γειν codd. ‖ 5-6 προσόντα ante μετρίῳ transp. J^{2}αAE ‖ 11 καὶ[1] XyαAE : ἢ J ‖ B 1 φιλεῖν Jyα$^{\gamma\rho}$AE : φιλοσοφεῖν $X^{2 ras}$α$A^{\gamma\rho}$ ‖ φοβήσεται Xy : -θήσεται X^{2}JαAE ‖ 3 Οἱ XJ^{2}yαAE : οὐ J ‖ 4 νοσοῦσ' Stob. : νοσοῦσιν codd. ‖ ἄγαν θηρωμένοις Par. gr. 2076 mg. Muret : ἀγαθὰ [-θοῖς y] ἠρημένοις XJyαAE ‖ 7 ἄκουσιν Mez. : -ούειν codd. ‖ 8 ἀκαίροις X^{2}JαAE : ἄκροις Xy.

converser avec eux, de leur consacrer son temps et c'est volontiers qu'il vivra dans leur familiarité.

3 « J'ensemence un terroir long de douze journées :
c'est le pays des Bérécyntes »

dit un héros de tragédie[1]. Si à l'amour de l'agriculture il joignait celui de l'humanité, il aurait plus de plaisir à ensemencer une terre propre à nourrir une foule d'hommes, que ce lopin d'Antisthène où Autolycos aurait à peine eu la place pour se battre...[2] Cependant Épicure qui place le souverain bien dans la tranquillité la plus profonde, comme dans un port aux eaux calmes et muettes, déclare qu'il est non seulement plus beau, mais encore plus agréable de dispenser des bienfaits que de les recevoir[3]. Rien en effet n'engendre autant l'allégresse que de répandre des grâces. Il était bien avisé celui qui a donné aux Grâces les noms d'Aglaé, d'Euphrosyne et de Thalie. Car c'est celui qui départ la grâce qui éprouve la fierté et la joie les plus vives et les plus pures[4]. C'est pourquoi on a souvent honte de recevoir un bienfait, alors qu'on est toujours fier d'en accorder. Or c'est faire du bien à quantité de gens que de rendre vertueux celui dont dépendent quantité de gens. Au contraire ceux qui travaillent continuellement à corrompre l'âme des gouvernants, des rois, des tyrans, les calomniateurs, les délateurs et les flatteurs, tout le monde les chasse et les châtie[5] comme des gens qui jettent une drogue mortelle non pas dans une coupe, mais dans une fontaine publique dont ils voient bien que tous se servent. On rit de voir jouer sur le théâtre les flatteurs de Callias, dont Eupolis a dit :

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 126.

4. 778 C χαρᾶς ... χάρις : noter la paronomase ; le jeu de mots sur Grâce et grâce (= bienfait), est un lieu commun qui se retrouve chez Dion de Pruse, 31, 37. Εὐφροσύνη a le sens de *gaîté* et Plutarque établit un rapport étymologiquement possible entre ἀγάλλεσθαι et 'Αγλαΐα. Sénèque juge sévèrement ce genre de considérations sur les Grâces dans le *De beneficiis*, 1, 3, 2-10 ; 4, 5-6.

5. Pline évoque longuement dans le *Panégyrique de Trajan*, 34-35, les châtiments infligés aux délateurs.

καὶ σοφιστικαῖς, βουλομένοις δὲ χαίρων καὶ διαλεγόμενος καὶ σχολάζων καὶ συνὼν προθύμως.

3 Σπείρω δ' ἄρουραν δώδεχ' ἡμερῶν ὁδὸν
Βερέκυντα χῶρον·

οὗτος, εἰ μὴ μόνον φιλογέωργος ἀλλὰ καὶ φιλάνθρωπος ἦν, ἥδιον ἂν ἔσπειρε τὴν τοσούτους τρέφειν δυναμένην ἢ C
τὸ Ἀντισθένους ἐκεῖνο χωρίδιον ὃ μόλις Αὐτολύκῳ παλαίειν ἂν ἤρκεσε· † εἴ σε δὲ ἠρόμην τὴν οἰκουμένην ἅπασαν ἐπιστρέφειν παραιτοῦμαι †. Καίτοι Ἐπίκουρος τἀγαθὸν ἐν τῷ βαθυτάτῳ τῆς ἡσυχίας ὥσπερ ἐν ἀκλύστῳ λιμένι καὶ κωφῷ τιθέμενος τοῦ εὖ πάσχειν τὸ εὖ ποιεῖν οὐ μόνον κάλλιον ἀλλὰ καὶ ἥδιον εἶναί φησι. Χαρᾶς γὰρ οὐδὲν οὕτω γόνιμόν ἐστιν ὡς χάρις· ἀλλὰ σοφὸς ἦν ὁ ταῖς Χάρισι τὰ ὀνόματα θέμενος Ἀγλαΐην καὶ Εὐφροσύνην καὶ Θάλειαν· τὸ γὰρ ἀγαλλόμενον καὶ τὸ χαῖρον ἐν τῷ διδόντι τὴν χάριν πλεῖόν ἐστι καὶ καθαρώτερον. Διὸ D
τῷ εὖ πάσχειν αἰσχύνονται πολλάκις, ἀεὶ δ' ἀγάλλονται τῷ εὖ ποιεῖν· εὖ δὲ ποιοῦσι πολλοὺς οἱ ποιοῦντες ἀγαθοὺς ὧν πολλοὶ δέονται· καὶ τοὐναντίον, οἱ ἀεὶ διαφθείροντες ἡγεμόνας ἢ βασιλεῖς ἢ τυράννους διάβολοι καὶ συκοφάνται καὶ κόλακες ὑπὸ πάντων ἐλαύνονται καὶ κολάζονται, καθάπερ οὐκ εἰς μίαν κύλικα φάρμακον ἐμβάλλοντες θανάσιμον, ἀλλ' εἰς πηγὴν δημοσίᾳ ῥέουσαν, ᾗ χρωμένους πάντας ὁρῶσιν. Ὥσπερ οὖν τοὺς Καλλίου κωμῳδουμένους κόλακας γελῶσιν ⟨οὓς⟩

778 B 11 Σπείρω J^{2}αΑΕ : σπερῶ XJ ἔσπερεν y || 12 Βερ. χῶρ. om. y || C 1 ἦν y : om. XJαΑΕ || 2-4 δ — παραιτοῦμαι om. y || 2 ὃ μόλις Αὐτολύκῳ Wytt. : ἦν μόλις αὐτῷ XJ || 2-3 παλαίειν ἂν ἤρκεσε Bern. : ἂν πάλιν ἀνήρηκας X^{2}α αὖ πάντα [πάλιν J^{2}] εἴρηκας J || 3-4 εἴ σε δὲ — παραιτοῦμαι locus desperatus necdum sanatus. || 7 οὐδὲν om. Xα corr. $X^{2}α^{2}$ || 9 Ἀγλαΐην XJαΑΕ : -ΐαν y || D 2 εὖ post πάσχειν transp. XJαΑΕ || 4 οἱ ἀεὶ $X^{2}J^{2}$αΑΕ : αὖ οἱ J ἀεὶ Xy || 5 καὶ om. X corr. X^{2} || 10 γελῶσιν Wytt. : λέγουσιν codd. || οὓς add. Wytt.

« Feu, fer, airain, rien ne les retient d'accourir au festin »[1]

mais les amis et les familiers du tyran Apollodore, de Phalaris, de Denys[2], on les crucifiait, on les bâtonnait à mort, on les brûlait, on les chargeait d'imprécations et de malédictions, car les flatteurs d'un Callias ne faisaient du mal qu'à un seul individu, tandis que le mal que les autres faisaient au seul souverain retombait sur une foule de gens. Ainsi les philosophes qui ont commerce avec de simples particuliers leur donnent une inaptitude au mal, un contentement, une affabilité qui ne profitent qu'à eux seuls ; mais celui qui délivre un souverain de ses vices, qui oriente son âme vers le bien, celui-là est une manière de philosophe public et le correcteur de l'autorité qui gouverne la collectivité. Les prêtres reçoivent des cités respect et honneurs, parce qu'ils sollicitent les bienfaits des dieux, non seulement pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leurs parents, mais aussi pour l'ensemble de la communauté[3]. Or les prêtres ne rendent pas les dieux dispensateurs de biens, ils se bornent à les invoquer comme tels, tandis que les philosophes qui vivent dans la société des gouvernants, les rendent plus justes, plus modérés, plus ardents à faire le bien. Aussi est-il naturel qu'ils en conçoivent plus de joie.

4 Il me semble qu'un luthier fabriquerait une lyre avec plus de plaisir et d'ardeur, s'il savait que son propriétaire s'en servira pour remparer la ville de Thèbes, comme Amphion, ou pour arrêter les dissensions

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 126.

2. *Apollodore* : tyran de Cassandreia renversé par Antigone Gonatas en 276 ; sa cruauté était proverbiale. Plutarque parle encore de lui dans *De sera num. vindicta*, 556 D ; il est également associé à Phalaris, le fameux tyran d'Agrigente, chez Sénèque, *De ira*, 2, 5, 1 et *De beneficiis*, 7, 19, 5, et chez Dion de Pruse, 2, 76. Plutarque a conté la mort de la femme et des filles de Denys le Jeune dans la *Vie de Timoléon*, 13, 10 (cf. *Praecepta ger. reip.*, 821 D) et il rapporte le supplice de ses espions dans la *Vie de Dion*, 28, 2 ; voir aussi *De curiositate*, 523 A.

3. Voir *Notes complémentaires*, p. 126.

οὐ πῦρ, οὐ σίδηρος, οὐδὲ χαλκὸς εἴργει μὴ φοιτᾶν ἐπὶ
δεῖπνον,

κατὰ τὸν Εὔπολιν, τοὺς δ' Ἀπολλοδώρου τοῦ τυράννου E
καὶ Φαλάριδος καὶ Διονυσίου φίλους καὶ συνήθεις ἀπετυμπάνιζον, ἐστρέβλουν, ἐπίμπρασαν, ἐναγεῖς ἐποιοῦντο, καταράτους, ὡς ἐκείνων μὲν ἀδικούντων ἕνα, τούτων δὲ πολλοὺς δι' ἑνὸς τοῦ ἄρχοντος· οὕτως οἱ μὲν ἰδιώταις συνόντες αὐτοὺς ἐκείνους ποιοῦσιν ἑαυτοῖς ἀλύπους καὶ ἀβλαβεῖς καὶ προσηνεῖς, ὁ δ' ἄρχοντος ἦθος ἀφαιρῶν μοχθηρὸν ἢ γνώμην ἐφ' ὃ δεῖ συγκατευθύνων τρόπον τινὰ δημοσίᾳ φιλοσοφεῖ καὶ τὸ κοινὸν ἐπανορθοῦται, ᾧ πάντες διοικοῦνται. Τοῖς ἱερεῦσιν αἰδῶ καὶ τιμὴν αἱ πόλεις νέμουσιν, ὅτι τἀγαθὰ παρὰ τῶν θεῶν οὐ μόνον αὐτοῖς καὶ φίλοις καὶ οἰκείοις, ἀλλὰ κοινῇ πᾶσιν αἰτοῦνται F
τοῖς πολίταις· καίτοι τοὺς θεοὺς οἱ ἱερεῖς οὐ ποιοῦσιν ἀγαθῶν δοτῆρας, ἀλλ' οἷον τοιούτους ὄντας παρακαλοῦσι, τοὺς δ' ἄρχοντας οἱ συνόντες τῶν φιλοσόφων δικαιοτέρους ποιοῦσι καὶ μετριωτέρους καὶ προθυμοτέρους εἰς τὸ εὖ ποιεῖν, ὥστε καὶ χαίρειν εἰκός ἐστι μᾶλλον.

4 Ἐμοὶ δὲ δοκεῖ καὶ λυροποιὸς ἂν ἥδιον λύραν | ἐργά- 779 A
σασθαι καὶ προθυμότερον, μαθὼν ὡς ὁ ταύτην κτησάμενος μέλλει τὸ Θηβαίων ἄστυ τειχίζειν ὡς ὁ Ἀμφίων ἢ τὴν

778 D 11 οὐ^{2} codd. : οὐδὲ Meineke ‖ σίδηρος J : -δαρος XJ^{2}yαAE ‖ εἴργει codd. : ἀπείργει Meineke ‖ E 3 ἐστρέβλουν y : ἐστρ. καὶ XJαAE ‖ ἐπίμπρασαν XJy : ἐνεπ- X^{2}J^{2}αAE ‖ 6 ἑαυτοῖς X^{2}αA : ἐν αὑτοῖς XJ ἐν ἑαυτοῖς y ‖ 7 ἀφαιρῶν XJyαAE : ἀφορῶν X^{2} ‖ 9 ᾧ J^{corr}y^{corr} : ὡς XαAE ‖ 10 διοικοῦνται X ut vid. Jy : -κῶνται X^{2}AE ‖ αἱ X^{2}J^{2}yαAE : ἣν αἱ XJ ‖ 11 αὑτοῖς Jα : αὐτοῖς Xy ‖ F 3 οἷον Jy : om. XαAE del. J^{2} ‖ 4 τοὺς δ' ἄρχοντας οἱ συνόντες X^{2}αAE : τοὺς ἄρχ. συν. Xy τοὺς δὲ ἄρχ. συν. J ‖ 779 A 2 ταύτην XJαAE : ταῦτα y ‖ κτησάμενος Xyα^{ac} : -σόμενος Jα^{pc}AE ‖ τὴν λύραν post κτησά(σό)μενος add. XJαAE ‖ 3 τὴν XJαAE : τῶν y.

des Lacédémoniens par le charme de ses chants apaisants, comme Thalétas[1]. De même un charpentier qui travaille à un gouvernail, se réjouirait s'il savait qu'il dirigera le vaisseau amiral de Thémistocle dans le combat pour la défense de l'Hellade, ou celui de Pompée dans la bataille où il défera les pirates. De quel œil imagines-tu que le philosophe considère son propre enseignement[2], lorsqu'il songe que l'homme d'État ou le grand personnage qui le reçoit, servira la collectivité en rendant la justice, en donnant des lois, en châtiant les méchants, en favorisant les sages et les gens de bien? Il me semble à moi qu'un bon charpentier prendrait plus de plaisir à fabriquer un gouvernail, le sachant destiné à diriger Argo, « la nef à laquelle tous s'intéressent »[3], et qu'un charron ne mettrait pas autant de cœur à faire une charrue ou un chariot que les tables pivotantes[4] où Solon devrait faire graver ses lois. Eh bien, lorsque les leçons des philosophes sont solidement imprimées dans l'âme des grands et des hommes d'État et qu'elles y règnent souverainement, elles acquièrent force de loi. C'est pour cela que Platon se rendit en Sicile : il espérait que sa doctrine se traduirait par des lois et par des actes dans le gouvernement de Denys. Mais il trouva chez celui-ci un homme semblable à un palimpseste : déjà couvert de taches et incapable de perdre la teinture de la tyrannie, que le temps avait rendue indélébile et impossible à effacer[5]. Il faut être encore immaculés[6] pour recevoir la bonne philosophie.

1. *Amphion* : souverain mythique de Thèbes ; il attirait par les sons de sa lyre les pierres dont il construisait les remparts. *Thalétas* : Plutarque parle dans la *Vie de Lycurgue*, 4, 2-3, de ce Thalétas ou Thalès de Gortyne, législateur et poète, qui aurait rétabli la concorde entre les Spartiates et frayé la voie à Lycurgue ; il est présenté dans le *De musica*, 1134 C et 1146 B comme un compositeur de péans qui aurait débarrassé les Spartiates de la peste. Voir aussi Pausanias, I, 14, 4 ; Philodème, *De musica*, XVIII, 33-39.

2-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 126-127.

Λακεδαιμονίων στάσιν παύειν ἐπᾴδων καὶ παραμυθούμενος ὡς Θαλήτας· καὶ τέκτων ὁμοίως πηδάλιον δημιουργῶν ἡσθῆναι, πυθόμενος ὅτι τοῦτο τὴν Θεμιστοκλέους ναυαρχίδα κυβερνήσει προπολεμοῦσαν τῆς Ἑλλάδος ἢ τὴν Πομπηίου τὰ πειρατικὰ καταναυμαχοῦντος· τί οὖν οἴει περὶ τοῦ λόγου τὸν φιλόσοφον, διανοούμενον ὡς ὁ τοῦτον παραλαβὼν πολιτικὸς ἀνὴρ καὶ ἡγεμονικὸς κοινὸν ὄφελος
ἔσται δικαιοδοτῶν, νομοθετῶν, κολάζων τοὺς πονηρούς, B
αὔξων τοὺς ἐπιεικεῖς καὶ ἀγαθούς; Ἐμοὶ δὲ δοκεῖ καὶ ναυπηγὸς ἀστεῖος ἥδιον ἂν ἐργάσασθαι πηδάλιον, πυθόμενος ὅτι τοῦτο τὴν Ἀργὼ κυβερνήσει « πᾶσι μέλουσαν », καὶ τεκτονικὸς οὐκ ἂν οὕτω κατασκευάσαι ἄροτρον προθύμως ἢ ἅμαξαν ὡς τοὺς ἄξονας οἷς ἔμελλε Σόλων τοὺς νόμους ἐγχαράξειν. Καὶ μὴν οἱ λόγοι τῶν φιλοσόφων, ἐὰν ψυχαῖς ἡγεμονικῶν καὶ πολιτικῶν ἀνδρῶν ἐγγραφῶσι βεβαίως καὶ κρατήσωσι, νόμων δύναμιν λαμβάνουσιν. Ἧι καὶ Πλάτων εἰς Σικελίαν ἔπλευσεν, ἐλπίζων τὰ δόγματα
νόμους καὶ ἔργα ποιήσειν ἐν τοῖς Διονυσίου πράγμασιν· C
ἀλλ' εὗρε Διονύσιον ὥσπερ βιβλίον παλίμψηστον ἤδη μολυσμῶν ἀνάπλεω καὶ τὴν βαφὴν οὐκ ἀνιέντα τῆς τυραννίδος, ἐν πολλῷ χρόνῳ δευσοποιὸν οὖσαν καὶ δυσέκπλυτον· ἀκεραίους δ' ὄντας ἔτι δεῖ τῶν χρηστῶν ἀντιλαμβάνεσθαι λόγων.

779 A 5 Θαλήτας XJ$^{\gamma\rho}$y : θαλῆς X^{2}JαAE ‖ 7 ναυαρχίδα X^{2}αAE : ναυρχίδα y ναυαρχίαν J ‖ 9 διανοούμενον X^{2}JyαAE : -μενος X ‖ B 1 δικαιοδοτῶν XJ^{2}yαAE : -θετῶν J ‖ 3 ἀστεῖος JyαAE : -τείως X ‖ ἂν υ : om. XJyαAE ‖ 4 τὴν ante πᾶσι add. AE ‖ πᾶσι μέλουσαν om. y ‖ μέλουσαν αAE : μέλλ- XJ ‖ 8 ἡγεμονικῶν XJαAE : -καῖς y ‖ C 3 ἀνάπλεω XJy : -πλεων X^{2}αAE ‖ 5 ἀκεραίους nos : δρομαίους X^{2}JyA^{pc} δρομέους XαA^{ac} ut vid.

50

A UN CHEF MAL ÉDUQUÉ

(AD PRINCIPEM INERUDITUM)

(*PLAN.* 35)

NOTICE

Ces quelques pages, qui ne sont pas répertoriées dans le *Catalogue de Lamprias*, ne constituent de l'avis de tous qu'un fragment[1]. On s'interroge seulement sur la nature de l'écrit auquel elles appartenaient. J. J. Hartman juge singulièrement stupide le titre sous lequel elles nous sont parvenues. De fait le texte n'offre rien qui fasse penser à une lettre ou à un discours adressé à quelque grand personnage[2]. H. N. Fowler n'exclut pourtant pas une telle hypothèse, tout en reconnaissant également que nous pouvons nous trouver en face d'un fragment de conférence[3].

Dans ce qui est certainement une introduction, Plutarque commence par remarquer qu'il est malaisé de faire la leçon aux souverains, car ils s'imaginent que c'est abdiquer une partie de leur pouvoir que de se soumettre à la raison. Or cette soumission affermit en fait leur autorité (779 D-F). Beaucoup de chefs comprennent de travers les devoirs de leur charge et se conduisent en tyrans. Or, faits pour régler les autres, il faut qu'ils commencent par se régler eux-mêmes (780 A-B). Le prince doit donc se soumettre à la raison et devenir comme une loi vivante (780 C).

Le rôle des souverains est de distribuer équitablement aux mortels les biens que la divinité leur départ. Ils

1. J. J. Hartman, *op. cit.*, p. 472 ; J. Frerichs, *op. cit.*, p. 46 ; H. N. Fowler, *op. cit.*, p. 51 ; K. Ziegler, *op. cit.*, col. 823.

2. Sur l'hypothèse que Trajan pourrait être le destinataire de cet écrit, voir C. P. Jones, *Plutarch and Rome*, Oxford, 1971, p. 30.

3. Le pluriel οἴεσθε (781 E) suggère ou une conférence, ou un écrit adressé à plusieurs destinataires.

doivent se modeler moralement sur elle, et celle-ci, en retour, les fait croître en puissance et en vertu (780 D-781 A).

Il n'est pas vrai qu'un prince puisse tout se permettre. Il doit être avant tout sensible à l'honneur. La sauvegarde de son honneur, celle de ses sujets, voilà sur quoi peuvent porter légitimement ses craintes : exemples d'Épaminondas et de Caton d'Utique. Le tyran, lui, craint continuellement pour lui-même : exemples de Cléarque et d'Aristodème (781 B-E).

Le prince doit chercher à imiter les vertus de la divinité et seule la philosophie peut l'y aider. Pour lui le problème n'est pas d'être ou bien Alexandre ou bien Diogène, mais d'être les deux à la fois afin de pouvoir parer par la raison aux périls d'une grande fortune (781 E-782 B).

En effet, le dérèglement de l'âme, peu dommageable pour autrui dans les basses conditions, a des conséquences tragiques au niveau du souverain. Ainsi la toute-puissance a-t-elle absolument besoin du contrepoids de la raison (782 B-D).

Il est impossible de dissimuler ses vices dans une haute position, où on peut même être décrié pour de légers travers (782 E). Le développement s'interrompt brusquement.

L'ensemble du texte offre une suite de développements bien enchaînés et bien construits, dont l'allure est quelque peu ralentie par le penchant incoercible de Plutarque pour les citations, les comparaisons, les anecdotes. Tout en rendant hommage à la belle venue du morceau, J. Frerichs y dénonce deux maladresses[1] : l'utilisation en 781 F de l'image du soleil déjà employée en 780 F et la reprise à quelques lignes d'intervalle de l'image des colosses en 779 F et 780 A. La première de ces redites n'a rien de bien choquant : Plutarque a voulu réaffirmer une idée importante. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un type de comparaison habituel chez

1. *Op. cit.*, p. 45-46.

lui[1] avec relance du terme de comparaison après l'énonciation du terme comparé ; le terme de comparaison est présenté sous un nouveau jour et introduit une nouvelle idée. Plutôt qu'une redite, c'est un raffinement de style fort réussi qui dénote la capacité de Plutarque, lorsqu'il est en verve, à exploiter une image. Cette comparaison des colosses semble d'ailleurs très heureusement conduite à J. J. Hartman[2] et H. N. Fowler s'avoue sensible à l'agrément qu'apportent à ces pages les images et les anecdotes[3]. Il est donc assez téméraire de juger comme le fait J. Frerichs que cet ensemble représente un ouvrage auquel Plutarque n'a pu mettre la dernière main et qu'il n'aurait donc pas publié.

L'objet du texte est de démontrer qu'un ἄρχων digne de ce nom ne saurait être ἀπαίδευτος ; ἀπαίδευτος qui revient deux fois dans le cours du texte (780 A, 782 E), désigne l'état d'une âme ignorante du bien et asservie aux passions, faute d'avoir reçu l'éducation convenable. Cette éducation est celle que dispense la philosophie comme l'indique la précision capitale de 781 F-782 A où il est dit que « c'est seulement dans la philosophie que les âmes bienheureuses et sages prennent l'idée de la justice ». Ainsi Denys, dont l'âme est corrompue par le manque d'éducation (διαλελωβημένον ἀπαιδευσίᾳ) est pressé par Dion de se remettre entre les mains de Platon qui, de tyran, fera de lui un roi (βασιλεὺς ἐκ τυράννου) ; Dion et Brutus, nourris de philosophie platonicienne, ont su allier sagesse et puissance[4].

1. F. Fuhrmann, *Les images de Plutarque*, p. 26.
2. *Op. cit.*, p. 473.
3. *Op. cit.*, p. 51.
4. *Vie de Dion*, 10, 1-3 (cf. 9, 1) ; 1, 2-3 (cf. *Vie de Brutus*, 1, 3, παιδείᾳ καὶ λόγῳ διὰ φιλοσοφίας καταμίξας τὸ ἦθος ... ἐμμελέστατα δοκεῖ κραθῆναι πρὸς τὸ καλόν). Autres exemples d'ἄρχοντες πεπαιδευμένοι et, comme tels, jugés favorablement par Plutarque : Numa (*Vie de Numa*, 3, 7) ; Lucullus (*Vie de Lucullus*, 29, 6) ; Philopoemen (*Vie de Philopoemen*, 1, 5). Sur l'importance de la *paideia*, voir encore *Vie de Thémistocle*, 2, 7 ; *Vie de Coriolan*, 1, 5 ; 15, 4 ; *Vie de Marius*, 46, 5.

Ἄρχων a le sens générique de chef et l'on peut se demander ce que Plutarque a en tête lorsqu'il emploie ce terme qui revient continuellement dans le texte[1]. Pense-t-il à des fonctionnaires d'autorité, magistrats, gouverneurs, chefs d'armée? Sans doute. Le dernier développement indique nettement qu'il juge la formation philosophique nécessaire à tous les échelons de l'autorité. Mais plus particulièrement, essentiellement même, il a en tête les souverains. Toutes les anecdotes, sauf deux[2] sont empruntées au répertoire royal. Les caractères du chef tels qu'ils sont définis : source de la loi, loi vivante, image de Dieu, subordonné à sa seule raison[3], tout cela ne peut s'entendre que d'un monarque absolu, tyran, roi, ou César.

C'est donc d'un sujet bien rebattu que traitent ces pages. Longtemps avant Plutarque, Isocrate et Platon avaient abordé le sujet des vertus et de l'éducation du prince[4], et l'on a beau jeu à rechercher chez l'un ou chez l'autre les idées développées par le philosophe de Chéronée. Le rôle du chef est de préserver les citoyens et de les rendre meilleurs ; il doit donc donner l'exemple car il est inconcevable que l'on entende régler les autres quand on est déréglé soi-même (780 B) : telle ou telle de ces idées se retrouve chez Platon (*Politique*, 287 b), Isocrate (*A Nicoclès*, 31, *Nicoclès*, 38). Le prince doit être l'image de Dieu (780 F, 781 F) : Platon déclare avant les Stoïciens que le devoir de tout homme est de se rendre semblable à la divinité (*Lois*, 716 c) et lui-même choisit les gardiens de la cité des *Lois* parmi les hommes « divins » (966 d) ; « divins » également sont les philosophes de la *République* (500 d). Il n'est pas

1. 779 D, F, 780 B, C, D, E, F, 781 C, D.
2. Celles de Caton d'Utique et d'Épaminondas ; et Épaminondas pouvait passer pour un chef d'État.
3. 780 C, 780 F, 781 F.
4. L'idée que les puissants doivent posséder de hautes qualités morales est un des lieux communs de la littérature grecque. On peut s'en rendre compte en se référant à Stobée, *Anthol.*, 4, 4, W.-H.

une des idées développées dans cet opuscule qui ne se retrouve chez les devanciers ou les contemporains[1] de Plutarque et il est bien difficile de préciser s'il a puisé ici plutôt que là.

La banalité des idées qui forment le fond de l'ouvrage ne doit pas nous en masquer la portée, car quand on songe à l'époque où vécut Plutarque, les lieux communs dont l'opuscule est rempli prennent un relief singulier. « Le pouvoir donne des ailes au vice ; alors celui-ci déchaîne les passions, rend la colère meurtrière, l'amour adultère, la cupidité spoliatrice. « A peine a-t-il prononcé » que l'offenseur n'est plus ; un soupçon, et c'est la mort pour l'homme calomnié » (782 C). Banalités, certes, mais vérifiées par des événements dont l'auteur fut le témoin ; banalités évocatrices de tragédies terribles pour ceux qui, comme lui, avaient l'âge d'homme à la mort de Néron et qui ont connu les cruautés d'un Domitien. C'est le règne des délateurs, les mises à mort iniques, qui sont dénoncés dans ces lignes frémissantes. Il n'y avait pas à se tromper non plus à d'autres allusions : la critique des souverains qui se parent en sculpture ou en peinture d'attributs divins pouvait s'appliquer à un Néron ou à un Domitien ; c'est à leur mort que l'on songe également quand l'auteur parle de la vindicte dont les dieux poursuivent

1. Dieu modèle du prince : Sénèque, *De clementia*, 1, 7, 1 ; Dion, 1, 37-40 ; 3, 83 ; 36, 32 ; 53, 11 ; Musonius, *Reliquiae*, éd. O. Hense, Leipzig 1905, p. 37 (Stobée, *Anthol.*, 4, 7, 67, p. 283, 26-27, W.-H.). Le prince modelant la cité à son image : *De clementia*, 1, 22, 3 ; Pline, *Panégyrique*, 45, 5-6 E. R. Goodenough (*The political philosophy of hellenistic kingship, Yale classical studies*, I, p. 55-104, Newhaven, 1928) et Louis Delatte (*Les traités de la royauté d'Ecphante, Diotogène et Sthénidas*, Liège-Paris, 1942) font d'intéressants rapprochements entre les idées de *Ad. princ. inerud.* et la pensée politique pythagoricienne. Nous discuterons certains de ces rapprochements dans les notes. Les textes pythagoriciens ont été récemment édités par Holger Thesleff (*The Pythagorean texts of the Hellenistic period, Acta Academiae Aboensis, Ser. A*, 30, 1) ; voir aussi *Entretiens sur l'Antiquité classique*, XVIII, *Pseudepigrapha* I, Fondation Hardt.

ceux qui se rendent coupables de telles usurpations[1]. Portrait du prince idéal, *Ad principem ineruditum* est en même temps une condamnation de certains aspects négatifs du despotisme impérial.

Plutarque est partisan convaincu de la monarchie : il écrit dans *De unius in republica dominatione* qu'elle est le meilleur des régimes ; il est assurément sincère. Doit-on en conclure qu'il approuvait sans réserves la monarchie absolue? Peut-être pas. Il est significatif qu'il commente avec sympathie le partage de pouvoir que le roi Théopompe fit avec les éphores. Une monarchie tempérée lui eût probablement davantage agréé que le régime absolutiste dans lequel il s'est trouvé enfermé. Ce régime-là Platon l'avait avant lui connu et jugé. Il écrivait au soir de sa vie qu'il était impossible à un homme, si imbu fût-il des leçons de la philosophie, de résister au vertige du pouvoir absolu : « La nature mortelle le poussera toujours à l'ambition et à l'égoïsme, car elle fuira déraisonnablement la douleur et poursuivra le plaisir, tiendra plus de compte de l'un et de l'autre que du plus juste et du meilleur, et faisant en soi-même l'obscurité s'emplira finalement et remplira la cité de toute espèce de maux »[2]. Également conscient de ce danger, Pline le Jeune (*Panég.*, 55, 9) loue Trajan d'avoir une âme qui sait refréner un pouvoir sans limites.

Platon ne croyait plus au despote éclairé lorsqu'il écrivait les *Lois*. Plutarque croit encore au prince philosophe. Encore faut-il s'entendre sur les mots. Il

1. Sur l'attitude de Plutarque à l'égard de la divinisation des souverains et du culte impérial, on trouvera des indications intéressantes dans les articles de Kenneth Scott « *Plutarch and the ruler cult* », *Transactions and proceedings of the American Philological Association*, 1929 p. 117-135 et de R. Flacelière, *Opinion de Plutarque sur l'apothéose*, *REG*, LXI, 1948, p. 94-98.

2. *Lois*, 875 b-c, A. Diès, Belles Lettres; voir aussi 691 c. Plutarque a fait sienne cette thèse de Platon et, dans la *Vie de Sylla*, 30, 6-7, il s'interroge sur cette dépravation de l'âme par le pouvoir, dont la carrière de Sylla offre un exemple typique.

adapte le platonisme aux nécessités de l'époque et la philosophie dont il arme son souverain ne se confond pas avec cette science si difficile que Platon décrit dans le *Politique* (292 d, 311 b-c) ; elle n'embrasse pas non plus les connaissances nécessaires aux philosophes de la *République* et aux gardiens des *Lois*. C'est une sagesse toute pratique qui revient à l'acquisition de la σωφροσύνη, à l'exercice de la δικαιοσύνη, de la πραότης et de la φιλανθρωπία[1]. Un Trajan, que Dion de Pruse appelle justement τὸν νῦν ἄρχοντα παιδείᾳ καὶ λόγῳ προσέχοντα (32, 60) et Pline le Jeune un *castus et sanctus et diis simillimus princeps* (*Panég.*, 1, 3) pouvait parfaitement répondre à cet idéal.

D'autres que Plutarque crurent à la même époque que la philosophie pouvait conjurer le mauvais sort qui menace le pouvoir absolu. Musonius avait fait devant des princes de Syrie une conférence *Sur la nécessité pour les rois d'être philosophes* que nous avons conservée[2]. Dion de Pruse affirme lui aussi dans ses *Discours sur la royauté* sa foi dans l'éducation philosophique : seules les leçons des sages peuvent guider un homme dans la voie de la vertu (1, 8 ; 4, 27) ; la philosophie doit entrer dans la formation du roi, non pas pour faire de lui un philosophe achevé, mais pour lui donner un φιλάνθρωπον ἦθος καὶ πρᾷον καὶ δίκαιον (2, 24-26) ; Zeus dépose le mauvais roi et, pour le bon roi, il lui accorde la longévité ou, pour le moins, la gloire (2, 75-78).

Pareilles idées reviendront à l'époque moderne sous la plume des intellectuels qui se croiront destinés à

1. 780 D πεπαιδευμένου καὶ σωφρονοῦντος ἄρχοντος ; pour la justice, voir 780 E, F, 781 A, B, F ; la douceur, 781 A ; l'humanité, 781 A. Sur le vocabulaire employé par Plutarque pour désigner les qualités du chef et de l'homme d'État, on consultera utilement C. Panagopoulos, *Vocabulaire et mentalité dans les Moralia de Plutarque*, dans *Dialogues d'Histoire ancienne*, 1977. *(Annales littéraires de l'Université de Besançon)*, Paris, Belles Lettres, p. 197-235.

2. *C. Musonii Rufi Reliquiae*, éd. Hense, p. 32-39, Stobée, *Anth.*, 4, 7, 67.

conseiller les souverains. Il n'est pas surprenant que ce fragment de Plutarque et *Maxime cum principibus* qui en est comme le complément aient été traduits, résumés, commentés du XVIe au XVIIIe siècle[1]. Dès 1514, cinq ans seulement après la parution de l'édition aldine, ils étaient traduits en latin par Érasme qui pensait lui aussi que les philosophes devaient jouer un rôle prépondérant dans l'État et qui rédigea une *Institutio principis christiani* à l'intention du futur Charles-Quint.

La tradition manuscrite

Ad principem inerudilum a fourni des extraits à Stobée pour la constitution de son florilège[2]. La comparaison de ces extraits avec le texte des manuscrits de Plutarque montre que dès avant le VIe siècle le texte de notre opuscule avait subi bien des vicissitudes. Les leçons de Stobée sont tantôt inférieures tantôt supérieures à celles de nos manuscrits.

Tous ceux-ci descendent d'un ancêtre assez détérioré comme le montrent des mutilations communes à toute la tradition. Les plus importants pour l'établissement du texte sont, comme pour le précédent opuscule, le *Marcianus gr.* 250 (X), l'*Ambrosianus* C 195 inf.

1. *Ad principem inerudilum* figure, traduit en français, dans le *Manuel royal ou opuscule de la doctrine et condition du prince, tant en prose que rythme française*, par J. Brèche, Tours, imp. M. Chercelé, 1541. Les deux ouvrages ont été traduits en français par Claude d'Espence : *Opuscule ou commentaire de Plutarque que la doctrine est requise en un prince. Opuscule de Plutarque que le philosophe doit conférer principalement avec le Prince...*, Paris, G. Auvray, 1575. *Ad principem inerudilum* est résumé sous le titre « *Qu'il est requis qu'un prince soit savant* » dans les *Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque* par Desmarets de Saint-Sorlin, château de Richelieu, imprimerie de L. Mignon, 1653. Il est joint à *Maxime cum principibus* dans les *Essais de philosophie et de morale, en partie traduits librement et en partie imités de Plutarque*, par M. L. Castilhon, Bouillon, Société typographique, 1770 et dans la *Traduction de différents traités de morale de Plutarque*, par +++ (l'abbé J. Gaudin), Paris, Les Frères de Bure, 1777.

2. Stobée, éd. Wachsmuth-Hense, 4, 5, 97 ; 5, 98 ; 5, 99 ; 5, 100. Voir à ce sujet J. Frerichs, *Plutarchi libelli duo politici*, p. 14-15.

(*gr.* 881) (J)[1] et le *Vaticanus gr.* 1009 (y). Ces trois manuscrits possèdent en commun des leçons qui les distinguent de la tradition suivie par Planude mais moins nombreuses que pour *Maxime cum principibus* et *An seni* : trois en tout[2]. Ils sont eux-mêmes assez divisés si bien qu'on peut se demander si l'on a affaire comme dans le cas précédent à un rameau particulier et bien défini de la tradition[3]. C'est de leur côté que se rencontrent la plupart du temps les bonnes leçons et dans une demi-douzaine de cas c'est tel ou tel d'entre eux qui fournit le meilleur texte.

Beaucoup moins dignes de considération sont les manuscrits appartenant à la famille Φ[4] et à la recension planudéenne qui en est issue. La famille Φ n'apporte aucune bonne leçon qui lui soit propre et les deux seules bonnes leçons qu'apportent les manuscrits planudéens[5] peuvent être de simples corrections d'éditeur. En dehors de ces deux groupes le texte de *Ad principem ineruditum* se rencontre dans des manuscrits tardifs qui n'offrent qu'une tradition mélangée[6].

Le *Marcianus gr.* 250 (X) n'a pas subi pour cet opuscule la révision intensive (X^2) à laquelle il a été soumis pour *Maxime cum principibus* et *An seni sit gerenda respublica*[7]. Il n'est guère en effet qu'une demi-douzaine de corrections que l'on puisse attribuer à cette

1. Très proches de J sont l'*Ambrosianus* M 82 sup. (*gr.* 528) (O) et le *Marcianus gr.* 427 (V).

2. Ce sont αὐταῖς p. 780 D, ἐνεφώδευε, p. 781 C, ἔχον p. 781 D (ἔχων α AE).

3. J. Frerichs déclare que pour *Ad principem indoctum* les rapports entre manuscrits sont les mêmes que pour *Maxime cum principibus* ; cette opinion mériterait d'être nuancée.

4. Ce sont le *Vindobonensis phil. gr.* 46 (v) le *Laurentianus* 56, 2 (d) et le *Vindobonensis suppl. gr.* 23 (z).

5. En 780 B, τῇ est une correction de α et p. 780 D, ὑγραῖς provient visiblement de *De exilio*, 601 A.

6. Le *Vaticanus gr.*, 1676 (n) et les témoins de la recension Θ, l'*Ambrosianus* Q 89 sup. (*gr.* 689) (a), le *Bruxellensis* 1896-7 (b) et l'*Urbinas gr.* 98 (υ).

7. Sur cette révision, voir ci-dessus p. 12-13.

révision. Leur petit nombre ne permet pas d'en préciser la provenance. En 781 B et 781 C, X² offre deux leçons qui lui sont propres, θεός et ἀνειμένος ; aucune de ses autres corrections (ψόφον p. 782 D, κινεῖται p. 782 D, τύχη p. 782 E) n'est une leçon propre à la famille Φ ou à la recension planudéenne. Le *Marcianus* porte de la main d'un autre réviseur une dizaine de corrections en surcharge à l'encre noire peut-être postérieures à X². Ces interventions sont souvent de simples repassages de lettres jugées peu lisibles. Ainsi il est possible que la bonne leçon écrite en surcharge par ce réviseur, p. 781 B, πᾶν τὸ πραχθὲν ne soit qu'un repassage à l'encre noire d'une correction de X².

Notre texte a été établi essentiellement à partir des manuscrits X, J et y, dont nous avons rapporté toutes les leçons non-orthographiques dans notre apparat critique, et des manuscrits planudéens α, A et E, dont nous mentionnons seulement les bonnes leçons et les cas d'accord avec tel ou tel représentant du groupe précédent. Nous n'avons signalé les leçons d'autres manuscrits que lorsqu'elles peuvent entrer en balance avec le texte de X, J ou y, ou dans les cas extrêmement rares où nous les avons incorporées à notre texte. Ainsi, en 782 B, la recension Θ complète la lacune qu'offrent tous les autres manuscrits ; la leçon qu'elle fournit peut n'être, il est vrai, comme le croit M. Pohlenz[1], qu'une correction ingénieuse du philologue, auteur de cette recension. En 782 A et en 782 E, l'*Ambrosianus* M 82 sup. (*gr.* 528) présente deux leçons δέω et ὕψει, glanées dans un autre manuscrit, comme l'indique la mention γρ. qui les accompagne. Ὕψει représente certainement le texte authentique de Plutarque ; dans le premier cas on peut hésiter entre δέω et le texte de Θ, δεῖν ὡς.

Les éditions

Cet opuscule a été édité avec les autres écrits politiques de Plutarque par A. Coray (Πλουτάρχου τὰ πολιτικὰ τού-

1. M. Pohlenz, *Moralia*, V, 1, Teubner, p. XVII-XVIII.

τεστι : Περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι, Πρὸς ἡγεμόνα ἀπαίδευτον, Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον, Πολιτικὰ παραγγέλματα, Περὶ μοναρχίας καὶ δημοκρατίας καὶ ὀλιγαρχίας, Paris, Didot, 1824). J. Frerichs l'a édité avec *Maxime cum principibus* (*Plutarchi libelli duo politici*, Göttingen, 1924).

A UN CHEF MAL ÉDUQUÉ

1 Les gens de Cyrène demandaient à Platon de leur laisser un code de lois et d'organiser leur État. Il s'y refusa, disant qu'il était difficile de donner des lois aux Cyrénéens dans l'état de prospérité où ils étaient : « rien en effet d'aussi arrogant », d'aussi farouche, d'aussi rebelle que « le naturel de celui » qui croit posséder le bonheur[1]. Aussi est-il malaisé de donner aux gouvernants des conseils de gouvernement. Ils répugnent en effet à reconnaître la gouverne de la raison, appréhendant qu'elle ne rogne sur les privilèges de leur puissance, en les asservissant au devoir. Ils ignorent la réponse que Théopompe, le roi de Sparte qui prit l'initiative d'associer les éphores aux rois dans le gouvernement, fit à sa femme qui lui reprochait de laisser à ses enfants moins d'autorité qu'il n'en avait reçu : « Bien au contraire, dit-il, elle est d'autant plus grande qu'elle est plus assurée[2] ». C'est un fait : en abdiquant ce qu'elle avait d'excessif et d'absolu, il échappa à la fois à l'envie et au péril. Et encore, en dérivant pour ainsi dire vers d'autres l'excès du fleuve immense de son autorité[3], il s'amputa lui-même de ce qu'il donna aux autres, alors que la raison que la philosophie établit chez le souverain pour être son assesseur et son gardien, retranche ce que sa puissance a de pernicieux, comme on ôte un excès d'embonpoint[4], et ne laisse que ce qui est sain.

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 127.
2. Anecdote rapportée à peu près dans les mêmes termes dans la *Vie de Lycurgue*, 7, 2-3. L'origine de l'éphorat est expliquée différemment dans la *Vie de Cléomène*, 10, 3 ; cf. Dion de Pruse, 56, 6.
3-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 128.

ΠΡΟΣ ΗΓΕΜΟΝΑ ΑΠΑΙΔΕΥΤΟΝ

1 Πλάτωνα Κυρηναῖοι παρεκάλουν νόμους τε γραψάμενον αὐτοῖς ἀπολιπεῖν καὶ διακοσμῆσαι τὴν πολιτείαν, ὁ δὲ παρῃτήσατο φήσας χαλεπὸν εἶναι Κυρηναίοις νομοθετεῖν οὕτως εὐτυχοῦσιν· « οὐδὲν γὰρ οὕτω γαῦρον » καὶ τραχὺ καὶ δύσαρκτον « ὡς ἀνὴρ ἔφυ » εὐπραγίας δοκούσης ἐπιλαμβανόμενος. Διὸ τοῖς ἄρχουσι χαλεπόν ἐστι σύμβουλον περὶ ἀρχῆς γενέσθαι· τὸν γὰρ λόγον ὥσπερ ἄρχοντα παραδέξασθαι φοβοῦνται, μὴ τῆς ἐξουσίας αὐτῶν τὸ ἀγαθὸν E
κολούσῃ τῷ καθήκοντι δουλωσάμενος. Οὐ γὰρ ἴσασι τὰ Θεοπόμπου τοῦ Σπαρτιατῶν βασιλέως, ὃς πρῶτος ἐν Σπάρτῃ τοῖς βασιλεύουσι καταμίξας τοὺς ἐφόρους, εἶτ' ὀνειδιζόμενος ὑπὸ τῆς γυναικός, εἰ τοῖς παισὶν ἐλάττονα παραδώσει τὴν ἀρχὴν ἧς παρέλαβε, « Μείζονα μὲν οὖν, εἶπεν, ὅσῳ καὶ βεβαιοτέραν »· τὸ γὰρ σφοδρὸν ἀνεὶς καὶ ἄκρατον αὐτῆς ἅμα τῷ φθόνῳ διέφυγε τὸν κίνδυνον. Καίτοι Θεόπομπος μὲν εἰς ἑτέρους τὸ τῆς ἀρχῆς ὥσπερ ῥεύματος μεγάλου παροχετευσάμενος, ὅσον ἄλλοις ἔδωκεν, αὑτοῦ περιέκοψεν· ὁ δ' ἐκ φιλοσοφίας τῷ ἄρχοντι πάρεδρος καὶ φύλαξ ἐγκατοικισθεὶς λόγος, ὥσπερ εὐεξίας τῆς δυνά- F
μεως τὸ ἐπισφαλὲς ἀφαιρῶν, ἀπολείπει τὸ ὑγιαῖνον.

779 D 2 Πλάτωνα XJαAE : λάτονα y || τε del. J || 6 δύσαρκτον XJαAE : δύσαρχον y || ἔφυ XJαAE : ἔφη y || E 6 ἧς J²αAE : ἣν X ἢ ἣν J ἢ y || 7 βεβαιοτέραν JyαAE : -ότερον X || 9 εἰς ἑτέρους post μεγάλου transp. y || 10 παροχετευσάμενος XJαAE : μετ- y || 11 τοσοῦτον ante αὑτοῦ add. υ || αὑτοῦ XJαAE : αὐτοῦ y.

2 Mais, faute de sens, la plupart des rois et des chefs imitent les sculpteurs malhabiles qui s'imaginent que leurs colosses donnent une impression de grandeur et de force, parce qu'ils les ont représentés les jambes bien écartées, les bras tendus et la bouche ouverte[1]. Ils croient en effet qu'à grossir leur voix, à affecter un regard farouche, une humeur acariâtre et à s'isoler[2], ils représentent comme il faut la grandeur et la majesté du commandement. Ils ne diffèrent en rien de ces statues colossales dont la figure extérieure est celle d'un héros ou d'un dieu, mais dont l'intérieur est rempli de terre, de pierres et de plomb. Encore est-il que, pour les statues, ce lest assure leur aplomb et les garde de pencher, tandis que les généraux et chefs d'État dépourvus de formation morale sont souvent déséquilibrés et renversés par l'ignorance qui est en eux. Élevant en effet leur puissance bien haut sur un piédestal dressé de travers, ils basculent avec lui. Mais, de même qu'une règle qui est, pour sa part, droite et rigide, donne à toutes choses une rectitude pareille à la sienne après application et correction, de même il faut que celui qui est le maître des autres, commence par se maîtriser lui-même, par diriger son âme bien droit, par régler ses mœurs, pour modeler ensuite sur lui-même ceux qui lui sont soumis[3]. En effet, on n'est pas qualifié pour remettre les autres d'aplomb lorsqu'on tombe, ni pour instruire quand on est ignorant, ni pour régler quand on est déréglé, ni pour imposer une discipline quand on est indiscipliné, ni pour gouverner quand on est sans gouvernement[4]. Mais la plupart des gens se figurent sottement que, quand on est le maître, le

1. Sur les *colosses*, à l'origine statues-piliers faites d'un bâti de pierre et de fer recouvert de bronze, voir l'article de G. Roux, *Qu'est-ce qu'un « colossos » ? REA*, LXII, 1960, p. 5-40.

2. Pline (*Panégyrique*, 47-48) vante l'accès facile que l'on a auprès de Trajan.

3. Lorsque le chef est vertueux, ses sujets se modèlent sur lui sans qu'il ait besoin d'employer la contrainte ni les menaces (*Numa*, 20, 10-12).

4. Voir *Notes complémentaires*, p. 128.

2 Ἀλλὰ νοῦν οὐκ ἔχοντες οἱ πολλοὶ τῶν βασιλέων καὶ
ἀρχόντων μιμοῦνται τοὺς ἀτέχνους ἀνδριαντοποιούς, οἳ
νομίζουσι μεγάλους καὶ ἁδροὺς φαίνεσθαι τοὺς κολοσσούς,
ἂν διαβεβηκότας σφόδρα καὶ διατεταμένους καὶ κεχηνότας
πλάσωσι· | καὶ γὰρ οὗτοι βαρύτητι φωνῆς καὶ βλέμματος 780 A
τραχύτητι καὶ δυσκολίᾳ τρόπων καὶ ἀμιξίᾳ διαίτης ὄγκον
ἡγεμονίας καὶ σεμνότητα μιμεῖσθαι δοκοῦσιν, οὐδ' ὁτιοῦν
τῶν κολοσσικῶν διαφέροντες ἀνδριάντων, οἳ τὴν ἔξωθεν
ἡρωικὴν καὶ θεοπρεπῆ μορφὴν ἔχοντες ἐντός εἰσι γῆς μεστοὶ
καὶ λίθου καὶ μολύβδου· πλὴν ὅτι τῶν μὲν ἀνδριάντων
ταῦτα τὰ βάρη τὴν ὀρθότητα μόνιμον καὶ ἀκλινῆ διαφυλάτ-
τει, οἱ δ' ἀπαίδευτοι στρατηγοὶ καὶ ἡγεμόνες ὑπὸ τῆς
ἐντὸς ἀγνωμοσύνης πολλάκις σαλεύονται καὶ περιτρέ-
πονται· βάσει γὰρ οὐ κειμένῃ πρὸς ὀρθὰς ἐξουσίαν ἐποι- B
κοδομοῦντες ὑψηλὴν συναπονεύουσι. Δεῖ δ' ὥσπερ ὁ κανὼν
αὐτὸς ἀστραβὴς γενόμενος καὶ ἀδιάστροφος οὕτως ἀπευθύ-
νει τὰ λοιπὰ τῇ πρὸς αὐτὸν ἐφαρμογῇ καὶ παραθέσει
συνεξομοιῶν, παραπλησίως τὸν ἄρχοντα πρῶτον ἀρχὴν
κτησάμενον ἐν αὑτῷ καὶ κατευθύναντα τὴν ψυχὴν καὶ
καταστησάμενον τὸ ἦθος οὕτω συναρμόττειν τὸ ὑπήκοον·
οὔτε γὰρ πίπτοντός ἐστιν ὀρθοῦν οὔτε διδάσκειν ἀγνοοῦν-
τος οὔτε κοσμεῖν ἀκοσμοῦντος ἢ τάττειν ἀτακτοῦντος ἢ
ἄρχειν μὴ ἀρχομένου· ἀλλ' οἱ πολλοὶ κακῶς φρονοῦντες C

779 F 5 καὶ ἁδροὺς om. Stob. || 7 πλάσωσι XJyα : πλάσσωσι α^{s1}AE || 780 A 1-2 βαρύτητι... τραχύτητι XJαAE : -τα... -τα y || 3 σεμνότητα XJαAE : -τος y || 5 μεστοὶ post μολύβδου transp. y || 7-8 διαφυλάττει XJαAE : φυλάττει y || 9 πολλάκις J^{s}yαAE : om. XJ || B 1 ὀρθὰς XJαAE : ὀρθὸν y || 3 γενόμενος Xy : γιν- JαAE || 3-4 ἀπευθύνει codd. : ἐπευθύνει Stob. || 4 τῇ α^{s1}AE : om. XJy || αὑτὸν Jyα : αὐτὸν XAE || ἐφαρμογῇ XJαAE : ἐφ' ἁρμογῇ y || 5 συνεξομοιῶν Stob. : συνεφ- XJαAE συνεφομοιοῦν y || παραπλησίως XJαAE : -κλήσεως y || τὴν ante ἀρχὴν add. Stob. || 6 ἐν om. J || αὑτῷ αAE : ἑαυτῷ J αὐτῷ Xy || κατευθύναντα yαAE : -νοντα XJ || ψυχὴν Stob. : ἀρχὴν codd.

premier avantage est de n'avoir pas de maître. Ainsi le roi de Perse considérait tous ses sujets comme ses esclaves, à l'exception de sa femme qui aurait pourtant dû lui être plus assujettie que personne[1].

3 Qui donc sera le maître du maître? « La loi, qui règne sur tous, mortels et immortels » comme a dit Pindare. Il ne s'agit pas d'une loi visible écrite dans des livres ou sur des stèles de bois, mais de la raison qui vit dans l'âme du souverain, qui habite constamment en lui, y monte la garde et ne laisse jamais son âme sans gouverne[2]. Ainsi l'un des chambellans du roi de Perse avait pour office d'entrer chez lui dès l'aube pour lui dire : « Levez-vous, Majesté, et donnez vos soins aux affaires dont le grand Oromasde a bien voulu vous confier la conduite »[3]. Mais le prince bien instruit et sage trouve en lui-même la voix qui lui donne constamment de tels avis.

Polémon[4] définissait l'amour comme un « ministre que les dieux chargent du soin et de la conservation des jeunes gens ». On pourrait dire avec plus de raison que les princes sont des ministres chargés par la divinité du soin <et de la conservation> des hommes[5]. Ils ont pour tâche d'assurer ou la distribution ou la protection de ce que les dieux dispensent aux humains de beau et de bon.

« Vois-tu les profondeurs de ce ciel infini qui embrasse
la terre dans son étreinte humide? »[6]

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 128.

2. Dans les *Lois* (715 c) Platon appelle les gouvernants « serviteurs des lois ». Mais il s'agit de lois *écrites*. La loi dont Plutarque parle ici est la loi non écrite qui se confond avec la raison divine, c'est-à-dire, en dernière analyse avec l'idéal moral du Sage. Platon, après avoir longtemps hésité, s'est rangé à l'idée d'un État fondé non sur la toute-puissance du souverain, mais sur la toute-puissance de la loi. Plutarque raisonne dans le cadre de la monarchie absolue qu'est l'empire romain, où le prince, source de la loi écrite, lui est évidemment supérieur. Seule donc la soumission à cette loi transcendante qu'est la raison philosophique, peut l'empêcher de s'égarer. Pour l'idée et l'expression, comparer Philon, *Quod omnis probus*, 46.

3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 128.

οἴονται πρῶτον ἐν τῷ ἄρχειν ἀγαθὸν εἶναι τὸ μὴ ἄρχεσθαι, καὶ ὅ γε Περσῶν βασιλεὺς πάντας ἡγεῖτο δούλους πλὴν τῆς αὑτοῦ γυναικός, ἧς μάλιστα δεσπότης ὤφειλεν εἶναι.

3 Τίς οὖν ἄρξει τοῦ ἄρχοντος ; Ὁ « νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνητῶν τε καὶ ἀθανάτων », ὡς ἔφη Πίνδαρος, οὐκ ἐν βιβλίοις ἔξω γεγραμμένος οὐδέ τισι ξύλοις, ἀλλ' ἔμψυχος ὢν ἐν αὐτῷ λόγος, ἀεὶ συνοικῶν καὶ παραφυλάττων καὶ μηδέποτε τὴν ψυχὴν ἐῶν ἔρημον ἡγεμονίας. Ὁ μὲν γὰρ Περσῶν βασιλεὺς ἕνα τῶν κατευναστῶν εἶχε πρὸς τοῦτο τεταγμένον, ὥσθ' ἕωθεν εἰσιόντα λέγειν πρὸς αὐτόν « Ἀνάστα, ὦ βασιλεῦ, καὶ φρόντιζε πραγμάτων, ὧν σε D
φροντίζειν ὁ μέγας Ὠρομάσδης ἠθέλησε » · τοῦ δὲ πεπαιδευμένου καὶ σωφρονοῦντος ἄρχοντος ἐντός ἐστιν ὁ τοῦτο φθεγγόμενος ἀεὶ καὶ παρακελευόμενος.

Πολέμων μὲν γὰρ ἔλεγε τὸν ἔρωτα « θεῶν ὑπηρεσίαν εἰς νέων ἐπιμέλειαν ⟨καὶ σωτηρίαν⟩ » · ἀληθέστερον δ' ἄν τις εἴποι τοὺς ἄρχοντας ὑπηρετεῖν θεῷ πρὸς ἀνθρώπων ἐπιμέλειαν καὶ σωτηρίαν, ὅπως ὧν θεὸς δίδωσιν ἀνθρώποις καλῶν καὶ ἀγαθῶν τὰ μὲν νέμωσι, τὰ δὲ φυλάττωσιν.

Ὁρᾷς τὸν ὑψοῦ τόνδ' ἄπειρον αἰθέρα,
καὶ γῆν πέριξ ἔχονθ' ὑγραῖς ἐν ἀγκάλαις ;

780 C 2 τὸ yαAE : τοῖς X αὐτοῖς J || 4 αὑτοῦ αAE : αὐτου XJy || ὤφειλεν JyαAE : ὤφελεν X ὤφειλε ante μάλιστα transp. y || 6 ἔφη XyαAE : φησι J || 7 γεγραμμένος y : -μένοις XJαAE || 8 ἐν αὐτῷ Cor. : ἑαυτῷ XαAE ἐν ἑαυτῷ Jy || 11 τοῦτο XJαAE : τούτῳ y || D 1 Ἀνάστα JαAE : ἀνίστα X ἀνίστασο y || πραγμάτων XJαAE : γραμμάτων y || 1-2 ὧν σε φροντίζειν om. y || 2 μέγας Ὠρομ. ex *Artax.* 29 Kaltwasser : μεσορομάσδης codd. || 4 καὶ παρακελευόμενος XJ : lac. y || 5 μὲν y : om. XJαAE || ἔρωτα XJy : ἔρ. εἶναι J²αAE || 6 καὶ σωτηρίαν e *Romul.* 30, 6 add. Bern. || 7 θεῷ XyαA : θεῶν JE || 11 ἔχονθ' ὑγραῖς ἐν ἀγκάλαις *Mor.* 919 B Amy. : ἔχοντα ὑγραῖς ἀγκάλαις J²αAE ἔχοντα αὐταῖς ἀγκάλαις X ἔχ. αὐταῖς μακραῖς ἀγκ. J ἔχ. αὐταῖς ἐν ἀγκ. y.

De lui descendent les principes des semences appropriées[1] ; la terre les fait éclore ; la croissance est assurée soit par la pluie, soit par le vent, soit par la chaleur des astres et de la lune[2] ; le soleil donne à toutes choses leur beauté et à toutes il communique le charme ensorcelant qui émane de lui-même[3]. Mais tous ces dons, tous ces biens si précieux dont les dieux nous favorisent, nul moyen d'en jouir ni d'en user comme il faut, sans loi, sans justice et sans maître. La justice est la fin de la loi, la loi l'ouvrage du souverain, le souverain l'image de Dieu qui ordonne toutes choses[4]. Nul besoin pour modeler une telle image d'un Phidias, d'un Polyclète, d'un Myron : c'est le prince lui-même qui, par le moyen de la vertu, se rend semblable à la divinité et qui crée, de toutes les statues, la plus réjouissante au regard et la plus digne d'un dieu. Le soleil et la lune sont les plus belles images d'elle-même que la divinité ait placées dans le ciel[5]. C'est une image aussi resplendissante qu'offre dans les cités le souverain « qui, semblable aux dieux, maintient le bon droit »[6], c'est-à-dire qui porte en lui-même la raison divine[7] et non ce tonnerre, ce foudre, ce trident avec lesquels quelques-uns se font représenter en sculpture ou en peinture[8] : prétention chimérique qui fait détester leur folie, car la divinité se courrouce contre ceux qui copient ses tonnerres, ses foudres, les rayons qu'elle lance[9]. Mais pour ceux qui cherchent à imiter sa vertu, à se modeler sur sa perfection et son amour des hommes[10], elle y prend plaisir, elle les élève et leur fait part de son équité, de sa justice, de sa vérité, de sa douceur[11]. Rien n'est plus divin que ces vertus, ni le feu, ni la lumière, ni le cours du soleil, ni le lever et le coucher des astres, ni l'éternité et l'immortalité. Ce n'est pas en effet la durée de son existence qui fait la félicité de la divinité, mais la souveraineté de sa vertu[12]. Voilà qui est divin ; mais il est également beau d'être soumis à cette vertu.

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 129.
6. *Odyssée*, 19, 109-111.
7-12. Voir *Notes complémentaires*, p. 129-130.

ὁ μὲν καθίησιν ἀρχὰς σπερμάτων προσηκόντων, γῆ δ'
ἀναδίδωσιν, αὔξεται δὲ τὰ μὲν ὄμβροις, τὰ δ' ἀνέμοις, E
τὰ δ' ἄστροις ἐπιθαλπόμενα καὶ σελήνῃ, κοσμεῖ δ' ἥλιος
ἅπαντα καὶ πᾶσι τοῦτο δὴ τὸ παρ' αὑτοῦ φίλτρον ἐγκεράν-
νυσιν. Ἀλλὰ τῶν τοσούτων καὶ τηλικούτων ἃ θεοὶ χαρί-
ζονται δώρων καὶ ἀγαθῶν οὐκ ἔστιν ἀπόλαυσις οὐδὲ
χρῆσις ὀρθὴ δίχα νόμου καὶ δίκης καὶ ἄρχοντος. Δίκη
μὲν οὖν νόμου τέλος ἐστί, νόμος δ' ἄρχοντος ἔργον, ἄρχων
δ' εἰκὼν θεοῦ τοῦ πάντα κοσμοῦντος, οὐ Φειδίου δεόμενος
πλάττοντος οὐδὲ Πολυκλείτου καὶ Μύρωνος, ἀλλ' αὐτὸς
αὑτὸν εἰς ὁμοιότητα θεῷ δι' ἀρετῆς καθιστὰς καὶ δημιουρ- F
γῶν ἀγαλμάτων τὸ ἥδιστον ὀφθῆναι καὶ θεοπρεπέστατον.
Οἷον δ' ἥλιον ἐν οὐρανῷ περικαλλὲς εἴδωλον ἑαυτοῦ καὶ
σελήνην ὁ θεὸς ἐνίδρυσε, τοιοῦτον ἐν πόλεσι μίμημα καὶ
φέγγος ἄρχων « ὅστε θεουδὴς εὐδικίας ἀνέχῃσι », τουτέστι
θεοῦ λόγον ἔχων ἐν διανοίᾳ, οὐ σκηπτὸν οὐδὲ κεραυνὸν
οὐδὲ τρίαιναν, ὡς ἔνιοι πλάττουσιν ἑαυτοὺς καὶ γράφουσι
τῷ ἀνεφίκτῳ ποιοῦντες ἐπίφθονον τὸ ἀνόητον · νεμεσᾷ γὰρ
ὁ θεὸς τοῖς ἀπομιμουμένοις βροντὰς καὶ κεραυνοὺς | καὶ 781 A
ἀκτινοβολίας, τοὺς δὲ τὴν ἀρετὴν ζηλοῦντας αὐτοῦ καὶ
πρὸς τὸ καλὸν καὶ φιλάνθρωπον ἀφομοιοῦντας ἑαυτοὺς
ἡδόμενος αὔξει καὶ μεταδίδωσι τῆς περὶ αὐτὸν εὐνομίας
καὶ δίκης καὶ ἀληθείας καὶ πραότητος · ὧν θειότερον οὐ
πῦρ ἐστιν, οὐ φῶς, οὐχ ἡλίου δρόμος, οὐκ ἀνατολαὶ καὶ
δύσεις ἄστρων, οὐ τὸ ἀΐδιον καὶ ἀθάνατον. Οὐ γὰρ χρόνῳ
ζωῆς ὁ θεὸς εὐδαίμων, ἀλλὰ τῆς ἀρετῆς τῷ ἄρχοντι · τοῦτο
γὰρ θεῖόν ἐστι, καλὸν δ' αὐτῆς καὶ τὸ ἀρχόμενον.

780 E 3 παρ' JαAE : γὰρ X om. y ‖ 6 δίκης καὶ ἄρχοντος J Stob. : δίκης ἄρχοντος XyαAE ‖ 7 ἔργον yαAE : ἔργον ἐστίν XJ ‖ F 1 αὑτὸν JyαAE : αὐτῶν X ‖ θεῷ XαAE : θεοῦ Jy ‖ 5 θεουδὴς XαAE : -δεῖς Jy ‖ 6 ἐν διανοίᾳ y : διάνοιαν XJαAE ‖ σκηπτὸν Amy. : σκῆπτρον codd.

4 Anaxarque tentait de consoler Alexandre désespéré d'avoir tué Clitos, en lui disant que si la Justice et le Droit siègent à côté de Zeus, c'est pour que tous les actes des rois soient tenus pour justes et légitimes[1]. Le pernicieux mensonge ! Pour guérir le remords de son crime, il l'encourageait à récidiver. En fait, s'il faut former des conjectures sur cette matière, Zeus n'est pas assisté par la Justice : il est lui-même la Justice et le Droit[2] et, de toutes les lois, la plus ancienne et la plus parfaite. Les anciens le disent, l'écrivent, l'enseignent : sans la Justice, même Zeus ne pourrait bien gouverner. « C'est, suivant Hésiode, une vierge » incorruptible qu'accompagnent l'honneur, la tempérance et la simplicité[3]. Ainsi s'explique le titre d'« honorables »[4] que l'on donne aux rois. Il sied en effet qu'ils soient gens d'honneur plus que quiconque, ceux qui ont à craindre moins que quiconque. Et le prince doit plus craindre de faire le mal que de le subir. Car faire le mal expose à le subir et c'est chez un prince une crainte charitable et non sans noblesse que d'appréhender que ses sujets n'éprouvent quelque dommage à son insu,

« tout comme les chiens montent une garde pénible
dans le parc des moutons,
s'ils ont entendu quelque fauve »[5]

pour préserver non pas leur propre vie, mais celle de ceux dont ils ont la garde. Alors qu'à l'occasion d'une

1. Cette parole du philosophe Anaxarque d'Abdère est également rapportée dans la *Vie d'Alexandre*, 52, 4-7. Suivant Démosthène (*Contre Aristogiton* I, 11), la croyance que Diké siège à côté de Zeus (cf. *Oedipe à Colone*, 1382), faisait partie des révélations orphiques.

2. Voir *Notes complémentaires*, p. 131.

3. Hésiode (*Trav. et Jours*, 256-257) dit de la Justice qu'elle est vénérée et honorée des dieux habitants de l'Olympe : κυδρή τ' αἰδοίη τε θεοῖς οἳ Ὄλυμπον ἔχουσι. Mais l'*aidôs* dont parle ici Plutarque et qui va de pair avec la tempérance et la simplicité, ne peut être que le sentiment de l'honneur et non le respect que l'on reçoit. Xylander l'a bien compris ainsi et traduit αἰδοῦς par *verecundia*.

4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 131.

4 Ἀνάξαρχος μὲν οὖν ἐπὶ τῷ Κλείτου φόνῳ δεινοπαθοῦντα παραμυθούμενος Ἀλέξανδρον ἔφη καὶ τῷ Διὶ τὴν B
Δίκην εἶναι καὶ τὴν Θέμιν παρέδρους, ἵνα πᾶν τὸ πραχθὲν ὑπὸ βασιλέως θεμιτὸν δοκῇ καὶ δίκαιον· οὐκ ὀρθῶς οὐδ' ὠφελίμως τὴν ἐφ' οἷς ἥμαρτε μετάνοιαν αὐτοῦ τῷ πρὸς τὰ ὅμοια θαρρύνειν ἰώμενος. Εἰ δὲ δεῖ ταῦτ' εἰκάζειν, ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν Δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς Δίκη καὶ Θέμις ἐστὶ καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος· οἱ γὰρ παλαιοὶ οὕτω λέγουσι καὶ γράφουσι καὶ διδάσκουσιν ὡς ἄνευ Δίκης ἄρχειν μηδὲ τοῦ Διὸς καλῶς δυναμένου· «ἡ δέ γε παρθένος ἐστί» καθ' Ἡσίοδον ἀδιάφθορος, αἰδοῦς καὶ σωφροσύνης καὶ ἀφελείας σύνοικος· ὅθεν C
«αἰδοίους» προσαγορεύουσι τοὺς βασιλεῖς· μάλιστα γὰρ αἰδεῖσθαι προσήκει τοῖς ἥκιστα φοβουμένοις. Φοβεῖσθαι δὲ δεῖ τὸν ἄρχοντα τοῦ παθεῖν κακῶς μᾶλλον τὸ ποιῆσαι· τοῦτο γὰρ αἴτιόν ἐστιν ἐκείνου καὶ οὗτός ἐστιν ὁ φόβος τοῦ ἄρχοντος φιλάνθρωπος καὶ οὐκ ἀγεννής, ὑπὲρ τῶν ἀρχομένων δεδιέναι μὴ λάθωσι βλαβέντες,

ὡς δὲ κύνες περὶ μῆλα δυσωρήσονται ἐν αὐλῇ
θηρὸς ἀκούσαντες κρατερόφρονος

οὐχ ὑπὲρ αὑτῶν ἀλλ' ὑπὲρ τῶν φυλαττομένων. Ὁ δ' Ἐπαμεινώνδας, εἰς ἑορτήν τινα καὶ πότον ἀνειμένως τῶν

781 B 1 τὸν ante Ἀλ. add. y ‖ 1-2 καὶ τῷ Διὶ... καὶ τὴν Θέμιν Laur. 80, 21 p. c. Laur. 80, 22 γρ. : κλείτω δὴ... καὶ τῇ [τὴν αAE] τῶν θεῶν [καὶ τῶν θεῶν J] XJyαAE ‖ 2 παρέδρους X : παρέδρον JyαAE ‖ πᾶν τὸ πραχθὲν X^{sl}J : πᾶν πραττόμενον αAE πᾶν ταχθὲν X^{pc} πανταχόθεν X^{ac} ut vid. y ‖ 6 Ζεὺς JyαAE : θεὸς $X^{s\,ras}$ ‖ 8 γὰρ J : om. XyαAE ‖ καὶ γράφουσι post καὶ διδάσκουσιν transp. y ‖ C 1 ἀφελείας Xy^{pc} : ὠφελείας JαAE ἀσφαλείας y^{ac} ‖ σύνοικος Amy. : ἔνοικος codd. ‖ 4 δὲ α : om. XJyAE ‖ κακῶς XJαAE : καὶ ὡς y ‖ 6 ἄρχοντος $α^{ras}$: αἰσχροῦ XJyAE ‖ 8 αὐλῇ XJαAE : ὕλῃ y ‖ 10 αὑτῶν JAE : αὐτῶν Xyα ‖ 11 ἀνειμένως XJαAE : -νος X^{s} -νον y.

fête les Thébains se livraient sans retenue aux réjouissances et à la boisson, Épaminondas faisait tout seul le tour des arsenaux et des remparts, disant qu'il s'abstenait de boire et se privait de sommeil, pour qu'il fût loisible aux autres de s'enivrer et de dormir[1]. A Utique, Caton fit crier par le héraut que l'on conduisît sur le rivage tous les survivants de la défaite ; il les fit embarquer, pria les dieux de leur accorder une heureuse traversée et, rentré chez lui, il se perça de son épée[2]. Il montrait ainsi sur quoi doivent porter les craintes d'un chef et ce qu'un chef doit mépriser. Cléarque[3], le tyran du Pont, se fourrait dans un coffre pour y dormir, comme un serpent dans son trou. Aristodème d'Argos montait dans une chambre haute où l'on accédait par une trappe ; il plaçait son lit sur la trappe et y dormait avec sa maîtresse. La mère de celle-ci retirait l'échelle d'en bas et la rapportait pour la dresser de nouveau le matin suivant[4]. Imaginez comme il pouvait trembler au théâtre, au palais, au sénat, dans un banquet, cet homme qui avait fait une prison de sa chambre à coucher ! Car c'est un fait : si les rois ont peur pour leurs sujets, les tyrans, eux, ont peur de leurs sujets. Ainsi, avec leur puissance, est-ce leur peur qu'ils augmentent. Ayant en effet davantage de sujets à gouverner, ils en ont davantage à craindre.

5 Il n'est conforme ni à la vraisemblance ni à la bienséance de croire comme quelques philosophes, que la divinité se trouve mêlée à une matière affectée de toutes sortes d'accidents et à des choses soumises à une infinité de nécessités, à des hasards et des altérations sans nombre[5]. En fait quelque part au-dessus de nous, au sein de la réalité éternellement identique suivant les mêmes rapports, Dieu siège sur des fondements sacrés,

1. Anecdote également rapportée dans *Reg. et imp. apoph.* 192 E.
2. Faits rapportés dans la *Vie de Caton le Jeune*, 65-68.
3. Sur Cléarque, tyran d'Héraclée au milieu du IVe siècle, voir Isocrate, *Lettre VII*, 12-13, Diodore, 15, 81, 5 et 16, 36, 3, Athénée, 3, 85 B et Justin 16, 4-5.
4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 131-132.

Θηβαίων ῥυέντων, μόνος ἐφώδευε τὰ ὅπλα καὶ τὰ τείχη,
νήφειν λέγων καὶ ἀγρυπνεῖν ὅπως ἐξῇ τοῖς ἄλλοις μεθύειν D
καὶ καθεύδειν. Καὶ Κάτων ἐν Ἰτύκῃ τοὺς ἄλλους ἅπαντας
ἀπὸ τῆς ἥττης ἐκήρυττε πέμπειν ἐπὶ θάλατταν, καὶ ἐμβι-
βάσας, εὔπλοιαν εὐξάμενος ὑπὲρ αὐτῶν, εἰς οἶκον ἐπα-
νελθὼν ἑαυτὸν ἀπέσφαξε, διδάξας ὑπὲρ τίνων δεῖ τὸν
ἄρχοντα τῷ φόβῳ χρῆσθαι καὶ τίνων δεῖ καταφρονεῖν.
Κλέαρχος δ' ὁ Ποντικὸς τύραννος εἰς κιβωτὸν ἐνδυόμενος
ὥσπερ ὄφις ἐκάθευδε· καὶ Ἀριστόδημος ὁ Ἀργεῖος εἰς
ὑπερῷον οἴκημα θύραν ἔχον ἐπιρρακτήν, ἧς ἐπάνω τιθεὶς
τὸ κλινίδιον ἐκάθευδε μετὰ τῆς ἑταίρας, ἡ δὲ μήτηρ
ἐκείνης ὑφεῖλκε κάτωθεν τὸ κλιμάκιον, εἶθ' ἡμέρας πάλιν E
προσετίθει φέρουσα. Πῶς οὗτος, οἴεσθε, τὸ θέατρον ἐπεφρί-
κει καὶ τὸ ἀρχεῖον, τὸ βουλευτήριον, τὸ συμπόσιον,
ὁ τὸν θάλαμον ἑαυτῷ δεσμωτήριον πεποιηκώς; Τῷ
γὰρ ὄντι δεδίασιν οἱ βασιλεῖς ὑπὲρ τῶν ἀρχομένων, οἱ
δὲ τύραννοι τοὺς ἀρχομένους· διὸ τῇ δυνάμει τὸ δέος
συναύξουσι, πλειόνων γὰρ ἄρχοντες πλείονας φοβοῦνται.

5 Οὐ γὰρ εἰκὸς οὐδὲ πρέπον, ὥσπερ ἔνιοι φιλόσοφοι
λέγουσι, τὸν θεὸν ἐν ὕλῃ πάντα πασχούσῃ καὶ πράγμασι
μυρίας δεχομένοις ἀνάγκας καὶ τύχας καὶ μεταβολὰς
ὑπάρχειν ἀναμεμιγμένον· ἀλλ' ὁ μὲν ἄνω που περὶ τὴν F
ἀεὶ κατὰ ταὐτὰ ὡσαύτως φύσιν ἔχουσαν ἱδρυμένος ἐν

781 C 12 ἐφώδευε αAE : ἐνεφ- XJy || D 1 λέγων JyαAE : λέγω X || 3 ἀπὸ XyαAE : ὑπὸ J || πέμπειν XJαAE : πέμπων y || 6 τὸν ἄρχοντα ante καταφρονεῖν add. XJαAE || 7 κιβωτὸν XJαAE : -ώτιον y || E 1 κάτωθεν ante ὑφεῖλκε transp. y || 2 οἴεσθε XJαAE : ἔοισθε y || 4 πεποιηκὼς ante δεσμ. transp. y || 7 συναύξουσι JyαAE : συνάξουσι X || ἄρχοντες JyαAE : -όντων X || 8 Οὐ XJαAE : οὐδὲ y || 10 μυρίας XJαAE : -ρίοις y || δεχομένοις y : -μένη XJAE || F 1 ὁ μὲν Wytt. : ἡμῖν XJαAE ἡμεῖς y || τὴν JyαAE : τῶν X || 2 ὡσαύτως e *Moral.* 428 B Rei. : οὕτω(ς) codd. || ἱδρυμένος X^{2}JαAE : -μένοις X -μένην y.

et, dit Platon, « va droit à son but parmi les révolutions de la nature »[1] et, de même que le soleil, la superbe image de lui-même qu'il a placée dans le ciel, semble être son reflet à ceux qui sont capables de le reconnaître dans ce miroir, de même le flambeau de bonne justice qu'il a placé dans les cités est comme une image de sa raison[2], dont les mortels heureux et sages prennent l'idée dans la philosophie[3] pour se conformer au plus beau des modèles[4]. Et cette disposition de l'âme, il n'est que la raison implantée par la philosophie qui puisse la créer. Autrement nous serons comme Alexandre lorsqu'il vit Diogène à Corinthe. Son beau génie le porta à éprouver de la sympathie et de l'admiration pour la noblesse et la grandeur d'âme de cet homme et il lui dit : « Si je n'étais Alexandre, je serais Diogène »[5]. C'était presque avouer qu'il trouvait importunes cette haute fortune, cette gloire éclatante, cette puissance qui l'empêchaient d'atteindre la vertu et ne lui laissaient nul loisir, et qu'il enviait ce manteau et cette besace qui suffisaient à rendre Diogène invincible et insaisissable, sans qu'il eût besoin comme lui-même d'armes, de chevaux et de sarisses[6]. Eh bien, la philosophie lui eût permis de devenir moralement un Diogène sans cesser de conserver sa condition d'Alexandre et même de devenir d'autant plus un Diogène qu'il était Alexandre. Car pour affronter les bourrasques et les tempêtes qu'une grande fortune apporte avec elle, il avait besoin d'un lest considérable et d'un pilote de grande classe.

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 132.
4. Nous adoptons la correction de Méziriac : παραδειγμάτων (manuscrits = πραγμάτων). Elle nous semble autorisée par un rapprochement de ce passage avec la *Vie de Dion*, 10, 1-2 : Dion invite Denys le Jeune à se mettre entre les mains de Platon ὅπως διακοσμηθεὶς τὸ ἦθος εἰς ἀρετῆς λόγον καὶ πρὸς τὸ θειότατον ἀφομοιωθεὶς παράδειγμα τῶν ὄντων καὶ κάλλιστον ᾧ τὸ πᾶν ἡγουμένῳ πειθόμενον ἐξ ἀκοσμίας κόσμος ἐστὶ ... Pour l'idée, comparer ce que Platon écrit des philosophes chefs de l'État (*Rép.* 540 a-b) : καὶ ἰδόντας τὸ ἀγαθὸν αὐτό, παραδείγματι χρωμένους ἐκείνῳ καὶ πόλιν καὶ ἰδιώτας καὶ ἑαυτοὺς κοσμεῖν.
5-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 132-133.

βάθροις ἁγίοις, ᾗ φησιν ὁ Πλάτων, « εὐθείᾳ περαίνει κατὰ
φύσιν περιπορευόμενος » · οἷον δ' ἥλιος ἐν οὐρανῷ μίμημα
τὸ περικαλλὲς αὑτοῦ δι' ἐσόπτρου εἴδωλον ἀναφαίνεται
τοῖς ἐκεῖνον ἐνορᾶν δι' αὐτοῦ δυνατοῖς, οὕτω τὸ ἐν πόλεσι
φέγγος εὐδικίας [καὶ] λόγου τοῦ περὶ αὐτὸν ὥσπερ εἰκόνα
κατέστησεν, ἣν οἱ μακάριοι καὶ σώφρονες ἐκ φιλοσοφίας
| ἀπογράφονται πρὸς τὸ κάλλιστον τῶν παραδειγμάτων 782 A
πλάττοντες ἑαυτούς. Ταύτην δ' οὐδὲν ἐμποιεῖ τὴν διάθεσιν
ἢ λόγος ἐκ φιλοσοφίας παραγενόμενος · ἵνα μὴ πάσχωμεν
τὸ τοῦ Ἀλεξάνδρου, ὃς ἐν Κορίνθῳ Διογένην θεασάμενος
καὶ δι' εὐφυΐαν ἀγαπήσας καὶ θαυμάσας τὸ φρόνημα καὶ
τὸ μέγεθος τοῦ ἀνδρὸς εἶπεν « Εἰ μὴ Ἀλέξανδρος ἤμην,
Διογένης ἂν ἤμην », ὀλίγου δέω εἰπεῖν τὴν περὶ αὐτὸν
εὐτυχίαν καὶ λαμπρότητα καὶ δύναμιν ὡς κώλυσιν ἀρετῆς
καὶ ἀσχολίαν βαρυνόμενος καὶ ζηλοτυπῶν τὸν τρίβωνα καὶ
τὴν πήραν, ὅτι τούτοις ἦν ἀνίκητος καὶ ἀνάλωτος Διογένης, B
οὐχ ὡς ἐκεῖνος ὅπλοις καὶ ἵπποις καὶ σαρίσσαις. Ἐξῆν
οὖν φιλοσοφοῦντα καὶ τῇ διαθέσει γίνεσθαι Διογένην
καὶ τῇ τύχῃ μένειν Ἀλέξανδρον, καὶ διὰ τοῦτο γενέσθαι
Διογένην μᾶλλον, ὅτι ἦν Ἀλέξανδρος, ὡς πρὸς τύχην
μεγάλην πολὺ πνεῦμα καὶ σάλον ἔχουσαν ἕρματος πολλοῦ
καὶ κυβερνήτου μεγάλου δεόμενον.

781 F 3 ὁ om. JαAE ‖ εὐθείᾳ yα ut vid. A : εὐθέα XJE ‖ 4 περιπορευόμενος X^{2}JαAE : -μένοις Xy ‖ ἥλιος O^{pc} : -ον XJyαAE ‖ 5-7 τὸ περικαλλὲς — εὐδικίας καὶ om. y ‖ 7 καὶ secl. Mitt. ‖ αὐτὸν y^{pc} : αὐτὴν XJαAE ‖ 782 A 1 παραδειγμάτων Mez. : πραγμάτων codd. ‖ 2 πλάττοντες J : πράττ- XyαAE ‖ 4 Διογένην JyαAE : -νη X ‖ 7 δέω O^{γρ} Madv. : δὲ ὡς XJ^{2}AE δὲ μὴ Jα δέον [ω sup. o scr.] ὡς y ‖ 9 βαρυνόμενος... ζηλοτυπῶν XJαAE : -ρύνεσθαι... -τυπεῖν y ‖ B 3 Διογένην yαAE : -νης XJ ‖ 5 ὡς πρὸς XJαAE : ὥσπερ y.

6 Chez les faibles, chez les petites gens, chez les simples particuliers, la sottise, unie à l'impuissance, reste finalement inoffensive. Ainsi, dans les rêves coupables, l'âme agitée par une vision est incapable d'assouvir ses désirs[1]. Mais, en s'alliant à la méchanceté, la puissance donne du nerf aux passions. Il est bien vrai le mot de Denys : il déclarait que pour lui le grand agrément du pouvoir, c'était d'exécuter promptement ses volontés[2]. Le risque est donc grand que celui qui peut faire ce qu'il veut se mette à vouloir ce qu'il ne faut pas.

« A peine a-t-il prononcé que voilà la chose accomplie »[3].

Le pouvoir donne des ailes au vice : alors celui-ci déchaîne toutes les passions, rend la colère meurtrière, l'amour adultère, la cupidité spoliatrice[4]. « A peine a-t-il prononcé » que l'offenseur n'est plus ; un soupçon, et c'est la mort pour l'homme calomnié[5]. Aux dires des physiciens l'éclair s'échappe du nuage après le tonnerre[6], comme le sang une fois la blessure faite, mais c'est lui qu'on perçoit en premier, parce que l'ouïe ne fait que recevoir le son, alors que le rayon visuel se porte au-devant de la lumière[7]. De même, chez les princes, le châtiment précède l'accusation et la condamnation la conviction du crime[8].

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 133-134.

5. L. R. Goodenough, *art. cit.*, p. 98, commente ainsi ce passage : « The unlearned prince is warned that he is an incarnation of the Nomos-logos with enormous power as a result for good and evil ». C'est forcer la pensée de Plutarque. Pour lui le prince est l'image de Dieu et l'incarnation de la loi seulement dans la mesure où il s'efforce d'imiter Dieu et non pas en vertu du seul fait qu'il est roi. Plutarque reste nettement en deçà de certaines des affirmations des philosophes pythagoriciens. Ainsi on le voit mal écrire comme Diotogénès (*Stob. Anth.*, 4, 7, 61, p. 265) que le roi qui jouit d'un pouvoir absolu et qui est lui-même une loi vivante, devient un dieu parmi les hommes. Sa conception de la royauté n'a rien de mystique et s'inscrit dans une tradition qui se continue jusqu'à Libanios (cf. L. Delatte, *op. cit.*, p. 158).

6-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 134.

6 Ἐν μὲν γὰρ τοῖς ἀσθενέσι καὶ ταπεινοῖς καὶ ἰδιώταις
τῷ ἀδυνάτῳ μιγνύμενον τὸ ἀνόητον εἰς τὸ ἀναμάρτητον
τελευτᾷ, ὥσπερ ⟨ἐν⟩ ὀνείρασι φαύλοις τις φαντασία τὴν
ψυχὴν διαταράττει συνεξαναστῆναι ταῖς ἐπιθυμίαις μὴ C
δυναμένην· ἡ δ᾽ ἐξουσία παραλαβοῦσα τὴν κακίαν ⟨νεῦρα⟩
τοῖς πάθεσι προστίθησι. Καὶ τὸ τοῦ Διονυσίου ἀληθές
ἐστιν· ἔφη γὰρ ἀπολαύειν μάλιστα τῆς ἀρχῆς, ὅταν ταχέως
ἃ βούλεται ποιῇ. Μέγας οὖν ὁ κίνδυνος βούλεσθαι ἃ μὴ
δεῖ τὸν ἃ βούλεται ποιεῖν δυνάμενον·

Αὐτίκ᾽ ἔπειτά γε μῦθος ἔην, τετέλεστο δὲ ἔργον.

Ὀξὺν ἡ κακία διὰ τῆς ἐξουσίας δρόμον ἔχουσα πᾶν πάθος
ἐξωθεῖ, ποιοῦσα τὴν ὀργὴν φόνον, τὸν ἔρωτα μοιχείαν,
τὴν πλεονεξίαν δήμευσιν. « Αὐτίκ᾽ ἔπειθ᾽ ἅμα μῦθος ἔην »,
καὶ ἀπόλωλεν ὁ προσκρούσας· ὑπόνοια, καὶ τέθνηκεν
ὁ διαβληθείς. Ἀλλ᾽ ὥσπερ οἱ φυσικοὶ λέγουσι τὴν ἀστρα-
πὴν τῆς βροντῆς ὑστέραν μὲν ἐκπίπτειν ὡς αἷμα τραύματος, D
προτέραν δὲ φαίνεσθαι, τὸν μὲν ψόφον ἐκδεχομένης τῆς
ἀκοῆς, τῷ δὲ φωτὶ τῆς ὄψεως ἀπαντώσης, οὕτως ἐν ταῖς
ἀρχαῖς φθάνουσιν αἱ κολάσεις τὰς κατηγορίας καὶ
προεκπίπτουσιν αἱ καταδίκαι τῶν ἀποδείξεων.

782 B 9 τῷ JγαAE : τὸ X ‖ μιγνύμενον codd. : δεδεμένον Stob. ‖ ἀναμάρτητον codd. : -αμαρτάνειν Stob. ‖ 10 τελευτᾷ υ Amy. : om. XJγαAE ‖ ἐν e Stob. add. Cor. ‖ τις φαντασία nos : τις ἀνία J τις ἄνεισι X τισιν ἐνίησι γ τοῖς πάθεσι Stob. ‖ C 1 διαταράττει αAE : -άττειν X καὶ διαταράττει γ ‖ 2 νεῦρα e Stob. add. Rei. : ἀνίαν codd. ‖ 3 Διονυσίου XγαAE : -νύσου J ‖ 4 ἔφη $XJ^2γαAE$: ἔφησε J ‖ 5 βούλεται XJαAE : βεβούληται γ ‖ ποιῇ XJαAE : ποιεῖ γ ‖ 10 τὴν om. XJαAE ‖ ἔπειθ᾽ XJαAE : ἐπεὶ γ ‖ D 2 προτέραν XJαAE : τοῦτο γ ‖ ψόφον $X^{2ras}JαAE$: βρόμον γ ‖ ἐκδεχομένης XJαAE : δεχομένης γ ‖ 3 δὲ om. J.

« Car maintenant le cœur cède et ne résiste plus, comme
la patte d'ancre fichée dans le sable quand vient la
houle »[1].

Ou alors il faut que la raison ait assez de poids pour faire pression sur la puissance et en réprimer les excès et que le prince imite le soleil, dont le mouvement est le plus faible lorsqu'il a atteint son maximum de hauteur en s'élevant dans les régions septentrionales du ciel, et qui rend ainsi sa course plus sûre en la ralentissant[2].

7 C'est qu'il n'est pas possible de dissimuler ses vices quand on exerce l'autorité[3]. Lorsque les épileptiques se trouvent en un lieu élevé et qu'ils entreprennent de se déplacer, ils sont la proie d'un vertige et d'une titubation qui décèlent leur mal[4]. Et les gens dépourvus d'éducation et d'instruction, si la Fortune les élève un tant soit peu en leur apportant quelques richesses, quelque réputation ou des places, dès qu'ils ont pris de la hauteur, elle nous fait assister à leur chute. Disons mieux encore : parmi des vases vides on ne saurait reconnaître celui qui est intact de celui qui est détérioré ; mais qu'on les remplisse, on voit bien celui qui coule[5]. De même les âmes fêlées ne peuvent contenir leur puissance et laissent fuir au dehors leurs désirs, leurs emportements, leur vantardise et leur vulgarité. Mais à quoi bon s'étendre là-dessus, lorsqu'on voit même des personnages renommés et fort en vue chicanés pour les plus légers travers? On reprochait à Cimon d'aimer le vin, à Scipion d'aimer dormir et Lucullus était critiqué pour le luxe excessif de sa table[6].

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 134.

4. C'est l'excuse que César invoqua pour ne s'être pas levé devant les magistrats et le Sénat, un jour qu'il était assis sur la tribune aux harangues (*César*, 60, 4-7).

5. Dion de Pruse (65, 9) compare à des vases fêlés les hommes qui sont indignes des faveurs de la Fortune.

6. Voir *Notes complémentaires*, p. 134.

Εἴκει γὰρ ἤδη θυμὸς οὐδ' ἔτ' ἀντέχει,
θινῶδες ὡς ἄγκιστρον ἀγκύρας σάλῳ,

ἂν μὴ βάρος ἔχων ⟨ὁ⟩ λογισμὸς ἐπιθλίβῃ καὶ πιέζῃ τὴν ἐξουσίαν, μιμουμένου τὸν ἥλιον τοῦ ἄρχοντος, ὃς ὅταν ὕψωμα λάβῃ μέγιστον ἐξαρθεὶς ἐν τοῖς βορείοις, ἐλάχιστα κινεῖται, τῷ σχολαιοτέρῳ τὸν δρόμον εἰς ἀσφαλὲς καθιστάμενος.

7 Οὐδὲ γὰρ λαθεῖν οἷόν τε τὰς κακίας ἐν ταῖς ἐξου- E
σίαις· ἀλλὰ τοὺς μὲν ἐπιληπτικούς, ἂν ἐν ὕψει τινὶ γένωνται
καὶ περιενεχθῶσιν, ἴλιγγος ἴσχει καὶ σάλος, ἐξελέγχων τὸ
πάθος αὐτῶν, τοὺς δ' ἀπαιδεύτους καὶ ἀμαθεῖς ἡ τύχη
μικρὸν ἐκκουφίσασα πλούτοις τισὶν ἢ δόξαις ἢ ἀρχαῖς
μετεώρους γενομένους εὐθὺς ἐπιδείκνυσι πίπτοντας·
μᾶλλον δ', ὥσπερ τῶν κενῶν ἀγγείων οὐκ ἂν διαγνοίης τὸ
ἀκέραιον καὶ ⟨τὸ⟩ πεπονηκός, ἀλλ' ὅταν ἐγχέῃς, φαίνεται F
τὸ ῥέον, οὕτως αἱ σαθραὶ ψυχαὶ τὰς ἐξουσίας μὴ στέγουσαι
ῥέουσιν ἔξω ταῖς ἐπιθυμίαις, ταῖς ὀργαῖς, ταῖς ἀλαζονείαις,
ταῖς ἀπειροκαλίαις. Καὶ τί δεῖ ταῦτα λέγειν, ὅπου καὶ τὰ
σμικρότατα τῶν ἐλλειμμάτων περὶ τοὺς ἐπιφανεῖς καὶ
ἐνδόξους συκοφαντεῖται; Κίμωνος ἦν ὁ οἶνος διαβολή,
Σκιπίωνος ὁ ὕπνος, Λεύκολλος ἐπὶ τῷ δειπνεῖν πολυτελέστερον ἤκουε κακῶς.

782 D 6 Εἴκει F. G. Schmidt : ἐκεῖ codd. ‖ θυμὸς XyαAE : -μοὶ J ‖ οὐδ' ἔτ' Laur. 56, 2 : οὐκέτ' XJyαAE ‖ 7 θινῶδες Xy : θυνῶδες J ‖ ἀγκύρας J^{2}αAE : -ρης XJ -ρῃ y ‖ σάλῳ e *Moral.* 446 A Amy. et alii : σάλων Xy σάλον JαAE ‖ 8 ὁ e Stob. add. Dueb. ‖ λογισμὸς codd. : λόγος Stob. ‖ 10 μέρεσιν post βορείοις add. y ‖ E 2 ὕψει O^{YP} : ψύχει XJyαAE ‖ 3 ἴσχει XyαAE : ἔχει J ‖ 4 τύχη X^{2}JαAE : ψυχὴ Xy ‖ 5 πλούτοις τισὶν J^{2}yαAE : πλούτοισιν X πλούτοις J ‖ 7 διαγνοίης XJαAE : ἐπιγν- y ‖ F 5 σμικρότατα JαAE : μικρότατα Xy ‖ 7 τῷ JyαAE : τὸ X.

51

SI LA POLITIQUE EST L'AFFAIRE DES VIEILLARDS

(AN SENI SIT GERENDA RESPUBLICA)

(*PLAN.* 30)

NOTICE

Date de l'ouvrage *An seni sit gerenda res publica* est un ouvrage sur la vieillesse écrit par un vieillard. Cela ressort des déclarations mêmes de son auteur. Après l'avoir présenté comme « des réflexions qu'il se fait en toute occasion concernant l'activité politique des vieillards » (783 B), Plutarque enchaîne aussitôt : « Il ne faut pas qu'aucun de *nous deux* abandonne ce *long voyage* que nous avons poursuivi de compagnie ». Il parle ensuite du « peu de temps » qui reste à vivre à Euphanès et à lui-même. Comme on peut tirer de la réflexion de Tibère rapportée en 794 B, que notre auteur fait commencer la vieillesse à soixante ans, on conclura qu'il avait au moins cet âge lorsqu'il composa cet ouvrage, et si, comme K. Ziegler le suppose (*RE*, *Plutarchos*, col. 640), la date de sa naissance se situe vers 50, *An seni* daterait au moins de la deuxième décennie du IIe siècle, c'est-à-dire des dernières années du règne de Trajan ou des toutes premières du règne d'Hadrien. Plutarque était alors prêtre — et prophète[1] — d'Apollon à Delphes depuis « maintes pythiades » soit au moins un bon quart de siècle.

1. Comme l'implique indubitablement la comparaison que Plutarque fait p. 792 F entre Euphanès et lui-même. Dans une communication faite au VIIIe Congrès de l'Association Guillaume Budé, nous avons rapproché ce texte du passage des *Entretiens*, 2, 20, 27, où Épictète s'en prend aux Académiciens « prêtres et prophètes » qui « interrogent eux-mêmes la Pythie... pour interpréter aux autres ses oracles » et conclu à l'existence d'une polémique entre Épictète et Plutarque.

Il serait hasardeux de tenter de déterminer une date plus précise, l'ouvrage ne contenant aucune allusion à des événements contemporains. Il renferme des anecdotes qui se retrouvent presque mot pour mot dans les *Vies* et témoigne d'une grande familiarité avec l'histoire grecque et romaine. Mais il serait imprudent de conclure que Plutarque avait écrit les biographies de tous les grands hommes dont il parle et n'avait pas encore mis la main à celle de ceux qu'il ne mentionne pas. Les apophtegmes qu'il cite, les anecdotes qu'il rapporte, peuvent parfaitement provenir des répertoires qu'il constituait au fil de ses lectures et utilisait au fur et à mesure de ses besoins[1]. Il faudrait une discussion particulière pour chaque cas. A-t-il, par exemple, raconté la riposte de Pompée à Lucullus et l'anecdote de la grive (785 F-786 A) parce qu'il avait récemment travaillé à la *Vie de Pompée* ou à la *Vie de Lucullus* et qu'il avait ces histoires en tête? C'est possible. Mais on peut également imaginer qu'elles figurent dans *An seni* parce que, ayant besoin d'exemples de τρυφή, il les a puisées dans un recueil du type des *Romanorum apophthegmata* où elles se trouvent d'ailleurs toutes deux réunies (204 B). Il est cependant des cas où l'on peut se permettre d'être assez affirmatif. A l'époque où il travaille à *An Seni*, Plutarque a lu les *Mémoires* de Sylla et des écrits de Cicéron (786 E, 797 D) ; il est donc assez probable, étant donné la date tardive d'*An seni*, qu'il avait déjà composé la biographie de Cicéron, qui appartient au Ve tome des *Vies*, et celle de Sylla à laquelle il travaillait un peu moins de deux cents ans après la bataille d'Orchomène (*Sylla*, 21, 8), soit avant 114 p. C. Le personnage de Caton l'Ancien est nommé sept fois dans *An seni* et d'une façon qui montre que Plutarque connaissait bien sa vie[2]. En outre, parlant d'hommes d'État qui ont rarement participé au gouvernement, il cite côte à côte Aristide et

1. *De cohib. ira*, 457 D, *De tranq. animi*, 464 F.
2. 784 A, 784 D, 789 B, 790 C, 791 A, 791 F, 797 A.

Caton (797 A) dont il a justement apparié les *Vies*. On peut donc conclure sans beaucoup s'avancer que les deux hommes étaient déjà réunis dans l'œuvre historique ou que, à tout le moins, les deux biographies qui leur sont consacrées étaient déjà sur le métier. Enfin il ne fait plus de doute depuis le travail de Th. Renoirte sur les *Praecepta gerendae reipublicae*[1], que cet ouvrage dont la composition se situe dans la première décennie du IIe siècle, ne soit bien antérieur à *An seni*.

Euphanès Euphanès, le dédicataire de l'opuscule n'est peut-être pas un inconnu pour nous, s'il faut l'identifier, comme le croit S. Follet, avec l'archonte Flavius Euphanès qui figure dans une liste délienne et le Flavius Euphanès cité dans une autre inscription[2]. C'était un Athénien, vieil ami de Plutarque et aussi âgé que lui (783 C) ; hiéromnémon à vie (794 B), il représentait sa cité aux assemblées de l'Amphictyonie delphique ; président de l'Aréopage *(ibid.)*, assemblée qui, à l'époque romaine, dominait complètement la vie politique d'Athènes, il exerçait des fonctions qui faisaient de lui un personnage considérable[3], le plus vénérable, peut-être, de la cité : Plutarque compare en effet sa situation à Athènes à celle qu'il occupait lui-même à Delphes (792 F). Euphanès appartenait assurément à l'une des riches familles chez qui se

1. Th. Renoirte, *Les conseils politiques de Plutarque*, Louvain, 1951.

2. S. Follet, *Flavius Euphanès d'Athènes, ami de Plutarque*, dans *Mélanges de linguistique et de philologie grecque offerts à P. Chantraine*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 35-50.

3. Son titre officiel était très probablement κῆρυξ τῆς ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῆς. L'identification des fonctions de κῆρυξ et de président de l'Aréopage est en effet généralement admise : voir, par exemple, Busolt-Swoboda, *Griechische Staatskunde*, p. 937 et la note 12 ; D. J. Geagan, *The Athenian constitution after Sylla*, Princeton-New Jersey, 1967, p. 54, 58-9, 106. Les inscriptions nous enseignent que le κῆρυξ était le personnage le plus important d'Athènes après l'archonte et le stratège. Dans *De tranquillitate animi*, 4, 5, Sénèque met sur le même plan les fonctions de consul, de prytane et de κῆρυξ.

recrutaient alors les plus hauts magistrats[1]. K. Ziegler pense (*RE*, *Plutarchos*, col. 820) qu'il songeait à prendre sa retraite et que Plutarque a écrit *An seni* pour le détourner de ce projet. L'objurgation pressante du préambule (783 C : « Il ne faut pas qu'aucun de nous deux... » façon délicate de désigner Euphanès), l'appel direct de 792 F (« n'imagine pas que toi non plus... »), ôtent tout doute à ce sujet.

Plus difficile est la question de savoir ce qui pouvait motiver ces projets de retraite. La maladie paraît exclue puisque Plutarque la considère en 791 D-E comme un empêchement valable : Euphanès devait faire partie des « vieillards robustes ». Ses obligations étaient-elles harassantes ? On ne peut rien dire de sa présidence de l'Aréopage mais, pour ses fonctions amphictyoniques, Plutarque, reprenant Euripide, les représente comme une « besogne agréable, une fatigue d'où la fatigue est absente » (794 B). Le développement sur le peu de soins que réclame la conservation d'une gloire acquise (787 B) nous indique peut-être les motifs réels d'Euphanès : il est possible qu'il songeât à quitter sa haute position à cause des dépenses onéreuses qu'elle lui imposait.

On aurait d'ailleurs tort de chercher partout dans l'ouvrage des allusions aux problèmes particuliers d'Euphanès. Il est des développements qui ne peuvent le concerner. Ainsi ceux qu'on lit sur les vieillards ambitieux (793 D), sur les vieillards qui accaparent la tribune (794 C), qui jalousent les jeunes (796 A). Il est évident que Plutarque a saisi l'occasion de remontrances à son ami pour traiter entièrement la question de l'activité politique des vieillards et donner de surcroît à tous, jeunes et vieux, une leçon de civisme et d'intelligence politique.

1. J. Day, *An economic history of Athens under Roman domination*, p. 237-239.

Composition Le texte de cet ouvrage a été gravement altéré en quelques endroits (784 D, 789 C, 792 A), mais rien n'autorise à croire qu'il présente d'importantes lacunes Il donne dans l'ensemble l'impression d'un ouvrage bien construit.

Il est divisé en deux parties très nettes dont la première est deux fois plus longue que la seconde. Tout d'abord Plutarque expose les raisons qui doivent détourner le vieil homme d'État d'abandonner la vie publique ; ensuite il détermine les conditions de l'activité politique des vieillards. A l'intérieur de ces deux grandes divisions, il a groupé des anecdotes, des apophthegmes, des réflexions inspirées par ses lectures ou par sa propre expérience, autour de quelques idées générales qui se laissent facilement discerner.

1. *L'homme d'État ne doit pas prendre sa retraite pour raison d'âge:*

Vient-il un moment où l'homme d'État doive se retirer de la vie publique? (783 B). Non : ce serait renier son passé (783 C) ; renoncer au plus beau titre de gloire qui existe (783 D-E) ; une telle retraite est la marque d'une âme avilie (784 A).

C'est sottise que d'aborder tardivement la vie publique (784 A-C), mais l'histoire montre que c'est souvent dans leur vieillesse que les hommes d'État donnent le meilleur d'eux-mêmes (784 D-F). A une époque où la vie publique n'offre plus les risques d'antan, il serait honteux de se montrer moins courageux que des écrivains et des acteurs dont l'activité n'a pris fin qu'avec la vie (785 A-B) et d'abandonner des fonctions glorieuses pour des tâches domestiques (785 C-786 A).

La vieillesse, privée des voluptés physiques, doit se ménager des plaisirs d'ordre moral, et les plus nobles et les plus grands de ces plaisirs sont ceux que réserve le service de l'État (786 A-E). La joie est alors augmentée par la sympathie dont on se sent entouré (786 E). La gloire qu'on acquiert ainsi doit être continuellement entretenue, mais peu de choses suffisent pour cela

(786 F-787 B), et, du reste, les soucis sont payés de bien des plaisirs (787 B-C).

La vieillesse est d'ailleurs exempte, ou à peu près, des atteintes de l'envie. Il serait donc ridicule d'abandonner à un âge où tout devient facile et alors qu'il est sûrement moins périlleux de rester homme public que de devenir un simple particulier (787 C-788 B).

L'âge accroît des qualités précieuses en politique ; douceur, modération, sagesse. C'est pourquoi les États en difficulté font appel aux vieillards (788 B-E). Il est donc ridicule de prêcher la retraite au vieil homme d'État (788 F-789 C). Le gouvernement de l'État est la fonction naturelle des vieillards. Aussi serait-il absurde de se démettre du gouvernement simplement pour raison d'âge, et de plus ce serait livrer l'administration à des jeunes gens ambitieux et inexpérimentés (789 C-790 D). Il faut que le vieillard reste au gouvernement pour éduquer les jeunes et tempérer leur ardeur (790 D-791 C). La participation aux affaires est une fonction perpétuelle, c'est d'ailleurs la fonction propre de l'homme (791 C-D).

Les dispenses qu'on accorde aux malades ne sauraient s'étendre aux vieillards, car vieillesse et vigueur ne sont pas incompatibles (791 D-792 A). C'est l'oisiveté qui ruine les forces de l'esprit ; l'exercice les entretient (792 A-E). La patrie réclame continuellement notre dévouement. Euphanès ne doit donc pas se retirer de la vie publique (792 E-F).

2. *Dans quelle mesure les vieillards peuvent-ils participer au gouvernement de la cité?*

Ils doivent n'accepter que des tâches qui conviennent à la dignité et aux forces de la vieillesse (793 A-B) : vouloir tout accaparer serait s'exposer au juste ressentiment des jeunes (793 C-E). Les vieillards réserveront leur attention aux affaires importantes et n'exerceront que des magistratures peu harassantes et élevées en dignité (793 E-794 B) ; encore ne les solliciteront-ils pas, attendant qu'on vienne les prier de les exercer (794 B-C).

Ils n'interviendront que rarement à l'Assemblée et seulement dans les grandes occasions (794 C-F) ; ils y arbitreront les débats entre jeunes politiciens, leur feront la leçon, s'effaceront devant eux, les pousseront en avant (795 A-B).

Mieux encore, ils les prendront en particulier pour faire leur éducation politique. Ils les réconforteront en cas d'échec (795 B-C). Cette activité convient proprement aux hommes d'État arrivés à la fin de leur carrière (795 D). C'est une des plus belles fonctions qui soient ; elle est à Sparte l'apanage des vieillards et leur assure l'amour et le respect des jeunes gens vertueux qu'ils s'attachent à perfectionner moralement sans la moindre jalousie, sentiment particulièrement vil chez un vieillard (795 E-796 C).

Enfin l'activité politique ne consiste pas seulement à exercer des magistratures : elle consiste également à s'intéresser constamment aux affaires de la cité. Le véritable homme d'État n'est pas forcément le citoyen investi d'une fonction publique ; c'est celui qui par ses paroles et ses avis travaille continuellement au bien-être de la collectivité (796 C-797 D).

3. *Conclusion.*

Rien ne doit donc empêcher les vieillards de s'occuper de la chose publique. Le meilleur d'eux-mêmes, leur âme, appartient comme leur corps à l'État. Il serait injuste de priver notre patrie du bénéfice de qualités que l'âge à portées à leur perfection (797 E-F).

Pour solidement charpenté et bien conduit que soit l'ensemble de l'ouvrage, on y relève des négligences si l'on descend dans le détail. La suite des idées n'est pas bien claire p. 784 C-D et, p. 790 B, l'idée qu'il vient un moment où l'on peut conseiller à un roi de prendre sa retraite pour raison d'âge ne laisse pas d'être déconcertante.

Les sources

Comme le remarque K. Ziegler (*RE*, *Plutarchos*, col. 822), Plutarque semble viser en 789 B-C des écrits hostiles à

l'activité politique des vieillards. Cicéron songe à des ouvrages de ce genre lorsqu'il écrit dans son *Calo Major* (§ 17) : « Nihil igitur adferunt qui in re gerenda versari senectutem negant ». Malheureusement ni l'un ni l'autre ne citent de noms. Un recoupement intéressant avec la *Vie de Lucullus* (38, 4 = *An seni*, 783 C) renvoie à un ouvrage, postérieur à la mort de Cicéron, où Lucullus était loué d'avoir su prendre sa retraite avant la vieillesse. Mais il est impossible de dire si l'écrit en question était un ouvrage de philosophie ou d'histoire. On sait par Diogène Laërce que Théophraste et Démétrios de Phalère avaient l'un et l'autre écrit un ouvrage en un livre sur la vieillesse[1]. Au IIIe siècle a. C. le stoïcien Ariston de Chios[2] avait composé un Τιθωνὸς ἢ περὶ γήρως auquel Cicéron fait allusion dans la dédicace du *Calo Major* (§ 3), et dont Varron a repris le titre pour l'une de ses *Satires Ménippées*.

Nous ne possédons plus les deux traités de Théophraste et de Démétrios de Phalère[3] ; d'Ariston de Chios nous n'avons conservé que quelques fragments et de son *Tithon* nous ne savons que ce que nous en dit Cicéron ; il y faisait parler Tithon sur la vieillesse et sans doute pour en faire l'éloge. Il nous reste très peu de chose de l'ouvrage de Varron, mais le *Calo Major de Senectute* de Cicéron nous est parvenu en entier.

Il est probable que Plutarque connaissait l'ouvrage de Théophraste, auteur qui lui est très familier et qu'il

1. *Vies des philosophes*, 5, 43 ; 81. Démétrios de Phalère rapportait dans son traité que Xénophane de Colophon avait enterré ses enfants de ses propres mains (*ibid.*, 9, 20).

2. Ou le Péripatéticien Ariston de Céos ? Les deux ont leurs partisans. P. Wuilleumier opte pour le premier (*Notice* du *Calo Major*, Belles Lettres, p. 54 et suiv.), L. Alfonsi pour le second (voir *La parola del passato*, 1955, n° 41, p. 121-129, et *Aevum*, XXXI, 1957, p. 366-367).

3. Aussi la théorie de Ch. W. Fornara (*Sources of Plutarch's An seni sit gerenda respublica*, *Philologus*, CX, 1966, p. 119-127) suivant qui Plutarque aurait suivi comme modèle Démétrios de Phalère n'est-elle guère plus qu'une construction dans le vide.

cite plus de soixante-dix fois dans son œuvre[1]. Il connaissait aussi les écrits d'Ariston[2] auquel il emprunte une image de *An seni* (787 C = *Praecepta ger. reip.*, 804 D), et la mention de Tithon en 792 E peut fort bien être une allusion au traité du philosophe stoïcien. Les ouvrages de Théophraste et d'Ariston ayant disparu, il est impossible de déterminer ce que Plutarque a pu leur emprunter. Il ne leur doit certainement pas l'économie de son traité : *An seni* n'est pas un ouvrage d'ensemble sur la vieillesse : il traite seulement de l'activité politique des vieillards et il est organisé pour démontrer une thèse qui est d'ailleurs tout à l'opposé des théories de l'école stoïco-cynique dont Ariston est un représentant[3].

Le sujet du *Cato Major* est également assez différent de celui de *An seni*. Il existe cependant entre les deux ouvrages des ressemblances d'idées, d'expressions, d'exemples qui ont depuis longtemps attiré l'attention et qui interdisent d'écarter d'emblée l'hypothèse de l'utilisation par Plutarque du traité de Cicéron.

Ces ressemblances ont été relevées et étudiées par O. Zuretti, J. Schröter, H. Kröger, P. Wuilleumier[4] qui en ont dressé des listes de longueur variable. La plus longue est celle de O. Zuretti dont les rapprochements sont loin d'être tous convaincants, la plus courte celle de J. Schröter à qui H. Kröger a raison de reprocher d'avoir fermé les yeux sur des analogies évidentes[5]. La liste que nous présentons ci-après est très proche de celle de P. Wuilleumier, dont elle ne s'écarte que sur quelques points :

3. P. Wuilleumier, *op. cit.*, p. 65, n. 3.

2. Cité dans *Moralia*, 42 B, 133 D, 440 E-F, 516 F, 766 F, 776 C, 804 D (= 787 C), 958 D.

3. P. Wuilleumier, *op. cit.*, p. 57 et 64.

4. O. Zuretti, *Sull' εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον di Plutarco e la sua fonte*, *Rivista di filologia*, XIX, 1891, p. 362-378 ; J. Schröter, *De Ciceronis Catone Majore*, Weiden, 1911 ; H. Kröger, *De Ciceronis in Catone Majore auctoribus*, Rostock, 1912 ; P. Wuilleumier, *Notice* de l'édition du *Cato Major*, Belles Lettres.

5. *Op. cit.*, p. 62.

(1) *C. M.*, 9 : « ... virtutum, quae in omni aetate cultae, cum diu multumque vixeris, mirificos efferunt fructus... » : cf. *A. S.* 789 F : « ... τὴν φρόνησιν ἧς καθάπερ ὀψικάρπου φύτου τὸ οἰκεῖον ἀγαθὸν καὶ τέλειον ἐν γήρᾳ μόλις ἡ φύσις ἀποδίδωσι. » qu'il est plus juste de rapprocher de ce passage que de *C. M.*, 62 (« ... honeste acta superior aetas fructus capit auctoritatis extremos ») comme le fait P. Wuilleumier après J. Schröter.

Ressemblance d'idées et d'images.

(2) *C. M.*, 9 : « ... conscientia bene actae vitae multorumque beneficiorum recordatio jucundissima est. » Idée analogue dans *A. S.*, 786 E : « ... θέαμα δὲ καὶ μνημόνευμα καὶ διανόημα τῶν ὄντων οὐδὲν ἔστιν ὃ τοσαύτην φέρει χάριν ὅσην πράξεων ἰδίων ἐν ἀρχαῖς καὶ πολιτείαις ... ἀναθεώρησις ». On pourrait également rapprocher, avec O. Zuretti, de 786 C : « ... ἡλίκας ἡδονὰς αἱ ἀρεταὶ ... ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ... παρασκευάζουσι ».

Simple rencontre d'idées qui peut être purement fortuite.

(3) *C. M.*, 16 : Cicéron mentionne l'intervention d'Appius Claudius au Sénat, que Plutarque rapporte de façon plus développée dans *A. S.*, 794 D-E, et pour illustrer une idée différente.

(4) *C. M.*, 17 : « ... non viribus aut velocitate aut celeritate corporum res magnae geruntur, sed consilio, auctoritate, sententia, quibus non modo non orbari, sed etiam augeri senectus solet. » Même idée, même type d'antithèse dans *A. S.*, 789 D : « ... οὐ ποδῶν ἔργα καὶ χειρῶν ἀπαιτοῦμεν, ἀλλὰ βουλῆς καὶ προνοίας καὶ λόγου ».

Le rapprochement avec 797 E (O. Zuretti, J. Schröter) semble moins justifié.

(5) *C. M.*, 19-20 : « Quae (sc. consilium, ratio, sententia) ni essent in senibus, non summum consilium majores nostri appellassent senatum. Apud Lacedaemonios quidem ei qui amplissimum magistratum gerunt, ut sunt, sic etiam nominantur senes. » Les deux exemples

se retrouvent côte à côte dans *A. S.*, 789 E, mais dans l'ordre inverse : « ... τὴν μὲν ἐν Λακεδαίμονι παραζευχθεῖσαν ἀριστοκρατίαν τοῖς βασιλεῦσιν ... Λυκοῦργος ἄντικρυς γέροντας ὠνόμασεν, ἡ δὲ Ῥωμαίων σύγκλητος ἄχρι νῦν γερουσία καλεῖται ».

Rome passe avant la Grèce pour Cicéron, la Grèce avant Rome pour Plutarque.

Nous ne retenons pas le rapprochement opéré par P. Wuilleumier entre *C. M.*, 20 et *A. S.*, 789 E, 790 D : « les plus grands États furent renversés par des jeunes, soutenus et redressés par des vieux ». Cette idée effectivement formulée par Cicéron ne se rencontre pas dans l'écrit de Plutarque.

(6) *C. M.*, 22 : anecdote de Sophocle traîné devant le tribunal pour dérangement mental. Plutarque la raconte de façon légèrement différente dans *A. S.*, 785 A-B. Cicéron rapporte qu'il fut cité en justice par ses fils, Plutarque dit « ὑπὸ πολλῶν », leçon rejetée par certains éditeurs. Suivant Cicéron le poète aurait lu sa tragédie d'*Œdipe à Colone*, Plutarque précise « la parodos ».

(7) *C. M.*, 26 : les vieillards forment les adolescents à la vertu. C'est ce que Plutarque nous dit des vieillards spartiates p. 796 A ; il nous montre les vieillards faisant l'éducation politique des jeunes gens, p. 790 D.

(8) *C. M.*, 31 : Agamemnon souhaite avoir dix Nestors, non dix Ajax. Plutarque cite le vers d'Homère, que Cicéron résume, p. 789 F.

(9) *C. M.*, 34 : Cicéron évoque l'endurance de Masinissa ; Plutarque aussi, p. 791 F, mais il emprunte son exemple à Polybe.

(10) *C. M.*, 35 : « At multi ita sunt imbecilli senes ut nullum officii aut omnino vitae munus exsequi possint. At id quidem non proprium senectutis vitium est sed commune valetudinis... Quid mirum igitur in senibus si infirmi sunt aliquando cum id ne adulescentes quidem effugere possint? » Argumentation similaire et même

opposition vieillesse-mauvaise santé dans *A. S.*, 791 D : « Οἱ δὲ τὰς ἀρρωστίας προβαλλόμενοι καὶ τὰς ἀδυναμίας νόσου καὶ πηρώσεως μᾶλλον ἢ γήρως κατηγοροῦσι · καὶ γὰρ νέοι πολλοὶ νοσώδεις καὶ ῥωμαλέοι γέροντες. »

(11) *C. M.*, 46 : « ... sermonis aviditatem auxit, potionem et cibi sustulit ». Même idée développée à l'aide d'une métaphore dans *A. S.*, 786 A : « ... τὰς περὶ πόσιν καὶ βρῶσιν ἐπιθυμίας ἀπημβλυμμένας ».
Simple lieu commun ; la ressemblance est certainement fortuite.

(12) *C. M.*, 47 : « ... voluptatem tanta quasi titillatio... » Même image dans *A. S.*, 786 C : « ... ἡδονὰς ... Οὐ κνῶσαι ... ».
L'expression revient fréquemment chez Cicéron et chez Plutarque. La rencontre est certainement fortuite.

(13) *C. M.*, 47 : mot de Sophocle rapporté également dans *A. S.*, 788 E.
Nous ne retiendrons pas les mentions de Laërte qu'on trouve dans les deux ouvrages ; les contextes sont en effet totalement différents (*C. M.*, 54 : « ... Homerus Laërtem lenientem desiderium quod capiebat e filio, colentem agrum et eum stercorantem facit ». *A. S.*, 788 B : « ὁ δὲ Πηλεὺς καὶ ὁ Λαέρτης οἰκουροῦντες ἀπερρίφησαν καὶ κατεφρονήθησαν ».

(14) *C. M.*, 56 : « In agris erant tum senatores, id est senes, si quidem aranti L. Quinctio Cincinnato nuntiatum est eum dictatorem esse factum... » Plutarque fait allusion à ce fait en 788 C, mais sans nommer Cincinnatus : « ... πολλάκις ἐξ ἀγροῦ κατάγουσαι γέροντα ... ».
Le rapprochement que fait P. Wuilleumier après H. Kröger entre *C. M.*, 58 et *A. S.*, 793 B et 795 F peut sembler assez discutable.

(15) *C. M.*, 60 : « Apex est autem senectutis auctoritas ». Image analogue dans *A. S.*, 789 E : « Καὶ καθάπερ ὁ νόμος τὸ διάδημα καὶ τὸν στέφανον, οὕτω

τὴν πολιὰν ἡ φύσις ἔντιμον ἡγεμονικοῦ σύμβολον ἀξιώματος ἐπιτίθησι ».

(16-17) *C. M.*, 62 : « ... id quod ego magno quondam cum assensu omnium dixi miseram esse senectutem quae se oratione defenderet ; non cani, nec rugae auctoritatem defendere possunt ». L'apophtegme de Caton est rapporté dans *A. S.*, 784 D. D'un autre côté *A. S.*, 789 D semble vouloir contredire Cicéron : « ... οἷς ἡ γελωμένη πολιὰ καὶ ῥύτις ἐμπειρίας μάρτυς ἐπιφαίνεται καὶ πειθοῦς συνεργὸν αἰδῶ καὶ δόξαν ἤθους προστίθησι ».

(18) *C. M.*, 63 : Cicéron énumère les témoignages de respect que l'on rend aux vieillards. Plutarque y fait allusion, p. 787 D.

Encore une rencontre peut-être purement fortuite.

(19) *C. M.*, 63 : « Lysandrum Lacedaemonium... dicere aiunt solitum Lacedaemonem esse honestissimum domicilium senectutis... » *A. S.*, 795 E : « ... ὁ Λύσανδρος εἶπεν ὡς ἐν Λακεδαίμονι κάλλιστα γηρῶσιν ».

(20) *C. M.*, 72 : « Ex quo fit ut animosior etiam senectus sit quam adulescentia et fortior. Hoc illud est quod Pisistrato tyranno a Solone responsum est, cum illi quaerenti qua tandem re fretus sibi tam audacter obsisteret, respondisse dicitur « Senectute » ; Plutarque rapporte la même anecdote, p. 794 E-F, mais pour illustrer une idée différente : « Ὁ δὲ Σόλων ... πέμψαντος δὲ τοῦ Πεισιστράτου πρὸς αὐτὸν καὶ πυνθανομένου τίνι πεποιθὼς ταῦτα πράττει, « Τῷ γήρᾳ » εἶπεν ».

On relève immédiatement dans cette liste des ressemblances qui peuvent être purement fortuites : rencontres d'idées ou d'expressions peu originales : 2, 7, 11, 12, 15, 18. L'opposition d'idées 17 est peut-être aussi le fruit du hasard.

Dans trois cas la ressemblance d'idées s'accompagne d'une ressemblance d'expression : 1, 4, 10.

En outre les deux ouvrages ont en commun trois

apophtegmes (13, 16, 19), trois anecdotes (3, 6, 20), quatre exemples dont deux couplés (5, 9, 14), une citation (8). Bien que dans deux cas (3 et 20) les idées ainsi illustrées soient différentes, ces rencontres ne laissent pas de troubler.

M. Arullani juge dans l'article qu'elle a consacré à *An seni*[1] que les ressemblances de fond et de forme entre les deux ouvrages sont insignifiantes et négligeables (p. 28, n. 1 : insignificanti e trascurabili). Il nous semble difficile d'admettre que les treize analogies que nous retenons en dernière analyse puissent être ainsi qualifiées. Mais alors comment les expliquer? Pour O. Zuretti, H. Kröger, P. Wuilleumier, le problème revient à choisir entre deux hypothèses : l'utilisation par Plutarque de l'ouvrage de Cicéron, ou le recours à un modèle commun.

O. Zuretti opte pour la première hypothèse. H. Kröger croit à l'existence d'un modèle commun[2], thèse à laquelle se rallie P. Wuilleumier qui invoque les arguments suivants (*op. cit.*, p. 63-64) : « ... l'hypothèse d'un modèle commun, soutenue par Schröter[3] et Kröger est plus vraisemblable. En effet, si Plutarque nomme plusieurs fois Caton, il utilise la biographie qu'il lui avait consacrée et il raconte des faits qui sont étrangers ou même opposés à ceux du *Cato*[4]. Il fait peu d'emprunts à l'histoire romaine : l'anecdote d'Ap. Claudius est traitée encore d'après une de ses *Vies*, et celle de Masinissa d'après Polybe ; s'il évoque des paysans arrachés à leur terre pour être placés à la tête des

1. *Ricerche intorno all'opusculo Plutarcheo* εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον dans *Pubblicazioni della Scuola di filologia classica presso la Reale Università di Roma*, ser. I, vol. I, fasc. I, p. 5-29, Rome, 1928.

2. Posidonios.

3. Erreur : Schröter croit que Cicéron a suivi un modèle stoïcien et Plutarque un auteur péripatéticien (*op. cit.*, p. 53, 55 et *Excursus*).

4. P. Wuilleumier vise l'apophtegme rapporté dans *A. S.*, 784 A où Caton parle des misères de la vieillesse.

armées, au lieu de citer des exemples comme Cicéron, il généralise la pensée et passe aussitôt à une autre ; s'il allègue le nom que portait le sénat romain, il ajoute les mots « jusqu'à maintenant ». D'autre part, il traite les points communs tantôt plus brièvement, tantôt plus longuement, tantôt différemment. Enfin, sauf l'exemple du sénat romain et de l'assemblée lacédémonienne, les autres ne figurent pas dans les ouvrages antérieurs de Cicéron ».

Le dernier argument mis à part — et il n'emporte pas la conviction, car le fait invoqué ne prouve pas que Cicéron ait trouvé ses exemples dans un ouvrage unique qui aurait également servi à Plutarque — tout le raisonnement revient à dire que Plutarque ne peut s'être inspiré de Cicéron, parce que les ressemblances que l'on relève entre les deux ouvrages ne sont pas absolument parfaites[1]. Mais utiliser un auteur ne signifie pas qu'on le copie et nous ne voyons pas pourquoi, s'il s'inspirait de Cicéron, Plutarque devait le suivre pas à pas, utiliser de la même façon ses exemples et n'utiliser que ses exemples, bref le plagier.

Il est tout à fait normal que, citant Caton, Plutarque s'inspire de la biographie qu'il lui a consacrée sans s'inquiéter si tout ce qu'il rapporte sur lui se trouve dans l'ouvrage de Cicéron. Peut-on même considérer comme un fait contraire à l'esprit du *Calo* que « la vieillesse a bien assez de maux sans qu'on vienne y ajouter la honte d'un vice » ? Loin de déclarer qu'elle est le plus bel âge de la vie, le Caton de Cicéron dit (§ 35) : « Resistendum, Laeli et Scipio, senectuti est, ejusque *vitia* diligentia compensanda sunt. Pugnandum, tanquam contra morbum, sic contra senectutem. » Plutarque fait certes peu d'emprunts à l'histoire romaine, mais il écrit pour un Grec et l'on notera que, malgré tout, l'anecdote la plus développée est celle d'Appius Claudius. Elle est traitée d'après l'une de ses *Vies* et celle de Masinissa d'après Polybe, mais il a parfaitement pu prendre l'idée

1. Même argumenttion chez H. Kröger, *op. cit.*, p. 62.

de ces deux personnages chez Cicéron. Pourquoi n'aurait-il pas le droit de généraliser à partir de l'exemple de Cincinnatus sans citer le nom du dictateur romain ? de s'aviser que de son temps l'âge des sénateurs romains ne correspond plus au sens étymologique de « senatus », et d'ajouter « jusqu'à maintenant » ? de faire preuve d'originalité en traitant des points communs ?

Il est bien difficile de trancher alors qu'on est absolument privé des éléments d'appréciation que seraient les ouvrages de Théophraste, d'Ariston et tous ceux qui nous demeurent inconnus que Plutarque a pu utiliser. Aussi y a-t-il de la hardiesse à conclure, comme fait P. Wuilleumier, que, en dehors d'Ariston, la source commune du *Cato* et de *An seni* est le traité de Théophraste.

Nous nous bornerons à dire que Plutarque peut être redevable de quelque chose à Théophraste et à Ariston s'il les a lus, mais qu'il serait surprenant que, connaissant le *Cato*, il ne lui ait rien emprunté.

Des treize points communs que nous avons relevés entre les deux ouvrages, quatre sont concentrés dans un seul passage d'une étendue extrêmement réduite (789 E-F). Ce développement où Plutarque fait ressortir l'autorité que les vieillards doivent aux vertus de leur âge, fait penser à un véritable centon de citations cicéroniennes : 789 E = *C. M.*, 19 et 20 ; 789 F = *C. M.*, 9 et 31. Si ces idées et ces faits qui sont dispersés dans le *Cato* sont rassemblés dans ce passage, c'est qu'ils entraînent la même conclusion : la perfection de certaines vertus chez les vieillards et la considération qu'elles leur valent.

On peut donc sans absurdité imaginer Plutarque procédant de la façon suivante dans la composition de son ouvrage : dressant le plan grosso modo, lisant, entre autres, le *Cato* ou les extraits qu'il en a faits, et distribuant à l'intérieur de son plan les idées glanées dans sa lecture et propres à nourrir ses différents développements. C'est une méthode de travail toute naturelle et encore bien moderne. Le polygraphe fécond qu'était

Plutarque ne procédait pas et ne pouvait guère procéder autrement. Il lisait et faisait des extraits de ses lectures. Ainsi s'expliquent les redites d'une œuvre à l'autre et même à l'intérieur d'un même ouvrage[1]. Ainsi pourrait s'expliquer que des idées et des exemples dispersés d'un bout à l'autre du *Cato Major* se retrouvent groupés dans *An seni*.

L'hypothèse d'un modèle commun ne s'impose donc pas. Affirmerons-nous catégoriquement pour autant que Plutarque a utilisé Cicéron? Une telle conclusion est tentante. Cependant, si troublantes et si peu négligeables que soient les analogies relevées, il n'est malgré tout pas impossible qu'elles proviennent de la ressemblance des sujets, d'une communauté d'idées et de goûts et surtout de culture entre les deux hommes. Aussi croyons-nous plus sage de réserver notre jugement.

Le contexte politique

Traité de morale politique, *An seni* intéresse à un double titre : il nous renseigne sur les préoccupations d'un aristocrate qui était en même temps une sommité intellectuelle et religieuse, ainsi que sur le climat politique de la Grèce au début du IIe siècle, sous l'empire. Sur ce dernier point, il est assurément moins riche de détails que les *Préceptes* et le lecteur avide de petits faits vrais risque d'être parfois agacé par ces références continuelles à des époques révolues, ces citations, ces lieux communs ressassés depuis des siècles sur l'envie, l'ambition, la jeunesse, la vieillesse, etc.[2] Mais ce n'est pas parce qu'il utilise un matériel passe-partout, propre à décrire n'importe quelle situation équivalente, que la réflexion

1. On retrouve en 792 A une citation de Sophocle déjà faite en 788 B.

2. Ce matériel historique, littéraire et rhétorique a une fonction à la fois ornementale et démonstrative : voir J.-C. Carrière, *A propos de la politique de Plutarque* dans *Dialogues d'histoire ancienne*, 1977 *(Annales littéraires de l'Université de Besançon)*, Paris, Belles Lettres, p. 237 et surtout M.-H. Quet, *Rhétorique, culture et politique, le fonctionnement du discours idéologique chez Dion de Pruse et dans les Moralia de Plutarque* dans *Dialogues d'histoire ancienne*, 1978, p. 57-69.

de Plutarque ne s'exerce pas sur le réel. La preuve en est que, à partir de ses formules vagues et de ses lieux communs, on peut se faire de la Grèce romaine une image qui concorde avec les évocations précises que nous fait de la vie municipale Dion de Pruse, son contemporain.

Si, comme Plutarque se plaît à le reconnaître, la domination romaine assure la sécurité aux aristocraties dirigeantes qui n'ont plus à craindre ni tyrannies, ni guerres, ni coups de force d'aucune sorte (784 F), elle n'en a pas pour autant supprimé les tensions internes des cités. La vie municipale est agitée par les luttes des clans rivaux (787 E), par l'animosité et l'envie des adversaires politiques (787 C), par le mécontentement que suscitent des mesures impopulaires (796 B-C). Parfois l'Assemblée est houleuse (788 C, 790 D, 791 C, 796 C) : des orateurs surexcités vocifèrent à la tribune en agitant des projets de décrets (796 C).

A ces réunions tumultueuses Plutarque assigne une cause d'ordre moral, la φιλοτιμία, l'ambition politique, dont il détaille, p. 788 E, les avatars et les sinistres effets : φιλονικίαν, φιλοδοξίαν, τὴν τοῦ πρῶτον εἶναι καὶ μέγιστον ἐπιθυμίαν, γονιμώτατον φθόνου νόσημα καὶ ζηλοτυπίας καὶ διχοστασίας. Or ces passions perturbatrices seraient à l'en croire, et c'est même là une des idées directrices de l'ouvrage, l'apanage presque exclusif des jeunes, puisque l'âge ou bien les abolit, ou bien atténue considérablement leur virulence (788 E). Au vieil homme d'État modèle de sagesse et de bonne tenue dont les avis sont frappés au coin du patriotisme et de l'expérience, l'ouvrage oppose dans des évocations hautes en couleur et quasiment caricaturales, les jeunes démagogues avides de gloire qui bondissent à la tribune pour y déverser les flots d'une éloquence délirante (790 C-D), et dont les interventions à l'Assemblée rappellent les transports frénétiques des bacchants (791 C)[1].

1. On ne saurait expliquer ces séances orageuses à l'Assemblée par des conflits du genre de ceux que Dion de Pruse (34, 16 et 21)

Il n'est pas douteux que cette présentation des choses s'explique amplement par la destination même de l'ouvrage : s'adressant à un vieil ami pour le détourner de rentrer dans la vie privée, Plutarque devait à la bienséance, sinon à la vérité, de parer la vieillesse de toutes les vertus[1]. Son parti-pris apparaît même plus nettement quand on examine d'un peu près ce que l'appellation de νέοι recouvre dans son ouvrage. Qui sont en effet ces νέοι si turbulents ? Quand il évoque le caractère des νέοι — ambitieux, agressifs, frénétiques et dépourvus d'expérience (788 E, 790 D, 791 C, 794 A, 796 C) — on pense aux défauts qu'Aristote attribue aux jeunes gens dans sa *Rhétorique* (2, 12) et on a l'impression qu'il songe à des moins de trente ans[2]. Cette impression se trouve confirmée par l'allusion au jeune homme frais émoulu du Lycée (790 E) ou par l'évocation de l'éducation spartiate. Mais dans d'autres passages Plutarque semble se ranger à la division bipartite impliquée dans les vers d'Homère et de Pindare qu'il cite (789 E) et considérer comme νέοι (il dit une fois, p. 795 A, νεώτεροι) tous ceux qui ne sont pas γέροντες. Ce serait bien le cas lorsqu'il parle de la loi qui appelle à la tribune les plus de cinquante ans (784 C), lorsqu'il déclare que « la jeunesse est faite pour obéir et la vieillesse pour commander » (789 D), lorsqu'il montre les vieillards ambitieux qui accaparent le gouvernement détestés des jeunes qui n'ont aucune occasion de s'employer (793 D). On remarquera d'autre

signale à Tarse entre νέοι et γέροντες, les deux termes désignant chez lui des collèges de citoyens distincts de l'Assemblée et du Conseil (sur ces collèges, voir V. Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, Paris, 1904, p. 153-158 et 216-230).

1. Aristote fait de la vieillesse un portrait beaucoup moins avantageux dans sa *Rhétorique*, 2, 13 ; cependant, traitant dans sa *Politique* de la division des tâches entre les citoyens, il ne parle pas autrement que Plutarque : aux jeunes, qui ont la vigueur physique, la fonction militaire, aux vieux, qui ont la sagesse, la fonction politique (*Politique*, VII, 1329 a 3-17, 1332 b 36-40).

2. Dans les *Lois* (665 b, 666 b) les νέοι sont les jeunes de vingt à trente ans.

part que son argumentation ne retient pas les ἀκμάζοντες comme une catégorie spécifique bien distincte des νέοι et des γέροντες[1]. Il parle seulement d'eux en passant pour évoquer l'indignité d'un Charès (788 D), pour préciser qu'on doit leur confier des tâches peu importantes (793 E) et pour parler de la réprobation que rencontre un ἀκμάζων ambitieux (793 C). Il les intègre donc parmi les νέοι, conception qui n'a rien d'absurde et qu'admet parfaitement le sens de νεότης : chez Thucydide (6, 17, 1), Alcibiade évoque sa νεότης, qu'on lui reproche, et ajoute aussitôt : « ἕως ἐγώ τε ἔτι ἀκμάζω » ; effectivement, c'est un homme fait, il a trente-cinq ans.

Une telle conception de la νεότης pose le problème de savoir à quel âge elle s'achève. Plutarque semble considérer que la vieillesse commence à soixante ans lorsqu'il rapporte le mot de Tibère sur la honte qu'il y a à tendre son pouls à un médecin lorsqu'on a passé cet âge (794 B), et les vieillards qu'il évoque sont en général des hommes fort âgés. Ce n'est pas toujours le cas cependant : ainsi, p. 785 B, il cite comme exemple d'œuvre composée à un âge avancé, une épigramme que Sophocle a faite pour Hérodote à l'âge de cinquante-cinq ans[2] ; p. 785 F, le Pompée qui fait la leçon à Lucullus et se désigne comme un γέρων n'a certainement pas cinquante ans[3].

On conclura donc que Plutarque emploie les termes νέοι et γέροντες avec la même liberté et le même manque de rigueur que nous-mêmes ceux de « jeunes » et de « vieux ». Il ne faut donc pas trop le presser sur ce

1. Aristoxène distinguait les jeunes gens, les hommes mûrs, les vieillards, qui devaient, selon lui, respectivement obéir, gouverner, conseiller (Stobée, 4, 1, 49). Sur les différentes divisions de la vie humaine en usage dans l'Antiquité, voir E. Eyben, *Die Einteilung des menschlichen Lebens im römischen Altertum*, *Rheinisches Museum*, CXVI, 1973, p. 150-190.

3. « Exemplum non aptum cum homo 55 annorum senex non sit » remarque K. Hubert dans son édition (p. 26) ; mais Platon (*Lois*, 666 b) emploie les termes πρεσβύτης et γῆρας à propos des gens qui ont passé quarante ans.

3. Pompée est né en 106 a. C. et Lucullus est mort en 57.

point, mais on reconnaîtra que, du coup, sa démonstration perd singulièrement de sa force. Cette inexpérience, ces passions tumultueuses, ce manque de mesure qui disqualifient pour la conduite des affaires, ne sauraient passer pour les traits caractéristiques de l'âge mûr. Il est trop évident que, pour mieux défendre une thèse qui exigeait qu'il fît la part belle aux vieillards, Plutarque a délibérément oublié ce qu'Aristote dit de l'âge mûr dans sa *Rhétorique* (2, 14) et étendu à la maturité les travers de la jeunesse tout en annexant à la vieillesse les vertus de la maturité. On remarquera d'ailleurs que, dénonçant dans les *Préceptes politiques* (814 F-815 A) les méfaits de la φιλονικία (passion caractéristique de la jeunesse, si l'on en croit un passage capital de *An seni*, 788 E), il ne met pas en cause les jeunes, mais uniquement les notables de la cité : *αἰτία δὲ τούτου μάλιστα πλεονεξία καὶ φιλονικία τῶν πρώτων*. Il est vrai, bienséance oblige, que Ménémachos, le destinataire du traité, s'il n'était probablement plus un jouvenceau, n'était certainement pas bien âgé[1]. Mais enfin, même dans *An seni*, Plutarque reconnaît que certains vieillards ne sont pas exempts des défauts qu'il assigne si généreusement à la jeunesse et se rendent insupportables à tous par leur boulimie de fonctions et d'honneurs[2].

Malgré tout, la division dichotomique à laquelle il s'est arrêté ne s'explique peut-être pas seulement par des raisons de complaisance et l'on peut concevoir qu'ici ou là, la direction des affaires était entièrement entre les mains des vieux. Cette situation, conforme à une tradition morale et politique solidement implantée en Grèce[3] et probablement due au fait que les vieillards

1. Le fait que Ménémachos *n'a pas le temps* de faire l'apprentissage de la politique sous la direction d'un philosophe (p. 798 B) suggère qu'il est déjà un homme d'âge mûr.

2. D'ailleurs l'amour de la gloire et l'ambition sont présentés comme des passions qui ne vieillissent pas dans la *Vie de Sylla*, 7, 2.

3. Voir sur cette question P. Roussel, *Étude sur le principe de l'ancienneté dans le monde hellénique du Ve siècle à l'époque*

concentraient entre leurs mains l'essentiel des fortunes était évidemment riche de tensions. Pierre Roussel a fort bien remarqué que, dans des cités où l'âge requis pour exercer les magistratures était au minimum de trente ans[1], la plénitude de l'activité politique se

romaine, Paris, 1942. Il ressort des faits rassemblés dans cette étude que le gouvernement gérontocratique, qui paraît avoir été la règle à l'époque héroïque s'est largement maintenu dans le monde hellénique : pouvoirs étendus des conseils d'anciens à Sparte et en Crète ; gérousies attestées à Corinthe, Mégalopolis, Dymé, dans la Confédération achéenne ; âge de cinquante ans requis pour être conseiller dans la charte octroyée à Cyrène par Ptolémée Sôter. Mais cette religion de l'âge n'a pas joué à Athènes, où les magistratures importantes sont accessibles à partir de trente ans. Enfin les Pythagoriciens, Platon, Aristote, octroient un rôle prépondérant aux vieillards dans la direction des affaires. — Côté romain, on notera que sous la république (cf. Daremberg-Saglio, *Annales leges*, p. 271 a-b) le cursus défini par la *lex Villia Annalis* (180 a. C.) permettait d'accéder au consulat à trente-huit ans, donc bien avant la vieillesse ; la réforme de Sylla *(lex Cornelia de magistratibus)* n'entraîna qu'un modeste relèvement de la limite d'âge : quarante-trois et même, dans des cas particulièrement favorables, quarante ans ; César fut consul à quarante et un ans. Sous l'empire, une ordonnance d'Auguste abaissa à trente-deux ans l'âge minimum pour le consulat ; on pouvait donc être appelé encore jeune au gouvernement d'une province impériale consulaire : Trajan fut légat de Germanie supérieure à quarante-quatre ans, Hadrien légat de Syrie à quarante et un ans ; cf. V. Chapot (Daremberg-Saglio, *s.v. Provincia*, p. 719 b) : « Dans les provinces impériales, l'empereur choisissait les gouverneurs ou leurs auxiliaires sans être lié par d'autres règles que la capacité ».

1. Ce chiffre, qui est assuré pour l'Athènes classique, ne l'est pas pour l'époque impériale : aucun texte, épigraphique ou autre, ne nous a livré l'âge requis pour être bouleute à Athènes sous l'empire (D. J. Geagan, *The Athenian constitution after Sylla*, *Hesperia, Supplement* XII, Princeton, New Jersey, 1967, p. 75). P. Graindor (*Hérode Atticus et sa famille*, Le Caire, 1930, p. 55) croit qu'il existait une hiérarchie entre magistratures et qu'on ne devait être archonte et stratège qu'après avoir passé par des fonctions inférieures, ce qui ne signifie pas qu'il fallait être bien âgé pour parvenir au sommet des honneurs : Hérode Atticus, né vers 101, fut agoranome à 21 ans et archonte éponyme à 25 ou 26 ans (*ibidem*, p 55). Nous savons par Pline le Jeune (10, 79) qu'en Bithynie trente ans était l'âge requis pour entrer au Conseil — corps permanent et non élu annuellement comme en Grèce

trouvait refusée à de jeunes hommes qui pouvaient être maîtres absolus de leur fortune. Ajoutons des conflits de générations à l'intérieur des familles[1], et l'on imaginera assez bien les jeunes et les moins jeunes s'irritant de voir les fonctions importantes ou lucratives accaparées par les vieux et empruntant, pour se faire une place au soleil de la politique, la voie tentante de la démagogie[2]. *An seni* suggère çà et là des situations de cet ordre : il y a par exemple l'allusion à la haine qu'inspire aux jeunes le vieillard qui brigue toutes les fonctions (793 D-E) ; de même, le soin que prend Plutarque à détailler sa conception de la division des tâches entre jeunes et vieux (793 E) montre que ce type d'ambition boulimique n'était pas exceptionnel. On doit évidemment se garder de généraliser : Plutarque évoque lui-même, p. 793 C, le cas où la totalité des affaires était confisquée par un homme d'âge mûr. Mais, à tout prendre, des jeunes turbulents parce qu'ils estiment que que les vieux se font la part trop belle, des vieux prudents et rassis parce qu'ils sont au faîte des honneurs et n'ont plus rien à désirer, ce type de rapports se laisse assez bien imaginer et n'était pas sans précédent en Grèce. Évoquant la rivalité d'Alcibiade et de Nicias, Plutarque, reprenant Thucydide, écrit dans un autre ouvrage : « En somme, c'était la lutte des jeunes gens belliqueux contre les hommes pacifiques, leurs aînés » (*Vie de Nicias*, 11, 3).

Autre élément du climat politique de l'époque : bien que Plutarque ne parle pas de la chose en termes exprès, on peut supposer une certaine désaffection à

(cf. A. H. M. Jones, *The Greek city from Alexander to Justinian*, 1940, p. 176) — et vingt-cinq ans l'âge requis pour exercer les magistratures mineures.

1. Témoin les conflits entre Périclès et son fils (*Vie de Périclès*, 36). En revanche un client de Lysias déclare qu'à trente ans, il n'a jamais élevé la voix contre son père (19, 55).

2. Non sans succès parfois, car Plutarque doit reconnaître que l'ambition et l'agressivité des jeunes sont reçues avec beaucoup plus d'indulgence que celles des vieillards (793 F-794 A).

l'égard de la carrière politique. Sans doute il parle de l'envie (787 C) avec une ampleur qui laisse penser que certaines fonctions donnaient lieu à d'âpres compétitions, mais d'un autre côté l'insistance avec laquelle il s'applique à montrer à Euphanès qu'on peut conserver la faveur populaire sans être constamment forcé de se mettre en frais (787 A-B), indique qu'à l'époque on commençait à trouver chez les notables qu'il y avait plus à perdre qu'à gagner dans les fonctions publiques. Dans un de ses discours (34, 35), Dion de Pruse reproche aux gens de Tarse de n'exercer qu'une fois en passant les hautes magistratures et de se désintéresser ensuite complètement de la vie publique ; on devine en lisant *An seni* que des citoyens abandonnaient la politique ou bien pour se lancer dans des activités mercantiles (785 D), ou bien pour se consacrer à l'exploitation de leurs domaines (784 A, 785 C, 789 C), ou bien pour se plonger dans les plaisirs (785 E-F).

Plutarque et l'otium des vieillards

Lorsque Plutarque traite de l'activité politique des vieillards, il touche à un aspect d'un problème continuellement débattu en Grèce et à Rome pour la bonne raison qu'il n'avait jamais cessé de se poser : celui de l'*otium*[1]. On peut voir par les écrits de Sénèque, de Pline le Jeune et de Plutarque qu'il faisait partie des préoccupations des intellectuels du temps. Les idées de Pline le Jeune sur la question sont intéressantes à rappeler parce qu'il est un contemporain de Plutarque et qu'il exerça de hautes fonctions dans l'administration impériale.

Sur l'âge convenable à la retraite, Pline s'explique sans ambages dans l'une de ses lettres (4, 23, 3) : « Nam et prima vitae tempora et media patriae, extrema nobis impertire debemus et ipsae leges monent quae majorem

1. Voir J.-M. André, *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine*, Paris, 1966 et R. Joly, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'antiquité classique*, Bruxelles, 1956, p. 158-170.

annis otio reddunt ». Sénateur, investi de responsabilités absorbantes, il envie les vieillards, qui après une vie bien remplie, peuvent se retirer totalement de la vie publique (3, 1, 11 ; 4, 23), et il va jusqu'à admirer ceux qui n'ont pas même attendu la vieillesse pour s'adonner totalement aux études (7, 25). Plutarque pense autrement. Il condamne, certes, les vieillards ambitieux, mais il n'est pas question de réserver pour soi la dernière partie de sa vie. Le vieillard peut participer de différentes façons aux affaires publiques (797 E) : soit en formant les jeunes à la politique (795 A-B), en prenant la parole au Conseil et à l'Assemblée (796 F), en assumant des fonctions importantes et peu absorbantes qu'il se gardera d'ailleurs de solliciter (794 A-B), mais, de toute façon, il doit participer à la vie de sa cité. Cette différence d'attitude entre Pline et Plutarque peut s'expliquer par des différences de circonstances. Le gouvernement d'une province, la curatelle du Tibre étaient des charges plus pesantes que la béotarchie ou l'archontat à Chéronée. En outre, sur le plan de la vie municipale, où le riche propriétaire magistrat était en même temps le bienfaiteur de la communauté, sa retraite était préjudiciable à la collectivité dans la mesure où elle signifiait la fin de ses évergésies[1]. De toute façon, en imposant aux vieillards de manifester un intérêt actif pour la vie municipale, Plutarque raisonne dans la ligne de Platon. Si, dans la cité des *Lois*, celui-ci décharge les vieillards des fonctions de gardiens des lois après soixante-dix ans, il nous les montre s'occupant activement de la formation des jeunes (*Lois*, 664 d, 740 e).

L'activité politique ne doit cesser qu'avec la vie ou,

1. Cependant l'apostrophe Ὦ ξέν' Ἀθηναῖε ἢ Ῥωμαῖε (789 C) suggère que Plutarque déconseille aussi bien la retraite à un Romain. On notera que, sous l'empire, les sénateurs sexagénaires étaient, d'après Sénèque (*De brevitate vitae*, 20, 4), dispensés de l'assiduité aux séances; sur cette question, voir F. de Visscher, *Les édits d'Auguste découverts à Cyrène*, Louvain-Paris, 1940, p. 144, n. 3.

tout au moins avec la santé, telle est l'idée essentielle qui se dégage de *An seni*. Le dévouement à la cause publique qu'exige Plutarque a quelque chose d'héroïque. Il fait l'éloge de Masinissa qui, octogénaire, remporta une grande victoire sur les Carthaginois et il déclare qu'il eût été ridicule de lui conseiller le repos (791 F), mais dans un autre ouvrage[1], il dit d'Agésilas qui, à quatre-vingts ans, s'est engagé au service de l'Égyptien Tachôs : « Même si, âgé de plus de quatre-vingts ans et le corps tout criblé de blessures, il avait recommencé sa belle et célèbre expédition pour la liberté de la Grèce, une telle ambition n'aurait pas paru à l'abri de tout reproche, car ce qui est beau a son temps propre et sa saison, ou plutôt, d'une manière générale, la mesure fait la supériorité des belles actions sur les laides ». Écrivant dans *An seni* que le service de l'État réserve les plus grands et les plus nobles des plaisirs (786 B), il console le destinataire du *De exilio* en lui remontrant la chance qu'il a de pouvoir échapper aux corvées civiques et à tous les tracas de la vie politique[2]. Certes il fallait consoler, mais il reste qu'il y avait du rhéteur chez Plutarque.

Plutarque politique Si Plutarque prône cette véritable gérontocratie qui confie la réalité du pouvoir aux gens d'âge et laisse à la jeunesse les emplois subalternes, c'est que pour lui jeune est synonyme de démagogue (cf. 788 C, 791 C), ce qui revient à dire qu'il se méfie du peuple. Significatives sont les comparaisons pleines de bruit et de fureur qu'il emploie lorsqu'il parle du *démos*, l'assemblée populaire : la mer démontée par l'ouragan (788 C), le fracas des

1. *Agésilas*, 36, 3-4 : nous reprenons la traduction de l'édition Flacelière-Chambry, Belles Lettres. Voir également le jugement porté dans la *Vie de Marcellus*, 28, 6, sur le général romain qui, à plus de soixante ans, est possédé d'un désir effréné d'en découdre avec Hannibal.

2. *De exilio*, 602 C.

flots qui se brisent (789 D). Significatif également son mépris mêlé d'horreur pour la popularité, qu'il prend grand soin de distinguer de l'estime des gens de bien (*Maxime cum principibus*, 778 A). Ajoutons son admiration pour Sparte, la cité qui s'entendait si bien à dresser les jeunes (795 F), sa conception de la politique représentée comme un art ou, pour reprendre une métaphore qui lui est chère, une religion dont les rites sont l'apanage de l'aristocratie qui les transmet fidèlement à ses fils (795 D). De quoi donc avait-il peur ? Il y avait beau temps que l'occupation romaine avait exorcisé les vieux cauchemars qui avaient si longtemps tourmenté les possédants, le partage des terres et l'abolition des dettes[1]. Ce n'est donc pas un bouleversement des fortunes qu'appréhendait Plutarque. A son époque d'ailleurs, magistratures et sièges au Conseil sont réservés à une élite sociale et ce n'est pas le premier venu qui parle à l'Assemblée[2]. A coup sûr, les jeunes ambitieux dont il déplore les intempérances de langage n'appartenaient pas aux couches défavorisées de la population. Les raisons de la répulsion qu'ils lui inspiraient, il faut sans doute les chercher dans les pages des *Préceptes* où il insiste tant sur la nécessité de la concorde civile et sur les méfaits des conflits de notables[3]. Le danger de la discorde entre concitoyens est qu'elle conduit inexorablement à l'intervention romaine et peut entraîner la suppression des dernières libertés que possède encore une cité.

On aurait tort cependant de ne considérer que ces traits : plus que le représentant d'une classe de notables attachée à un ordre politique et social qui lui assure,

1. Les problèmes et les antagonismes sociaux n'étaient pas abolis pour autant et l'effervescence populaire allait parfois jusqu'à l'émeute (cf. Dion de Pruse, 34, 21-25 et 46, 6-11).

2. A. H. M. Jones, *The Greek city from Alexander to Justinian*, Oxford, 1940, p. 183. Dion de Pruse, 34, 1 : « Il est d'usage chez vous et chez les autres que les citoyens qui viennent donner leur avis à la tribune soient non les premiers venus, mais les notables, les riches, les bons serviteurs de l'État ».

3. Cf. 814 F ; 815 A-B ; 824 E ; 825 A-D.

avec des satisfactions de prestige, la tranquille possession de ses biens, Plutarque veut paraître et apparaît comme l'homme d'un idéal. La politique telle qu'il la conçoit est essentiellement un mode de vie qui permet à l'individu de s'élever au-dessus de lui-même par un continuel effort, de s'arracher aux bas intérêts, de conquérir les plus précieuses des vertus ; c'est comme une aventure spirituelle qui réserve, par la conquête du beau, les joies les plus pures (786 B, D). On doit évidemment se défier de se laisser prendre aux mots. Jusqu'où poussait-il cet amour du bien, cette passion de l'idéal, ou, plus simplement cette humanité (τὸ φιλάνθρωπον) dont il fait une des vertus cardinales de l'homme d'État[1]? En politique ce sont les actes qui comptent et de Plutarque homme public nous ne connaissons rien. Il reste qu'il considérait comme la plus noble des tâches de participer à la vie publique alors que beaucoup la fuyaient par peur des tracas et des dépenses qu'entraînait le service de la collectivité (786 B) ; que, citoyen romain, il se sentait lié par un attachement filial à sa petite patrie et responsable de sa perpétuité (792 E) ; qu'il vivait l'âme pleine des grands hommes du passé et que, dans la mesure où son époque le permettait, il cherchait à les égaler en patriotisme et en vertu (784 F) ; enfin et surtout, toute son œuvre proteste contre les excès des tyrans et des grands et contre la dureté des riches ; toute sa vie il s'est attaché à populariser une philosophie qui prêchait le mépris des intérêts vulgaires et la culture des plus hautes vertus et, personnellement, il a tenté de la faire prévaloir auprès des puissants du jour.

1. Voir 776 B, 781 A, 783 E, 791 C, 792 D, 796 E. Sur les acceptions extrêmement variées des termes φιλάνθρωπος, φιλανθρώπως, φιλανθρωπία, acceptions qui vont de l'amour de l'humanité à la simple courtoisie en passant par l'altruisme, la générosité, la bienveillance, et qu'on retrouve toutes chez Plutarque, consulter H. Bolkestein, *Wohltätigkeit und Armenpflege im vorchristlichen Altertum*, Utrecht, 1939, particulièrement p. 110, 124-125, 164-166, et A. R. Hands, *Charities and social aid in Greece and Rome*, Thames and Hudson, 1968, p. 86-87 et la note 97.

Tout cela qui se sent dans *An seni*, comme dans *Maxime cum principibus* et *Ad principem ineruditum* fait pour une bonne part le prix de ces ouvrages. On sent qu'ils ont été écrits par un honnête homme profondément convaincu de ce qu'il dit et qui le dit sans mâcher ses mots et parfois avec une telle verve qu'on croit entendre sa voix lorsqu'il s'indigne contre ceux qui désertent la vie publique pour jouir égoïstement de leurs biens (785 D-E), lorsqu'il évoque en termes émus la fragilité de la patrie « la matrie, comme disent les Crétois » (792 E) ou conte avec humour dans *Ad principem ineruditum* les précautions que prenaient deux tyrans quand se posait pour eux le problème de se mettre au lit (781 D-E).

D'autres traits de sa personnalité attirent également la sympathie. Certains passages dénotent plus particulièrement l'homme du monde, qui pratique avec un tact parfait, une distinction même de grand seigneur, cet art de faire que les autres soient contents de vous et d'eux-mêmes en quoi consiste la politesse. Il est profondément choqué par ces vieillards qui monopolisent la tribune, coupent à tout moment les orateurs et supportent impatiemment la contradiction ou la défaite dans une discussion (794 C), ou qui sont à l'affût des moindres places (793 D, 794 A). Lui, conseille de procéder et, sans doute aucun, procédait tout autrement. Loin de vouloir s'imposer toujours et partout, il tient qu'il faut attendre qu'on vous sollicite pour des fonctions que vous êtes seul apte à remplir (794 C, 795 A) ; pour le reste, parler le moins possible, faire une place aux jeunes, les pousser en avant (795 B-C), admettre la contradiction, reprendre avec bienveillance, ménager le plus possible les susceptibilités (795 A-B), voilà ses maximes. Cette courtoisie, cette élégance sont finalement chez lui beaucoup plus que le respect d'un code mondain. Elles sont la forme raffinée de l'esprit politique, du sens psychologique, de la bienveillance et du respect de la personne humaine. Car ces jeunes que certains malotrus en proie à la

jalousie de l'âge voudraient évincer de partout, prendront un jour la relève des vieillards, ils sont l'avenir de la cité. Comment se formeront-ils au gouvernement, si on les empêche de se manifester? Plutarque sait aussi comme la jeunesse est susceptible, prompte à se démoraliser, et quel effet désastreux peut produire une remontrance maladroite. Et ce vieillard qui se méfie des emportements de la jeunesse a pour elle également beaucoup de respect et de tendresse. Il refuse que, par ses extravagances, elle mette le désordre dans la cité et il la tient en bride, mais il évite dans son dressage tout ce qui peut la blesser, il lui aplanit la voie, et le cas échéant, la réconforte (795 C). Enfin, c'est peut-être la forme la plus haute de cette bienveillance, que le désir de faire de ces jeunes, en leur inculquant longuement les maximes et les vertus des ancêtres, des hommes animés d'un haut idéal et dévoués à leur cité.

Plutarque écrivain est parfois agaçant : sa phrase peut souvent sembler longue et entortillée, ses comparaisons sont loin d'être toutes nécessaires. Mais ces défauts de l'auteur, l'homme nous les fait oublier par la distinction et la générosité de sa personnalité, qui, d'emblée, forcent le respect.

La tradition manuscrite

Pour la tradition manuscrite de *An seni*, en tout point semblable à celle de *Maxime cum principibus*, on se reportera à la *Notice* de cet ouvrage, p. 10-14. *An seni* a fourni à Stobée cinq extraits[1] dont quatre présentent de telles différences avec le texte de nos manuscrits qu'ils donnent l'impression d'être des citations faites de mémoire ou volontairement abrégées ; le cinquième (*Anthol.* 3, 29, 87 = 787 A) fournit un texte identique à celui de y et confirme la bonne leçon.

1. Stobée (Wachsmuth-Hense), 3, 29, 85 et 86 ; 3, 29, 87 ; 4, 4, 20 ; 4, 13, 43.

Les éditions

An seni a été édité avec les autres écrits politiques de Plutarque par A. Coray (Πλουτάρχου τὰ πολιτικὰ τούτεστι : Περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι, Πρὸς ἡγεμόνα ἀπαίδευτον, Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον, Πολιτικὰ παραγγέλματα, Περὶ μοναρχίας καὶ δημοκρατίας καὶ ὀλιγαρχίας, Paris, Didot, 1824). J. Stamatakos en a procuré une édition séparée accompagnée d'une traduction en grec moderne et d'un abondant commentaire (Πλουτάρχου Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον, Athènes, 1957).

SI LA POLITIQUE EST L'AFFAIRE DES VIEILLARDS

1 Nous n'ignorons pas, mon cher Euphanès[1], qu'en bon admirateur de Pindare, tu as souvent à la bouche cette pensée de lui[2] que tu trouves juste et convaincante :

« Lorsque la lice est ouverte, l'excuse précipite le mérite dans le gouffre des ténèbres »[3].

Or puisque parmi les nombreuses excuses qu'elles invoquent, la répugnance à entrer dans la lice politique et la mollesse de l'âme finissent toujours par pousser vers nous, comme le pion sacré[4], celle de la vieillesse, puisque, pensant que rien n'est justement plus propre à émousser et à déconcerter notre zèle, elles tâchent à nous convaincre que dans la carrière politique il est, aussi bien que dans la carrière athlétique[5], un moment convenable à la retraite, je crois qu'il faut qu'à toi aussi, j'expose les réflexions que je me fais en toute occasion touchant l'activité politique des vieillards. Car il ne faut pas qu'aucun de nous deux abandonne ce long voyage que nous avons poursuivi de compagnie jusqu'ici, ni que, répudiant la vie publique, cette compagne familière qui a même âge que nous, nous allions en adopter une autre, moins familière, avec qui nous n'aurions pas le temps de nouer une étroite familiarité[6].

1. Euphanès : voir *Notice*, p. 51-52.
2-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 134-135.
6. Noter la reprise συνήθη, ἀσυνήθη, συνήθη ; de même plus bas καλῶς ... καλῷ ... καλόν.

ΕΙ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩΙ ΠΟΛΙΤΕΥΤΕΟΝ 783 A

1 Ὅτι μέν, ὦ Εὔφανες, ἐπαινέτης ὢν Πινδάρου πολλάκις ἔχεις διὰ στόματος ὡς εἰρημένον εὖ καὶ πιθανῶς ὑπ' αὐτοῦ· B

τιθεμένων ἀγώνων πρόφασις
ἀρετὰν ἐς αἰπὺν ἔβαλε σκότον,

οὐκ ἀγνοοῦμεν. Ἐπειδὴ δὲ πλείστας αἱ πρὸς τοὺς πολιτικοὺς ἀγῶνας ἀποκνήσεις καὶ μαλακίαι προφάσεις ἔχουσαι τελευταίαν ὥσπερ τὴν « ἀφ' ἱερᾶς » ἐπάγουσιν ἡμῖν τὸ γῆρας, καὶ μάλιστα δὴ τούτῳ τὸ φιλότιμον ἀμβλύνειν καὶ δυσωπεῖν δοκοῦσαι πείθουσιν εἶναί τινα πρέπουσαν οὐκ ἀθλητικῆς μόνον ἀλλὰ καὶ πολιτικῆς περιόδου κατάλυσιν, οἴομαι δεῖν ἃ πρὸς ἐμαυτὸν ἑκάστοτε λογίζομαι καὶ πρὸς σὲ διελθεῖν περὶ τῆς πρεσβυτικῆς πολιτείας· ὅπως μηδέ- C
τερος ἀπολείψει τὴν μακρὰν συνοδίαν ἄχρι δεῦρο κοινῇ προερχομένην μηδὲ τὸν πολιτικὸν βίον ὥσπερ ἡλικιώτην καὶ συνήθη φίλον ἀπορρίψας μεταβαλεῖται πρὸς ἄλλον ἀσυνήθη καὶ χρόνον οὐκ ἔχοντα συνήθη γενέσθαι καὶ

Tit. Εἰ πρεσβυτέρῳ πολιτευτέον *Cat. Lampr.* J²α : εἰ πρ. πολ. ἢ ὅτι καὶ πρεσβύταις πολιτευτέον X περὶ τοῦ εἰ πρ. πολ. J οὗ αὐτοῦ εἰ πρ. πολ. y εἰ πολιτευτέον πρεσβυτέρῳ Stob. 4, 4, 20 || 783 B 1 ὑπ' αὐτοῦ [ω sup. οῦ scr.] y : ἀπ' [ε sup. α al. man. scr.] αὐτῷ X² ἀπ' [ε sup. α al. man. scr.] αὐτοῦ J αὐτῷ Stam. || 4 Ἐπειδὴ JyαAE : ἐπεὶ X || πλείστας αἱ αAE : πλεῖσται αἱ Xy πλεῖστα καὶ J || 5 μαλακίαι XJαAE : -καὶ y || C 2 ἀπολείψει J : -ψῃ XyαAE || ἄχρι XJy : μέχρι J²αAE || κοινῇ XJy : -νὴν X²α AE || 3 προερχομένην XJ^{pc}αAE : προσερχο- J^{ac}y || 4 μεταβαλεῖται Jy : -βάληται XJ²αAE.

Restons fidèles au contraire à l'idéal qui d'entrée de jeu fut le nôtre, quand nous résolûmes de ne cesser de vivre avec honneur que lorsque nous cesserions de vivre[1]. Agir autrement, ce serait désavouer, dans le peu de temps qui nous reste à vivre, la plus grande partie de notre existence et déclarer que nous l'avons gaspillée à des fins qui n'avaient rien de beau ; car ce n'est pas, comme on le dit un jour à Denys, la tyrannie qui est un beau linceul[2] : pour n'avoir pas su mettre un terme à son injuste monarchie, il paracheva son malheur et Diogène eut bien raison de dire plus tard à son fils à Corinthe, lorsqu'il le vit devenu simple particulier de tyran qu'il était : « Comme tu as peu mérité ton sort actuel, Denys ! Tu n'aurais jamais dû vivre ici parmi nous, libre et exempt de crainte, mais passer toute ta vie là-bas, claquemuré dans ton palais, comme ton père et y atteindre la vieillesse »[3]. Au contraire, l'activité politique conforme à la légalité démocratique d'un citoyen qui ne se rend pas moins utile lorsqu'il est commandé que lorsqu'il commande[4], fournit à sa mort, dans la gloire que sa vie lui a acquise[5], un linceul qui est vraiment beau. Car, pour reprendre le mot de Simonide, c'est cela « qui descend en dernier lieu sous la terre »[6] sauf pour ceux chez qui l'amour de l'humanité et l'amour du bien s'éteignent avant la vie, chez qui la passion de l'idéal expire avant les appétits élémentaires, comme si les parties actives et divines de l'âme s'épuisaient avant les parties passionnelles et charnelles[7]. C'est bien pour cela qu'il n'est pas beau de dire qu'il n'y a que le gain qui ne lasse pas, ni d'acquiescer quand on le dit. Il faudrait même corriger le mot de Thucydide[8] :

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 135-136.

5. C'est une idée courante à l'époque que le service de la cité est une activité particulièrement glorieuse. Dion de Pruse (44, 3-5) rappelle avec orgueil l'activité de divers membres de sa famille à Pruse. Une inscription d'Histria du milieu du IIe siècle de notre ère citée par J. et L. Robert dans *REG*, LXIX, 1956, *Bull. Épigr.*, 189, célèbre une dame « μικρὸν ἡγησαμένη τὴν ἀπὸ μόνου τοῦ [γένους με]γαλαυχίαν εἰ μὴ καὶ τὴν ἀπὸ τῆς ἰδίας [πρὸς] τ[ὸν δῆμον ε]ὐποιίας προσκτήσαιτο δόξαν ».

6-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 136.

οἰκεῖον, ἀλλ' ἐμμενοῦμεν οἷς ἀπ' ἀρχῆς προειλόμεθα,
ταὐτὸ τοῦ ζῆν καὶ τοῦ καλῶς ζῆν ποιησάμενοι πέρας · εἴ
γε δὴ μὴ μέλλοιμεν ἐν βραχεῖ τῷ λειπομένῳ τὸν πολὺν
ἐλέγχειν χρόνον, ὡς ἐπ' οὐδενὶ καλῷ μάτην ἀνηλωμένον.
Οὐ γὰρ ἡ τυραννίς, ὥς τις εἶπε Διονυσίῳ, καλὸν ἐντάφιον, D
ἀλλ' ἐκείνῳ γε τὴν μοναρχίαν μετὰ τῆς ἀδικίας τό γε μὴ
παύσασθαι συμφορὰν τελεωτέραν ἐποίησε, καὶ καλῶς
Διογένης ὕστερον ἐν Κορίνθῳ τὸν υἱὸν αὐτοῦ θεασάμενος
ἰδιώτην ἐκ τυράννου γεγενημένον « Ὡς ἀναξίως, ἔφη,
σεαυτοῦ, Διονύσιε, πράττεις · οὐ γὰρ ἐνταῦθά σε μεθ'
ἡμῶν ἔδει ζῆν ἐλευθέρως καὶ ἀδεῶς, ἀλλ' ἐκεῖ τοῖς τυραν-
νείοις ἐγκατῳκοδομημένον ὥσπερ ὁ πατὴρ ἄχρι γήρως
ἐγκαταβιῶσαι ». Πολιτεία δὲ δημοκρατικὴ καὶ νόμιμος
ἀνδρὸς εἰθισμένου παρέχειν αὑτὸν οὐχ ἧττον ἀρχόμενον
ὠφελίμως ἢ ἄρχοντα καλὸν ἐντάφιον ὡς ἀληθῶς τὴν ἀπὸ
τοῦ βίου δόξαν τῷ θανάτῳ προστίθησι · τοῦτο γὰρ « ἔσχατον E
δύεται κατὰ γᾶς » ὥς φησι Σιμωνίδης, πλὴν ὧν προαπο-
θνῄσκει τὸ φιλάνθρωπον καὶ φιλόκαλον καὶ προαπαυδᾷ
τῆς τῶν ἀναγκαίων ἐπιθυμίας ὁ τῶν καλῶν ζῆλος, ὡς τὰ
πρακτικὰ μέρη καὶ θεῖα τῆς ψυχῆς ἐξιτηλότερα τῶν
παθητικῶν καὶ σωματικῶν ἐχούσης · ὅπερ οὐδὲ λέγειν
καλὸν οὐδ' ἀποδέχεσθαι τῶν λεγόντων ὡς κερδαίνοντες
μόνον οὐ κοπιῶμεν · ἀλλὰ καὶ τὸ τοῦ Θουκυδίδου παράγειν

783 D 2 τό γε XJ^{2}αAE : τὸ J τῷ δὲ y ‖ 3 ἐποίησε καὶ XJαAE : ἐποίησεν ἢ καὶ y ‖ καλῶς XJy : καθῶς X^{2}J^{2}αAE ‖ 5 ἀναξίως XJ^{2}yαAE : ἀξίως J ‖ post ἔφη add. γε y ‖ 6 σεαυτοῦ post Διονύσιε transp. J^{2}αAE ‖ 7-8 τυραννείοις JA^{pc}E : τυράννοις XyαA^{ac} ‖ 9 ἐγκαταβιῶσαι Xyl. : -βιώσας XJyαAE ‖ 10 αὑτὸν XyE : αὐτὸν JαA ‖ 11 ὠφελίμως XJ^{pc}yαAE : ὠφέλιμον J^{ac} ‖ E 2-3 προαποθνήσκει JyαAE : προθνήσκει X προυποθνήσκει X^{2} ‖ 5 πρακτικὰ XJαAE : πραγματικὰ y ‖ 8 κοπιῶμεν XJyα^{s1}AE : κοπιῶντες X^{2}α ‖ τοῦ om. αAE ‖ παράγειν codd. : παρ. δεῖ Mau.

l'amour des honneurs n'est pas la seule passion qui échappe aux atteintes de la vieillesse ; la chose est encore plus vraie de l'instinct social et politique qui subsiste jusqu'au bout, même chez les fourmis et les abeilles[1]. On n'a en effet jamais vu l'âge transformer une abeille en bourdon. Or c'est bien ce que souhaitent certains qui demandent aux hommes d'État de se retirer chez eux quand leurs forces déclinent et d'y passer leur temps à table, laissant tranquillement l'oisiveté éteindre leurs vertus pratiques comme la rouille ronge le fer. Caton disait que la vieillesse a bien assez de ses propres misères, sans qu'on vienne délibérément y ajouter la honte du vice[2]. Il est bien des vices, mais aucun ne déshonore plus un vieillard que la paresse, la lâcheté et la mollesse, lorsqu'on le voit quitter les fonctions publiques pour s'enfouir au logis comme les femmes, ou surveiller dans ses domaines les glaneuses et les moissonneurs.

« Qu'est-il advenu d'Œdipe et de ses fameuses
énigmes ? »[3]

Car sans doute n'aborder la vie publique que lorsqu'on est âgé et pas avant, comme on dit qu'Épiménide s'endormit jeune homme et se réveilla vieillard cinquante ans après[4], et abandonner l'oisiveté avec qui on s'est si longtemps accordé[5], pour se lancer dans les luttes et les occupations alors qu'on manque d'habitude et d'entraînement et qu'on n'a pratiqué ni les affaires ni les hommes d'État, ce serait peut-être s'exposer à s'entendre répéter le reproche de la Pythie : « Tu arrives trop tard »[6] pour un homme « qui aspire » à commander et à gouverner la cité. Tu frappes hors de saison au palais des stratèges[7]. Tu es comme un fêtard ou un hôte

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 136.

6. 784 B « Ὄψ' ἦλθες » ... « διζήμενος » : Plutarque parodie ici un oracle rendu à Erginos, roi mythique d'Orchomène, et rapporté par Pausanias, 9, 37, 4 ; cf. Parke-Wormell, *The Delphic oracle*, II, p. 49. L'expression était passée en proverbe : voir *Com. adesp.*, 612 B Edmonds ; Pollux, 7, 133 ; Hésychios, *s.v.* ὄψ' ἦλθες.

7. Voir *Notes complémentaires*, p. 136.

ἐπὶ τὸ βέλτιον, μὴ τὸ φιλότιμον ἀγήρω μόνον ἡγουμένους,
ἀλλὰ μᾶλλον τὸ κοινωνικὸν καὶ πολιτικόν, ὃ καὶ μύρμηξιν F
ἄχρι τέλους παραμένει καὶ μελίτταις· οὐδεὶς γὰρ εἶδεν
ὑπὸ γήρως κηφῆνα γενομένην μέλιτταν, ὥσπερ ἔνιοι τοὺς
πολιτικοὺς ἀξιοῦσιν, ὅταν παρακμάσωσιν, οἴκοι σιτου-
μένους καθῆσθαι καὶ ἀποκεῖσθαι, καθάπερ ἰῷ σίδηρον ὑπ'
ἀργίας τὴν πρακτικὴν ἀρετὴν σβεννυμένην περιορῶντας.
| Ὁ γὰρ Κάτων ἔλεγεν ὅτι πολλὰς ἰδίας ἔχοντι τῷ γήρᾳ 784 A
κῆρας οὐ δεῖ τὴν ἀπὸ τῆς κακίας ἑκόντας ἐπάγειν
αἰσχύνην· πολλῶν δὲ κακιῶν οὐδεμιᾶς ἧττον ἀπραξία
καὶ δειλία καὶ μαλακία καταισχύνουσιν ἄνδρα πρεσβύτην,
ἐκ πολιτικῶν ἀρχείων καταδυόμενον εἰς οἰκουρίαν γυναικῶν
ἢ κατ' ἀγρὸν ἐφορῶντα καλαμητρίδας καὶ θεριστάς·

Ὁ δ' Οἰδίπους ποῦ καὶ τὰ κλείν' αἰνίγματα;

Τὸ μὲν γὰρ ἐν γήρᾳ πολιτείας ἄρχεσθαι καὶ μὴ πρότερον,
ὥσπερ Ἐπιμενίδην λέγουσι κατακοιμηθέντα νεανίαν ἐξεγρέ-
σθαι γέροντα μετὰ πεντήκοντα ἔτη, εἶτα τὴν οὕτω μακρὰν B
καὶ συμβεβηκυῖαν ἡσυχίαν ἀποθέμενον ἐμβαλεῖν ἑαυτὸν
εἰς ἀγῶνας καὶ ἀσχολίας, ἀήθη καὶ ἀγύμναστον ὄντα καὶ
μήτε πράγμασιν ἐνωμιληκότα πολιτικοῖς μήτ' ἀνθρώποις,
ἴσως ἂν αἰτιωμένῳ τινὶ παράσχοι τὸ τῆς Πυθίας εἰπεῖν·
« Ὄψ' ἦλθες » ἀρχὴν καὶ δημαγωγίαν « διζήμενος », καὶ
παρ' ὥραν στρατηγίου κόπτεις θύραν, ὥσπερ τις ἀτεχνό-

783 E 9 ἡγουμένους A^{pc}E : -μένω Xα -μένου Jα^{s1} -μένων y ‖ F 1 τὸ κοινωνικὸν καὶ πολιτικόν XJ^{2}yαAE : καὶ τὸ κοινωνικὸν J ‖ 2 οὐδεὶς γὰρ εἶδεν [οἶδεν JαAE] ὑπὸ γήρως κηφῆνα codd. : οὐδεὶς γὰρ πώποτε κηφ. εἶδεν ὑπὸ γήρ. Stob. ‖ 3 γενομένην XyαAE : γενόμενον J ‖ 784 A 1 Ὁ γὰρ XJαAE : εὖ γὰρ ὁ y ‖ 3 ἧττον XyαAE : ἥττων Jy^{s1} ‖ 6 καλαμητρίδας Xyl. : -τρίας codd. ‖ 8 ἐν γήρᾳ XJαAE : ἀεὶ y ‖ B 1 εἶτα τὴν οὕτω Bern. : οὔτ' ἂν οὕτως [οὕτω J^{pc}αAE] codd. ‖ 2 συμβεβηκυῖαν codd. : συμβεβιωκυῖαν Rei. ‖ 5 ἴσως XJαAE : ἕως y ‖ 6 Ὀψὲ XJy : ὀψέ μ' X^{2}J^{2}αAE.

malappris qui se présentent en pleine nuit ; et pour toi il ne s'agit pas de changer de lieu ni de pays, mais d'adopter une vie dont tu n'as pas l'expérience. Car le mot de Simonide, « La cité est l'école du citoyen »[1], n'est vrai que pour ceux qui ont le temps d'apprendre et d'acquérir des connaissances qu'on n'assimile qu'à grand peine et au prix de maintes luttes et de maints tracas. Encore faut-il qu'elles rencontrent à l'instant favorable un esprit capable d'accepter allégrement le travail et les échecs. Voilà qui pourra paraître assez pertinent, adressé à un homme qui aborde la vie publique sur le tard.

2 Pourtant nous voyons tout au contraire les gens sensés détourner des affaires publiques les jeunes gens et les hommes encore jeunes. La preuve en est qu'à l'Assemblée, ce ne sont pas les Alcibiade et les Pythéas[2] que par la bouche du héraut les lois invitent en premier lieu à quitter leur place pour gagner la tribune : ce sont les gens de plus de cinquante ans qu'elles appellent à parler et à donner leur avis[3]. Car le manque d'audace et l'inexpérience handicapent moins les soldats... Caton plaidant pour lui-même dans un procès à plus de quatre-vingts ans, déclarait qu'il était difficile, quand on avait vécu avec une génération, de plaider sa cause devant la suivante[4]. Le gouvernement de César, le vainqueur d'Antoine, fut dans ses dernières années beaucoup plus royal et plus bienfaisant pour le peuple. Tous en demeurent d'accord. Comme il entreprenait de réformer la jeunesse en légiférant et en réglementant les mœurs avec sévérité et que les intéressés protestaient bien haut, « Jeunes gens, dit-il, écoutez un vieillard que les vieillards écoutaient quand il était jeune homme »[5]. Jamais l'autorité politique de Périclès ne

1. Simonide, fr. 53, II, p. 103 Diehl².
2. *Pythéas* : orateur athénien du IVe siècle. Tôt entré dans la vie politique, il s'entendit parfois reprocher sa jeunesse (*Reg. et imp. apoph.*, 187 E ; *Praecepta ger. reip.*, 804 B).
3-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 137.

τερος ὢν νύκτωρ ἐπίκωμος ἀφιγμένος ἢ ξένος, οὐ τόπον
οὐδὲ χώραν, ἀλλὰ βίον, οὗ μὴ πεπείρασαι, μεταλλάττων.
Τὸ γὰρ « Πόλις ἄνδρα διδάσκει » κατὰ Σιμωνίδην ἀληθές
ἐστιν ἐπὶ τῶν χρόνον ἐχόντων μεταδιδαχθῆναι καὶ μετα-
μαθεῖν μάθημα διὰ πολλῶν ἀγώνων καὶ πραγμάτων μόλις C
ἐκπονούμενον, ἄνπερ ἐν καιρῷ φύσεως ἐπιλάβηται καὶ
πόνον ἐνεγκεῖν καὶ δυσημερίαν εὐκόλως δυναμένης. Ταῦτα
δόξει τις μὴ κακῶς λέγεσθαι πρὸς τὸν ἀρχόμενον ἐν γήρᾳ
πολιτείας.

2 Καίτοι τοὐναντίον ὁρῶμεν ὑπὸ τῶν νοῦν ἐχόντων τὰ
μειράκια καὶ τοὺς νέους ἀποτρεπομένους τοῦ τὰ κοινὰ
πράττειν· καὶ μαρτυροῦσιν οἱ νόμοι διὰ τοῦ κήρυκος ἐν
ταῖς ἐκκλησίαις οὐκ Ἀλκιβιάδας οὐδὲ Πυθέας ἀνιστάντες
ἐπὶ τὸ βῆμα πρώτους, ἀλλὰ τοὺς ὑπὲρ πεντήκοντ' ἔτη
γεγονότας λέγειν καὶ συμβουλεύειν παρακαλοῦντες· οὐ
γὰρ τοσοῦτον ἀήθεια τόλμης καὶ τριβῆς ἔνδεια καὶ † προ- D
τρόπαιον ἑκάστῳ στρατιωτῶν †. Ὁ δὲ Κάτων μετ' ὀγδοή-
κοντ' ἔτη δίκην ἀπολογούμενος ἔφη χαλεπὸν εἶναι
βεβιωκότα μετ' ἄλλων ἐν ἄλλοις ἀπολογεῖσθαι. Καίσαρος
δὲ τοῦ καταλύσαντος Ἀντώνιον οὔτι μικρῷ βασιλικώτερα
καὶ δημωφελέστερα γενέσθαι πολιτεύματα πρὸς τῇ τελευτῇ
πάντες ὁμολογοῦσιν· αὐτὸς δὲ τοὺς νέους ἔθεσι καὶ
νόμοις αὐστηρῶς σωφρονίζων, ὡς ἐθορύβησαν, « Ἀκούσατ',
εἶπε, νέοι γέροντος οὗ νέου γέροντες ἤκουον ». Ἡ δὲ

784 B 8 ἐπίκωμος X^{2}J^{2}yαAE : ἐπικώμους J ‖ 9 οὗ μὴ Jα^{pc} : οὐ μὴν Xyα^{ac}AE ‖ μεταλλάττων Jy : -άττειν X^{2ras}J^{2}αAE ‖ 11 ἔτι ante χρόνον add. X^{2}J^{2}αAE ‖ C 1 μάθημα XJyα^{pc}AE : -θήματα X^{2}α^{ac} ‖ 4 κακῶς XJy : καλῶς X^{2}J^{2}αAE ‖ D 1-2 προτρόπαιον X^{2}J^{2}yαAE : προτρόπαι XJ ‖ 2 ἑκάστῳ X^{2}αAE : -στων XJy locus intellectu carens alii alia conjecerunt ‖ 5 Ἀντώνιον om. y ‖ 8 σωφρονίζων X^{2}JyαAE : -νίζειν X ‖ ἐθορύϐησαν XJy : -ϐήθησαν X^{2}J^{2}αAE.

fut plus grande que dans sa vieillesse. C'est même alors qu'il persuada aux Athéniens d'entreprendre la guerre contre Sparte. Et un jour qu'ils voulaient se battre inconsidérément contre soixante mille hoplites, il s'y opposa et les en empêcha[1] : à peu de chose près, il avait mis sous scellés les armes du peuple et les clés des portes de la ville. Et ce que Xénophon écrit d'Agésilas[2] vaut la peine d'être rapporté mot pour mot : « Est-il jeunesse que sa vieillesse n'ait surpassée ? Soldat dans la force de l'âge qui ait inspiré aux ennemis autant de terreur qu'Agésilas parvenu aux extrémités de la vieillesse ? Est-il disparition qui ait plus réjoui les ennemis que celle d'Agésilas, bien qu'il soit mort fort âgé ? Général qui ait inspiré autant d'assurance à ses alliés qu'Agésilas, pourtant au terme de ses jours ? Jeune homme que ses amis aient plus regretté qu'Agésilas, pourtant mort en pleine vieillesse ? »

3 Eh bien, si l'âge n'empêchait pas ces hommes-là d'accomplir de grandes choses, nous, les gens d'à présent, qui coulons une douce existence dans des activités où l'homme public n'a à craindre ni tyrannie, ni guerre, ni siège[3], où les rivalités ne dégénèrent pas en conflits armés et où les querelles d'ambition sont réglées le plus souvent par la loi, la raison[4] et la justice, nous allons reculer devant la tâche et nous avouer moins courageux non seulement que les généraux et les chefs populaires d'alors, mais même que les poètes, les sophistes, les acteurs ? Car Simonide remporta le prix d'un concours choral dans sa vieillesse, comme en témoignent les derniers vers de son épigramme :

1. Lors de l'invasion de l'Attique par Archidamos et soixante mille Péloponnésiens au début de la guerre du Péloponnèse (Thucydide, 2, 18-22 ; *Périclès*, 33, 6). Périclès avait alors soixante ans passés. On lit également dans la *Vie* de l'homme d'État athénien (15, 1) qu'il avait fait de la démocratie athénienne un régime « aristocratique et royal ». Plutarque éprouve une grande admiration pour Périclès et se sépare sur ce point de son maître Platon (cf. *Aristide*, 25, 9).

2-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 138.

Περικλέους πολιτεία τὸ μέγιστον ἐν γήρᾳ κράτος ἔσχεν, ὅτε καὶ τὸν πόλεμον ἄρασθαι τοὺς Ἀθηναίους ἔπεισε· καὶ προθυμουμένων οὐ κατὰ καιρὸν μάχεσθαι πρὸς ἑξακισμυ- E
ρίους ὁπλίτας, ἐνέστη καὶ διεκώλυσε, μονονοὺ τὰ ὅπλα τοῦ δήμου καὶ τὰς κλεῖς τῶν πυλῶν ἀποσφραγισάμενος. Ἀλλὰ μὴν ἅ γε Ξενοφῶν περὶ Ἀγησιλάου γέγραφεν, αὐτοῖς ὀνόμασιν ἄξιόν ἐστι παραθέσθαι· «Ποίας γάρ, φησί, νεότητος οὐ κρεῖττον τὸ ἐκείνου γῆρας ἐφάνη ; Τίς μὲν γὰρ τοῖς ἐχθροῖς ἀκμάζων οὕτω φοβερὸς ἦν ὡς Ἀγησίλαος τὸ μήκιστον τοῦ αἰῶνος ἔχων ; Τίνος δ' ἐκποδὼν γενομένου μᾶλλον ἥσθησαν οἱ πολέμιοι ἢ Ἀγησιλάου καίπερ γηραιοῦ τελευτήσαντος ; Τίς δὲ συμμάχοις θάρσος παρέσχεν ἢ Ἀγησίλαος, καίπερ ἤδη πρὸς τῷ τέρματι τοῦ βίου ὤν ; Τίνα δὲ νέον οἱ φίλοι πλέον ἐπόθησαν ἢ F
Ἀγησίλαον γηραιὸν ἀποθανόντα ; »

3 Εἶτ' ἐκείνους μὲν τηλικαῦτα πράττειν ὁ χρόνος οὐκ ἐκώλυεν, ἡμεῖς δ' οἱ νῦν τρυφῶντες ἐν πολιτείαις μὴ τυραννίδα, μὴ πόλεμόν τινα, μὴ πολιορκίαν ἐχούσαις, ἀπολέμους δ' ἁμίλλας καὶ φιλοτιμίας νόμῳ τὰ πολλὰ καὶ λόγῳ μετὰ δίκης περαινομένας, ἀποδειλιῶμεν, οὐ μόνον στρατηγῶν τῶν τότε καὶ δημαγωγῶν, | ἀλλὰ καὶ ποιητῶν 785 A
καὶ σοφιστῶν καὶ ὑποκριτῶν ὁμολογοῦντες εἶναι κακίους ; Εἴγε Σιμωνίδης μὲν ἐν γήρᾳ χοροῖς ἐνίκα, ὡς τοὐπίγραμμα δηλοῖ τοῖς τελευταίοις ἔπεσιν·

784 D 11 Ἀθηναίους X²γρJyα^ras AE : νέους τοναίους X^ras || E 2 ἐνέστη XJ²yαAE : ἀντέστη J || 5 ἐστι om. y || 6 οὐ νεότητος κρεῖττον Xen. || 8 αἰῶνος X²J²yαAE : ἀγῶνος XJ || 10-F 2 Τίς δὲ — ἀποθανόντα om. y || 11 ἢ codd. : ὅσον Xen. || τῷ τέρματι XJy : τὸ τέρμα J²αAE τῷ στόματι Xen. || F 1 νέον JαAE : νέων X || 4 ἐκώλυεν XJ²yαAE : -λυσεν J || 785 A 3 ὡς Bern. : καὶ codd.

« La gloire a couronné le génie choral de Simonide, le fils de Léoprépès, à l'âge de quatre-vingts ans »[1].

Beaucoup prétendent[2] que Sophocle, accusé d'avoir l'esprit dérangé, lut devant le tribunal la parodos d'*Œdipe à Colone* dont voici le début[3] :

« Dans ce pays aux belles cavales, étranger, tu as atteint le plus beau séjour de la terre, la blanche Colone où plus qu'ailleurs gazouille le mélodieux rossignol, hôte assidu de ses verdoyants vallons ».

Ce chant fut jugé merveilleux et après l'audience, comme après une représentation dramatique, le public fit cortège au poète en l'applaudissant et en l'acclamant.

On attribue communément à Sophocle cette épigramme :

« Sophocle a composé ce poème pour Hérodote à l'âge de cinquante-cinq ans »[4].

La mort surprit les poètes comiques Philémon et Alexis alors qu'on les couronnait dans un concours de comédie[5]. Ératosthène et Philochore rapportent du tragédien

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 138.

2. 785 A : πολλῶν a été suspecté par maints éditeurs qui ont proposé soit παίδων soit υἱῶν. On pourrait songer aussi à remplacer πολλῶν par Ἰοφῶντος en s'inspirant de Lucien, *Longaevi*, 24 : Οὗτος ὑπὸ Ἰοφῶντος τοῦ υἱέος ... παρανοίας κρινόμενος ἀνέγνω ... Mais, comme l'indique J. Stamatakos (*op. cit.*, p. 167-168), on peut rapporter ὑπὸ πολλῶν à λέγεται ; λέγεται μὲν ὑπὸ πολλῶν s'oppose ainsi à τουτὶ δ' ὁμολογουμένως (785 B). Ce point de vue est corroboré par la *Vie de Sophocle*, 13 où on lit φέρεται δὲ καὶ παρὰ πολλοῖς ἡ πρὸς τὸν υἱὸν Ἰοφῶντα γενομένη αὐτῷ δίκη ποτέ. Sur les faits qui auraient été à l'origine de la légende ici rapportée par Plutarque, voir l'article de P. Mazon, *Sophocle devant ses juges*, *REA*, XLVII, 1945, p. 82-96. L'anecdote est également rapportée dans Cicéron, *Cato Major*, 22.

3. Les vers qui suivent ne proviennent pas de la parodos mais du 1er stasimon (668-673). Nous avons préféré la leçon de y ἧς ἐστιν ἀρχή sur la base de passages parallèles : *Solon*, 8, 2, ἧς ἐστιν ἀρχή, *Thémistocle*, 21, 5, οὗ ἐστιν ἀρχή, *Lysandre*, 15, 4, τὴν πάροδον ἧς ἡ ἀρχή.

4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 138.

Ἀμφὶ διδασκαλίῃ δὲ Σιμωνίδῃ ἕσπετο κῦδος
ὀγδωκονταέτει παιδὶ Λεωπρέπεος.

Σοφοκλῆς δὲ λέγεται μὲν ὑπὸ πολλῶν παρανοίας δίκην φεύγων ἀναγνῶναι τὴν ἐν Οἰδίποδι τῷ ἐπὶ Κολωνοῦ πάροδον, ἧς ἐστιν ἀρχή

Εὐίππου, ξένε, τᾶσδε χώ-
ρας ἵκου τὰ κράτιστα γᾶς ἔπαυλα,
τὸν ἀργῆτα Κολωνόν, ἔνθ'
ἁ λίγεια μινύρεται
θαμίζουσα μάλιστ' ἀη-
δὼν χλωραῖς ὑπὸ βάσσαις,

θαυμαστοῦ δὲ τοῦ μέλους φανέντος, ὥσπερ ἐκ θεάτρου B
τοῦ δικαστηρίου προπεμφθῆναι μετὰ κρότου καὶ βοῆς τῶν παρόντων. Τουτὶ δ' ὁμολογουμένως Σοφοκλέους ἐστὶ τὸ ἐπιγραμμάτιον·

Ὠιδὴν Ἡροδότῳ τεῦξεν Σοφοκλῆς ἐτέων ὢν
πέντ' ἐπὶ πεντήκοντα.

Φιλήμονα δὲ τὸν κωμικὸν καὶ Ἄλεξιν ἐπὶ τῆς σκηνῆς ἀγωνιζομένους καὶ στεφανουμένους ὁ θάνατος κατέλαβε. Πῶλον δὲ τὸν τραγῳδὸν Ἐρατοσθένης καὶ Φιλόχορος ἱστοροῦσιν ἑβδομήκοντ' ἔτη γεγενημένον ὀκτὼ τραγῳδίας

785 A 5 δὲ Jy : καὶ X^{2ras}α ante ras. ‖ Σιμωνίδῃ J$α^{pc}$AE : -νίδης Xy$α^{ac}$ ‖ ἕσπετο αAE : ἕπετο Xy ἕσπεται J ‖ 6 ὀγδωκονταέτει $J^{pc}α^{pc}$AE : ὀγδώκοντα ἔτη $X^{2}J^{ac}α^{ac}$ ὀγδοήκοντα ἔτη y ‖ 7 πολλῶν codd. : παίδων Xyl. ‖ 8 τῷ XJy$α^{pc}$AE : τὸ $X^{2}α^{ac}$ ‖ 9 ἧς y : ἥ XJαAE ‖ 10 Εὐίππου JαAE : εὐίπποι Xy ‖ 11 ἵκου JyαAE : ἵκον X ‖ γᾶς ἔπαυλα Steph. : γᾶς ἐπαύδα y γᾶς ἐπαυ J^{2mg} τὰς ἐπαύδα J ‖ 12 ἀργῆτα J^{2}αAE : ἀνῆγα XJy ‖ 12-13 ἔνθ' ἁ Porson : ἔνθα codd. ‖ 13 μινύρεται X^{corr}αE : μηρύεται J μηνύρεται y ‖ B 4 ἐπιγραμμάτιον XyαAE : γραμμάτιον J ‖ 5 τεῦξεν Dueb. : τεῦξε codd. ‖ 6 πέντ' ἐπὶ XJy : πέντε καὶ J^{2}αAE.

Polos[1] qu'à l'âge de soixante-dix ans, un peu avant sa mort, il joua en quatre jours dans huit tragédies.

4 Ne serait-il pas scandaleux de voir les vieillards qui parlent à la tribune, montrer un cœur moins généreux que les vieillards qui parlent sur le théâtre[2] et, abandonnant des concours véritablement sacrés[3], déposer le masque de l'homme d'État pour le remplacer par Dieu sait quel autre? Le masque de paysan après celui de roi, vraiment, quel avilissement! Démosthène dit que c'était une déchéance pour la Paralienne, la trière sacrée, que de transporter du bois, des pieux, du bétail pour Midias[4]. A plus forte raison, l'homme d'État qui abandonne des fonctions d'agonothète, de béotarque, de proèdre amphictyonique[5] et qu'on voit ensuite mesurer de la farine et du marc d'olives et s'occuper de peaux de mouton, cet homme-là n'aura-t-il pas tout à fait l'air de se condamner sans nécessité aucune à la proverbiale « vieillesse de cheval »[6] ? Et se lancer dans une activité artisanale et mercantile après avoir servi l'État, c'est comme dépouiller une femme libre et honnête de sa tenue, pour lui donner un tablier de servante et la placer dans un cabaret. En effet le génie politique perd pareillement sa dignité et sa grandeur lorsqu'on l'emploie à gérer son bien et à faire de l'argent ; et si, en désespoir de cause, on donne le nom de récréation et de plaisir à la volupté et à la mollesse, et qu'on invite l'homme d'État à y consumer doucement sa vieillesse, je ne sais laquelle de ces deux comparaisons infamantes représentera le plus exactement la vie d'un tel individu : des matelots qui

1. *Polos* : acteur célèbre (IVe-IIIe siècle) qui brilla particulièrement dans les pièces de Sophocle (voir P. Ghiron-Bistagne, *op. cit.*, p. 164-169). *Eratosthène* : le fameux géographe, qui s'occupa également de chronographie (IIIe siècle a. C.). *Philochore* : l'atthidographe (IVe-IIIe siècle).

2. *...qui parlent sur le théâtre* : on retrouve cette opposition dans la *Vie de Démétrios*, 12, 9.

3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 139.

ἐν τέτταρσιν ἡμέραις διαγωνίσασθαι μικρὸν ἔμπροσθεν
τῆς τελευτῆς. C

4 Ἆρ᾽ οὖν οὐκ αἰσχρόν ἐστι τῶν ἀπὸ σκηνῆς γερόντων
τοὺς ἀπὸ τοῦ βήματος ἀγεννεστέρους ὁρᾶσθαι, καὶ τῶν
ἱερῶν ὡς ἀληθῶς ἐξισταμένους ἀγώνων ἀποτίθεσθαι τὸ
πολιτικὸν πρόσωπον, οὐκ οἶδ᾽ ὁποῖον ἀντιμεταλαμβάνον-
τας ; Καὶ γὰρ τὸ τῆς γεωργίας ἐκ βασιλικοῦ ταπεινόν·
ὅπου γὰρ ὁ Δημοσθένης ἀνάξια πάσχειν φησὶ τὴν Πάραλον,
ἱερὰν οὖσαν τριήρη, ξύλα καὶ χάρακας καὶ βοσκήματα τῷ
Μειδίᾳ παρακομίζουσαν, ἦ που πολιτικὸς ἀνὴρ ἀγωνοθε-
σίας καὶ βοιωταρχίας καὶ τὰς ἐν Ἀμφικτύοσι προεδρίας
ἀπολιπών, εἶθ᾽ ὁρώμενος ἐν ἀλφίτων καὶ στεμφύλων δια-
μετρήσει καὶ πόκοις προβάτων οὐ παντάπασι δόξει τοῦτο D
δὴ τὸ καλούμενον « ἵππου γῆρας » ἐπάγεσθαι, μηδενὸς
ἀναγκάζοντος ; Ἐργασίας γε μὴν βαναύσου καὶ ἀγοραίας
ἅπτεσθαι μετὰ πολιτείαν ὅμοιόν ἐστι τῷ γυναικὸς ἐλευθέρας
καὶ σώφρονος ἔνδυμα περισπάσαντα καὶ περίζωμα δόντα
συνέχειν ἐπὶ καπηλείου· καὶ γὰρ τῆς πολιτικῆς ἀρετῆς
οὕτως ἀπόλλυται τὸ ἀξίωμα καὶ τὸ μέγεθος πρός τινας
οἰκονομίας καὶ χρηματισμοὺς ἀγομένης. Ἂν δ᾽, ὅπερ
λοιπόν ἐστι, ῥᾳστώνας καὶ ἀπολαύσεις τὰς ἡδυπαθείας
καὶ τὰς τρυφὰς ὀνομάζοντες ἐν ταύταις μαραινόμενον
ἡσυχῇ παρακαλῶσι γηράσκειν τὸν πολιτικόν, οὐκ οἶδα E
ποτέρᾳ δυεῖν εἰκόνων αἰσχρῶν πρέπειν δόξει μᾶλλον ὁ βίος

785 C 3 ἀγεννεστέρους $X^{2}J^{2}$αAE : ἀγενεστέρους XJy ‖ 5-6 ἀντιμεταλαμβάνοντας [μετα sup. lin. y] Xy : ἀντιλαμβ- J ‖ 7 φησὶν ante ἀνάξια transp. J^{2}αAE ‖ D 1 πόκοις X^{2}JyαAE : πόκαις X ‖ 3 ἀγοραίας Leon. : ἀγορᾶς codd. ‖ 4 πολιτείαν Jy : -τείας XαAE ‖ τῷ XJy : τὸ X^{2}αAE ‖ 5 περισπάσαντα X^{2}JαAE : -σπάσοντα y ‖ 10 τρυφὰς B : τροφὰς XJyαAE ‖ E 1 τὸν XJy $α^{pc}$AE : τὸ $X^{2}α^{ac}$ ‖ 2 πρέπειν XJ^{2}yαAE : πρέπει J.

n'attendent pas que leur navire soit au port, mais qui l'abandonnent en pleine mer, pour passer le restant de leurs jours dans la débauche, ou bien encore l'image humoristique que certains peintres donnent, bien à tort, d'Héraclès : au palais d'Omphale, accoutré de la tunique jaune et se faisant éventer et friser par des servantes lydiennes[1]. Ainsi, dépouillant l'homme d'État de sa peau de lion, nous l'installerons à table et le régalerons continuellement au son des lyres et des flûtes, sans même tenir compte de la riposte que Lucullus s'attira de la part du Grand Pompée : retiré de la carrière politique et militaire, il se livrait aux bains, aux festins, aux débauches diurnes[2], aux dissipations d'un désœuvré, à des constructions extravagantes, et reprochait à Pompée un amour du pouvoir et des honneurs qui n'était plus de son âge. Celui-ci lui rétorqua que, quand on est vieux, les plaisirs sont moins indiqués que l'exercice du pouvoir. Pompée étant tombé malade, son médecin lui avait prescrit de manger une grive. Comme la saison en était passée et qu'on ne pouvait s'en procurer, quelqu'un déclara que Lucullus en avait chez lui un grand élevage. Mais Pompée refusa d'en envoyer chercher une, car, dit-il, « Si Lucullus ne vivait pas dans les plaisirs, c'en serait donc fait de Pompée ? »[3]

5 De fait, s'il est vrai que notre nature recherche toujours l'agrément et la joie, le corps des vieillards a renoncé à tous les plaisirs, sauf au petit nombre de ceux dont on ne peut se passer. Non seulement, comme l'écrit Euripide, « Aphrodite a horreur des vieillards »[4] mais encore l'appétit et le désir de boire sont également émoussés et amortis chez eux[5] et, si l'on peut dire, ils

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 140.
2. Faire le jour ce qui était réservé à la nuit était un signe de dépravation : cf. *Quaest. conv.* 654 D ; *Non posse suaviter*, 1089 A.
3. Voir *Notes complémentaires*, p. 140.
4. Fragment de la tragédie d'*Éole* (23 Nauck²) cité également dans *Quaest. Rom.*, 285 B et *Non posse suaviter*, 1094 F.
5. Même idée chez Cicéron, *Cato Major*, 46 et dans *Quaest. conv.*, 686 F, où cette perte de l'appétit est expliquée par une diminution de chaleur.

αὐτοῦ · πότερον ἀφροδίσια ναύταις ἄγουσι τὸν λοιπὸν ἤδη πάντα χρόνον, οὐκ ἐν λιμένι τὴν ναῦν ἔχουσιν, ἀλλ' ἔτι πλέουσαν ἀπολιποῦσιν · ἢ καθάπερ ἔνιοι τὸν Ἡρακλέα παίζοντες οὐκ εὖ γράφουσιν ἐν Ὀμφάλης κροκωτοφόρον ἐνδιδόντα Λυδαῖς θεραπαινίσι ῥιπίζειν καὶ παραπλέκειν ἑαυτόν, οὕτως τὸν πολιτικὸν ἐκδύσαντες τὴν λεοντῆν καὶ κατακλίναντες εὐωχήσομεν ἀεὶ καταψαλλόμενον καὶ καταυλούμενον, οὐδὲ τῇ τοῦ Πομπηίου Μάγνου φωνῇ διατραπέντες, [τῇ] πρὸς Λεύκολλον ἣν εἶπεν, αὐτὸν μὲν εἰς λουτρὰ καὶ δεῖπνα καὶ συνουσίας μεθημερινὰς καὶ πολὺν ἄλυν καὶ κατασκευὰς οἰκοδομημάτων νεοπρεπεῖς μετὰ τὰς στρατείας καὶ πολιτείας ἀφεικότα, τῷ δὲ Πομπηίῳ φιλαρχίαν ἐγκαλοῦντα καὶ φιλοτιμίαν παρ' ἡλικίαν · ἔφη γὰρ ὁ Πομπήιος ἀωρότερον εἶναι γέροντι τὸ τρυφᾶν ἢ τὸ ἄρχειν · | ἐπεὶ δὲ νοσοῦντι συνέταξε κίχλην ὁ ἰατρός, ἣν δὲ δυσπόριστον καὶ παρ' ὥραν, ἔφη δέ τις εἶναι παρὰ Λευκόλλῳ πολλὰς τρεφομένας, οὐκ ἔπεμψεν οὐδ' ἔλαβεν εἰπών · « Οὐκοῦν, εἰ μὴ Λεύκολλος ἐτρύφα, Πομπήιος οὐκ ἂν ἔζησε ; »

F (beside line "λούμενον, οὐδὲ τῇ τοῦ Πομπηίου Μάγνου φωνῇ διατρα-"); 786 A (beside line "| ἐπεὶ δὲ νοσοῦντι συνέταξε κίχλην ὁ ἰατρός, ἣν δὲ δυσπό-")

5 Καὶ γὰρ εἰ ζητεῖ πάντως ἡ φύσις τὸ ἡδὺ καὶ τὸ χαίρειν, τὸ μὲν σῶμα τῶν γερόντων ἀπείρηκε πρὸς πάσας πλὴν ὀλίγων τῶν ἀναγκαίων τὰς ἡδονάς, καὶ οὐχ « ἡ Ἀφροδίτη τοῖς γέρουσιν ἄχθεται » μόνον, ὡς Εὐριπίδης φησίν, ἀλλὰ καὶ τὰς περὶ πόσιν καὶ βρῶσιν ἐπιθυμίας

785 E 3 ἀφροδίσια ναύταις Polo et alii : ἀφροδισίαν αὐτῆς XJ²y ἀφροντισίαν ναύταις αὐτοῖς J ‖ 4 πάντα ante τὸν λοιπὸν transp. X²J²αAE ‖ 5 ἀπολιποῦσιν J : -λείπουσιν XJ²yαAE ‖ 6 κροκωτοφόρον XJαAE : κρόκω τῶ φόρον y ‖ 7 παραπλέκειν XJαAE : περιπλέκειν y ‖ F 1 τοῦ X²αAE : om. XJy ‖ 2 τῇ XJ αAE τὴν y del. Hubert ‖ 3 πολὺν XyαAE : πολλὴν J ‖ 4 ἄλυν XyαAE : ἄλλην J² ἄκρατον J ‖ νεοπρεπεῖς XJyαAE : νεοπαγεῖς X² ‖ 5 στρατείας X²yαAE : στρατιᾶς XJ ‖ 786 A 10 πόσιν καὶ βρῶσιν XJ²yαAE : βρ. καὶ π. J.

ont bien de la peine à les aiguiser et à les affûter. Ils doivent donc se ménager des plaisirs d'ordre moral qui ne messeyent pas à des âmes généreuses et à des hommes libres, et se garder d'imiter Simonide qui disait à ceux qui lui reprochaient son amour de l'argent, que, privé par l'âge de tous les autres plaisirs, il ne lui restait plus que celui du gain pour soutenir sa vieillesse[1]. Mais le service de l'État réserve les plus beaux et les plus grands des plaisirs : des plaisirs qui, selon toute vraisemblance, composent exclusivement ou, du moins, essentiellement le bonheur même des dieux. Ce sont ceux qu'on prend à faire le bien et à accomplir de nobles actions. Le peintre Nicias goûtait un tel bonheur dans l'exercice de son art, qu'il s'inquiétait souvent auprès de ses serviteurs de savoir s'il avait pris son bain ou son repas. Pour Archimède, quand il était rivé à son tableau, ses esclaves devaient l'en arracher de force pour le dévêtir et le frotter d'huile, et lui, cependant, traçait des figures géométriques sur sa peau toute grasse. Canus, le flûtiste que tu connais toi aussi, disait que l'on ignorait à quel point le plaisir qu'il prenait à exécuter un air de flûte, surpassait celui de ses auditeurs, car, si on le savait, loin de payer, on se ferait payer pour venir l'entendre[2]. Ne pouvons-nous donc imaginer quels plaisirs les vertus ménagent à ceux qui les pratiquent, dans les belles actions et les actes accomplis pour le service de la communauté et de l'humanité? Ils n'ont rien qui chatouille, qui énerve, comme ces mouvements doux et flatteurs qui se propagent dans la chair. Ceux-ci provoquent une excitation frénétique éphémère et

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 140.
2. Nicias était un peintre athénien du IVe siècle, contemporain de Praxitèle et d'Apelle. L'anecdote de Nicias et celle d'Archimède se retrouvent dans *Non posse suaviter*, 1093 F et 1094 B où Plutarque précise qu'Archimède traçait ces figures géométriques avec son étrille ; dans la *Vie de Marcellus*, 17, 11, c'est avec son doigt. Canus joua devant l'empereur Galba (*Vie de Galba*, 16, 2 et Suétone, *Galba*, 12, 5) et Philostrate le représente conversant à Rhodes avec Apollonios de Tyane (*Vie d'Apollonios*, 5, 21) ; il est connu de Martial (4, 5, 8 ; 10, 3, 8).

ἀπημβλυμμένας τὰ πολλὰ καὶ νωδὰς κατέχοντες μόλις
οἷον ἐπιθήγουσι καὶ χαράττουσιν· ἐν δὲ τῇ ψυχῇ παρασ-
κευαστέον ἡδονὰς οὐκ ἀγεννεῖς οὐδ' ἀνελευθέρους, ὡς B
Σιμωνίδης ἔλεγε πρὸς τοὺς ἐγκαλοῦντας αὐτῷ φιλαργυ-
ρίαν, ὅτι τῶν ἄλλων διὰ τὸ γῆρας ἀπεστερημένος ἡδονῶν
ὑπὸ μιᾶς ἔτι γηροβοσκεῖται τῆς ἀπὸ τοῦ κερδαίνειν. Ἀλλ'
ἡ πολιτεία καλλίστας μὲν ἡδονὰς ἔχει καὶ μεγίστας, αἷς
καὶ τοὺς θεοὺς εἰκός ἐστιν ἢ μόναις ἢ μάλιστα χαίρειν·
αὗται δ' εἰσὶν ἃς τὸ εὖ ποιεῖν καὶ καλόν τι πράττειν ἀνα-
δίδωσιν. Εἰ γὰρ Νικίας ὁ ζῳγράφος οὕτως ἔχαιρε τοῖς
τῆς τέχνης ἔργοις, ὥστε τοὺς οἰκέτας ἐρωτᾶν πολλάκις, εἰ
λέλουται καὶ ἠρίστηκεν, Ἀρχιμήδην δὲ τῇ σανίδι προσ-
κείμενον ἀποσπῶντες βίᾳ καὶ ἀποδύοντες ἤλειφον οἱ C
θεράποντες, ὁ δ' ἐπὶ τοῦ σώματος ἀληλιμμένου διέγραφε
τὰ σχήματα, Κᾶνος δ' ὁ αὐλητής, ὃν καὶ σὺ γινώσκεις,
ἔλεγεν ἀγνοεῖν τοὺς ἀνθρώπους ὅσῳ μᾶλλον αὐτὸν αὐλῶν
ἢ ἑτέρους εὐφραίνει, λαμβάνειν γὰρ ἂν μισθὸν οὐ διδόναι
τοὺς ἀκούειν ἐθέλοντας, ἆρ' οὐκ ἐπινοοῦμεν ἡλίκας ἡδονὰς
αἱ ἀρεταὶ τοῖς χρωμένοις ἀπὸ τῶν καλῶν πράξεων καὶ
τῶν κοινωνικῶν ἔργων καὶ φιλανθρώπων παρασκευά-
ζουσιν ; Οὐ κνῶσαι οὐδὲ θρύπτουσαι ὥσπερ αἱ εἰς σάρκα
λεῖαι καὶ προσηνεῖς γινόμεναι κινήσεις· ἀλλ' αὗται μὲν
οἰστρῶδες καὶ ἀβέβαιον καὶ μεμιγμένον σφυγμῷ τὸ γαργα-

786 A 11 ἀπημβλυμμένας Bern. : -βλυμένας XJαAE ἀπημυμβλυσμένας y || 12 ἐπιθήγουσι αAE : -θίγουσι XJy || B 3 διὰ τὸ γῆρας post ἀπεστερημένος transp. J²αAE || 7 ἧττόν τι post καλόν τι add. y || C 3 Κᾶνος e *Galba* 16 Bern. : κανὸς codd. || καὶ om. J || 5 εὐφραίνει XyαAE : -νειν J || 6 ἀκούειν XJαAE : -οντας y || 9 κνῶσαι... θρύπτουσαι codd. : κνώσας... θρυπτούσας Hubert || ὥσπερ αἱ εἰς X²J²α[s1] : ὥσπερ εἰς Xα ὡσπερεὶ Jy || 10 γινόμεναι J²yαAE : γενό- X εἰς γινόμεναι J || 11 σφυγμῷ XJαAE : σφιγμῷ y || 11-D 1 γαργαλίζον XJ²yαAE : γαργαλίμενον J.

convulsive[1]. Mais pour ces plaisirs que procurent de belles actions comme celles dont le bon politicien est l'artisan, de la même façon que des ailes, non les ailes d'or dont parle Euripide, mais ces ailes célestes de Platon[2], ils enlèvent l'âme en proie à la joie de gagner en générosité et en magnanimité.

6 Rappelle à ta mémoire des faits dont on t'a mille fois entretenu : Épaminondas à qui l'on demandait quel avait été le plus grand plaisir de sa vie, répondit que c'était d'avoir remporté la victoire de Leuctres du vivant de son père et de sa mère[3]. Quand Sylla retrouva Rome après avoir purgé l'Italie des guerres civiles, il ne goûta pas même un instant de sommeil la première nuit qu'il y passa, car une allégresse et une joie intenses emportaient son âme comme dans un tourbillon[4]. Il le dit d'ailleurs lui-même dans ses *Mémoires*. Croyons avec Xénophon que rien n'est plus agréable à entendre qu'une louange[5], mais il n'est ni spectacle, ni souvenir, ni pensée au monde, qui procurent une joie aussi grande que la considération de ce que l'on a personnellement accompli dans les magistratures et dans la politique[6], c'est-à-dire en pleine lumière et à la vue de tous. Cependant la gratitude cordiale qui accompagne vos actes, les louanges qui tâchent à les égaler[7] et qui sont les prodromes d'une faveur méritée[8], ajoutent comme de la lumière et du lustre à la joie que procure la vertu[9]. Il ne faut pas laisser sa gloire se dessécher avec l'âge, comme une couronne d'athlète, mais toujours par quelque bienfait nouveau et de fraîche date raviver la gratitude pour les anciens bienfaits et la maintenir dans une éternelle jeunesse. Ainsi, comme on remplaçait les bois avariés du navire de Délos en posant et en

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 140.
2. Euripide, fr. 911 Nauck[2]; Platon, *Phèdre*, 246 a-c, 249 a. Plutarque traite de ces ailes de l'âme dans *Plat. quaest.*, 1004 C-D. Pour l'emploi adverbial de ὅμοια voir Kühner-Gerth, *op. cit.*, II, 1, p. 311, *Anm.* 7 et *Caton l'Ancien*, 11, 4.
3. Parole rapportée dans la *Vie de Coriolan*, 4, 6, *Non posse suaviter*, 1098 A, *Reg. et imp. apoph.*, 193 A.
4-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 140-141.

λίζον ἔχουσιν, αἱ δ' ἐπὶ τοῖς καλοῖς ἔργοις οἵων δημιουργὸς D ὁ πολιτευόμενος ὀρθῶς ἐστιν, οὐ ταῖς Εὐριπίδου « χρυσαῖς πτέρυξιν », ἀλλὰ τοῖς Πλατωνικοῖς ἐκείνοις καὶ οὐρανίοις πτεροῖς ὅμοια τὴν ψυχὴν μέγεθος καὶ φρόνημα μετὰ γήθους λαμβάνουσαν ἀναφέρουσιν.

6 Ὑπομίμνησκε δὲ σεαυτὸν ὧν πολλάκις ἀκήκοας· ὁ μὲν γὰρ Ἐπαμεινώνδας ἐρωτηθεὶς τί ἥδιστον αὐτῷ γέγονεν, ἀπεκρίνατο τὸ τοῦ πατρὸς ἔτι ζῶντος καὶ τῆς μητρὸς νικῆσαι τὴν ἐν Λεύκτροις μάχην. Ὁ δὲ Σύλλας, ὅτε τῶν ἐμφυλίων πολέμων τὴν Ἰταλίαν καθήρας προσέμιξε τῇ Ῥώμῃ πρῶτον, οὐδὲ μικρὸν ἐν τῇ νυκτὶ κατέδαρθεν, E ὑπὸ γήθους καὶ χαρᾶς μεγάλης ὥσπερ πνεύματος ἀναφερόμενος τὴν ψυχήν· καὶ ταῦτα περὶ αὐτοῦ γέγραφεν ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν. Ἄκουσμα μὲν γὰρ ἔστω μηδὲν ἥδιον ἐπαίνου κατὰ τὸν Ξενοφῶντα, θέαμα δὲ καὶ μνημόνευμα καὶ διανόημα τῶν ὄντων οὐδὲν ἔστιν ὃ τοσαύτην φέρει χάριν ὅσην πράξεων ἰδίων ἐν ἀρχαῖς καὶ πολιτείαις ὥσπερ ἐν τόποις λαμπροῖς καὶ δημοσίοις ἀναθεώρησις. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ χάρις εὐμενὴς ὁμαρτοῦσα τοῖς ἔργοις καὶ συναμιλλώμενος ἔπαινος, εὐνοίας δικαίας ἡγεμών, οἷόν τι φῶς καὶ γάνωμα τῷ χαίροντι τῆς ἀρετῆς προστίθησι· καὶ δεῖ μὴ F περιορᾶν ὥσπερ ἀθλητικὸν στέφανον ἐν γήρᾳ ξηρὰν γενομένην τὴν δόξαν, ἀλλὰ καινὸν ἀεί τι καὶ πρόσφατον ἐπιφέροντα τὴν τῶν παλαιῶν χάριν ἐγείρειν καὶ ποιεῖν ἀγήρω καὶ μόνιμον· ὥσπερ οἱ τὸ Δηλιακὸν πλοῖον ⟨...⟩

786 D 1 ἔργοις XJαAE : ἔργον y ‖ οἵων E^{mg} : οἷον XJyαAE ‖ 8 ἔτι post ζῶντος transp. y ‖ E 3 αὑτοῦ JαAE : αὐτοῦ Xy ‖ γέγραφεν XJy : ἔγραφεν X^{2}αAE ‖ 6 καὶ διανόημα om. y ‖ οὐδὲν XJ^{2}yαAE : οὐδὲ J ‖ 9 ὁμαρτοῦσα y : ἡ μαρτυροῦσα XJαAE ‖ F 1 προστίθησι v : προτίθησι(ν) XJyαAE ‖ δεῖ XJαAE : δὴ y ‖ 5 ἀγήρω y : ἀμείνω XJαAE ‖ ὥσπερ οἱ τὸ Δηλιακὸν πλοῖον yE : ὥσπερ γὰρ οἱ τὸ Δ. πλ. XJαA ὥσπερ γὰρ οἱ τεχνῖται οἷς ἐπέκειτο φροντίζειν σῷον εἶναι τὸ Δ. πλ. B ‖ post πλοῖον lac. ind. Poh. περιέποντες dubit. suppl. Hubert.

clouant continuellement des pièces neuves, on semblait le maintenir éternellement incorruptible depuis le début[1]. Il en est de la gloire comme du feu : il n'est pas difficile d'en assurer la conservation ni l'entretien, peu de choses suffisent à les alimenter ; mais une fois éteints et refroidis, ce n'est pas une mince affaire que de les rallumer. Un jour qu'on lui demandait comment il avait édifié sa fortune, l'armateur Lampis répondit : « Je n'ai eu aucun mal à en faire une grande, mais en faire une petite a été dur et long »[2]. Il en va de même pour la gloire et pour l'autorité en politique ; les acquérir au début n'est pas facile, mais une fois qu'elles sont devenues considérables, on peut aisément les augmenter et les conserver sans se mettre en frais[3]. Une fois qu'un homme est devenu votre ami, il ne réclame pas de vous, pour le demeurer, de grands et nombreux services, mais des attentions modestes et continuelles vous conservent son affection. L'amitié et la confiance du peuple n'exigent pas non plus pour durer qu'on soit toujours évergète, avocat public, magistrat[4] ; elles sont entretenues par la seule bonne volonté et par le fait que jamais le zèle et l'intérêt ne font défection ni ne se refusent. Même les expéditions militaires n'offrent pas une suite continuelle de batailles rangées, d'engagements, de sièges ; elles font parfois aussi une place aux sacrifices, aux assemblées et laissent de nombreux loisirs pour jouer et s'amuser. Pourquoi donc redouter la vie publique en l'imaginant comme une suite implacable de travaux harassants, alors que spectacles, processions, distributions publiques[5], « les danses, la

1. Il s'agit de la Paralienne qui passait pour être le navire sur lequel Thésée s'était rendu en Crète (*Thésée*, 23, 1) ; ἀΐδιος et ἄφθαρτος se retrouvent associés pour qualifier la divinité ou l'intelligible dans *De def. orac.*, 420 A, *De comm. notit.*, 1075 A, *adv. Col.*, 1114 D.

2. Voir *Notes complémentaires*, p. 141.

3. *Sans se mettre en frais* : même comparaison chez Sénèque *Ad Lucilium*, 101, 1-2 : « Facilius enim crescit dignitas quam incipit. Pecunia quoque circa paupertatem plurimum morae habet : dum ex illa erepat haeret ».

4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 141.

ἀντὶ τῶν πονούντων ⟨ξύλων⟩ ἐμβάλλοντες ἄλλα καὶ
συμπηγνύντες, ἀΐδιον ἐκ τῶν τότε χρόνων καὶ ἄφθαρτον
ἐδόκουν διαφυλάττειν. | Ἔστι δὲ καὶ δόξης καὶ φλογὸς 787 A
οὐ χαλεπὴ σωτηρία καὶ τήρησις, ἀλλὰ μικρῶν ὑπεκκαυμά-
των δεομένη, κατασβεσθὲν δὲ καὶ καταψυχθὲν οὐδέτερον
ἄν τις ἀπραγμόνως πάλιν ἐξάψειεν. Ὡς δὲ Λάμπις ὁ
ναύκληρος ἐρωτηθεὶς πῶς ἐκτήσατο τὸν πλοῦτον « Οὐ
χαλεπῶς, ἔφη, τὸν μέγαν, τὸν δὲ βραχὺν ἐπιπόνως καὶ
βραδέως », οὕτως τῆς πολιτικῆς δόξης καὶ δυνάμεως ἐν
ἀρχῇ τυχεῖν οὐ ῥᾴδιόν ἐστι, τὸ δὲ συναυξῆσαι καὶ δια-
φυλάξαι μεγάλην γενομένην ἀπὸ τῶν τυχόντων ἕτοιμον.
Οὔτε γὰρ φίλος ὅταν γένηται πολλὰς λειτουργίας ἐπι-
ζητεῖ καὶ μεγάλας ἵνα μένῃ φίλος, μικροῖς δὲ σημείοις τὸ
ἐνδελεχὲς ἀεὶ διαφυλάττει τὴν εὔνοιαν, ἥ τε δήμου φιλία B
καὶ πίστις οὐκ ἀεὶ δεομένη χορηγοῦντος οὐδὲ προδι-
κοῦντος οὐδ' ἄρχοντος αὐτῇ τῇ προθυμίᾳ συνέχεται καὶ
τῷ μὴ προαπολείποντι μηδ' ἀπαγορεύοντι τῆς ἐπιμελείας
καὶ φροντίδος. Οὐδὲ γὰρ αἱ στρατεῖαι παρατάξεις ἀεὶ
καὶ μάχας καὶ πολιορκίας ἔχουσιν, ἀλλὰ καὶ θυσίας ἔστιν
ὅτε καὶ συνουσίας διὰ μέσου καὶ σχολὴν ἄφθονον ἐν
παιδιαῖς καὶ φλυαρίαις δέχονται. Πόθεν γε δὴ τὴν πολι-
τείαν φοβητέον ὡς ἀπαραμύθητον καὶ πολύπονον καὶ
βαρεῖαν, ὅπου καὶ θέατρα καὶ πομπαὶ καὶ νεμήσεις καὶ

786 F 6 ξύλων Amy. Steph. || 7 καὶ ἄφθαρτον post ἐδόκουν transp. J corr. J^{2} || 787 A 1 Ἔστι δὲ XJyαAE : οὕτως ἐστὶ B Steph. || 2 τήρησις XJyα^{pc}AE : κίνησις X^{2}α^{ac} || 3 καταψυχθὲν XJy : ὑπο- J^{2}αAE || 5 ναύκληρος y : ναυκληρικὸς XJαAE || 9 γενομένην post τυχόντων transp. XJαAE || B 2 δεομένη Cart. et alii : δεχομένη codd. || χορηγοῦντος XJαAE : -γοῦντα y || 2-3 προδικοῦντος X^{2γρ}Jy : προσδοκῶντος X^{2ras}J^{2}αAE || 4 προαπολείποντι J^{2}α^{pc}AE : -λιπόντι XJyα^{ac} || μηδὲ J^{2}yα^{pc}AE : μηδὲ τῷ XJα^{ac} || 5 φροντίδος XJ^{2}yαAE : τῆς φρ. J || Οὐδὲ XJαAE : οὐ y || 8 γε XJ^{2}yαAE : γὰρ J || 10 νεμήσεις XJα^{pc}AE : -μέσεις X^{2}α^{ac}.

Muse, Aglaïa »[1], et toujours quelque cérémonie religieuse sont là qui vous dérident un corps entier de magistrats et tout un sénat et vous paient avec usure de tous vos soucis en divertissement et en joie ?

7 Le plus gros inconvénient de la vie publique, c'est l'envie, mais la vieillesse est fort peu exposée à ses coups. Comme le dit Héraclite, « les chiens aboient contre les inconnus »[2] et si l'envie s'attaque aux débutants[3] qui, si l'on peut dire, se présentent à la porte de la tribune et leur en refuse l'entrée, les gloires avec qui elle a été nourrie et qui lui sont familières, ne rencontrent chez elle ni férocité ni hargne, mais une patience toute débonnaire[4]. C'est pourquoi certains comparent l'envie à la fumée : elle s'exhale à flots aux premières lueurs que l'on émet, mais lorsqu'on brille de tout son éclat, elle disparaît[5]. On s'attaque aux autres supériorités, on chicane sur la vertu, la naissance, l'honneur, car on se figure qu'on s'ôte à soi-même ce que l'on accorde aux autres ; mais le privilège de l'âge, que l'on appelle proprement « *presbéion* »[6], on ne le jalouse pas et on le cède volontiers ; car s'il est un honneur qui honore celui qui le rend plus que celui qui le reçoit, c'est l'honneur rendu à la vieillesse. De plus, le crédit que peuvent procurer la fortune, l'éloquence ou la science, il n'est pas loisible à tous de l'escompter, mais le respect et la réputation dont la vieillesse nous amène à jouir, il n'est aucun homme d'État qui désespère de les obtenir. Un pilote qui a poursuivi une navigation périlleuse contre les vents et les flots et qui cherche un mouillage une fois

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 142.

3. L'emploi du participe neutre pour désigner une catégorie d'individus est très fréquent chez Plutarque et la correction de τὸ en τὸν (Fowler, Mau) ne s'impose nullement : voir les exemples réunis par Wyttenbach (*Animadversiones, annot. ad* 71 B).

4. Dans ses *Praecepta ger. reip.*, 804 D, qui sont adressés à un notable ambitieux, Plutarque prétend au contraire, pour les besoins de la cause, que l'envie épargne le débutant.

5. Comparaison empruntée à Ariston de Chios. Elle se retrouve dans *Praecepta ger. reip.*, 804 D ; voir aussi *De invidia et odio*, 538 A.

6. Voir *Notes complémentaires*, p. 142.

« χοροὶ καὶ Μοῦσα καὶ Ἀγλαΐα » καὶ θεοῦ τινος ἀεὶ τιμὴ
τὰς ὀφρῦς λύουσα παντὸς ἀρχείου καὶ συνεδρίου πολ- C
λαπλάσιον τὸ ἐπιτερπὲς καὶ κεχαρισμένον ἀποδίδωσιν ;

7 Ὃ τοίνυν μέγιστον αἱ πολιτεῖαι κακὸν ἔχουσι, τὸν φθόνον, ἥκιστα διερείδεται πρὸς τὸ γῆρας · « κύνες γὰρ καὶ βαΰζουσιν ὧν ἂν μὴ γινώσκωσι » καθ' Ἡράκλειτον, καὶ πρὸς τὸ ἀρχόμενον ὥσπερ ἐν θύραις τοῦ βήματος μάχεται καὶ πάροδον οὐ δίδωσι, τὴν δὲ σύντροφον καὶ συνήθη δόξαν οὐκ ἀγρίως οὐδὲ χαλεπῶς, ἀλλὰ πράως ἀνέχεται. Διὸ τὸν φθόνον ἔνιοι τῷ καπνῷ παρεικάζουσι · πολὺς γὰρ ἐν τοῖς ἀρχομένοις διαφλέγεσθαι προεκπίπτων, ὅταν ἐκλάμψωσιν ἀφανίζεται. Καὶ ταῖς μὲν ἄλλαις ὑπερ-
οχαῖς προσμάχονται καὶ διαμφισβητοῦσιν ἀρετῆς καὶ D
γένους καὶ φιλοτιμίας, ὡς ἀφαιροῦντες αὑτῶν ὅσον ἄλλοις ὑφίενται · τὸ δ' ἀπὸ τοῦ χρόνου πρωτεῖον, ὃ καλεῖται κυρίως πρεσβεῖον, ἀζηλοτύπητόν ἐστι καὶ παραχωρούμενον · οὐδεμιᾷ γὰρ οὕτως τιμῇ συμβέβηκε τὸν τιμῶντα μᾶλλον ἢ τὸν τιμώμενον κοσμεῖν, ὡς τῇ τῶν γερόντων. Ἔτι τὴν μὲν ἀπὸ τοῦ πλούτου δύναμιν ἢ λόγου δεινότητος ἢ σοφίας οὐ πάντες αὑτοῖς γενήσεσθαι προσδοκῶσιν, ἐφ' ἣν δὲ προάγει τὸ γῆρας αἰδῶ καὶ δόξαν, οὐδεὶς ἀπελπίζει τῶν πολιτευομένων. Οὐδὲν οὖν διαφέρει κυβερνήτου πρὸς
ἐναντίον κῦμα καὶ πνεῦμα πλεύσαντος ἐπισφαλῶς, εὐδίας E
δὲ καὶ εὐαερίας γενομένης ὁρμίσασθαι ζητοῦντος, ὁ τῷ

787 C 3 αἱ πολιτεῖαι post ἔχουσι transp. J^{2}αAE || 5 καὶ βαΰζουσιν XJαAE : καὶ βάζουσιν y καταβαΰζουσιν Cor. || 6 πρὸς XJy : πως J^{2}αAE || 10 διαφλέγεσθαι y : διὰ τὸ φλέγεσθαι XJαAE || D 2 ἀφαιροῦντες XJαAE : ὑφ- y || αὑτῶν Dueb. : αὐτῶν codd. || 5 οὐδεμίᾳ... τιμῇ JαAE : -μία... τιμὴ Xy || 6 τῇ JAE : τὴν Xyα || 7 τοῦ πλούτου X^{2}JαAE : πλούτου Xy || 8 αὑτοῖς JαAE : αὐτοῖς Xy || προσδοκῶσι(ν) XJ^{2}yαAE : -κῶμεν J || 10 διαφέρει Jα^{pc}AE : -ρειν Xyα^{ac} || E 1 πλεύσαντος X^{2}JyαAE : πνεύσαντος X || 2 εὐαερίας X^{2}JyαAE : ἀερίας X || ὁρμίσασθαι X^{2}JyαAE : -μήσασθαι X.

que la bonace et le beau temps sont revenus, voilà l'image exacte de celui qui a longtemps lutté contre les flots de l'envie et qui, ceux-ci calmés et retombés, cule hors des eaux de la vie publique, abandonnant avec ses activités ses collaborateurs et ses partisans[1]. Car avec le temps il a accru le nombre de ses amis et de ses compagnons de lutte. Or il ne peut les emmener tous avec lui, comme le didascale fait avec son chœur[2], et il n'est pas juste non plus de les abandonner. Il en est d'une longue carrière politique comme des vieux arbres : il n'est pas facile de l'arracher avec ses nombreuses racines et toutes les affaires dans lesquelles elle est enchevêtrée, qui causent plus de tourments et de déchirements lorsqu'on les quitte, que lorsqu'on reste. Et si, malgré tout, les vieillards sont encore en butte à quelque reste d'envie et de jalousie consécutif aux luttes politiques, ils doivent l'éteindre en s'aidant de leur autorité, plutôt que de tourner le dos et de faire retraite nus et désarmés. Les attaques de l'envie, si l'on fait front, sont moins à craindre que celles du mépris, si l'on se dérobe[3].

8 On trouve une confirmation de ceci dans le discours que le grand Épaminondas tint aux Thébains lorsque les Arcadiens les invitèrent à venir prendre leurs quartiers d'hiver dans leur ville[4]. Il refusa en ces termes : « Actuellement ils vous admirent et restent à vous regarder quand vous vous exercez aux armes et à la lutte[5], mais s'ils vous voient dévorer vos fèves assis au coin du feu, ils penseront que vous n'avez aucune supériorité sur eux. » Ainsi donc, noble est le spectacle d'un vieillard qui parle, qui agit, qu'on honore, mais celui qui passe sa journée dans son lit ou reste assis

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 142.

5. 788 A : nous avons adopté la leçon de y, περὶ τὰ ὅπλα, qui a chance d'être la plus ancienne. Γυμνάζεσξαι περὶ τὰ ὅπλα se rencontre chez Xénophon (*Hell.*, 6, 5, 23) ; γυμνάζεσθαι περὶ suivi de l'accusatif, dans la *Vie de Démosthène*, 2, 2. Cependant dans la *Vie d'Antoine*, 2, 7, γυμνάζειν τὸ σῶμα est construit avec πρός et l'accusatif.

φθόνῳ διαναυμαχήσας πολὺν χρόνον, εἶτα παυσαμένου
καὶ στορεσθέντος ἀνακρουόμενος ἐκ τῆς πολιτείας καὶ
προϊέμενος ἅμα ταῖς πράξεσι τὰς κοινωνίας καὶ τὰς
ἑταιρείας. Ὅσῳ γὰρ χρόνος γέγονε πλείων, καὶ φίλους
πλείονας καὶ συναγωνιστὰς πεποίηκεν, οὓς οὔτε συνεξάγειν
ἑαυτῷ πάντας ἐνδέχεται καθάπερ διδασκάλῳ χορὸν οὔτ'
ἐγκαταλιπεῖν δίκαιον · ἀλλ' ὥσπερ τὰ παλαιὰ δένδρα τὴν
μακρὰν πολιτείαν οὐ ῥᾴδιόν ἐστιν ἀνασπάσαι πολύρριζον
οὖσαν καὶ πράγμασιν ἐμπεπλεγμένην, ἃ πλείονας παρέχει
ταραχὰς καὶ σπαραγμοὺς ἀπερχομένοις ἢ μένουσιν. Εἰ F
δέ τι καὶ περίεστι φθόνου λείψανον ἢ φιλονεικίας πρὸς
τοὺς γέροντας ἐκ τῶν πολιτικῶν ἀγώνων, κατασβεστέον
τοῦτο τῇ δυνάμει μᾶλλον ἢ δοτέον τὰ νῶτα, γυμνοὺς
καὶ ἀνόπλους ἀπιόντας · οὐ γὰρ οὕτως ἀγωνιζομένοις
φθονοῦντες ὡς ἀπειπαμένοις καταφρονήσαντες ἐπιτί-
θενται. |

8 Μαρτυρεῖ δὲ καὶ τὸ λεχθὲν ὑπ' Ἐπαμεινώνδου τοῦ 788 A
μεγάλου πρὸς τοὺς Θηβαίους, ὅτε χειμῶνος ὄντος οἱ
Ἀρκάδες παρεκάλουν αὐτοὺς ἐν ταῖς οἰκίαις διαιτᾶσθαι
παρελθόντας εἰς τὴν πόλιν · οὐ γὰρ εἴασεν, ἀλλὰ « Νῦν
μέν, ἔφη, θαυμάζουσιν ὑμᾶς καὶ θεῶνται περὶ τὰ ὅπλα
γυμναζομένους καὶ παλαίοντας · ἂν δὲ πρὸς τῷ πυρὶ
καθημένους ὁρῶσι τὸν κύαμον κάπτοντας, οὐδὲν αὐτῶν
ἡγήσονται διαφέρειν ». Οὕτω δὴ σεμνόν ἐστι θέαμα πρεσβύ-
της λέγων τι καὶ πράττων καὶ τιμώμενος, ὁ δ' ἐν κλίνῃ

787 E 3 παυσαμένου X^{2}JαAE : -σομένου Xy || 6 ἑταιρείας XJα^{ac}AE : -ρίας yα^{pc} || χρόνος y : -νῳ XJαAE || 7-8 οὔτε — χορὸν om. X suppl. X^{2} || F 6 οἱ ante φθονοῦντες add. J del. J^{2} || καταφρονήσαντες XJ^{2}yαAE : -φρονοῦντες J || 788 A 1 Ἐπαμ(ε)ινώνδου Xy : -δα JαAE || 5 περὶ y : παρὰ XJ πρὸς X^{2}J^{2}αAE || 7 κάπτοντας X : κόπτοντας X^{2}J^{2}yαAE κάοντας J || αὐτῶν edd. : αὐτῶν codd.

dans le coin d'un portique à débiter des sottises et à se moucher, celui-là ne mérite que le mépris. Ceci Homère l'enseigne assurément à ceux qui savent l'entendre : Nestor qui faisait campagne à Troie inspirait le respect et était couvert d'honneurs ; mais Pélée et Laërte[1] qui étaient restés dans leurs foyers, on en faisait fi et on les méprisait. La sagesse ne se conserve pas intacte chez ceux qui s'abandonnent au repos, mais elle s'atténue et s'abolit peu à peu sous l'effet de l'inactivité ; elle réclame continuellement des sujets de réflexion, car la réflexion sollicite et affine la raison et le sens pratique :

« L'usage le fait resplendir comme un bronze superbe »[2].

Les activités publiques de ceux qui, malgré leur âge, se présentent à la tribune ou au palais des stratèges, sont moins entravées par leur faiblesse physique qu'elles ne sont favorisées par leur prudence, leur sagesse et le fait qu'ils ne se jettent pas dans la politique par esprit de compétition ou par désir d'une gloire creuse[3], pour traîner à leur suite une foule semblable à une mer démontée par l'ouragan[4] : au contraire ils montrent de la douceur et de la modération dans les rapports humains[5]. C'est pourquoi, lorsque les États essuient un revers ou redoutent un danger, ils désirent être gouvernés par des hommes d'âge et souvent, sans qu'il l'ait demandé, contre son gré, on est allé chercher un vieillard dans ses terres[6] et on l'a forcé à prendre pour ainsi dire la barre et à rétablir les affaires, alors qu'on

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 142-143.

4. La comparaison de l'Assemblée avec une mer en furie, qui se retrouve p. 789 D, était un lieu commun qui pouvait se recommander de l'autorité d'Homère (*Iliade*, 2, 144-149 ; 394-397). On la rencontre chez Démosthène (19, 136) et chez Dion de Pruse (3, 49).

5. La comparaison avec le texte parallèle des *Praecepta*, 799 A, χρῆσθαί τε τοῖς πράγμασι μετρίως justifie la correction de G. Papavassiliou et inciterait à suivre Fowler qui prend τοῖς ἐντυγχάνουσι comme un neutre et traduit « the matters which arise » ; mais nous y avons renoncé, n'ayant pas rencontré d'exemple de ἐντυγχάνειν avec ce sens dans Plutarque.

6. Voir *Notes complémentaires*, p. 143.

διημερεύων ἢ καθήμενος ἐν γωνίᾳ στοᾶς φλυαρῶν καὶ
ἀπομυττόμενος εὐκαταφρόνητος. Τοῦτο δ' ἀμέλει καὶ B
Ὅμηρος διδάσκει τοὺς ὀρθῶς ἀκούοντας· ὁ μὲν γὰρ Νέστωρ
στρατευόμενος ἐν Τροίᾳ σεμνὸς ἦν καὶ πολυτίμητος, ὁ δὲ
Πηλεὺς καὶ ὁ Λαέρτης οἰκουροῦντες ἀπερρίφησαν καὶ
κατεφρονήθησαν. Οὐδὲ γὰρ ἡ τοῦ φρονεῖν ἕξις ὁμοίως
παραμένει τοῖς μεθεῖσιν αὑτούς, ἀλλ' ὑπ' ἀργίας ἐξανιε-
μένη καὶ ἀναλυομένη κατὰ μικρὸν ἀεί τινα ποθεῖ φροντίδος
μελέτην, τὸ λογιστικὸν καὶ πρακτικὸν ἐγειρούσης καὶ
διακαθαιρούσης·

> Λάμπει γὰρ ἐν χρείαισιν ὥσπερ εὐπρεπὴς
> χαλκός·

⟨οὐ γὰρ τοσοῦτον⟩ σώματος ἀσθένεια κακὸν πρόσεστι
ταῖς πολιτείαις τῶν παρ' ἡλικίαν ἐπὶ τὸ βῆμα καὶ τὸ
στρατήγιον βαδιζόντων, ὅσον ἔχουσιν ἀγαθὸν τὴν εὐλά- C
βειαν καὶ τὴν φρόνησιν καὶ τὸ μὴ φερόμενον [ἀλλὰ] τὰ
μὲν ὑφ' ἁμίλλης τὰ δ' ὑπὸ δόξης κενῆς προσπίπτειν πρὸς
τὰ κοινὰ καὶ συνεφέλκεσθαι τὸν ὄχλον, ὥσπερ θάλατταν
ὑπὸ πνευμάτων ἐκταραττόμενον, ἀλλὰ πράως τε χρῆσθαι
καὶ μετρίως τοῖς ἐντυγχάνουσιν. Ὅθεν αἱ πόλεις, ὅταν
πταίσωσιν ἢ φοβηθῶσι, πρεσβυτέρων ποθοῦσιν ἀρχὴν
ἀνθρώπων· καὶ πολλάκις ἐξ ἀγροῦ κατάγουσαι γέροντα
μὴ δεόμενον μηδὲ βουλόμενον ἠνάγκασαν ὥσπερ οἰάκων
ἐφαψάμενον εἰς ἀσφαλὲς καταστῆσαι τὰ πράγματα,

788 B 5 Οὐδὲ XJAE : οὐ y || 6 αὑτοὺς XαAE : αὐτοὺς Jy || 8 λογιστικὸν XJ[2]yαAE : λογικὸν J || 10 χρείαισιν XJαAE : χρείᾳ y || 10-11 ὥσπερ — χαλκός om. y || 12 οὐ γὰρ τοσοῦτον Cor. (οὐ γὰρ τόσον Leon.) || C 2 φερόμενον Rei. : φαινόμενον XJyαAE || ἀλλὰ seclusimus || 2-3 τὰ μὲν J[2]α[s1]AE : τὰ XJyα || 3 ὑφ' ἁμίλλης nos : ἐσφαλμένα XJyαAE || πρὸς om. y || 5 τε χρῆσθαι G. Papavissiliou : κεχρῆσθαι codd. || 7 πταίσωσιν XJ[2]yαAE : προσπτ- J || 8 κατάγουσαι Jy : κατάγουσι XαAE.

écartait des stratèges et des démagogues seulement capables de vociférer, de discourir à perdre haleine et même, par Zeus, de combattre l'ennemi « solidement plantés sur le sol »[1]. Ainsi, à Athènes, les orateurs opposaient à Timothée[2] et à Iphicrate, Charès, le fils de Théocharès, un gaillard robuste dans la force de l'âge, et ils prétendaient que c'était un homme comme lui qui devait être le stratège d'Athènes. Mais Timothée leur rétorqua : « Non, certes, au nom des dieux ! C'est un homme dans son genre, sans doute, qu'il faut pour porter la literie du stratège, mais le stratège doit être un homme qui voit « à la fois l'avenir et le passé »[3] et qui ne se laisse troubler par aucune passion quand il raisonne sur l'intérêt de l'État ». Car Sophocle disait qu'il était aussi heureux d'avoir échappé avec l'âge à l'amour charnel qu'à un tyran féroce et enragé[4]. Mais dans la vie publique, l'amour des femmes et des garçons n'est pas le seul tyran auquel il faille se soustraire ; il en est beaucoup d'autres plus furieux que celui-là : l'amour de la dispute, l'amour de la gloire, le désir de primer et de dominer, maladie singulièrement propre à engendrer l'envie, la jalousie et la discorde. Certaines de ces passions sont détendues et peu à peu émoussées, les autres complètement éteintes et refroidies par la vieillesse, mais celle-ci retranche beaucoup moins au désir d'agir qu'elle n'ôte aux passions violentes et ardentes, si bien que le vieillard apporte un esprit sobre et rassis dans ses réflexions.

9 Admettons néanmoins que des paroles comme celles-ci :

« Reste sans t'agiter sur ta couche, malheureux »[5] !

soient et paraissent être un bon coup d'arrêt, quand on les adresse à un vieillard chenu qui se met à faire le jeune homme et qu'on les décoche à un homme d'âge qui, relevant d'une inactivité prolongée, comme d'une maladie, s'en va briguer les fonctions de stratège ou de secrétaire[6]. Mais refuser au vieux lutteur qui a consacré

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 143-144.

παρωσάμεναί τε στρατηγοὺς καὶ δημαγωγοὺς βοᾶν μέγα καὶ λέγειν ἀπνευστὶ καὶ νὴ Δία τοῖς πολεμίοις « διαβάντας εὖ » μάχεσθαι δυναμένους· οἷον οἱ ῥήτορες Ἀθήνησι Τιμοθέῳ καὶ Ἰφικράτει Χάρητα τὸν Θεοχάρους ἐπαποδύοντες ἀκμάζοντα τῷ σώματι καὶ ῥωμαλέον ἠξίουν τοιοῦτον εἶναι τὸν τῶν Ἀθηναίων στρατηγόν, ὁ δὲ Τιμόθεος « Οὐ μὰ τοὺς θεούς, εἶπεν, ἀλλὰ τοιοῦτον μὲν εἶναι τὸν μέλλοντα τῷ στρατηγῷ τὰ στρώματα κομίζειν, τὸν δὲ στρατηγὸν « ἅμα πρόσω καὶ ὀπίσω » τῶν πραγμάτων ὁρῶντα καὶ μηδενὶ πάθει τοὺς περὶ τῶν συμφερόντων ἐπιλογισμοὺς ἐπιταραττόμενον. » Ὁ γὰρ Σοφοκλῆς ἄσμενος ἔφη τὰ ἀφροδίσια γεγηρακὼς ἀποπεφευγέναι καθάπερ ἄγριον καὶ λυσσῶντα δεσπότην· ἐν δὲ ταῖς πολιτείαις οὐχ ἕνα δεῖ δεσπότην, ἔρωτα παίδων ἢ γυναικῶν, ἀποφεύγειν, ἀλλὰ πολλοὺς μανικωτέρους τούτου, φιλονεικίαν, φιλοδοξίαν, τὴν τοῦ πρῶτον εἶναι καὶ μέγιστον ἐπιθυμίαν, γονιμώτατον φθόνου νόσημα καὶ ζηλοτυπίας καὶ διχοστασίας, ὧν τὰ μὲν ἀνίησι καὶ παραμβλύνει, τὰ δ' ὅλως ἀποσβέννυσι καὶ καταψύχει τὸ γῆρας, οὐ τοσοῦτον τῆς πρακτικῆς ὁρμῆς παραιρούμενον ὅσον τῶν ἀκρατῶν καὶ διαπύρων ἀπερύκει παθῶν, ὥστε νήφοντα καὶ καθεστηκότα τὸν λογισμὸν ἐπάγειν ταῖς φροντίσιν.

D E F

9 Οὐ μὴν ἀλλ' ἔστω καὶ δοκείτω διατρεπτικὸς εἶναι λόγος πρὸς τὸν ἀρχόμενον ἐν πολιαῖς νεανιεύεσθαι λεγόμενος καὶ καθαπτόμενος ἐκ μακρᾶς οἰκουρίας ὥσπερ νοσηλείας ἐξανισταμένου καὶ κινουμένου γέροντος ἐπὶ στρατηγίαν ἢ γραμματείαν,

788 D 1 τε post στρατηγοὺς transp. Rei. || 2 νὴ Δία om. y || τοῖς πολεμίοις y : τοὺς πολεμίους XαAE διὰ τοὺς πολεμίους J || 4 Ἰφικράτει XJαAE : -κράτη y || 6 τῶν om. JαAE || 7 τοὺς θεούς om. y || E 1 ἐπιλογισμοὺς XJy : λογισμοὺς J²αAE || F 2 τις post διατρεπτικὸς add. J del. J² || 5 ἐξανισταμένου XyαAE : ἐξιστα- J || 6 γραμματείαν XJy : πραγματείαν J²αAE.

toute sa vie au service de l'État, de pousser jusqu'au terme marqué par la torche funèbre, le rappeler et l'inviter pour ainsi dire à quitter pour une autre la route qu'il a si longtemps suivie, c'est en tout point stupide et sans rapport aucun avec l'attitude précédente. Tenter de détourner du mariage un vieillard qui, couronne en tête et frotté de parfums, s'apprête à convoler et lui dire comme à Philoctète :

« Quelle jeune femme, quelle jeune vierge
voudrait de toi? Le bel époux que tu ferais, malheureux ! »

cela n'est nullement déplacé[1], et d'ailleurs nombreuses sont les plaisanteries qu'ils sont les premiers à s'adresser sur ce sujet :

« Je suis vieux et je prends femme pour moi et pour mes voisins, je le sais bien »[2].

Mais demander à un homme qui de longue date demeure avec sa femme et vit avec elle depuis bien du temps sans plainte aucune, de la répudier sous prétexte qu'il est vieux, pour vivre en garçon ou introduire chez lui une vulgaire concubine à la place de sa femme légitime, c'est le comble de l'imbécillité. Pareillement, quand le vieillard qui se présente au peuple est Chlidon, le paysan, ou Lampon, l'armateur, ou l'un des philosophes du Jardin[3], on a quelque raison de les admonester et de les maintenir dans leur inaction ordinaire, mais s'en prendre à Phocion, à Caton, à Périclès, et leur dire : « Ami athénien (ou romain) desséché par l'âge comme

1. On retrouve des considérations analogues dans le développement de la *Vie de Solon* relatif aux lois de Solon sur le mariage (20, 7). Le deuxième vers du fragment précédent (*Trag. adesp.*, 10 Nauck²) y est également cité.

2. *Com. adesp.*, 225 Kock.

3. Voir *Notes complémentaires*, p. 144.

Μέν' ὦ ταλαίπωρ', ἀτρέμα σοῖς ἐν δεμνίοις · |

ὁ δὲ τὸν ἐμβεβιωκότα πολιτικαῖς πράξεσι καὶ διηγωνισμέ- 789 A
νον οὐκ ἐῶν ἐπὶ τὴν δᾷδα καὶ τὴν κορωνίδα τοῦ βίου προελθεῖν, ἀλλ' ἀνακαλούμενος καὶ κελεύων ὥσπερ ἐξ ὁδοῦ μακρᾶς μεταβαλέσθαι, παντάπασιν ἀγνώμων καὶ μηδὲν ἐκείνῳ προσεοικώς ἐστιν. Ὥσπερ γὰρ ὁ γαμεῖν παρασκευαζόμενον γέροντ' ἐστεφανωμένον καὶ μυριζόμενον ἀποτρέπων καὶ λέγων τὰ πρὸς τὸν Φιλοκτήτην ·

Τίς δ' ἄν σε νύμφη, τίς δὲ παρθένος νέα
δέξαιτ' ἄν ; Εὖ γοῦν ὡς γαμεῖν ἔχεις τάλας,

οὐκ ἄτοπός ἐστι (καὶ γὰρ αὐτοὶ πολλὰ τοιαῦτα παίζουσιν εἰς ἑαυτοὺς ·

Γαμῶ γέρων, εὖ οἶδα, καὶ τοῖς γείτοσιν), B

ὁ δὲ τὸν πάλαι συνοικοῦντα καὶ συμβιοῦντα πολὺν χρόνον ἀμέμπτως οἰόμενος δεῖν ἀφεῖναι διὰ τὸ γῆρας τὴν γυναῖκα καὶ ζῆν καθ' ἑαυτὸν ἢ παλλακίδιον ἀντὶ τῆς γαμετῆς ἐπισπάσασθαι, σκαιότητος ὑπερβολὴν οὐκ ἀπολέλοιπεν, οὕτως ἔχει τινὰ λόγον τὸ προσιόντα δήμῳ πρεσβύτην, ἢ Χλίδωνα τὸν γεωργὸν ἢ Λάμπωνα τὸν ναύκληρον ἤ τινα τῶν ἐκ τοῦ κήπου φιλοσόφων, νουθετῆσαι καὶ κατασχεῖν
ἐπὶ τῆς συνήθους ἀπραγμοσύνης, ὁ δὲ Φωκίωνος ἢ Κάτωνος C
ἢ Περικλέους ἐπιλαβόμενος καὶ λέγων « Ὦ ξέν' Ἀθηναῖε ἢ Ῥωμαῖε, ἀζαλέῳ γήρᾳ † κατανθιδῶν κήδῃ †, γραψάμε-

788 F 7 Μέν' X^2JαAE : μένε Xy ‖ ταλαίπωρ' JαAE : -πωρε Xy ‖ ἀτρέμα Xy$α^{pc}$AE : ἀτρέμας $X^2$$Jα^{ac}$ ‖ 789 A 1 ἐμβεβιωκότα XJ^2αAE : εὖ//βεβιωκότα J βεβιωκότα y ‖ ἐν ante πράξεσι add. y ‖ B 1 Γαμῶ — γείτοσιν om. J γαμῶ γέρων suppl. J^2 γέρον post γέρων add. X^2 ‖ 6 ἢ Cor. : καὶ XJ^2yαAE om. J ‖ 7 Χλίδωνα XJyαAE : χελίδ- X^2 ‖ 8 φιλοσόφων XJ^2yαAE : -σόφῳ J ‖ C 3 ἀζαλέῳ XJαAE : -λέτω y ‖ inter καθαντιδῶν et κήδῃ lac. 5 litt. X 7 litt. y.

tu l'es[1]... signifie le divorce à la politique et, répudiant les activités et les soucis des charges civiles et militaires, va vite sur tes terres avec ta servante pour vivre en compagnie de l'agriculture, ou consacrer le reste de tes jours à ton ménage et à tes livres de compte », dire cela, c'est conseiller à l'homme d'État une conduite injuste et bien vilaine.

10 Mais voyons, pourrait-on m'objecter, n'entendons-nous pas un soldat de comédie déclarer :

« Mes cheveux blancs me mettent à la retraite »[2] ?

Bien sûr, mon cher ! Il convient en effet que les serviteurs d'Arès soient jeunes et dans la force de l'âge, puisqu'ils « font la guerre et en accomplissent les œuvres douloureuses »[3]. Le vieillard, lui, a beau dissimuler ses cheveux blancs sous un casque, « à son insu ses membres s'alourdissent »[4], et ses forces trahissent son ardeur. Le service de Zeus Boulaios, Agoraios et Polieus[5] n'est pas, lui, une affaire de pieds et de mains, mais de conseil, de prévoyance et d'éloquence[6] ; pas l'éloquence qui déchaîne dans le peuple le fracas des flots qui se brisent, mais celle qui respire le bon sens, la prudence et la sécurité. Chez ces vieillards-là, les cheveux blancs, les rides, dont on aime à se moquer, portent témoignage de leur expérience et leur valent un respect[7] et une réputation de probité qui facilitent la persuasion[8]. Car la jeunesse est faite pour obéir et la vieillesse pour commander[9] et la cité la mieux défendue est celle

1. 789 C : texte altéré. Les manuscrits présentent une lacune en cet endroit. Κατανθιδῶν ne provient d'aucun mot connu. Recouvre-t-il κατανθίζων de κατανθίζω « couvrir de fleurs » ? Mais en admettant que κήδη recouvre bien κήδῃ, la construction de κήδομαι avec participe n'est attestée par aucun dictionnaire. Bernardakis, s'inspirant de Madvig, propose κρᾶτ' ἀνθίζων ἤδη ; Amyot suggère : ἀζαλέῳ γήρᾳ κατανῶν κήδῃ γραψάμενος.
2. *Com. adesp.*, 226 Kock.
3. *Iliade*, 8, 453.
4. *Iliade*, 19, 165.
5-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 144-145.

νος ἀπόλειψιν τῇ πολιτείᾳ καὶ τὰς περὶ τὸ βῆμα καὶ τὸ στρατήγιον ἀφεὶς διατριβὰς καὶ [τὰς] φροντίδας εἰς ἀγρὸν ἐπείγου σὺν ἀμφιπόλῳ τῇ γεωργίᾳ συνεσόμενος ἢ πρὸς οἰκονομίᾳ τινὶ καὶ λογισμοῖς διαθησόμενος τὸν λοιπὸν χρόνον », ἄδικα πείθει καὶ ἀχάριστα πράττειν τὸν πολιτικόν.

Τί οὖν ; φήσαι τις ἄν, οὐκ ἀκούομεν ἐν κωμῳδίᾳ στρατιώτου λέγοντος ·

Λευκή με θρὶξ ἀπόμισθον ἐντεῦθεν ποιεῖ ;

Πάνυ μὲν οὖν, ὦ ἑταῖρε · τοὺς γὰρ Ἄρεος θεράποντας
ἡβᾶν πρέπει καὶ ἀκμάζειν, οἷα δὴ « πόλεμον πολέμοιό τε
μέρμερα ἔργα » διέποντας, ἐν οἷς τοῦ γέροντος κἂν τὸ
κράνος ἀποκρύψῃ τὰς πολιάς, « ἀλλά τε λάθρῃ γυῖα D
βαρύνεται » καὶ προαπολείπει τῆς προθυμίας ἡ δύναμις ·
τοὺς δὲ τοῦ Βουλαίου καὶ Ἀγοραίου καὶ Πολιέως Διὸς
ὑπηρέτας οὐ ποδῶν ἔργα καὶ χειρῶν ἀπαιτοῦμεν, ἀλλὰ
βουλῆς καὶ προνοίας καὶ λόγου, μὴ ῥαχίαν ποιοῦντος
ἐν δήμῳ καὶ ψόφον, ἀλλὰ νοῦν ἔχοντος καὶ φροντίδα
πεπνυμένην καὶ ἀσφάλειαν · οἷς ἡ γελωμένη πολιὰ καὶ
ῥυτὶς ἐμπειρίας μάρτυς ἐπιφαίνεται, καὶ πειθοῦς συνεργὸν
αἰδῶ καὶ δόξαν ἤθους προστίθησι. Πειθαρχικὸν γὰρ ἡ
νεότης, ἡγεμονικὸν δὲ τὸ γῆρας, καὶ μάλιστα σῴζεται
πόλις

789 C 4 ἀπόλειψιν Junius : -λείψειν X^{2}JyαAE -λήψειν X ‖ τῇ πολιτείᾳ XJyα^{ac} : τὴν πολιτείαν J^{2}α^{pc}AE ‖ 5 τὰς del. Wil. ‖ 6 ἐπείγου J^{2}α^{corr}AE : ἐπείγῃ XJy ‖ συνεσόμενος XJ^{2}yα : -μενον J ‖ 7 οἰκονομίᾳ XJyαAE : -μίαν X^{2} ‖ διαθησόμενος XJ^{2}yαAE : -μενον J ‖ 8 πράττειν JA^{pc} : πράττει J^{2}αA^{ac} πράττων Xy ‖ 10 ἀκούομεν XJαAE : -ωμεν y ‖ 11 στρατιώτου XJ^{2}yαAE : -την J ‖ 13 Ἄρεος JyαAE : ἄρεως X ‖ D 2 τῆς προθυμίας XJαAE : τὴν προθυμίαν y ‖ 9 αἰδῶ Kron. : αὐτῷ codd. ‖ προστίθησι A^{pc}E : προτίθησι XJyαA^{ac}.

« où excellent les avis des vieillards et les lances des jeunes hommes »[1]

et l'on porte aux nues ces vers d'Homère :

« D'abord il fit asseoir le conseil des vieillards au grand cœur
près du vaisseau de Nestor »[2].

C'est pourquoi les aristocrates qui étaient associés aux rois dans le gouvernement de Lacédémone, ont été appelés « Anciens »[3] par Apollon Pythien et tout simplement « Vieillards » par Lycurgue ; et le conseil de Rome est encore maintenant appelé « Sénat »[4]. Ce que le diadème et la couronne sont au regard de la loi, les cheveux blancs qui coiffent la tête des vieillards le sont au regard de la nature : l'emblème vénéré de la dignité souveraine. Et j'imagine que si les mots *geras* et *gerairein* conservent l'air de noblesse qu'ils tiennent de *gerontes*, ce n'est pas parce que les vieillards prennent des bains chauds et dorment dans des lits plus moelleux, mais parce que dans les cités leur sagesse les élève au rang des rois. Il en est en effet de celle-ci comme d'une plante aux fruits tardifs : c'est avec beaucoup de peine et dans la vieillesse que la nature produit dans sa perfection sa bienfaisante vertu[5].

Lorsque le roi des rois souhaite dans sa prière aux dieux

« avoir parmi les Achéens dix conseillers tels »[6]

que l'était Nestor, nul n'y trouve à redire parmi les « Achéens belliqueux » et « bouillants »[7]. Tous au contraire convenaient que, à la guerre comme dans le gouvernement, le rôle des vieillards est grand.

« Il suffit d'une sage décision pour triompher d'une multitude de bras »[8]

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 145.
7. *Iliade*, 2, 536, etc.
8. Euripide, fr. 200, 3-4 Nauck². C'est une citation de l'*Antiope* qui était passée en proverbe, puisqu'on la retrouve chez Polybe, 1, 35, 4 (cf. 8, 3, 3). Amyot traduit : « Un bon conseil vaut mieux que plusieurs mains ».

ἔνθα βουλαὶ γερόντων καὶ νέων ἀνδρῶν ἀριστεύουσιν E
αἰχμαί,

καὶ τὸ

Βουλὴν δὲ πρῶτον μεγαθύμων ἷζε γερόντων
Νεστορέῃ παρὰ νηί

θαυμαστῶς ἐπαινεῖται. Διὸ τὴν μὲν ἐν Λακεδαίμονι παραζευχθεῖσαν ἀριστοκρατίαν τοῖς βασιλεῦσιν ὁ Πύθιος « πρεσβυγενέας », ὁ δὲ Λυκοῦργος ἄντικρυς « γέροντας » ὠνόμασεν, ἡ δὲ Ῥωμαίων σύγκλητος ἄχρι νῦν « γερουσία » καλεῖται. Καὶ καθάπερ ὁ νόμος τὸ διάδημα καὶ τὸν στέφανον, οὕτω τὴν πολιὰν ἡ φύσις ἔντιμον ἡγεμονικοῦ σύμβολον ἀξιώματος ἐπιτίθησι· καὶ τὸ « γέρας » οἶμαι καὶ τὸ « γεραίρειν » ὄνομα σεμνὸν ἀπὸ τῶν γερόντων γενόμενον διαμένει, οὐχ ὅτι θερμολουτοῦσι καὶ καθεύδουσι μαλακώτε- F
ρον, ἀλλ' ὡς βασιλικὴν ἐχόντων τάξιν ἐν ταῖς πόλεσι κατὰ τὴν φρόνησιν, ἧς καθάπερ ὀψικάρπου φυτοῦ τὸ οἰκεῖον ἀγαθὸν καὶ τέλειον ἐν γήρᾳ μόλις ἡ φύσις ἀποδίδωσι. Τὸν γοῦν βασιλέα τῶν βασιλέων εὐχόμενον τοῖς θεοῖς·

Τοιοῦτοι δέκα μοι συμφράδμονες εἶεν Ἀχαιῶν

οἷος ἦν ὁ Νέστωρ, | οὐδεὶς ἐμέμψατο τῶν « ἀρηίων » καὶ 790 A
« μένεα πνεόντων Ἀχαιῶν », ἀλλὰ συνεχώρουν ἅπαντες οὐκ ἐν πολιτείᾳ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν πολέμῳ μεγάλην ἔχειν ῥοπὴν τὸ γῆρας·

Σοφὸν γὰρ ἓν βούλευμα τὰς πολλὰς χέρας
νικᾷ

789 E 11 καὶ post οὕτω add. J del. J² || 12 γέρας XJα^corr AE : γῆρας y || F 3 κατὰ τὴν φρόνησιν XJ²yαAE : καταφρόνησιν J || 4 καὶ XJ²yαAE : τὸ J || 6 θεοῖς om. y || 790 A 1 ἀρηίων XJ²yα AE : ἀρχίων J || 2 πνεόντων XJ²yαAE : πνειόντων J || 5 Σοφὸν XJyαAE : -φῶν X² || χέρας XJ²yαAE : χεῖρας J.

et un seul avis, s'il est sage et convaincant, accomplit des merveilles dans le gouvernement de l'État.

11 La royauté, qui est le plus parfait et le plus élevé en dignité des gouvernements, apporte quantité de soucis, de fatigues et d'occupations. De fait il paraît que Séleucos déclarait en toute occasion que si les gens savaient quelle corvée ce peut être que d'écrire seulement et de lire tant de lettres, on ne voudrait pas ramasser un diadème qui aurait été jeté à terre. Philippe se disposait à camper dans une belle position, quand on vint lui dire qu'il n'y avait pas de fourrage pour les bêtes. « O Héraclès, s'écria-t-il, quelle existence que la nôtre, si nous devons aussi régler notre vie sur les commodités de nos ânes[1] ! » Même à un roi, quand il est devenu vieux, il convient donc de conseiller de déposer le diadème et la pourpre, de prendre la cape et le bâton et de vivre à la campagne, pour qu'on n'aille pas trouver que régner avec des cheveux blancs, c'est un zèle indiscret et hors de saison. Mais si de tels propos sont déplacés quand il s'agit d'un Agésilas, d'un Numa, d'un Darius[2], ne chassons pas non plus parce qu'ils sont vieux, Solon de l'Aréopage, ni Caton du Sénat[3]. Ne conseillons pas non plus à Périclès de planter là la démocratie[4]. Car de toute façon, bondir jeune à la tribune, y lâcher publiquement le flot des ambitions, des impulsions furieuses propres à la jeunesse[5] puis, quand l'âge arrive amenant avec lui la sagesse que procure l'expérience, renoncer alors à la vie publique et l'aban-

1. Il y eut six Séleucos, rois de Syrie, mais Plutarque pense probablement au fondateur de la dynastie, Séleucos I Nikator. Le mot de Philippe est rapporté à peu près dans les mêmes termes dans *Reg. et imp. apoph.* 178 A. Stobée, qui le cite également (4, 8, 20), l'attribue à Antigone.

2. *Darius* : le père de Xerxès. Plutarque rapporte un mot de lui p. 792 C. Agésilas vécut 84 ans, Numa 83 (*Agésilas*, 40, 3 ; *Numa*, 5, 1 ; 20, 3 ; 21, 7).

3. Voir *Notes complémentaires*, p. 146.

4. Périclès mourut sexagénaire, Solon et Caton l'Ancien octogénaires.

5. Voir *Notes complémentaires*, p. 146.

καὶ μία γνώμη λόγον ἔχουσα καὶ πειθὼ τὰ κάλλιστα καὶ μέγιστα διαπράττεται τῶν κοινῶν.

11 Ἀλλὰ μὴν ἥ γε βασιλεία, τελεωτάτη πασῶν οὖσα
καὶ μεγίστη τῶν πολιτειῶν, πλείστας φροντίδας ἔχει καὶ
πόνους καὶ ἀσχολίας· τὸν γοῦν Σέλευκον ἑκάστοτε λέγειν
ἔφασαν, εἰ γνοῖεν οἱ πολλοὶ τὸ γράφειν μόνον ἐπιστολὰς
τοσαύτας καὶ ἀναγινώσκειν ὡς ἐργῶδές ἐστιν, ἐρριμμένον B
οὐκ ἂν ⟨ἀν⟩ελέσθαι διάδημα· τὸν δὲ Φίλιππον ἐν καλῷ
χωρίῳ μέλλοντα καταστρατοπεδεύειν, ὡς ἤκουσεν ὅτι
χόρτος οὐκ ἔστι τοῖς ὑποζυγίοις, « Ὦ Ἡράκλεις, εἰπεῖν,
οἷος ἡμῶν ὁ βίος, εἰ καὶ πρὸς τὸν τῶν ὄνων καιρὸν ὀφείλο-
μεν ζῆν ». Ὥρα τοίνυν καὶ βασιλεῖ παραινεῖν πρεσβύτῃ
γενομένῳ τὸ μὲν διάδημα καταθέσθαι καὶ τὴν πορφύραν,
ἱμάτιον δ' ἀναλαβόντα καὶ καμπύλην ἐν ἀγρῷ διατρίβειν,
μὴ δοκῇ περίεργα καὶ ἄωρα πράττειν ἐν πολιαῖς βασιλεύων.
Εἰ δ' οὐκ ἄξιον ταῦτα λέγειν περὶ Ἀγησιλάου καὶ Νομᾶ καὶ
Δαρείου, μηδὲ τῆς ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῆς Σόλωνα C
μηδὲ τῆς συγκλήτου Κάτωνα διὰ τὸ γῆρας ἐξάγωμεν·
οὐκοῦν μηδὲ Περικλεῖ συμβουλεύωμεν ἐγκαταλιπεῖν τὴν
δημοκρατίαν· οὐδὲ γὰρ ἄλλως λόγον ἔχει νέον ὄντα
κατασκιρτῆσαι τοῦ βήματος, εἶτ' ἐκχέαντα τὰς μανικὰς
ἐκείνας φιλοτιμίας καὶ ὁρμὰς εἰς τὸ δημόσιον, ὅταν ἡ
τὸ φρονεῖν ἐπιφέρουσα δι' ἐμπειρίαν ἡλικία παραγένηται,

790 A 9 ἥ γε Cor. : ἥ τε codd. || 11 ἀσχολίας XJy^pc αAE : ἀσφαλείας y^ac || B 1 ὡς XyαAE : ὅσον J || 2 ἂν ἀνελέσθαι Rei. : ἂν ἑλέσθαι XJαAE ἀνελέσθαι y || 4 Ὦ om. y || εἰπεῖν Rei. : εἶπεν codd. || 6 ante Ὥρα lac. 10 litt. J || 7 γενομένῳ XJyαA : γεγενημένῳ E || 9 δοκῇ XJαAE : δοκεῖν y || 10 λέγειν ταῦτα X corr. X² || Νομᾶ A^ac Bern. : νουμᾶ XJyαA^pc E || C 1 μηδὲ X²J² αAE : μὴ XJy || 2 τὸ om. X suppl. X² || 3 οὐκοῦν J Bern. : οὔκουν XJ²yαAE || 5 ἐκχέαντα XJαAE : -χέοντα y || 6 ἐκείνας XJyαAE : ἐκείνου X².

donner comme une femme dont on a joui tout son soûl, cela n'a ni rime ni raison.

12 Le renard d'Ésope ne laissait pas faire le hérisson qui voulait lui ôter ses tiques, « car, disait-il, si tu enlèves celles-ci qui sont gavées, il en viendra d'autres qui seront affamées[1] ». Et le régime qui congédierait systématiquement les vieillards se remplira forcément d'une foule de jeunes assoiffés de gloire et de puissance, mais dénués d'esprit politique[2]. Où le prendront-ils en effet, s'ils ne peuvent être les disciples d'un vieil homme d'État ni les spectateurs de son administration? Il ne suffit pas pour devenir capitaine de navire de lire des traités de navigation : il faut avoir été souvent sur la poupe le spectateur des luttes livrées aux flots, aux vents et aux nuits de tempête

« quand sur la mer, le désir de voir les Gémeaux,
fils de Tyndare, point le navigateur »[3].

Mais administrer une cité, gouverner une assemblée ou un sénat comme il convient, ce serait à la portée d'un jeune qui a lu un livre ou pris en note un cours de politique au Lycée[4], mais qui n'a pas eu l'occasion de se trouver souvent placé près des rênes et du gouvernail et d'apprendre la science du gouvernement parmi les dangers et les affaires, virant tantôt à droite, tantôt à gauche, aux côtés des orateurs et des généraux qui luttaient en s'aidant de leur expérience et des hasards de la Fortune? Bien sûr que non. Mais, à défaut d'autres raisons, le vieillard doit administrer l'État pour éduquer et instruire les jeunes gens. Les maîtres de lecture et de

1. Cette fable du renard et du hérisson est rapportée tout au long par Aristote dans sa *Rhétorique*, 1393 b 22-1394 a 1.

2. Aristote, *Éthique de Nicomaque*, VI, 1142 a 10-15 : « On n'admet pas communément qu'il puisse exister de jeune homme prudent. La cause en est que la prudence a rapport aussi aux faits particuliers qui ne deviennent familiers que par l'expérience dont un jeune homme est toujours dépourvu ». (Trad. Tricot); *Topiques*, III, 2, 116 b 29-30 : « Nul en effet ne choisit les jeunes gens pour guides, car on ne les croit pas prudents » (trad. Tricot).

3-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 146.

προέσθαι καὶ καταλιπεῖν ὥσπερ γυναῖκα τὴν πολιτείαν
ἀποχρησάμενον.

12 Ἡ μὲν γὰρ Αἰσώπειος ἀλώπηξ τὸν ἐχῖνον οὐκ εἴα
τοὺς κρότωνας αὐτῆς ἀφαιρεῖν βουλόμενον· «Ἂν γὰρ
τούτους, ἔφη, μεστοὺς ὄντας ἀπαλλάξῃς, ἕτεροι προσίασι
πεινῶντες»· τὴν δὲ πολιτείαν ἀεὶ τοὺς γέροντας ἀποβάλ- D
λουσαν ἀναπίμπλασθαι νέων ἀνάγκη διψώντων δόξης καὶ
δυνάμεως, νοῦν δὲ πολιτικὸν οὐκ ἐχόντων· πόθεν γάρ, εἰ
μηδενὸς ἔσονται μαθηταὶ μηδὲ θεαταὶ πολιτευομένου
γέροντος; Ἢ πλοίων μὲν ἄρχοντας οὐ ποιεῖ γράμματα
κυβερνητικά, μὴ πολλάκις γενομένους ἐν πρύμνῃ θεατὰς
τῶν πρὸς κῦμα καὶ πνεῦμα καὶ νύκτα χειμέριον ἀγώνων,

ὅτε Τυνδαριδᾶν ἀδελ-
φῶν ἅλιον ναύταν πόθος
βάλλει,

πόλιν δὲ μεταχειρίσασθαι καὶ κυβερνῆσαι δῆμον ἢ βουλὴν
ὀρθῶς δύναιτ' ἂν νέος ἀναγνοὺς βίβλον ἢ σχολὴν περὶ
πολιτείας ἐν Λυκείῳ γραψάμενος, ἂν μὴ παρ' ἡνίαν καὶ E
παρ' οἴακα πολλάκις στάς, δημαγωγῶν καὶ στρατηγῶν
ἀγωνιζομένων ἐμπειρίαις ἅμα καὶ τύχαις συναποκλίνων
ἐπ' ἀμφότερα, μετὰ κινδύνων καὶ πραγμάτων λάβῃ τὴν
μάθησιν; Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν. Ἀλλ' εἰ διὰ μηδὲν ἄλλο, τῷ
γέροντι παιδείας ἕνεκα τῶν νέων καὶ διδασκαλίας πολιτευ-
τέον ἐστίν. Ὡς γὰρ οἱ γράμματα καὶ μουσικὴν διδάσκοντες

790 C 9 ἀποχρησάμενον XJy : καταχρ- $X^{2}J^{2}$αAE || 12 μεστοὺς ὄντας y : μεστοὺς X^{2}JαAE μεστοὺς ἔφη X || D 7 τῶν πρὸς κῦμα XJ^{2}yαAE : πρὸς τὸ κῦμα J || χειμέριον y : -ρίων XJαAE || 9 ναύταν JyαAE : -την X || 11 κυβερνῆσαι XJy : πεῖσαι $X^{2}J^{2}$αAE || 12 ὀρθῶς post ἂν transp. J^{2}αAE || E 1 ἡνίαν X^{pc}yαAE : ἡνία J ἡρίαν X^{ac} || 4 κινδύνων XJαAE : -νου y || 7 Ὡς om. y.

musique ouvrent la voie à leurs élèves en commençant par lire et par jouer eux-mêmes devant eux[1]. Pareillement l'homme d'État ne se borne pas à discourir et à faire des suggestions de l'extérieur, mais c'est par l'exemple de son activité politique et de son administration qu'il dirige le jeune homme, qui se trouve ainsi façonné et formé par l'enseignement vivant de ses actes en même temps que de ses paroles. En effet l'élève qui se forme ainsi, non pas dans les palestres et les salles de lutte des sophistes aux phrases bien cadencées[2] où il ne risque rien, mais, on peut le dire, dans des Jeux Olympiques et Pythiques[3], « est semblable au poulain sevré qui trotte aux côtés de sa mère » comme dit Sémonide[4]. Ainsi Aristide emboîta le pas à Clisthène, Cimon à Aristide, Phocion à Chabrias, Caton à Fabius Maximus, Pompée à Sylla, Polybe à Philopoemen[5]. De fait, s'attachant dans leur jeunesse à des hommes politiques plus âgés, puis poussant et grandissant pour ainsi dire à l'ombre de leur gouvernement et de leurs actes, ils acquéraient avec l'expérience et l'habitude des affaires de la réputation et de l'autorité.

13 Accusé par certains sophistes de se donner indûment pour un disciple de Carnéade, l'Académicien Eschine déclara : « J'ai suivi moi les leçons de Carnéade[6], mais à l'époque où, cessant sous l'effet de l'âge de mugir comme les flots qui se brisent, sa parole se restreignait à des considérations utiles et aux problèmes de la vie ». Eh bien, l'activité politique des vieillards est non seulement lorsqu'ils parlent, mais encore lorsqu'ils agissent, exempte de parade et d'ambition. De même

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 146-147.

6. *Eschine* : Napolitain; d'après Diogène Laërce, 2, 64, disciple et mignon de Mélanthios de Rhodes. *Carnéade* (214-129) : le philosophe le plus éminent de la Nouvelle Académie, dialecticien redoutable aux Stoïciens, qu'il amena à réviser leur doctrine, et aussi grand orateur. Sur ses dons oratoires et la puissance de sa voix, voir Diogène Laërce, 4, 62-63. Numénius, fr. 27, 1-13, Des Places, Belles Lettres, compare son éloquence à un torrent.

αὐτοὶ προανακρούονται καὶ προαναγινώσκουσιν ὑφηγού-
μενοι τοῖς μανθάνουσιν, οὕτως ὁ πολιτικὸς οὐ λέγων
μόνον οὐδ᾽ ὑπαγορεύων ἔξωθεν, ἀλλὰ πράττων τὰ κοινὰ
καὶ διοικῶν ἐπευθύνει τὸν νέον, ἔργοις ἅμα καὶ λόγοις F
πλαττόμενον ἐμψύχως καὶ κατασχηματιζόμενον. Ὁ γὰρ
τοῦτον ἀσκηθεὶς τὸν τρόπον οὐκ ἐν παλαίστραις καὶ
κηρώμασιν ἀκινδύνοις εὐρύθμων σοφιστῶν, ἀλλ᾽ ὡς ἀληθῶς
ἐν Ὀλυμπιακοῖς καὶ Πυθικοῖς ἀγῶσιν « ἄθηλος ἵππῳ
πῶλος ὣς ἅμα τρέχει », κατὰ Σημωνίδην, ὡς Ἀριστείδης
Κλεισθένει καὶ Κίμων Ἀριστείδῃ καὶ Φωκίων | Χαβρίᾳ 791 A
καὶ Κάτων Μαξίμῳ Φαβίῳ καὶ Σύλλᾳ Πομπήιος καὶ
Φιλοποίμενι Πολύβιος· νέοι γὰρ οὗτοι πρεσβυτέροις ἐπι-
βάλλοντες, εἶθ᾽ οἷον παραβλαστάνοντες καὶ συνεξιστάμενοι
ταῖς ἐκείνων πολιτείαις καὶ πράξεσιν, ἐμπειρίαν καὶ
συνήθειαν ἐκτῶντο πρὸς τὰ κοινὰ μετὰ δόξης καὶ δυνάμεως.

13 Ὁ μὲν οὖν Ἀκαδημαϊκὸς Αἰσχίνης, σοφιστῶν
τινων λεγόντων ὅτι προσποιεῖται γεγονέναι Καρνεάδου
μὴ γεγονὼς μαθητής, « Ἀλλὰ τότε γ᾽, εἶπεν, ἐγὼ Καρ-
νεάδου διήκουον, ὅτε τὴν ῥαχίαν καὶ τὸν ψόφον ἀφεικὼς ὁ
λόγος αὐτοῦ διὰ τὸ γῆρας εἰς τὸ χρήσιμον συνῆκτο καὶ
πραγματικόν »· τῆς δὲ πρεσβυτικῆς πολιτείας οὐ τῷ B
λόγῳ μόνον ἀλλὰ καὶ ταῖς πράξεσιν ἀπηλλαγμένης

790 E 8 προανακρούονται X^{2}JαAE : προσανα- Xy ‖ 8-9 ὑφη-γούμενοι XJαAE : ἀφηγ- y ‖ F 1 διοικῶν XJαAE : δικῶν y ‖ 2 ἐμψύχως codd. : -χοις Mez. ‖ κατασχηματιζόμενον XJαAE : κατασκευαζόμενον y ‖ 4 κηρώμασιν XJ^{2}yαAE : κηρύγμασιν J ‖ ἀκινδύνοις Mez. : -δύνως codd. ‖ οὕτως post εὐρύθμων add. y ‖ 5 καὶ ἰσθμιακοῖς post πυθικοῖς add. y ‖ ἵππῳ X^{2}JαAE : ἵππων Xy ‖ 7 Κλεισθένει JyαAE : -θένῃ X ‖ 791 A 3 οὗτοι X ut vid. Jy : ὄντες $X^{2}$$J^{2}$αAE ‖ 3-4 ἐπιβάλλοντες XJyα^{pc}AE : -βαλόντες $X^{2}$$\alpha^{ac}$ ‖ 4 οἷον XJ^{2}yαAE : οἷα J ‖ 9 γε om. J ‖ B 1 πραγματικόν XJyα : πρεσβυτικόν X^{2} κοινωνικόν $J^{2}$$\alpha^{s1}$AE ‖ πρεσβυτικῆς XJyαAE : πραγματικῆς X^{2}.

que l'iris passe pour avoir un parfum plus agréable lorsqu'il a vieilli et fini d'exhaler ses impuretés nauséabondes[1], de même on ne trouve jamais de frivolité dans l'opinion du vieillard, rien qui sente le désordre de l'âme dans ses décisions ; tout y porte le caractère de la gravité et de la sérénité. Aussi, comme nous l'avons dit[2], l'intérêt des jeunes exige-t-il lui aussi que les vieillards prennent part aux affaires publiques. Ainsi, pour reprendre ce qu'a inspiré à Platon le mélange de l'eau et du vin[3], de la même façon qu'un dieu furieux s'assagit lorsqu'il est corrigé par un autre dieu qui, lui, est tempérant, de même, mélangée dans l'Assemblée à la jeunesse bouillante que font délirer l'amour de la gloire et l'ambition, la prudence de l'âge lui ôte sa fureur et son caractère trop absolu.

14 D'ailleurs on se trompe lorsqu'on croit que, pareille à un voyage par mer ou à une expédition militaire, l'administration de l'État est une activité dirigée vers un objet distinct d'elle-même[4] et qu'elle cesse lorsqu'on atteint cet objet. La participation aux affaires publiques n'est pas en effet une liturgie qui prend fin avec le service demandé : elle est le mode de vie d'un animal apprivoisé, doué d'un instinct social et politique[5], né pour consacrer tout le temps qu'il doit vivre au service de sa cité, du bien et de l'humanité. Aussi est-ce un devoir de participer aux affaires, non d'y avoir participé, comme de dire la vérité, non de l'avoir dite autrefois, de pratiquer la justice, non de l'avoir un jour pratiquée, d'aimer sa patrie et ses concitoyens, non de les avoir aimés dans le passé. Ce sont en effet des choses où nous incite la nature et elle fait entendre ces maximes à ceux qui ne sont pas entièrement corrompus par la paresse et la mollesse :

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 147.

3. *Lois*, 773 d. Cette métaphore hardie de Platon que Plutarque cite également dans *De audiendis poetis*, 15 E et qu'il reprend dans les *Symposiaques*, p. 613 D et 657 E, fut copieusement raillée dans l'antiquité si l'on en croit l'auteur du *Sublime*, 32, 7.

4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 147-148.

πανηγυρισμοῦ καὶ δοξοκοπίας, ὥσπερ τὴν ἶριν λέγουσιν ὅταν παλαιὰ γενομένη τὸ βρομῶδες ἀποπνεύσῃ καὶ θολερὸν εὐωδέστερον τὸ ἀρωματικὸν ἴσχειν, οὕτως οὐδέν ἐστι δόγμα ῥωπικὸν οὐδὲ βούλευμα τεταραγμένον ἀλλ' ἐμβριθῆ πάντα καὶ καθεστῶτα. Διὸ καὶ τῶν νέων ἕνεκα δεῖ, καθάπερ εἴρηται, πολιτεύεσθαι τὸν πρεσβύτην ἵνα, ὃν τρόπον φησὶ Πλάτων ἐπὶ τοῦ μιγνυμένου πρὸς ὕδωρ ἀκράτου μαινόμενον θεὸν ἑτέρῳ θεῷ νήφοντι σωφρονίζεσθαι κολαζόμενον, οὕτως εὐλάβεια γεροντικὴ κεραννυμένη πρὸς C
ζέουσαν ἐν δήμῳ νεότητα, βακχεύουσαν ὑπὸ δόξης καὶ φιλοτιμίας, ἀφαιρῇ τὸ μανικὸν καὶ λίαν ἄκρατον.

14 Ἄνευ δὲ τούτων ἁμαρτάνουσιν οἱ οἷον τὸ πλεῦσαι καὶ τὸ στρατεύσασθαι τοιοῦτον ἡγούμενοι καὶ τὸ πολιτεύσασθαι πρὸς ἄλλο ⟨τι⟩ πραττόμενον, εἶτα καταλῆγον ἐν τῷ τυχεῖν ἐκείνου · λειτουργία γὰρ οὐκ ἔστιν ἡ πολιτεία τὴν χρείαν ἔχουσα πέρας, ἀλλὰ βίος ἡμέρου καὶ κοινωνικοῦ καὶ πολιτικοῦ ζῴου καὶ πεφυκότος ὅσον χρὴ χρόνον πολιτικῶς καὶ φιλοκάλως καὶ φιλανθρώπως ζῆν. Διὸ πολιτεύεσθαι καθῆκόν ἐστιν οὐ πεπολιτεῦσθαι, καθάπερ ἀληθεύειν, οὐκ ἀληθεῦσαι, καὶ δικαιοπραγεῖν, οὐ δικαιοπραγῆσαι, D
καὶ φιλεῖν, οὐ φιλῆσαι τὴν πατρίδα καὶ τοὺς πολίτας. Ἐπὶ ταῦτα γὰρ ἡ φύσις ἄγει καὶ ταύτας ὑπαγορεύει τὰς φωνὰς τοῖς μὴ διεφθορόσι τελέως ὑπ' ἀργίας καὶ μαλακίας ·

791 B 3 δοξοκοπίας XJ$y^{pc}\alpha^{corr}$AE : -κομπίας $X^{2}y^{ac}$ || ἶριν Cor. : ἴδιν codd. || 6 ῥωπικὸν X ut vid. Poh. : ῥοπικὸν y γεροντικὸν X^{2}JαAE || 9 ὁ ante Πλάτων add. y || ὕδωρ XJαAE : οἶνον y || C 3 ἀφαιρῇ J : -ρεῖ XyαAE || 4 οἱ οἷον Rei. : οἱ XJαAE οἷον y || 5-6 πολιτεύσασθαι XJαAE : -τεύεσθαι y || 6 ἄλλο τι Rei. : ἄλλο y ἄλλα XJαAE || 8-9 κοινωνικοῦ καὶ πολιτικοῦ y : πολ. καὶ κοιν. XJAE || 9 πεφυκότος J : -κῶς XJ^{2}yαAE || χρὴ codd, : ζῇ Rei. || D 2 πολίτας XJ^{2}yαAE : -τικοὺς J || 4 τελέως Xy : -λείως X^{2}JαAE || ὑπ' $X^{2}J\alpha^{corr}$AE : καὶ Xy || καὶ om. X suppl. X^{2}.

« C'est un trésor pour les mortels que ton père met au monde en ta personne ».
« Et ne cessons pas de faire du bien aux mortels »[1].

15 Quand on allègue les maladies ou les incapacités physiques, c'est moins la vieillesse qui se trouve mise en cause que la mauvaise santé et les infirmités. Il existe en effet beaucoup de jeunes gens souffreteux et de vieillards robustes. Aussi faut-il détourner des affaires publiques non les vieillards, mais les infirmes, y appeler non les jeunes, mais les gens valides[2]. Arrhidée était jeune, Antigone âgé, mais celui-ci conquit toute l'Asie ou peu s'en faut, tandis que l'autre, semblable aux gardes du corps muets du théâtre, n'était qu'un nom, un fantôme de roi continuellement bafoué par ceux qui se succédaient au pouvoir[3]. Réclamer que le sophiste Prodicos ou le poète Philétas[4] se mêlent de gouvernement, alors qu'ils étaient jeunes certes, mais aussi frêles, souffreteux et le plus souvent cloués au lit par leur mauvaise santé, voilà de la sottise : comme aussi d'interdire les magistratures civiles et les commandements militaires à des vieillards de la trempe de Phocion, du Libyen Masinissa[5] ou du Romain Caton. En effet, voyant les Athéniens se lancer inconsidérément dans une guerre, Phocion ordonna à tous les citoyens de moins de soixante ans de prendre les armes et de le suivre. Comme ils s'en indignaient, « Vous n'avez pas à vous plaindre, leur dit-il, puisque moi qui ai plus de quatre-vingts ans, je serai là pour vous commander »[6]. Polybe raconte que Masinissa mourut à quatre-vingt-dix ans, laissant un enfant de quatre ans qui était de lui[7]. Peu avant sa mort, il remporta une grande victoire sur

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 148.
4. *Prodicos* : le célèbre sophiste toujours malade ou craignant de l'être que Platon évoque avec humour au début du *Protagoras*. *Philétas* (de Cos) : poète alexandrin, IVe-IIIe siècle, personnage malingre sur lequel couraient de plaisantes histoires (voir par ex. Élien, *Var. hist.*, 9, 14, Athénée, 9, 401 E ; 12, 552 B).
5-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 148-149.

Πολλοῦ σε θνητοῖς ἄξιον τίκτει πατήρ.
Καὶ μή τι παυσώμεσθα δρῶντες εὖ βροτούς.

15 Οἱ δὲ τὰς ἀρρωστίας προβαλλόμενοι καὶ τὰς
ἀδυναμίας νόσου καὶ πηρώσεως μᾶλλον ἢ γήρως κατηγο-
ροῦσι· καὶ γὰρ νέοι πολλοὶ νοσώδεις καὶ ῥωμαλέοι
γέροντες· ὥστε δεῖ μὴ τοὺς γέροντας, ἀλλὰ τοὺς ἀδυνά-
τους ἀποτρέπειν, μηδὲ τοὺς νέους παρακαλεῖν, ἀλλὰ τοὺς E
δυναμένους. Καὶ γὰρ Ἀριδαῖος ἦν νέος, γέρων δ' Ἀντίγο-
νος, ἀλλ' ὁ μὲν ἅπασαν ὀλίγου δεῖν κατεκτήσατο τὴν
Ἀσίαν, ὁ δ' ὥσπερ ἐπὶ σκηνῆς δορυφόρημα κωφὸν ἦν
ὄνομα βασιλέως καὶ πρόσωπον ὑπὸ τῶν ἀεὶ κρατούντων
παροινούμενον. Ὥσπερ οὖν ὁ Πρόδικον τὸν σοφιστὴν ἢ
Φιλητᾶν τὸν ποιητὴν ἀξιῶν πολιτεύεσθαι, νέους μέν,
ἰσχνοὺς δὲ καὶ νοσώδεις καὶ τὰ πολλὰ κλινοπετεῖς δι'
ἀρρωστίαν ὄντας, ἀβέλτερός ἐστιν, οὕτως ὁ κωλύων
ἄρχειν καὶ στρατηγεῖν τοιούτους γέροντας οἷος ἦν Φωκίων,
οἷος ἦν Μασανάσσης ὁ Λίβυς, οἷος Κάτων ὁ Ῥωμαῖος. F
Ὁ μὲν γὰρ Φωκίων, ὡρμημένων πολεμεῖν ἀκαίρως τῶν
Ἀθηναίων, παρήγγειλε τοὺς ἄχρι ἑξήκοντ' ἐτῶν ἀκο-
λουθεῖν ὅπλα λαβόντας· ὡς δ' ἠγανάκτουν, « Οὐδέν,
ἔφη, δεινόν· ἐγὼ γὰρ ἔσομαι μεθ' ὑμῶν ὁ στρατηγὸς ὑπὲρ
ὀγδοήκοντ' ἔτη γεγονώς ». Μασανάσσην δ' ἱστορεῖ Πολύ-
βιος ἐνενήκοντα μὲν ἐτῶν ἀποθανεῖν, τετράετες καταλι-
πόντα παιδάριον ἐξ αὐτοῦ γεγενημένον, ὀλίγῳ δ' ἔμπροσθεν
τῆς τελευτῆς μάχῃ νικήσαντα μεγάλῃ Καρχηδονίους

791 D 5 Πολλοῦ σε J^{2}y^{sl}α^{corr}AE : πολλοὺς ἐν XJy ‖ θνητοῖς XyαAE : -τοῖσιν J ‖ 6 Καὶ om. XJy suppl. J^{2} ‖ μή τι αA^{pc} : μήτε XJyA^{ac} ‖ παυσώμεσθα Bern. : -σαίμεθα XJyE -σαίμεσθα J^{2}α^{corr}A ‖ E 4 inter δορ. et κωφ. lac. XJy ‖ 5 βασιλέως B ut vid. : -λείας XJyαAE ‖ F 8 γεγενημένον Xyα^{ac}E : γεγεννη- Jα^{pc}A ‖ 9 αὐτοῦ ante τελευτῆς add. J del. J^{2} ‖ μεγάλῃ om. αAE del. J^{2}.

les Carthaginois et, le lendemain de celle-ci, on le vit devant sa tente mangeant un pain grossier ; comme on s'en étonnait, il déclara...[1]

Car ce que dit Sophocle :

« L'usage le fait resplendir comme le bronze superbe ;
le temps finit par ruiner le toit qui reste inoccupé »[2],

cela nous le dirons, nous, de cette lumière éclatante de l'âme d'où émanent notre raison, notre mémoire et notre intelligence.

16 Voilà pourquoi l'on dit aussi que les rois se trouvent mieux des guerres et des expéditions militaires que de l'inactivité. Attale, le frère d'Eumène, complètement aveuli par un long repos et une longue paix, s'était abandonné aux soins de Philopoemen[3], l'un de ses amis, qui le tenait positivement à l'engrais. Aussi les Romains ne manquaient-ils pas de demander pour rire à ceux qui revenaient d'Asie, si le roi était bien en cour auprès de Philopoemen. On ne saurait trouver beaucoup de généraux romains plus habiles que l'était Lucullus, lorsqu'il entretenait son intelligence dans l'action. Mais lorsqu'il s'abandonna au farniente et à une existence casanière et insoucieuse, il ne fut plus, comme les éponges par mer calme, qu'un cadavre flétri[4] ; et quand ensuite il confia à Callisthène, l'un de ses affranchis, le soin de nourrir et d'apprivoiser sa vieillesse[5], on avait l'impression que l'autre l'ensorcelait avec des philtres d'amour et des opérations magiques. Finalement son frère Marcus chassa l'individu, administra sa maison et gouverna sa personne pendant le reste de sa vie qui ne dura guère. Mais Darius, le père de Xerxès, prétendait que son intelligence

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 149.

4. Aristote (*Hist. anim.*, V, 548 b 26) dit qu'il ne faut pas aux éponges trop de chaleur, car alors elles se flétrissent comme les plantes.

5. La vieillesse est comparée à un fauve. Ces faits que Plutarque tient de Cornelius Nepos sont rapportés dans la *Vie de Lucullus*, 43, 1-2.

| ὀφθῆναι τῇ ὑστεραίᾳ πρὸ τῆς σκηνῆς ῥυπαρὸν ἄρτον 792 A
ἐσθίοντα καὶ πρὸς τοὺς θαυμάζοντας εἰπεῖν ὅτι τοῦτο
ποιεῖ ⟨...⟩

Λάμπει γὰρ ἐν χρείαισιν ὥσπερ εὐπρεπὴς
χαλκός· χρόνῳ δ' ἀργῆσαν ἤμυσε στέγος,

ὥς φησι Σοφοκλῆς, ὡς δ' ἡμεῖς φαμεν, ἐκεῖνο τῆς ψυχῆς
τὸ γάνωμα καὶ τὸ φέγγος ᾧ λογιζόμεθα καὶ μνημονεύομεν
καὶ φρονοῦμεν.

16 Διὸ καὶ τοὺς βασιλεῖς φασι γίνεσθαι βελτίονας
ἐν τοῖς πολέμοις καὶ ταῖς στρατείαις ἢ σχολὴν ἄγοντας.
Ἄτταλον γοῦν τὸν Εὐμένους ἀδελφόν, ὑπ' ἀργίας μακρᾶς
καὶ εἰρήνης ἐκλυθέντα κομιδῇ, Φιλοποίμην εἷς τῶν ἑταίρων B
ἐποίμαινεν ἀτεχνῶς πιαινόμενον· ὥστε καὶ τοὺς Ῥωμαίους
παίζοντας ἑκάστοτε διαπυνθάνεσθαι παρὰ τῶν ἐξ Ἀσίας
πλεόντων, εἰ δύναται παρὰ τῷ Φιλοποίμενι βασιλεύς.
Λευκόλλου δὲ Ῥωμαίων οὐ πολλοὺς ἄν τις εὕροι δεινοτέ-
ρους στρατηγούς, ὅτε τῷ πράττειν τὸ φρονεῖν συνεῖχεν·
ἐπεὶ δὲ μεθῆκεν ἑαυτὸν εἰς βίον ἄπρακτον καὶ δίαιταν
οἰκουρὸν καὶ ἄφροντιν, ὥσπερ οἱ σπόγγοι ταῖς γαλήναις
ἐννεκρωθεὶς καὶ καταμαρανθείς, εἶτα Καλλισθένει τινὶ τῶν
ἀπελευθέρων βόσκειν καὶ τιθασεύειν παρέχων τὸ γῆρας,
ἐδόκει καταφαρμακεύεσθαι φίλτροις ὑπ' αὐτοῦ καὶ γοητεύ- C
μασιν, ἄχρις οὗ Μάρκος ὁ ἀδελφὸς ἀπελάσας τὸν
ἄνθρωπον αὐτὸς ᾠκονόμει καὶ ἐπαιδαγώγει τὸν λοιπὸν
αὐτοῦ βίον, οὐ πολὺν γενόμενον. Ἀλλὰ Δαρεῖος ὁ Ξέρξου

792 A 1 δὲ post ὀφθῆναι add. y ‖ τῇ ὑστεραίᾳ om. J suppl. J^2 ‖ 3 lac. ind. Xyl. ‖ 5 ἀργῆσαν $XJ^2y\alpha AE$: ἀργῆσαλ J ‖ 9 φασι om. αAE del. X^2 ‖ 11 Εὐμένους Cor. : -μενοῦς codd. ‖ B 7 ἑαυτὸν XJαAE : αὑτὸν y ‖ C 2 ἄχρις JyαAE : ἄχρι X ‖ 3 ἐπαιδαγώγει XJαAE : διεπαιδ- y.

se surpassait dans les dangers[1] et le Scythe Atéas[2] qu'il n'y avait à ses yeux aucune différence entre ses palefreniers et lui lorsqu'il n'avait rien à faire. Denys l'Ancien à qui l'on demandait s'il avait des loisirs répondit : « Puisse cela ne jamais m'arriver[3] ! » Car, comme on dit, l'arc se brise quand il est trop tendu, et l'âme quand elle est trop détendue. De fait, si des musiciens cessent d'écouter des accords, des géomètres de résoudre des problèmes, des arithméticiens de pratiquer assidûment le calcul, cette réduction de leurs activités amène, avec l'âge[4], une diminution des facultés et ce, encore qu'ils soient des spéculatifs et non des techniciens. Mais les qualités qui composent l'esprit politique, la prudence, la sagesse, la justice, sans compter ce sens des occasions et de l'à-propos dans les paroles qui est un grand facteur de persuasion, tout cela ne s'entretient que si constamment on parle, on agit, on raisonne, on rend des jugements[5]. Ce serait un crime que de déserter ces activités et laisser tant et de si grandes vertus s'échapper hors de l'âme. Car il semble bien que ce qui se flétrit alors, c'est l'amour de l'humanité, la sociabilité, la bienfaisance, choses qui ne doivent avoir ni terme ni fin.

17 Voyons ! Si tu avais pour père Tithon, un immortel certes, mais qui, vu son âge, aurait un continuel besoin de soins attentifs[6], je ne pense pas que tu te déroberais ni que tu refuserais de t'occuper de lui, de lui parler, de l'aider, sous prétexte que tu lui aurais rendu ces services depuis longtemps déjà. Mais la patrie, la « matrie », comme l'appellent les Crétois[7], qui a sur toi des droits plus anciens et plus étendus que tes

1. Mot rapporté également dans *Reg. et imp. apoph.*, 172 F.
2. *Atéas* : roi scythe : battu et tué près du Danube par Philippe II de Macédoine (G. Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 345). D'aprés l'auteur des *Longaevi*, 10, il aurait vécu plus de quatre-vingt-dix ans. Le mot d'Atéas est attribué au roi Odryse Térès, fils de Sitalcès, dans *Reg. et imp. apoph.*, 174 D.
3. Le mot se retrouve dans *Reg. et imp. apoph.*, 176 A.
4-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 149-150.

πατὴρ ἔλεγεν αὐτὸς αὑτοῦ παρὰ τὰ δεινὰ γίνεσθαι φρο-
νιμώτερος, ὁ δὲ Σκύθης Ἀτέας μηδὲν οἴεσθαι τῶν ἱππο-
κόμων διαφέρειν ἑαυτόν, ὅτε σχολάζοι· Διονύσιος δ' ὁ
πρεσβύτερος πρὸς τὸν πυθόμενον εἰ σχολάζει, « Μηδέποτ',
εἶπεν, ἐμοὶ τοῦτο συμβαίη ». Τόξον μὲν γάρ, ὥς φασιν,
ἐπιτεινόμενον ῥήγνυται, ψυχὴ δ' ἀνιεμένη. Καὶ γὰρ ἁρμονι-
κοὶ τὸ κατακούειν ἡρμοσμένου καὶ γεωμέτραι τὸ ἀναλύειν D
καὶ ἀριθμητικοὶ τὴν ἐν τῷ λογίζεσθαι συνέχειαν ἐκλι-
πόντες ἅμα ταῖς ἐνεργείαις ἀμαυροῦσι ταῖς ἡλικίαις τὰς
ἕξεις, καίπερ οὐ πρακτικὰς ἀλλὰ θεωρητικὰς τέχνας
ἔχοντες· ἡ δὲ τῶν πολιτικῶν ἕξις, εὐβουλία καὶ φρόνησις
καὶ δικαιοσύνη, πρὸς δὲ τούτοις ἐμπειρία στοχαστικὴ
καιρῶν καὶ λόγων, πειθοῦς δημιουργὸς δύναμις οὖσα,
τῷ λέγειν ἀεί τι καὶ πράττειν καὶ λογίζεσθαι καὶ δικάζειν
συνέχεται· καὶ δεινόν, εἰ τούτων ἀποδρᾶσα περιόψεται
τηλικαύτας ἀρετὰς καὶ τοσαύτας ἐκρυείσας τῆς ψυχῆς·
καὶ γὰρ τὸ φιλάνθρωπον εἰκός ἐστιν ἀπομαραίνεσθαι καὶ
τὸ κοινωνικὸν καὶ τὸ εὐχάριστον, ὧν οὐδεμίαν εἶναι δεῖ
τελευτὴν οὐδὲ πέρας. E

17 Εἰ γοῦν πατέρα τὸν Τιθωνὸν εἶχες, ἀθάνατον μὲν ὄντα, χρείαν δ' ἔχοντα διὰ γῆρας ἀεὶ πολλῆς ἐπιμελείας, οὐκ ἂν οἶμαί σε φυγεῖν οὐδ' ἀπείπασθαι τὸ θεραπεύειν καὶ προσαγορεύειν καὶ βοηθεῖν ὡς λελειτουργηκότα πολὺν χρόνον· ἡ δὲ πατρὶς καὶ μητρίς, ὡς Κρῆτες καλοῦσι, πρεσβύτερα καὶ μείζονα δίκαια γονέων ἔχουσα, πολυχρό-

792 C 5 αὑτοῦ JyαAE : αὐτοῦ X || παρὰ XJαAE : περὶ y || 6 Ἀτέας Xyl. : ἀτμὰς XαAE ἀτμᾶς Jy || 8 σχολάζει XJαAE : -ζοι y || D 4 τὰς ante τέχνας add. J del. J^{2} || 7 καὶ τόπων post καιρῶν add. J del. J^{2} || δημιουργὸς αAE : -γῶν XJy || 12 οὐδεμίαν X^{2}JyαAE : -μία X || E 3 τὸ ante γῆρας add. J del. J^{2} || 5 προσαγορεύειν XJαAE : προαγ- y || 6 ἡ δὲ $X^{2}J^{2}$αAE : ἡ δέ τε y ὁ δέ γε J.

parents, sa longévité n'emporte pas qu'elle puisse échapper à la vieillesse et subsister par elle-même : toujours elle réclame égards, assistance, sollicitude, elle attire à elle l'homme d'État et ne le lâche plus :

« Elle s'accroche à son manteau et l'empêche d'avancer
malgré sa hâte »[1].

Tu sais bien que je sers Apollon depuis maintes pythiades, mais tu ne viendrais pas me dire : « Plutarque, tu as à ton actif assez de sacrifices, assez de processions, assez de chœurs[2]. Il est temps, maintenant que tu es vieux, que tu déposes la couronne[3] et que tu quittes l'oracle pour raison d'âge ». Eh bien, ne t'imagine pas non plus que toi, qui es le Grand Maître et le Prophète des mystères politiques, tu doives abandonner le culte de Zeus Polieus et de Zeus Agoraios auquel tu es depuis si longtemps initié[4].

18 Mais laissons, si tu le veux bien, les raisonnements qui tentent de nous arracher à la vie publique, pour maintenant étudier et considérer les moyens d'imposer à la vieillesse une épreuve qui ne soit ni indigne d'elle ni pénible, car l'administration de la cité a des parties qui siéent et qui conviennent à des gens de cet âge. Si nous devions chanter toute notre vie, comme la voix humaine comporte beaucoup de modes et de tons, que les musiciens appellent harmonies[5], nous ne devrions pas, une fois devenus vieux, chercher à atteindre le registre aigu et élevé, mais seulement le registre facile et moralement approprié[6]. De même, puisqu'il est encore plus naturel à l'homme de parler et d'agir jusqu'au terme de ses jours qu'au cygne de chanter, on ne doit pas abandonner son activité comme une lyre

1. *Iliade*, 16, 9.
2. Plutarque fut, comme on sait, prêtre d'Apollon à Delphes. On sait par *Quaest. conv.*, 700 E, qu'il eut pour collègue Euthydémos. Le sacrifice qui préludait à la consultation de l'oracle, la prothysis, était offert par l'un des deux prêtres d'Apollon Pythien (voir R. Flacelière, *Devins et oracles grecs*, Paris, 1961, p. 59 ; G. Roux, *Delphes, son oracle et ses dieux*, Paris, 1976, p. 82).
3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 150-151.

νιος μέν ἐστιν, οὐ μὴν ἀγήρως οὐδ' αὐτάρκης, ἀλλ' ἀεὶ
πολυωρίας δεομένη καὶ βοηθείας καὶ φροντίδος ἐπισπᾶται
καὶ κατέχει τὸν πολιτικόν,

Εἰανοῦ ἁπτομένη καί τ' ἐσσύμενον κατερύκει.

Καὶ μὴν οἶσθά με τῷ Πυθίῳ λειτουργοῦντα πολλὰς F
Πυθιάδας· ἀλλ' οὐκ ἂν εἴποις « Ἱκανά σοι, ὦ Πλούταρχε,
τέθυται καὶ πεπόμπευται καὶ κεχόρευται, νῦν δ' ὥρα
πρεσβύτερον ὄντα τὸν στέφανον ἀποθέσθαι καὶ τὸ χρηστή-
ριον ἀπολιπεῖν διὰ τὸ γῆρας ». Οὐκοῦν μηδὲ σεαυτὸν οἴου
δεῖν, τῶν πολιτικῶν ἱερῶν ἔξαρχον ὄντα καὶ προφήτην,
ἀφεῖναι τὰς τοῦ Πολιαίου καὶ Ἀγοραίου τιμὰς Διός,
ἔκπαλαι κατωργιασμένον αὐταῖς. |

18 Ἀλλ' ἀφέντες, εἰ βούλει, τὸν ἀποσπῶντα τῆς 793 A
πολιτείας λόγον ἐκεῖνο σκοπῶμεν ἤδη καὶ φιλοσοφῶμεν,
ὅπως μηδὲν ἀπρεπὲς μηδὲ βαρὺ τῷ γήρᾳ προσάξομεν
ἀγώνισμα, πολλὰ μέρη τῆς πολιτείας ἐχούσης ἁρμόδια
καὶ πρόσφορα τοῖς τηλικούτοις. Ὥσπερ γάρ, εἰ καθῆκον
ἦν ᾄδοντας διατελεῖν, ἔδει, πολλῶν τρόπων καὶ τόνων
ὑποκειμένων φωνῆς, οὓς ἁρμονίας οἱ μουσικοὶ καλοῦσι,
μὴ τὸν ὀξὺν ἅμα καὶ σύντονον διώκειν γέροντας γενομέ-
νους, ἀλλ' ἐν ᾧ τὸ ῥᾴδιον ἔνεστι μετὰ τοῦ πρέποντος
ἤθους, οὕτως, ἐπεὶ τὸ πράττειν καὶ λέγειν μᾶλλον ἀνθ-
ρώποις ἢ κύκνοις τὸ ᾄδειν ἄχρι τελευτῆς κατὰ φύσιν B
ἐστίν, οὐκ ἀφετέον τὴν πρᾶξιν ὥσπερ τινὰ λύραν σύντονον,

792 E 8 post μὴν add. δὲ y || 11 Εἰανοῦ J^{2}αAE : εἰανοῦ τ' X εἰανοῦ θ' Jy || ἐσσύμενον XJyA^{pc}E : -μένην ut Homerus J^{2}αA^{ac} || F 7 Πολιαίου XJy : -λιέως J^{2}αAE || τιμὰς post Διὸς transp. y || 793 A 3 γήρᾳ XJαAE : γήρει y || προσάξομεν Bern. : -ξωμεν codd. || 6 τρόπων καὶ τόνων Xy : τον. καὶ τρ. JαAE || 7 ὑποκει-μένων XJy^{sl}αAE : διακ. y || 9 ἔνεστι Wil. : ἔπεστι codd. || B 1 ἄχρι XJy : μέχρι $X^{2}J^{2}$αAE.

trop tendue, mais la relâcher en l'accordant à des tâches légères, modérées, en harmonie avec la vieillesse. On ne laisse pas son corps entièrement privé de mouvement et d'exercice sous prétexte qu'on ne peut plus manier le pic et les haltères, lancer le disque, faire de l'escrime comme avant[1], mais on recherche le remuement, on fait de la marche ou, comme certains, on joue sans forcer à la balle et on discourt pour activer la respiration et raviver la chaleur vitale[2]. Ne laissons donc pas l'inaction nous ankyloser et nous geler complètement, mais n'allons pas non plus, en revanche, à force de nous charger de toutes les magistratures et de nous saisir de toutes les tâches, réduire notre vieillesse convaincue d'impuissance à l'humiliation de dire :

« O ma main droite, comme tu désires saisir la lance !
Mais ta débilité réduit ton désir à néant »[3].

Car même dans la force de l'âge et dans sa pleine vigueur, un homme ne rencontre pas l'approbation si, comme le Zeus des Stoïciens[4], il accapare tout le gouvernement et se refuse à en laisser aucune part à personne, s'il s'insinue partout, se mêle de tout, parce qu'il est insatiable de gloire ou jalouse ceux qui, d'une façon ou d'une autre, reçoivent en partage quelque honneur et quelque autorité dans la cité. Mais, sans parler de la honte de la chose, c'est pour un vieillard une source infinie de labeur et de misères que cet amour du pouvoir qui vous pousse vers toutes les machines à tirer au sort[5], que ce zèle indiscret qui épie toute occasion de juger ou de siéger au Conseil, que cette ambition qui saisit au vol toutes les ambassades et toutes les occasions de plaider pour l'État[6]. Même dans un climat de sympathie

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 151.
3. Euripide, *Héraclès furieux*, 268-269.
4. Sur ce dieu des Stoïciens, voir Bréhier, *Histoire de la philosophie*, 1, p. 280-281.
5. Sur ces machines à tirer au sort, voir *RE*, *Suppl.* VII, *s.v. Klerolerion*, col. 322-328 (St. Dow) et R. Flacelière, *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, p. 285-287 ; M. Lang, *Excavations of the Athenian Agora*, Picture book n° 4, Princeton, 1960.
6. Voir *Notes complémentaires*, p. 151.

ἀλλ' ἀνετέον ἐπὶ τὰ κοῦφα καὶ μέτρια καὶ προσῳδὰ πρεσβύταις πολιτεύματα μεθαρμοττομένους. Οὐδὲ γὰρ τὰ σώματα παντελῶς ἀκίνητα καὶ ἀγύμναστα περιορῶμεν, ὅτι μὴ δυνάμεθα σκαφείοις μηδ' ἁλτῆρσι χρῆσθαι μηδὲ δισκεύειν μηδ' ὁπλομαχεῖν ὡς πρότερον, ἀλλ' αἰώραις καὶ περιπάτοις, ἔνιοι δὲ καὶ σφαίρᾳ προσπαλαίοντες ἐλαφρῶς καὶ διαλεγόμενοι κινοῦσι τὸ πνεῦμα καὶ τὸ θερμὸν ἀναρριπίζουσι· μήτε δὴ τελέως ἐκπαγέντας ἑαυτοὺς καὶ
καταψυχθέντας ἀπραξίᾳ περιίδωμεν μήτ' αὖ πάλιν πᾶσαν C
ἀρχὴν ἐπαιρόμενοι καὶ παντὸς ἐπιδραττόμενοι πολιτεύματος ἀναγκάζωμεν τὸ γῆρας ἐξελεγχόμενον ἐπὶ τοιαύτας φωνὰς καταφέρεσθαι·

Ὦ δεξιὰ χείρ, ὡς ποθεῖς λαβεῖν δόρυ·
ἐν δ' ἀσθενείᾳ τὸν πόθον διώλεσας.

Οὐδὲ γὰρ ἀκμάζων καὶ δυνάμενος ἀνὴρ ἐπαινεῖται πάντα συλλήβδην ἀνατιθεὶς ἑαυτῷ τὰ κοινὰ πράγματα καὶ μηδὲν ἑτέρῳ παριέναι βουλόμενος, ὥσπερ οἱ Στωικοὶ τὸν Δία λέγουσιν, εἰς πάντα παρενείρων καὶ πᾶσι καταμιγνὺς
ἑαυτὸν ἀπληστίᾳ δόξης ἢ φθόνῳ τῶν μεταλαμβανόντων D
ἁμωσγέπως τιμῆς τινος ἐν τῇ πόλει καὶ δυνάμεως· πρεσβύτῃ δὲ κομιδῇ, κἂν τὸ ἄδοξον ἀφέλῃς, ἐπίπονος καὶ ταλαίπωρος ἡ πρὸς πᾶν μὲν ἀεὶ κληρωτήριον ἀπαντῶσα φιλαρχία, παντὶ δ' ἐφεδρεύουσα δικαστηρίου καιρῷ καὶ συνεδρίου πολυπραγμοσύνη, πᾶσαν δὲ πρεσβείαν καὶ προδικίαν ὑφαρπάζουσα φιλοτιμία. Καὶ γὰρ ταῦτα πράτ-

793 B 4 πρεσβύταις XJα : πολίταις y ‖ μεθαρμοττομένους XJαA : -μοζομένους yE ‖ 7 καὶ ante πρότερον add. J^2αAE ‖ 10 ἐκπαγέντας XJαAE : ἐμπαγ- y ‖ C 1 περιίδωμεν Cor. : -ίδοιμεν codd. ‖ 3 ἀναγκάζωμεν XJαAE : -ζομεν y ‖ 10 πᾶσι XJy : πάντα X^3J^2αAE ‖ D 3 κἂν... ἀφέλῃς XJαAE : καὶ... ἀφελὲς y ‖ 4 ἡ X^3JyαAE : ἢ X ‖ κληρωτήριον XJαAE : σκληρότερον y ‖ D 6 πολυπραγμοσύνη JyαAE : -σύνῃ X.

ces tâches seraient déjà bien lourdes pour qui en a passé l'âge. Or c'est tout le contraire qui se produit : les vieillards sont détestés des jeunes gens pour ne leur offrir aucune occasion de s'employer et ne pas leur permettre de se produire en public ; et chez le reste des citoyens leur passion de primer et de commander est aussi mal vue que la passion du gain et la passion des plaisirs qu'on rencontre chez d'autres vieillards[1].

19 Ne voulant pas surmener Bucéphale quand il fut devenu vieux, Alexandre prenait d'autres chevaux avant le combat, lorsqu'il passait la phalange en revue et la rangeait en bataille ; ensuite il donnait le mot d'ordre, enfourchait Bucéphale, chargeait aussitôt l'ennemi et payait farouchement de sa personne[2]. De même l'homme d'État, s'il a du sens, se tiendra lui-même en bride quand il aura pris de l'âge, il restera à l'écart des affaires qui n'ont rien d'essentiel et laissera la cité employer les adultes dans les petites affaires ; mais dans les grandes, il bataillera de tout son cœur. Les athlètes se préoccupent d'épargner à leur corps les travaux nécessaires et de lui conserver toute sa vigueur pour affronter des travaux inutiles[3]. Nous, en revanche, négligeant les tâches modestes et sans importance, nous nous réserverons pour celles qui sont dignes d'intérêt. Il se peut que, comme le prétend Homère, « tout siée aux jeunes »[4], qu'on leur fasse bon visage et qu'on les aime, appelant celui qui s'acquitte d'une foule de petites tâches ami du peuple et grand travailleur, noble cœur et grande âme celui qui accomplit des actions brillantes et sublimes ; parfois même l'amour de la dispute et la témérité ont une fraîcheur et une grâce qui vont bien à cet âge. Mais le vieillard qui accepte dans l'administration des tâches

1. Un développement analogue sur l'ambition se rencontre dans *Praecepta ger. reip.*, 811 E. Dans la *Vie de Lucullus*, 38, 3, Plutarque cite Marius comme un exemple de ces vieillards qui ne veulent pas laisser la place aux jeunes.

2-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 151-152.

τειν καὶ μετ' εὐνοίας βαρὺ παρ' ἡλικίαν, συμβαίνει δέ γε τἀναντία· μισοῦνται μὲν γὰρ ὑπὸ τῶν νέων, ὡς μὴ προϊέμενοι πράξεων αὐτοῖς ἀφορμὰς μηδ' εἰς μέσον ἐῶντες προελθεῖν, ἀδοξεῖ δὲ παρὰ τοῖς ἄλλοις τὸ φιλόπρωτον E
αὐτῶν καὶ φίλαρχον οὐχ ἧττον ἢ τὸ φιλόπλουτον ἑτέρων γερόντων καὶ φιλήδονον.

19 Ὥσπερ οὖν ὁ Ἀλέξανδρος τὸν Βουκέφαλον πρεσβύτερον ὄντα μὴ βουλόμενος πιέζειν ἑτέροις ἐχρῆτο πρὸ τῆς μάχης ἵπποις, ἐφοδεύων τὴν φάλαγγα καὶ καθιστὰς εἰς τὴν τάξιν, εἶτα δοὺς τὸ σύνθημα καὶ μεταβὰς ἐπ' ἐκεῖνον εὐθὺς ἐπῆγε τοῖς πολεμίοις καὶ διεκινδύνευεν, οὕτως ὁ πολιτικός, ἂν ἔχῃ νοῦν, αὐτὸς αὑτὸν ἡνιοχῶν πρεσβύτην γενόμενον ἀφέξεται τῶν οὐκ ἀναγκαίων καὶ παρήσει τοῖς ἀκμάζουσι χρῆσθαι πρὸς τὰ μικρότερα τὴν πόλιν, ἐν δὲ F
τοῖς μεγάλοις αὐτὸς ἀγωνιεῖται προθύμως. Οἱ μὲν γὰρ ἀθληταὶ τὰ σώματα τῶν ἀναγκαίων πόνων ἄθικτα τηροῦσι καὶ ἀκέραια πρὸς τοὺς ἀχρήστους· ἡμεῖς δὲ τοὐναντίον, ἐῶντες τὰ μικρὰ καὶ φαῦλα, τοῖς ἀξίοις σπουδῆς φυλάξομεν ἑαυτούς. « Νέῳ » μὲν γὰρ ἴσως « ἐπέοικε » καθ' Ὅμηρον « πάντα », καὶ δέχονται καὶ ἀγαπῶσι τὸν μὲν μικρὰ καὶ πολλὰ πράττοντα δημοτικὸν καὶ φιλόπονον, τὸν δὲ λαμπρὰ καὶ σεμνὰ γενναῖον καὶ μεγαλόφρονα καλοῦντες· | ἔστι δ' ὅπου καὶ τὸ φιλόνεικον καὶ παράβολον 794 A
ὥραν ἔχει τινὰ καὶ χάριν ἐπιπρέπουσαν τοῖς τηλικούτοις. Ὁ πρεσβύτης δ' ἀνὴρ ἐν πολιτείᾳ διακονικὰς λειτουργίας

793 D 9 τἀναντία X[2ras]J[2]αAE : τὰ ἐναντία y τἀνεναντία J || μὴ J[2]α[sl] : om. XJy || 10 μηδὲ XJ[2]yαAE : μὴ J || E 4 Βουκέφαλον XJy[sl]αAE : -φαλαν y || 5 ἐχρῆτο Jy : ἐπωχεῖτο X[2ras]J[2]αAE || 6 εἰς om. αAE del. J[2] || F 5 τὰ ante φαῦλα add. y || 7 δέχονται Wytt. : ἔχονται codd. || 7-9 τὸν μέν... πράττοντα... τὸν δὲ Wytt. : τὰ μὲν... πράγματα... τὰ δὲ codd. || 794 A 1 τὸ ante παράβολον add. J del. J[2].

subalternes, comme l'adjudication des impôts, la surveillance des ports et des marchés[1] et qui court encore après des ambassades et des déplacements auprès de gouverneurs et de princes[2], missions qui n'ont rien d'indispensable ni de noble, mais qui sont dictées par la courtisanerie et la flatterie, un tel être me paraît à moi pitoyable, mon cher, et peu enviable et peut-être d'autres le considèrent-ils comme un intolérable malotru.

20 Et même les magistratures, il n'est pas à propos qu'un homme âgé y apparaisse, à part celles qui ont de l'importance et du prestige, comme cette présidence de l'Aréopage que tu exerces aujourd'hui à Athènes et, par Zeus, cette dignité amphictyonique que ta patrie t'a conférée à vie « besogne agréable et fatigue d'où la fatigue est absente »[3]. Eh bien, même ces charges-là on ne doit pas les poursuivre, mais les exercer tout en s'efforçant de les fuir, en se gardant de les solliciter, en les déclinant, au contraire, comme font des gens qui ne s'emparent pas d'une fonction pour servir leurs intérêts, mais qui font don de leur personne à la fonction. Contrairement à ce que prétendait Tibère César, il n'y a pas de honte à tendre sa main à un médecin passé soixante ans[4], mais bien plutôt à tendre la main au peuple en sollicitant le suffrage de son bulletin ou de sa voix dans une élection[5]. Voilà en effet qui est bas et humiliant. Il y a au contraire quelque chose de noble et de beau à voir, quand sa patrie l'élit, l'appelle, l'attend, un vieillard venir de chez lui au milieu d'un affectueux respect, pour accueillir à bras ouverts un honneur vraiment honorable et qui concentre sur lui les regards[6].

21 C'est à peu près de la même façon qu'on doit parler à l'Assemblée quand on est devenu vieux. On ne

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 152-153.

5. 794 C ἀρχαιρεσιάζουσαν : ce terme désigne une élection de magistrats pour laquelle une assemblée spéciale est convoquée (Busolt-Swoboda, *op. cit.*, p. 469).

6. Voir *Notes complémentaires*, p. 153.

ὑπομένων, οἷα τελῶν πράσεις καὶ λιμένων ἐπιμελείας καὶ ἀγορᾶς, ἔτι δὲ πρεσβείας καὶ ἀποδημίας πρὸς ἡγεμόνας καὶ δυνάστας ὑποτρέχων ἐν αἷς ἀναγκαῖον οὐδὲν οὐδὲ σεμνὸν ἔνεστιν, ἀλλὰ θεραπεία καὶ τὸ πρὸς χάριν, ἐμοὶ μὲν οἰκτρόν, ὦ φίλε, φαίνεται καὶ ἄζηλον, ἑτέροις δ' ἴσως καὶ ἐπαχθὲς φαίνεται καὶ φορτικόν.

20 Οὐδὲ γὰρ ἐν ἀρχαῖς τὸν τηλικοῦτον ὥρα φαίνεσθαι, πλὴν ὅσαι μέγεθός τι κέκτηνται καὶ ἀξίωμα· καθάπερ ἣν
σὺ νῦν Ἀθήνησι μεταχειρίζῃ τῆς ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῆς B
ἐπιστασίαν καί, νὴ Δία, τὸ πρόσχημα τῆς Ἀμφικτυονίας, ἥν σοι διὰ τοῦ βίου παντὸς ἡ πατρὶς ἀνατέθεικε « πόνον ἡδὺν κάματόν τ' εὐκάματον » ἔχουσαν. Δεῖ δὲ καὶ ταύτας μὴ διώκειν τὰς τιμάς, ἀλλὰ φεύγοντας ἄρχειν, μηδ' αἰτουμένους, ἀλλὰ παραιτουμένους, μηδ' ὡς αὑτοῖς τὸ ἄρχειν λαμβάνοντας, ἀλλ' ὡς αὑτοὺς τῷ ἄρχειν ἐπιδιδόντας. Οὐ γάρ, ὡς Τιβέριος ὁ Καῖσαρ ἔλεγε, τὸ τὴν χεῖρα τῷ ἰατρῷ προτείνειν ὑπὲρ ἑξήκοντ' ἔτη γεγονότας αἰσχρόν ἐστιν,
ἀλλὰ μᾶλλον τὸ τὴν χεῖρα τῷ δήμῳ προτείνειν ψῆφον C
αἰτοῦντας ἢ φωνὴν ἀρχαιρεσιάζουσαν· ἀγεννὲς γὰρ τοῦτο καὶ ταπεινόν· ὡς τοὐναντίον ἔχει τινὰ σεμνότητα καὶ κόσμον, αἱρουμένης τῆς πατρίδος καὶ καλούσης καὶ περιμενούσης, κατιόντα μετὰ τιμῆς καὶ φιλοφροσύνης γεραρὸν ὡς ἀληθῶς καὶ περίβλεπτον ἀσπάσασθαι καὶ δεξιώσασθαι τὸ γέρας.

21 Οὕτως δέ πως καὶ λόγῳ χρηστέον ἐν ἐκκλησίᾳ πρεσβύτην γενόμενον, μὴ ἐπιπηδῶντα συνεχῶς τῷ βήματι

794 A 5 ἀγορᾶς XαAE : -ρὰς Jy ‖ 10 τὸν XJyαAE : τὸ J^{2} ‖ φαίνεσθαι XJy : φέρεσθαι X^{2}αAE ‖ 11 ὅσαι XJy : ὅσαι γε $X^{2}J^{2}$αAE ‖ τι XJ^{ac}y : τε J^{pc}αAE ‖ B 2 Δία om. y ‖ 6 αὑτοῖς XJαAE : αὐτοῖς y ‖ 7 αὑτοὺς $J\alpha^{corr}$AE : αὐτοὺς Xy αὑτοῖς X^{2} ‖ τῷ $XJy\alpha^{corr}$AE : τὸ X^{2} ‖ C 1 τῷ δήμῳ om. y ‖ 2 ἀγεννὲς XJαAE : ἀγενὲς y ‖ 7 γέρας XJ : γῆρας J^{2}yαAE.

doit pas bondir continuellement à la tribune, ni s'égosiller comme un coq contre ceux qui ont la parole ; il ne faut pas non plus par ses attaques et ses provocations ôter aux jeunes la bride du respect qu'ils vous doivent ni les entraîner et les habituer à la désobéissance et à l'opposition : on doit au contraire parfois même fermer les yeux et tolérer qu'on regimbe contre votre opinion et qu'on parle hardiment, et se dispenser de paraître et d'intervenir constamment, à moins qu'on n'ait sujet de craindre grandement pour le salut de la cité, l'honneur ou la morale. Alors, même si nul ne vous appelle, il faut accourir plus vite même que vos forces ne le permettent, vous appuyer sur des personnes qui vous conduisent, ou vous faire amener en litière, comme fit, dit-on, Appius Claudius à Rome. Les Romains avaient été défaits par Pyrrhus dans une grande bataille[1]. Apprenant que le Sénat accueillait favorablement des propositions d'armistice et de paix, il jugea la chose intolérable. Il avait perdu les deux yeux, mais il se fit transporter à travers le Forum jusqu'à la Curie. Il entra et, se plaçant au milieu de l'assemblée, il déclara que jusque là il regrettait d'être privé de ses yeux, mais qu'en ce moment il souhaiterait également être sourd pour ne pas les entendre délibérer et agir de façon aussi honteuse et aussi vile. Après quoi, partie par des remontrances, partie par des instructions, partie par des exhortations, il les persuada de courir aussitôt aux armes et de disputer à Pyrrhus la possession de l'Italie[2]. Quand il devint évident que la politique démagogique de Pisistrate n'était qu'un moyen de devenir tyran, voyant que nul n'osait se défendre ni s'opposer à ses desseins, Solon sortit ses armes, les plaça devant sa porte et appela les citoyens à la

1. La bataille d'Héraclée, en 280 a. C. ; cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 16, 5-17, 10.
2. Voir *Notes complémentaires*, p. 109.

μηδ' ἀεὶ δίκην ἀλεκτρυόνος ἀντᾴδοντα τοῖς φθεγγομένοις,
μηδὲ τῷ συμπλέκεσθαι καὶ διερεθίζειν ἀποχαλινοῦντα τὴν
πρὸς αὐτὸν αἰδῶ τῶν νέων μηδὲ μελέτην ἐμποιοῦντα καὶ D
συνήθειαν ἀπειθείας καὶ δυσηκοΐας, ἀλλὰ καὶ παριέντα
ποτὲ καὶ διδόντα πρὸς δόξαν ἀναχαιτίσαι καὶ θρασύνασθαι,
μηδὲ παρόντα μηδὲ πολυπραγμονοῦντα, ὅπου μὴ μέγα τὸ
κινδυνευόμενόν ἐστι πρὸς σωτηρίαν κοινὴν ἢ τὸ καλὸν
καὶ πρέπον. Ἐκεῖ δὲ χρὴ καὶ μηδενὸς καλοῦντος ὠθεῖσθαι
δρόμῳ παρὰ δύναμιν, ἀναθέντα χειραγωγοῖς αὑτὸν ἢ
φοράδην κομιζόμενον, ὥσπερ ἱστοροῦσιν ἐν Ῥώμῃ Κλαύ-
διον Ἄππιον· ἡττημένων γὰρ ὑπὸ Πύρρου μάχῃ μεγάλῃ,
πυθόμενος τὴν σύγκλητον ἐνδέχεσθαι λόγους περὶ σπονδῶν
καὶ εἰρήνης οὐκ ἀνασχετὸν ἐποιήσατο, καίπερ ἀμφοτέρας
ἀποβεβληκὼς τὰς ὄψεις, ἀλλ' ἧκε δι' ἀγορᾶς φερόμενος E
πρὸς τὸ βουλευτήριον· εἰσελθὼν δὲ καὶ καταστὰς εἰς μέσον
ἔφη πρότερον μὲν ἄχθεσθαι τῷ τῶν ὀμμάτων στέρεσθαι,
νῦν δ' ἂν εὔξασθαι μηδ' ἀκούειν οὕτως αἰσχρὰ καὶ ἀγεννῆ
βουλευομένους καὶ πράττοντας ἐκείνους. Ἐκ δὲ τούτου
τὰ μὲν καθαψάμενος αὐτῶν, τὰ δὲ διδάξας καὶ παρορμήσας,
ἔπεισεν εὐθὺς ἐπὶ τὰ ὅπλα χωρεῖν καὶ διαγωνίζεσθαι περὶ
τῆς Ἰταλίας πρὸς τὸν Πύρρον. Ὁ δὲ Σόλων, τῆς Πεισιστρά-
του δημαγωγίας ὅτι τυραννίδος ἦν μηχάνημα φανερᾶς
γενομένης, μηδενὸς ἀμύνεσθαι μηδὲ κωλύειν τολμῶντος,
αὐτὸς ἐξενεγκάμενος τὰ ὅπλα καὶ πρὸ τῆς οἰκίας θέμενος F
ἠξίου βοηθεῖν τοὺς πολίτας· πέμψαντος δὲ τοῦ Πεισιστρά-

794 D 2 ἀπειθείας XyαAE : ἀπαθείας J ‖ παριέντα y : -όντα XJαAE ‖ 3 θρασύνασθαι J : -νεσθαι XJ^2yαAE ‖ 7 ἀναθέντα XJ^2yαAE : -τεθέντα J ‖ αὑτὸν XαAE : αὐτὸν J ἑαυτὸν y ‖ 8 ἐν Ῥώμῃ om. αAE ‖ 8-9 Κλαύδιον Ἄππιον XJ^2yαAE : ἀπ. κλ. J ‖ 9 ἡττημένων Xy : -μένην X^2JαAE ‖ ante Πύρρου add. τοῦ J ‖ E 3 τῷ XyαAE : τὸ J ‖ 8-9 Πεισιστράτου XJ^2yαAE : πεισιστρατείας J ‖ F 2 τοῦ om. αAE del. J^2.

rescousse. Pisistrate lui ayant envoyé demander ce qui lui donnait cette audace, il répondit : « Ma vieillesse »[1].

22 D'ailleurs des affaires aussi capitales renflamment et remettent sur leurs pieds même des vieillards tout à fait éteints, pourvu qu'il leur reste un souffle. Dans les autres cas, il conviendra parfois à un vieillard de refuser les fonctions minces et subalternes qui apportent plus de tracas à ceux qui les assument que d'avantages et de profits à ceux pour qui on les assume. Parfois, s'il attend que ses concitoyens l'appellent, désirent sa présence, l'envoient quérir, il se fera mieux écouter d'eux puisqu'il descendra de chez lui à leur requête. La plupart du temps, même s'il est là, il laisse parler les jeunes en gardant lui-même le silence, comme s'il arbitrait une lutte entre des ambitions politiques rivales. Mais si celle-ci passe la mesure, il adresse de courtoises remontrances et s'efforce avec bénignité de bannir du débat l'agressivité, l'insulte et la colère[2]. Lorsqu'on émet des avis, il corrige celui qui se fourvoie et l'instruit sans lui faire de reproches et il loue sans envie celui qui a raison. Il accepte sa défaite de bonne grâce et abandonne souvent à d'autres le soin de persuader et de vaincre à sa place, afin qu'ils puissent croître en autorité et en assurance. Pour certains, il va jusqu'à suppléer ce qu'ils ont oublié de dire tout en leur accordant des louanges. Ainsi faisait Nestor :

« Nul des Achéens tant qu'ils sont ne critiquera ton langage,
nul n'y contredira. Mais tu n'as pas atteint le terme de ton propos.
C'est que tu es jeune : tu pourrais être mon fils »[3].

23 Mais il est encore plus digne d'un homme d'État[4] de ne pas seulement s'interdire, quand il blâme ouver-

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 153-154.
3. *Iliade*, 9, 55-7.
4. Voir *Notes complémentaires*, p. 154.

του πρὸς αὐτὸν καὶ πυνθανομένου τίνι πεποιθὼς ταῦτα πράττει, « Τῷ γήρᾳ » εἶπεν.

22 Ἀλλὰ τὰ μὲν οὕτως ἀναγκαῖα καὶ τοὺς ἀπεσβηκότας κομιδῇ γέροντας, ἂν μόνον ἐμπνέωσιν, ἐξάπτει καὶ διανίστησιν· ἐν δὲ τοῖς ἄλλοις ποτὲ μέν, ὥσπερ εἴρηται, παραιτούμενος ἐμμελὴς ἔσται τὰ γλίσχρα καὶ διακονικὰ
καὶ μείζονας ἔχοντα τοῖς πράττουσιν ἀσχολίας | ἢ δι' οὓς 795 A
πράττεται χρείας καὶ ὠφελείας· ἔστι δ' ὅπου περιμένων καλέσαι καὶ ποθῆσαι καὶ μετελθεῖν οἴκοθεν τοὺς πολίτας ἀξιοπιστότερος δεομένοις κάτεισι. Τὰ δὲ πλεῖστα καὶ παρὼν σιωπῇ τοῖς νεωτέροις λέγειν παρίησιν, οἷον βραβεύων φιλοτιμίας πολιτικῆς ἅμιλλαν· ἂν δ' ὑπερβάλλῃ τὸ μέτριον, καθαπτόμενος ἠπίως καὶ μετ' εὐμενείας ἀφαιρῶν φιλονεικίας καὶ βλασφημίας καὶ ὀργάς, ἐν δὲ ταῖς γνώμαις τὸν μὲν ἁμαρτάνοντα παραμυθούμενος ἄνευ ψόγου καὶ διδάσκων, ἐπαινῶν δ' ἀφθόνως τὸν κατορθοῦντα καὶ νικώμενος ἑκουσίως καὶ προϊέμενος τὸ πεῖσαι καὶ περιγενέσθαι
πολλάκις ὅπως αὐξάνωνται καὶ θαρσῶσιν, ἐνίοις δὲ καὶ B
συναναπληρῶν μετ' εὐφημίας τὸ ἐλλεῖπον, ὡς ὁ Νέστωρ·

Οὔτις τοι τὸν μῦθον ὀνόσσεται ὅσσοι Ἀχαιοί,
οὐδὲ πάλιν ἐρέει· ἀτὰρ οὐ τέλος ἵκεο μύθων.
Ἦ μὴν καὶ νέος ἐσσί, ἐμὸς δέ κε καὶ πάις εἴης.

23 Τούτου δὲ πολιτικώτερον, μὴ μόνον ἐμφανῶς μηδὲ δημοσίᾳ ὀνειδίζων ἄνευ δηγμοῦ σφόδρα κολούοντος καὶ

795 A 3-5 μετελθεῖν — σιωπῇ τοῖς om. J suppl. J² || 6 ἂν XJy : ἐὰν X²J²αAE || ὑπερβάλλῃ JyαAE : -βάλῃ X || 7 μέτριον XJαAE : μέτρον y || 9 μὲν om. αAE del. J² || 10 ἀφθόνως Rei. : ἀφόβως codd. || B 3 ὀνόσ(σ)εται X²yαAE : -σσαιτο J || Ἀχαιοί Cor. : -ιῶν codd. || 4 ἐρέει XyαAE : ἐρύει J || μύθων X²yαAE : μῦθον XJ || 5 Ἦ XyαAE : ἢ J || ἐμὸς XJαAE : ἐμοὶ y || καὶ om. X suppl. X² || 6 δὲ codd. : δ' ἔτι Hubert || 7 ὀνειδίζων Rei. : νομίζων καὶ J νομίζων y ὀνειδίζειν X²J²α corr AE || κολούοντος XyαAE : κωλύοντος J.

tement et publiquement, les paroles mordantes qui rabaissent et humilient trop fortement, mais, mieux encore, de conseiller en particulier ceux qui sont doués pour les affaires, de leur suggérer avec bonté des paroles et des mesures avantageuses, de les inciter aux belles actions, de les aider à faire briller leur grandeur d'âme et, à la façon des maîtres de manège, de leur donner à monter dans leurs débuts un peuple doux et maniable. Si le jeune homme fait la culbute[1], on ne le laisse pas se démoraliser, mais on le remet sur ses pieds et on ranime son courage, suivant l'exemple d'Aristide et de Mnésiphile qui relevèrent et réconfortèrent, l'un Cimon, l'autre Thémistocle, qui, au début, étaient détestés de leurs concitoyens et décriés comme d'insolents débauchés[2]. On dit aussi que Démosthène ayant essuyé un échec à l'Assemblée et en étant fort marri, un ancien qui avait entendu Périclès l'aborda et lui dit qu'il avait un génie comparable à celui de ce grand homme : il avait donc bien tort de porter un mauvais jugement sur lui-même. De même, comme Timothée se faisait siffler pour ses innovations et passait pour faire violence aux règles de la musique, Euripide l'exhorta aussi à ne pas perdre confiance, vu qu'il aurait sous peu le public à ses pieds[3].

24 De même qu'à Rome la vie des vestales est partagée entre l'apprentissage, le service du culte et l'enseignement[4], et que semblablement à Éphèse chacune des servantes d'Artémis reçoit successivement les titres de prêtresse stagiaire, ensuite de prêtresse titulaire et finalement de prêtresse honoraire, de même en général l'homme d'État accompli en est encore à apprendre et à s'initier lorsqu'il débute dans les affaires et il termine en enseignant et en initiant les autres[5]. Diriger des athlètes[6] ce n'est certes pas faire de l'athlétisme, mais quand on forme un jeune homme aux

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 154.

6. *Diriger des athlètes* : c'est le rôle des gymnastes et des pédotribes.

ταπεινοῦντος, ἀλλὰ μᾶλλον ἰδίᾳ τοῖς εὖ πεφυκόσι πρὸς
πολιτείαν ὑποτιθέμενος καὶ συνεισηγούμενος εὐμενῶς
λόγους τε χρηστοὺς καὶ πολιτεύματα, συνεξορμῶν πρὸς
τὰ καλὰ καὶ συνεπιλαμπρύνων τὸ φρόνημα καὶ παρέχων, C
ὥσπερ οἱ διδάσκοντες ἱππεύειν, ἐν ἀρχῇ χειροήθη καὶ
πρᾶον ἐπιβῆναι τὸν δῆμον, εἰ δέ τι σφαλείη, μὴ περιορῶν
ἐξαθυμοῦντα τὸν νέον, ἀλλ' ἀνιστὰς καὶ παραμυθούμενος,
ὡς Ἀριστείδης Κίμωνα καὶ Μνησίφιλος Θεμιστοκλέα,
δυσχεραινομένους καὶ κακῶς ἀκούοντας ἐν τῇ πόλει τὸ
πρῶτον ὡς ἰταμοὺς καὶ ἀκολάστους, ἐπῆραν καὶ ἀνεθάρρυ-
ναν. Λέγεται δὲ καὶ Δημοσθένους ἐκπεσόντος ἐν τῷ δήμῳ
καὶ βαρέως φέροντος ἅψασθαι παλαιόν τινα γέροντα τῶν
ἀκηκοότων Περικλέους καὶ εἰπεῖν ὡς ἐκείνῳ τἀνδρὶ προσεοι-
κὼς τὴν φύσιν οὐ δικαίως αὑτοῦ κατέγνωκεν. Οὕτω δὲ καὶ D
Τιμόθεον Εὐριπίδης συριττόμενον ἐπὶ τῇ καινοτομίᾳ καὶ
παρανομεῖν εἰς τὴν μουσικὴν δοκοῦντα θαρρεῖν ἐκέλευσεν,
ὡς ὀλίγου χρόνου τῶν θεάτρων ὑπ' αὐτῷ γενησομένων.

24 Καθόλου δ' ὥσπερ ἐν Ῥώμῃ ταῖς Ἑστιάσι παρθέ-
νοις τοῦ χρόνου διώρισται τὸ μὲν μανθάνειν, τὸ δὲ δρᾶν
τὰ νενομισμένα, τὸ δὲ τρίτον ἤδη διδάσκειν, καὶ τῶν ἐν
Ἐφέσῳ περὶ τὴν Ἄρτεμιν ὁμοίως ἑκάστην Μελλιέρην τὸ
πρῶτον, εἶθ' Ἱέρην, τὸ δὲ τρίτον Παριέρην καλοῦσιν,
οὕτως ὁ τελέως πολιτικὸς ἀνὴρ τὰ μὲν πρῶτα μανθάνων
ἔτι πολιτεύεται καὶ μυούμενος, τὰ δ' ἔσχατα διδάσκων
καὶ μυσταγωγῶν· τὸ μὲν γὰρ ἐπιστατεῖν ἀθλοῦσιν ἑτέροις E

795 C 3 τι XJy : τις X^3αAE ‖ περιορῶν $X^{2ras}J^2$yαAE : -ορᾶν J ‖ 7-8 ἀνεθάρρυναν XJ^2yαAE : παρεθ- J ‖ D 1 αὑτοῦ E^{corr} ut vid. Cor. : αὐτοῦ XJyαA ‖ 8 ἑκάστην Amy. Xyl. : -στου XJαAE om. y ‖ Μελλιέρην $Jα^{corr}$: μέλλει ἐρεῖν X^3 μελαγγέρην y ‖ 9 εἶθ' Ἱέρην edd. : εἶτ' ἱέρην $J^2α^{corr}$ εἶτ' ἔρην J εἶτ' ἐρεῖν X^3 εἶτα γέρην y ‖ Παριέρην $X^{2sl}J^2$αAE : -ερεῖν X^3 παραγέρην y περιέρην J ‖ 11 πολιτεύεται Wytt. : -τεύεσθαι codd.

affaires publiques et aux luttes politiques et qu'on le prépare, pour servir sa patrie,

« à être un bon diseur d'avis, un bon faiseur d'exploits »[1],

on sert l'État dans une partie qui n'est ni mince ni méprisable, celle au contraire à laquelle Lycurgue commença par donner tous ses soins quand il habitua les jeunes à toujours obéir à tout vieillard comme à un législateur. Car à quoi Lysandre songeait-il lorsqu'il déclara que Lacédémone est le paradis des vieillards[2] ? Est-ce parce que là plus qu'ailleurs les gens d'âge peuvent se livrer à l'agriculture, prêter à usure, jouer aux dés assis en compagnie[3], ou bien se réunir pour boire à heure fixe ? Nul n'oserait le prétendre ; c'est parce que tous les gens de cet âge font d'une façon ou d'une autre fonction de magistrats, de patronomes, d'instructeurs de la jeunesse[4] et qu'ils ne surveillent pas seulement la marche de l'État mais s'informent constamment et soigneusement de tout ce qui concerne les exercices, les jeux, la vie des jeunes gens. Ils sont redoutés des délinquants, respectés et recherchés par les bons sujets. Constamment en effet les jeunes les entourent d'attentions et quêtent leur compagnie, car ils développent et encouragent chez eux le règlement des mœurs et la générosité sans mesquine jalousie.

25 Ce sentiment ne sied en effet à aucun âge de la vie. Chez les jeunes, il porte, il est vrai, quantité de beaux noms : amour de la compétition, émulation, ambition ; mais chez les vieillards, c'est un sentiment déplacé, barbare et vil en tout point. Aussi faut-il que, bien éloigné d'éprouver de l'envie, le vieil homme d'État se garde d'imiter ces vieux arbres jaloux qui privent de lumière et empêchent de croître ce qui

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 154.

2. Mot rapporté également par Cicéron, *Cato Major*, 63, et qui était passé en proverbe (cf. *Paroem. Gr.*, II, 402, Ἐν Σπάρτῃ μόνῃ λυσιτελεῖ γηράσκειν) ; dans *Apoph. Laconica*, 235 E, il est attribué à un inconnu.

3-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 155.

οὐκ ἔστιν αὐτὸν ἀθλεῖν, ὁ δὲ παιδοτριβῶν νέον ἐν πράγμασι
κοινοῖς καὶ δημοσίοις ἀγῶσι καὶ παρασκευάζων τῇ πατρίδι

μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων

ἐν οὐ μικρῷ μέρει πολιτείας οὐδὲ φαύλῳ χρήσιμός ἐστιν,
ἀλλ' εἰς ὃ μάλιστα καὶ πρῶτον ὁ Λυκοῦργος ἐντείνας
ἑαυτὸν εἴθισε τοὺς νέους παντὶ πρεσβύτῃ καθάπερ νομο-
θέτῃ πειθομένους διατελεῖν. Ἐπεὶ πρὸς τί βλέψας ὁ
Λύσανδρος εἶπεν ὡς ἐν Λακεδαίμονι κάλλιστα γηρῶσιν ;
Ἆρ' ὅτι γεωργεῖν ἔξεστι μάλιστα τοῖς πρεσβυτέροις ἐκεῖ
καὶ δανείζειν ἢ κυβεύειν συγκαθεζομένους ἢ πίνειν ἐν ὥρᾳ F
συνάγοντας ; Οὐκ ἂν εἴποις · ἀλλ' ὅτι τρόπον τινὰ πάντες
οἱ τηλικοῦτοι τάξιν ἀρχόντων ἤ τινων πατρονόμων ἢ παι-
δαγωγῶν ἔχοντες οὐ τὰ κοινὰ μόνον ἐπισκοποῦσιν, ἀλλὰ
καὶ τῶν νέων ἕκαστ' ἀεὶ περί τε τὰ | γυμνάσια καὶ παιδιὰς 796 A
καὶ διαίτας καταμανθάνουσιν οὐ παρέργως, φοβεροὶ μὲν
ὄντες τοῖς ἁμαρτάνουσιν, αἰδεστοὶ δὲ τοῖς ἀγαθοῖς καὶ
ποθεινοί · θεραπεύουσι γὰρ ἀεὶ καὶ διώκουσιν αὐτοὺς οἱ
νέοι, τὸ κόσμιον καὶ τὸ γενναῖον αὔξοντας καὶ συνεπιγαυ-
ροῦντας ἄνευ φθόνου.

25 Τοῦτο γὰρ τὸ πάθος οὐδενὶ χρόνῳ πρέπον ἡλικίας,
ὅμως ἐν νέοις εὐπορεῖ χρηστῶν ὀνομάτων, ἅμιλλα καὶ
ζῆλος καὶ φιλοτιμία προσαγορευόμενον, ἐν δὲ πρεσβύταις
παντελῶς ἄωρόν ἐστι καὶ ἄγριον καὶ ἀγεννές. Διὸ δεῖ
πορρωτάτω τοῦ φθονεῖν ὄντα τὸν πολιτικὸν γέροντα μὴ
καθάπερ τὰ βάσκανα γεράνδρυα τῶν παραβλαστανόντων B

795 E 4 τε ῥητῆρ' XJ^{2}yαAE : τερ ἡτῆρ' J || ἔμεναι α^{pc}AE : ἔμμεναι XJyα^{ac} || 10 ἐκεῖ post ἔξεστι transp. J corr. J^{2} || F 2 συνάγοντας XJy : del. J^{2} κυβεύοντας αAE || 796 A 1 παιδιὰς J : -δείας XyαAE || B 1 τὰ βάσκανα γεράνδρυα J^{ras}αAE : τὰ lac. 2 litt. τὰ βάσκανα lac. 11 litt. γερ. X τὰ lac. 6 litt. βάσκ. γεράνδρια y.

germe et pousse à leur ombre[1]. Il doit au contraire faire bon accueil à ceux qui s'accrochent et s'attachent à lui, se mettre à leur disposition, les diriger, les guider, les former, non seulement par bons avis et conseils, mais encore en leur abandonnant des tâches qui apportent honneur et considération ou leur fournissent l'occasion de rendre aux masses populaires, sans préjudice aucun[2], de bons offices qui leur seront agréables et leur feront plaisir. Tout ce qui suscite de l'opposition, soulève des difficultés, et, comme les médicaments, paraît âcre et fait souffrir sur le coup, mais tourne ultérieurement au bien et au profit de la cité, on ne doit point charger les jeunes de ces sortes d'affaires ni, étant donné leur inexpérience de la chose, les exposer aux huées de foules en folie[3]. Le vieil homme d'État doit assumer lui-même l'impopularité d'une politique salutaire[4]. C'est ainsi qu'il gagnera la sympathie des jeunes et les rendra plus ardents à servir dans les autres occasions.

26 Ceci dit, il faut bien avoir en tête que l'activité politique ne consiste pas seulement à être magistrat, ambassadeur, à vociférer à l'Assemblée, à se démener d'un bout à l'autre de la tribune en discourant ou en proposant des décrets[5], choses auxquelles le commun des gens ramène l'activité politique, tout comme ils pensent que la philosophie revient assurément à discourir de son siège, à débiter son cours livre en main[6]. Mais l'activité politique et la philosophie qui se manifestent continuellement et uniment dans les œuvres et la conduite de chaque jour[7], ils ne les voient pas. Et en effet, comme disait Dicéarque, ceux qui font les cent pas sous les portiques, on dit qu'ils « se promènent »[8], mais on ne le dit plus de ceux qui se rendent à la campagne ou auprès d'un ami. Il en est de la politique comme de la philosophie. Prenons Socrate : il ne faisait pas disposer des bancs, ne

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 155-156.

καὶ ὑποφυομένων τὸ φῶς ἀφαιρεῖσθαι καὶ τὴν αὔξησιν,
ἀλλ' εὐμενῶς προσδέχεσθαι καὶ παρέχειν τοῖς ἀντιλαμβα-
νομένοις καὶ προσπλεκομένοις ἑαυτὸν ὀρθοῦντα καὶ χει-
ραγωγοῦντα καὶ τρέφοντα μὴ μόνον ὑφηγήσεσι καὶ συμβου-
λίαις ἀγαθαῖς, ἀλλὰ καὶ παραχωρήσεσι πολιτευμάτων
τιμὴν ἐχόντων καὶ δόξαν ἤ τινας ὑπουργίας ἀβλαβεῖς μέν,
ἡδείας δὲ τοῖς πολλοῖς καὶ πρὸς χάριν ἐσομένας · ὅσα δ'
ἐστὶν ἀντίτυπα καὶ προσάντη καὶ καθάπερ τὰ φάρμακα
δάκνει παραχρῆμα καὶ λυπεῖ, τὸ δὲ καλὸν καὶ λυσιτελὲς
ὕστερον ἀποδίδωσι, μὴ τοὺς νέους ἐπὶ ταῦτα προσάγοντα
μηδ' ὑποβάλλοντα θορύβοις ὄχλων ἀγνωμονούντων ἀήθεις C
ὄντας, ἀλλ' αὐτὸν ἐκδεχόμενον τὰς ὑπὲρ τῶν συμφερόντων
ἀπεχθείας · τοῦτο γὰρ εὐνουστέρους τε ποιήσει τοὺς νέους
καὶ προθυμοτέρους ἐν ταῖς ἄλλαις ὑπηρεσίαις.

26 Παρὰ πάντα δὲ ταῦτα χρὴ μνημονεύειν ὡς οὐκ ἔστι
πολιτεύεσθαι μόνον τὸ ἄρχειν καὶ πρεσβεύειν καὶ μέγα
βοᾶν ἐν ἐκκλησίᾳ καὶ περὶ τὸ βῆμα βακχεύειν λέγοντας ἢ
γράφοντας, ἃ οἱ πολλοὶ τοῦ πολιτεύεσθαι νομίζουσιν,
ὥσπερ ἀμέλει καὶ φιλοσοφεῖν τοὺς ἀπὸ τοῦ δίφρου δια-
λεγομένους καὶ σχολὰς ἐπὶ βιβλίοις περαίνοντας · ἡ δὲ
συνεχὴς ἐν ἔργοις καὶ πράξεσιν ὁρωμένη καθ' ἡμέραν D
ὁμαλῶς πολιτεία καὶ φιλοσοφία λέληθεν αὐτούς. Καὶ γὰρ
τοὺς ἐν ταῖς στοαῖς ἀνακάμπτοντας περιπατεῖν φασιν,
ὡς ἔλεγε Δικαίαρχος, οὐκέτι δὲ τοὺς εἰς ἀγρὸν ἢ πρὸς
φίλον βαδίζοντας. Ὅμοιον δ' ἐστὶ τῷ φιλοσοφεῖν τὸ
πολιτεύεσθαι. Σωκράτης γοῦν οὔτε βάθρα θεὶς οὔτ' εἰς

796 B 2 τὸ φῶς Radermacher : σαφῶς codd. || ἀφαιρεῖσθαι καὶ τὴν αὔξησιν Jy : ἀφ. τὴν βλάστην καὶ τήν αὔξ. X^{2}αAE ἀφ. καὶ κολούειν τὴν βλάστην καὶ τὴν αὔξ. J^{2} || C 1 ὑποβάλλοντα Bas. : ὑπερβ- codd. || ὄχλων yαAE : ὄχλον XJ || 2 ἀλλ' J^{2}y : lac. 4 litt. X om. JαAE || D 1 ὁρωμένη X^{2ras}yαAE : -μέναις J || 2 ὁμαλῶς Cor. : οὐδαμῶς codd. || 3 φασιν $X^{2}J^{2}α^{corr}$AE : φησιν Jy.

s'installait pas dans une chaire, n'avait pas d'heure pour travailler ou se promener avec ses disciples, mais c'est lorsqu'il se divertissait avec eux à l'occasion, buvait en leur compagnie, c'est à la guerre et sur l'Agora avec certains d'entre eux, et, pour finir, c'est dans sa prison et en buvant le poison qu'il montrait sa philosophie. Le premier il a révélé que la vie accueille la philosophie dans toutes ses parties, à tout moment, dans toutes les situations et dans toutes les activités sans exception[1]. Il faut juger pareillement de l'activité politique. Même lorsqu'ils sont stratèges ou secrétaires ou haranguent le peuple, les sots n'agissent pas en hommes politiques ; ils font de la démagogie, font parade de leur éloquence[2], soulèvent des factions, n'assument des liturgies que contraints et forcés[3]. Mais le citoyen sociable, altruiste, patriote, soucieux du bien public et vraiment politique peut même ne jamais endosser la chlamyde[4], il agit constamment en politique lorsqu'il excite les puissants à agir, guide ceux qui ont besoin d'aide, assiste aux délibérations, dissuade ceux qui ont de mauvais desseins, encourage les sages, montre qu'il ne porte pas une attention distraite aux affaires et fait voir que, si en cas d'urgence ou sur un appel pressant il se rend au théâtre[5] ou dans la salle du Conseil, ce n'est pas pour y occuper la première place ni non plus pour s'y divertir, une fois arrivé, comme à un spectacle ou à un récital. Au contraire, même s'il n'est pas présent en personne, il est présent en pensée : il s'informe et tantôt approuve, tantôt condamne les mesures qui sont prises[6].

27 Ni Aristide à Athènes, ni Caton à Rome n'ont été souvent au gouvernement[7], mais toute leur vie ils se dépensèrent pour le service de leur patrie. Épaminondas remporta maints grands succès à la

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 156.
2. Nous donnons à πανηγυρίζειν le sens qu'il a dans les *Praecepta ger. reip.*, 802 E. Wyttenbach le traduit dans son lexique par *tumultuor, faire du bruit.*
3-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 156.

θρόνον καθίσας οὔθ' ὥραν διατριβῆς ἢ περιπάτου τοῖς
γνωρίμοις τεταγμένην φυλάττων, ἀλλὰ καὶ παίζων, ὅτε
τύχοι, καὶ πίνων καὶ συστρατευόμενος ἐνίοις καὶ συνα-
γοράζων, τέλος δὲ καὶ δεδεμένος καὶ πίνων τὸ φάρμακον
ἐφιλοσόφει· πρῶτος ἀποδείξας τὸν βίον ἅπαντι μέρει E
καὶ χρόνῳ καὶ πάθεσι καὶ πράγμασιν ἁπλῶς ἅπασι φιλο-
σοφίαν δεχόμενον. Οὕτω δὴ διανοητέον καὶ περὶ πολιτείας,
ὡς τοὺς μὲν ἀνοήτους, οὐδ' ὅταν στρατηγῶσιν ἢ γραμμα-
τεύωσιν ἢ δημηγορῶσι, πολιτευομένους, ἀλλ' ὀχλοκο-
ποῦντας ἢ πανηγυρίζοντας ἢ στασιάζοντας ἢ λειτουρ-
γοῦντας ἀναγκαίως, τὸν δὲ κοινωνικὸν καὶ φιλάνθρωπον
καὶ φιλόπολιν καὶ κηδεμονικὸν καὶ πολιτικὸν ἀληθῶς,
κἂν μηδέποτε τὴν χλαμύδα περιθῆται, πολιτευόμενον ἀεὶ
τῷ παρορμᾶν τοὺς δυναμένους, ὑφηγεῖσθαι τοῖς δεομένοις,
συμπαρεῖναι τοῖς βουλευομένοις, διατρέπειν τοὺς κακο-
πραγμονοῦντας, ἐπιρρωννύναι τοὺς εὐγνώμονας, φανερὸν F
εἶναι μὴ παρέργως προσέχοντα τοῖς κοινοῖς μηδ' ὅπου
σπουδή τις ἢ παράκλησις διὰ τὸ πρωτεῖον εἰς τὸ θέατρον
βαδίζοντα καὶ τὸ βουλευτήριον, ἄλλως δὲ διαγωγῆς χάριν
ὡς ἐπὶ θέαν ἢ ἀκρόασιν, ὅταν ἐπέλθῃ, παραγινόμενον,
| ἀλλά, κἂν μὴ παραγένηται τῷ σώματι, παρόντα τῇ 797 A
γνώμῃ καὶ τῷ πυνθάνεσθαι τὰ μὲν ἀποδεχόμενον, τοῖς δὲ
δυσκολαίνοντα τῶν πραττομένων.

27 Οὐδὲ γὰρ Ἀθηναίων Ἀριστείδης οὐδὲ Ῥωμαίων Κάτων ἦρξε πολλάκις, ἀλλὰ πάντα τὸν αὐτῶν βίον ἐνεργὸν ἀεὶ ταῖς πατρίσι παρέσχον. Ἐπαμεινώνδας δὲ

796 D 10 δεδεμένος Wytt. : συνδεδεμένος codd. || 796 E 1-2 μέρει καὶ χρόνῳ XJy : χρ. καὶ μέρ. J^2αAE μέρει Wytt. || 9 τὴν χλαμύδα περιθῆται X^2J^2yαAE : περιθείη τὴν χλ. J || 11 βουλευομένοις XyαAE : βουλομένοις J || διατρέπειν XyαAE : -πρέπειν J || F 3 πρωτεῖον A^{pc} Xyl. : πρῶτον XJyαA^{ac}E || 5 ἐπέλθῃ XJαAE : ἀπ- y || παραγινόμενον Jy : παραγεν- XαAE || 797 A 5 αὑτῶν $α^{corr}$A : αὐτῶν XJyE.

tête des armées, mais on rapporte une action qu'il accomplit en Thessalie alors qu'il n'exerçait aucune charge militaire ou civile et qui n'est pas moins belle[1]. Les généraux avaient engagé la phalange dans un pas difficile et avaient perdu la tête : ils étaient harcelés et criblés de traits par l'ennemi. On fit appel à Épaminondas qui marchait avec les hoplites et, ranimant les courages, il mit d'abord fin au tumulte et à la panique. Ensuite il reforma et remit en ordre la phalange désorganisée, la dégagea sans peine et fit face à l'ennemi qui opéra une conversion et se retira. Alors que déjà le roi Agis conduisait à l'ennemi son armée rangée en bataille, un vieux Spartiate « lui cria » (je cite Thucydide) « qu'il prétendait guérir un mal par un autre mal, lui remontrant que par l'ardeur inopportune qui l'animait en ce moment, il visait à racheter sa coupable retraite hors du pays d'Argos »[2]. Lorsque Agis l'entendit, il reconnut son erreur et ramena son armée. On allait jusqu'à disposer chaque jour à l'entrée du palais du gouvernement un siège pour Ménécrate[3] et souvent les éphores quittaient la séance et venaient le trouver pour obtenir de lui des renseignements et des avis sur les questions importantes ; il passait en effet pour un homme sensé et intelligent. On raconte également qu'alors qu'il avait perdu toute force et restait alité la plus grande partie

1. Lors de l'expédition envoyée en Thessalie pour délivrer Pélopidas et Isménias, prisonniers d'Alexandre de Phères, en 368 a. C. (voir G. Glotz, *Histoire Grecque*, III, p. 160). Cet épisode est rappelé dans *Quaest. conv.* 680 B et rapporté également par Diodore, 15, 71, 3-7, Pausanias, 9, 15, 102 et Cornelius Nepos, 15, 7, 1-2. Les chefs de l'expédition étaient Cléomène et Hypatos.

2. Thucydide, 5, 65, 2.

3. *Ménécrate* : Plutarque est le seul à nous parler de ce personnage. Dans *Reg. et imp. apopht.* 191 A, il est question d'un Ménécrate médecin.

πολλὰ μὲν κατώρθωσε καὶ μεγάλα στρατηγῶν, οὐκ ἔλαττον
δ' αὐτοῦ μνημονεύεται μηδὲ στρατηγοῦντος μηδ' ἄρχοντος
ἔργον περὶ Θετταλίαν, ὅτε τῶν στρατηγῶν εἰς τόπους
χαλεποὺς ἐμβαλόντων τὴν φάλαγγα καὶ θορυβουμένων
(ἐπέκειντο γὰρ οἱ πολέμιοι βάλλοντες), ἀνακληθεὶς ἐκ B
τῶν ὁπλιτῶν πρῶτον μὲν ἔπαυσε θαρρύνας τὸν τοῦ στρα-
τεύματος τάραχον καὶ φόβον, ἔπειτα διατάξας καὶ διαρ-
μοσάμενος τὴν φάλαγγα συγκεχυμένην ἐξήγαγε ῥᾳδίως
καὶ κατέστησεν ἐναντίαν τοῖς πολεμίοις, ὥστ' ἀπελθεῖν
ἐκείνους μεταβαλλομένους. Ἄγιδος δὲ τοῦ βασιλέως ἐν
Ἀρκαδίᾳ τοῖς πολεμίοις ἐπάγοντος ἤδη τὸ στάτευμα
συντεταγμένον εἰς μάχην, τῶν πρεσβυτέρων τις Σπαρτια-
τῶν ἐπεβόησεν, ὅτι διανοεῖται κακὸν κακῷ ἰάσασθαι,
δηλῶν τῆς ἐξ Ἄργους ἐπαιτίου ἀναχωρήσεως τὴν παροῦ-
σαν ἄκαιρον προθυμίαν ἀνάληψιν βουλόμενον εἶναι, ὡς ὁ
Θουκυδίδης φησίν· ὁ δ' Ἄγις ἀκούσας ἐπείσθη καὶ C
ἀνεχώρησε. Μενεκράτει δὲ καὶ δίφρος ἔκειτο καθ' ἡμέραν
παρὰ ταῖς θύραις τοῦ ἀρχείου καὶ πολλάκις ἀνιστάμενοι
πρὸς αὐτὸν οἱ ἔφοροι διεπυνθάνοντο καὶ συνεβουλεύοντο
περὶ τῶν μεγίστων· ἐδόκει γὰρ ἔμφρων ἀνὴρ εἶναι καὶ
συνετός. Ἱστορεῖται δὲ καὶ ⟨ὅτι⟩ παντάπασιν ἤδη τὴν τοῦ
σώματος ἐξημαυρωμένος δύναμιν καὶ τὰ πολλὰ κλινήρης

797 A 7 κατώρθωσε post μεγάλα transp. J^{2}αAE ‖ 8 μηδὲ XJαAE : μὴ y ‖ B 1 βάλλοντες JyαAE : -λόντες X ‖ 2-3 τὸν τοῦ στρατεύματος XJαAE : τὸ τὸν στράτευμα y ‖ 3-4 διαρμοσάμενος XJ^{2}yαAE : ἁρμοσ. J ‖ 5 ἐναντίαν α : -ντίον XJyAE ‖ 6 μεταβαλλομένους XJy : -βαλομένους X^{2}αAE ‖ 8 συντεταγμένον Xα^{corr} : -μένων JyAE ‖ 9 τι ante κακὸν add. y ‖ ἰάσασθαι codd. : ἰᾶσθαι Thuc. ‖ 10 τῆς X^{1}JαAE : τὴν Xy ‖ ἐπαιτίου y : ἐπετείου XJ εὐπέτους J^{2}αAE ‖ τὴν om. y ‖ 11 βουλόμενον XJαA : -μενος y -μένην Thuc. ‖ C 2 Μενεκράτει Jan. Vict. : μὲν ἐκράτει codd. ‖ τοῦ ἄγιδος δηλονότι post ἔκειτο add. y ‖ 4 αὐτὸν XJαAE : ἑαυτὸν y ‖ 6 Ἱστορεῖται Xyl. : -ρεῖσθαι codd. ‖ δὲ καὶ Wytt. : διὸ καὶ codd. ‖ ὅτι add. Madv.

du jour, les éphores le mandèrent sur l'agora. Il se leva et se mit en chemin, mais il avançait difficilement et à grand peine[1] et il demanda à des enfants qu'il rencontra sur sa route s'ils connaissaient nécessité plus impérieuse que d'obéir à son maître. « Oui, dirent-ils, l'impossibilité de le faire ». Il considéra que cette réponse[2] mettait un terme à ses services et retourna chez lui. En effet s'il ne faut pas que le zèle s'éteigne avant les forces, on ne doit pas le forcer quand celles-ci l'ont abandonné. Scipion prenait toujours l'avis de Gaius Lélius aussi bien pour commander les armées que pour administrer l'État, au point que certains disaient que, ce que Scipion faisait, il en était l'acteur et Lélius l'auteur[3]. Cicéron confesse lui-même que les plus belles et les plus importantes mesures qu'il prit lors de son consulat pour sauver la patrie, furent concertées avec le philosophe Poplius Nigidius[4].

28 Ainsi l'activité politique a des formes si variées que rien n'empêche les vieillards de servir l'État du meilleur d'eux-mêmes : de leur raison, de leur jugement, de leur franc-parler, de leur « prud'hommie » comme disent les poètes. Il n'y a pas en effet que nos mains, nos pieds, notre vigueur physique qui soient la propriété et qui fassent partie intégrante de la cité. Il y a aussi et en premier lieu notre âme et les vertus qui font sa

1. L'usage voulait que, lorsqu'on était mandé par les éphores, on arrivât en courant (*Préceptes politiques*, 817 A).

2. « Cette réponse » ou « cette impossibilité » ? Amyot traduit : « faisant compte que cette impuissance devait être fin et borne de son obéissance ».

3. Le mot est rapporté également dans *Praecepta ger. reip.*, 806 A.

4. Cicéron parle de cette collaboration dans *Pro Sulla*, 42 et *Ad fam.*, 4, 13, 2. Voir aussi la *Vie de Cicéron*, 20, 3.

διημερεύων, μεταπεμπομένων εἰς ἀγορὰν τῶν ἐφόρων,
ὥρμησε μὲν ἐξαναστὰς βαδίζειν, μόλις δὲ καὶ χαλεπῶς
προερχόμενος, εἶτα παιδαρίοις ἐντυχὼν καθ' ὁδόν, ἠρώτη-
σεν εἴ τι γινώσκουσιν ἀναγκαιότερον ὂν τοῦ πείθεσθαι D
δεσπότῃ · τῶν δὲ φησάντων « τὸ μὴ δύνασθαι », τοῦτο
τῆς ὑπουργίας λογισάμενος πέρας ἀνέστρεψεν οἴκαδε ·
δεῖ γὰρ μὴ προαπολιπεῖν τὴν προθυμίαν τῆς δυνάμεως,
ἐγκαταλειφθεῖσαν δὲ μὴ βιάζεσθαι. Καὶ μὴν Γαΐῳ Λαιλίῳ
Σκιπίων ἐχρῆτο συμβούλῳ στρατηγῶν ἀεὶ καὶ πολι-
τευόμενος, ὥστε καὶ λέγειν ἐνίους ὑποκριτὴν τῶν πράξεων
Σκιπίωνα, ποιητὴν δὲ τὸν Γάϊον εἶναι. Κικέρων δ' αὐτὸς
ὁμολογεῖ τὰ κάλλιστα καὶ μέγιστα τῶν συμβουλευμάτων,
οἷς ὤρθωσεν ὑπατεύων τὴν πατρίδα, μετὰ Ποπλίου
Νιγιδίου τοῦ φιλοσόφου συνθεῖναι.

28 Οὕτω διὰ πολλῶν τρόπων τῆς πολιτείας οὐθὲν E
ἀποκωλύει τοὺς γέροντας ὠφελεῖν τὸ κοινὸν ἀπὸ τῶν
βελτίστων, λόγου καὶ γνώμης καὶ παρρησίας καὶ φροντίδος
« πινυτῆς », ὡς δὴ ποιηταὶ λέγουσιν. Οὐ γὰρ αἱ χεῖρες
ἡμῶν οὐδ' οἱ πόδες οὐδ' ἡ τοῦ σώματος ῥώμη κτῆμα καὶ
μέρος ἐστὶ τῆς πόλεως μόνον, ἀλλὰ πρῶτον ἡ ψυχὴ καὶ τὰ
τῆς ψυχῆς κάλλη, δικαιοσύνη καὶ σωφροσύνη καὶ φρό-

797 C 10-D 1 ἠρώτησεν XyαAE : ἠρώστησεν J || 2 τῷ ante δεσπότῃ add. J del. J^{2} || 3 ἀνέστρεψεν XJαAE : -φεν y || 6 συμβούλῳ XJ^{2}yαAE : -βούλιον J || 7 τῶν om. J || 8 εἶναι X^{2}y : om. XJαAE || 9 ὁμολογεῖ Xy : ὡμολόγει JαAE || 10 ὤρθωσεν ὑπατεύων J : ὀρθῶς ἐνυπατεύων XyαAE || post πατρίδα add. διέσῳζε J^{2}α^{sl} || 11 Νιγιδίου Xyl. : νηγ- XJy || E 1-2 Οὕτω — ὠφελεῖν X^{2}J^{2}αAE : διὰ πολλῶν τρόπων τῆς πολιτείας οὐθὲν ἀποκωλύειν τοὺς γέροντας οὕτως ὠφ. Xy εἰς τὸν ἄλλο βίον (= ἐν τῷ ἄλλῳ βιβλίῳ Hubert) διὰ πολλῶν τρόπων τὸ δὲ οὕτως κεῖται μετὰ τὸ ἀποκολύειν τοὺς γέροντας ὠφ. J || 3 γνώμης XJyα^{corr} : μνήμης X^{2}AE || καὶ παρρησίας καὶ φροντίδος XyαAE : καὶ φρ. καὶ παρ. J || 4 δὴ J^{2}α^{corr}AE : δὲ XJy || 5 ἡμῶν om. y || 6 ἐστὶ om. J^{ac} || καὶ post ἀλλὰ add. J.

beauté : justice, modération, sagesse. Or celles-ci n'acquièrent que lentement et tardivement leurs qualités spécifiques[1]. Il serait donc absurde d'en faire bénéficier sa maison, son domaine, le reste de sa fortune et de ses biens, mais, sur le plan de la collectivité, de cesser de servir sa patrie et ses concitoyens, en s'excusant sur l'âge, qui enlève moins à nos facultés subalternes qu'il n'ajoute aux facultés directrices et politiques. Voilà pourquoi les Hermès où le dieu est figuré en vieillard le représentent sans pieds ni mains, mais le membre rigide. On veut signifier par là qu'on n'a guère besoin que les vieillards soient physiquement actifs : il suffit que leur raison soit, comme il est normal, active et féconde[2].

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 156-157.

2. Faut-il voir dans cette comparaison une allusion à la théorie stoïcienne qui établissait un rapport entre la liqueur séminale et les facultés de l'âme ? Cf. *De cohibenda ira*, 462 F : καθάπερ ὁ Ζήνων ἔλεγε τὸ σπέρμα σύμμιγμα καὶ κέρασμα τῶν τῆς ψυχῆς δυνάμεων ὑπάρχειν ἀπεσπασμένον. D'un autre côté les Pythagoriciens pensaient que la liqueur séminale était une goutte de cervelle (Diogène Laërce, 8, 28). Sur l'évolution typologique des Hermès, voir Daremberg-Saglio, *Hermae*, p. 130-132. C'est sans doute à partir du IV[e] siècle et sous l'influence d'artistes comme Praxitèle qu'apparurent les Hermès juvéniles et imberbes. On trouvera chez Plotin (*Ennéades*, III, 6, 19, 25-30) et chez Macrobe (*Saturnales*, 1, 19, 14) d'autres interprétations allégoriques de l'antique représentation des Hermès.

νησις· ὧν ὀψὲ καὶ βραδέως τὸ οἰκεῖον ἀπολαμβανόντων ἄτοπόν ἐστι τὴν μὲν οἰκίαν καὶ τὸν ἀγρὸν ἀπολαύειν καὶ τὰ λοιπὰ χρήματα καὶ κτήματα, κοινῇ δὲ τῇ πατρίδι καὶ τοῖς πολίταις μηκέτι χρησίμους εἶναι διὰ τὸν χρόνον, οὐ τοσοῦτον τῶν ὑπηρετικῶν παραιρούμενον δυνάμεων ὅσον F ταῖς ἡγεμονικαῖς καὶ πολιτικαῖς προστίθησι. Διὸ καὶ τῶν Ἑρμῶν τοὺς πρεσβυτέρους ἄχειρας καὶ ἄποδας, ἐντεταμένους δὲ τοῖς μορίοις δημιουργοῦσιν, αἰνιττόμενοι τῶν γερόντων ἐλάχιστα δεῖσθαι διὰ τοῦ σώματος ἐνεργούντων, ἐὰν τὸν λόγον ἐνεργόν, ὡς προσήκει, καὶ γόνιμον ἔχωσιν. |

797 E 9 τὴν μὲν οἰκίαν καὶ τὸν ἀγρὸν XJαAE : τῆς μὲν οἰκίας καὶ τῶν ἀγρῶν y ‖ ἔτι post ἀπολαύειν add. J del. J[2] ‖ 10 τὰ λοιπὰ χρήματα καὶ κτήματα XJ[2]αAE : τὰ λοιπὰ κτ. καὶ χρ. J τῶν λοιπῶν χρημάτων καὶ κτημάτων y.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

P. 16.

1. Le texte semble irrémédiablement corrompu : avant ἐγκοπλπίσασθαι les manuscrits offrent σωρκανον, σορκανον, ὠρκανον, ὡρκανον, ὁρκανον, tous termes qui ne sont attestés ni comme noms propres, ni comme noms communs. Amyot lisait dans un « vetus codex » ἀώρ κακὸν ἐγκολπ. Diverses restitutions ont été proposées : voir, par exemple, H. Patzig, *Quaestiones Plutarcheae*, Berlin, 1876, p. 62 ; H. Van Herwerden, *Mnemosyne*, 1909, p. 210 ; F. H. Sandbach, *Classical Quarterly*, 1941, p. 113. J. Frerichs (*op. cit.*, p. 31) tire argument du fait que ἐγκολπίζεσθαι se rencontre également chez Dion Cassius, 48, 52, pour imaginer que notre texte commençait par une allusion à l'aventure rapportée par l'historien en cet endroit : hypothèse bien arbitraire. Avec la plupart des philologues qui se sont penchés sur cette phrase, il pense que le complément de ἐγκολπίσασθαι ne peut être un nom propre, mais plutôt une expression comme συνήθειαν ἡγεμονικῶν ἀνδρῶν.

3. 776 B λιπαρὴς τῶν ἐν ἐξουσίᾳ : on lit παιδείας λιπαρὴς ὄχλος chez Lucien, *Amores*, 6, mais la construction de λιπαρής suivi d'un *nom de personne* au génitif est, semble-t-il, sans autre exemple. Reiske la considère comme peu grecque ; J. J. Hartman (*De Plutarcho*, p. 513) dénonce ici un « immanem soloecismum » et se demande s'il ne faut pas rétablir un substantif comme κόλαξ. Effectivement nous n'avons pas rencontré chez Plutarque d'exemple de λιπαρής construit avec le génitif : mais on lit dans la *Vie de Coriolan*, 43, 8 : μὴ λιπαρῆ μηδὲ θεραπευτικὸν ὄχλων ; il serait donc extrêmement tentant de permuter les deux adjectifs. L'intrusion de θεραπευτικός dans la phrase suivante d'où il a chassé la bonne leçon peut provenir du fait que la variante grammaticalement plus satisfaisante θεραπευτικὸς τῶν ἐν ἐξουσίᾳ καὶ λιπαρής figurait dans la marge d'un manuscrit.

5. *Simon* : suivant Diogène Laërce, 2, 122-124, corroyeur d'Athènes dont Socrate fréquentait la boutique. Il aurait publié trente-trois dialogues contenant des propos recueillis de la bouche même de Socrate. Dans son dialogue intitulé *Simon*, Phédon faisait de lui le symbole de l'homme de basse condition à qui le commerce de Socrate permettait de s'élever vers la philosophie

(voir J. Humbert, *Socrate et les Petits Socratiques*, Paris, PUF, 1967, p. 280). Les dialogues dont parle Diogène Laërce étaient certainement apocryphes, mais le personnage a peut-être existé. On a mis au jour près de l'agora d'Athènes les vestiges d'une échoppe de cordonnier qui a livré, outre le matériel de l'artisan, une coupe du troisième quart du v[e] siècle portant le nom « Simon » (voir D. B. Thomson, *The house of Simon the shoemaker*, *Archaeology*, XIII, 1960, p. 235-240). *Denys le maître d'école* : le dialogue platonicien *Anterastai* rapporte une conversation entre Socrate et deux jeunes gens chez Denys le grammatiste.

P. 17.

5. *Odyssée*, 19, 179. Platon, *Minos*, 319 b-e. L'exemple de Minos est un lieu commun de la littérature grecque : voir par exemple Diodore, 5, 78, 3; Strabon, 16, 2, 38; Dion de Pruse, I, 37-38 ; 53, 11 ; Pausanias, 3, 2, 3 ; Maxime de Tyr, *Diss.* XII, 7 ; XXXVIII, 8 (Duebner).

6. 776 E ἠξίουν est embarrassant. Bétolaud lui donne un sujet indéterminé et traduit « on estimait »; on peut également sous-entendre « Homère et Platon ». J. J. Hartman (*op. cit.*, p. 514) propose de rétablir ἠξίου avec pour sujet '*Homère*'.

P. 18.

1. Ce phénomène merveilleux est encore relaté dans : *De sera num. vind.*, 558 E, *Quaest. conv.*, 700 D. Il est également rapporté par Aristote, *Histoire des animaux*, 610 b 28-31, Théophraste, *Sur les animaux qui passent pour éprouver de l'envie* (Photios, *Bibliothèque*, *codex* 278, 528 B 24-25), Antigone de Caryste, éd. Westermann, CVII. La plante en question est le panicaut champêtre encore appelé chardon-Roland, querdonnet, barbe de chèvre *(eryngium campestre)*.

2. 776 F ὁ τοῦ φιλοσόφου λόγος ἐὰν μὲν ἰδιώτης ... χαίρων ... καὶ περιγράγων ... ; la comparaison entre la barbe-de-chèvre et la philosophie n'est pas bien cohérente si, comme on l'a fait jusqu'à maintenant, on adopte le texte ἰδιώτην ... χαίροντα ... καὶ περιγράφοντα. Le premier terme de la comparaison parle d'une plante qui, *saisie* par un animal, étend aussitôt ses effets paralysants à tout un troupeau. La suite du texte montre que cette plante miraculeuse est l'image de la philosophie, susceptible elle aussi d'étendre ses bienfaits à tout un peuple. La logique réclame que dans la deuxième partie de sa comparaison, Plutarque dise que *saisie* elle aussi par un seul individu, la philosophie exerce des effets plus ou moins étendus suivant la condition du bénéficiaire. Or, avec le texte adopté jusqu'ici, c'est la chèvre qui *saisit* la plante dans le premier terme, et la philosophie qui *saisit* l'homme dans le deuxième. Il y a là un manque de symétrie et de cohérence qui surprend chez un auteur aussi soigneux que Plutarque dans la conduite de ses comparaisons. On peut donc se deman-

der si les leçons χαίρων et περιγράφων fournies par nos meilleurs manuscrits n'attestent pas un texte où le verbe ἀναλάβῃ avait pour sujet ἰδιώτης. On perd évidemment à cette transformation la symétrie ἐὰν μὲν ἰδιώτην ἀναλάβῃ ... ἐὰν δ' ἄρχοντος ἀνδρὸς ... καθάψηται où λόγος est sujet des deux verbes, mais elle nous semble moins importante que l'autre. Ajoutons que ἀναλαμβάνω peut avoir le sens de « recevoir une doctrine » : par exemple Épictète, *Entretiens*, 3, 21, 1, οἱ τὰ θεωρήματα ἀναλαβόντες ; Musonius, *Reliquiae*, ed. Hense, p. 40 (= Stobée, *Anthol.*, 4, 7, 67, p. 286, 10-11, W.-H.) ταύτην (scil. τὴν ἐπιστήμην) ἀναλαβών.

3. Sur les métaphores que le cercle et le compas ont fournies à Plutarque, voir F. Fuhrmann, *Les images de Plutarque*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 102, n. 3.

5. *Dion* : on sait que Dion, exilé par Denys le Jeune, suivit les leçons de l'Académie et que Platon et ses amis préparèrent son retour en Sicile (G. Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 409-410). *Caton* était tribun militaire lorsqu'il convainquit Athénodore de l'instruire (voir la *Vie de Caton le Jeune*, 10). *Scipion :* on lit dans *Reg. et imp. apoph.* 200 E, une anecdote relative à cette mission de Scipion. Il s'agit de la grande ambassade qui lui fut confiée par le Sénat vers 139. Il visita la Grèce, l'Égypte et l'Orient en compagnie de Panétios, le philosophe le plus éminent du Moyen Portique (Païs-Bayet, *Histoire romaine*, I, p. 615-616). Ce dernier exemple de φιλία ἡγεμονική est encore rappelé dans *Praecepta ger. reip.*, 814 C. *Posidonios* d'Apamée, disciple de Panétios, composa des ouvrages d'histoire.

6. Plutarque adapte à son texte le vers 487 du chant 17 de l'*Odyssée*. Homère dit ἐφορῶντες. Les manuscrits portent ὑφορώμενον corrigé par Xylander en ἐφορώμενον. Les deux leçons donnent un vers faux. Aussi J. J. Hartman (*op. cit.*, p. 514) préfère-t-il ἐφορῶντα proposé par Wyttenbach. Mais les écrivains grecs ne se piquent pas de respecter la métrique quand ils citent des poètes. D'après *Reg. et imp. apoph.*, 200 E, c'est Clitomachos qui aurait appliqué ce vers d'Homère à Scipion.

7. Βάτων, leçon fournie par les manuscrits de la famille Φ, est plus satisfaisant que Κάτων, la leçon de X et de J ; Coray pense que Plutarque cite *Baton* et *Polydeukès* comme des noms de gens du commun ; mais Vibullius Polydeukès, apparenté à la femme d'Atticus, le père d'Hérode, était un grand personnage (cf. P. Graindor, *Hérode Atticus et sa famille*, Le Caire, 1930, p. 30 et 117, n. 1). Baton est un nom ionien abondamment représenté dans les inscriptions : voir J. et L. Robert, *Bull. ép. REG*, LXXVIII, 1965, n° 104 ; *Castor* et *Pollux* étaient des noms fréquents dans les régions où le culte des Dioscures était particulièrement fervent : voir J. et L. Robert, *Bull. épigr.*, *REG*, LXXXVI, 1973, n° 456. La leçon Κάστωρ que l'on rencontre dans le *Vat. gr.* 264, mais non pas dans J, contrairement à ce qu'indiquent les apparats critiques de J. Frerichs et de K. Hubert, est également recevable.

P. 19.

1. 777 B τὰ μέσα τῶν πόλεων ... ἐν γωνίᾳ ... : opposition reprise du *Gorgias*, 485 d. L'expression ἀναλύειν συλλογισμούς appartient au jargon de la dialectique : résoudre des syllogismes, c'était découvrir le vice de sophismes comme le *Dominateur*, l'*Indien*, l'*Electre*, etc. ; voir à ce sujet Wyttenbach, *Animadversiones, annotatio ad* 133 B.

2. 777 B : les manuscrits portent περιέλκων qui n'offre aucun sens. Sur la base d'un passage parallèle d'Épictète, *Entretiens*, 2, 13, 26, εἰς τὴν γωνίαν ἀπελθὼν κάθησο καὶ πλέκε συλλογισμοὺς καὶ ἄλλῳ πρότεινε, K. Hubert retient, après Kronenberg, la conjecture portée sur l'exemplaire de Turnèbe, πλέκων et écrit ἐν γωνίᾳ τινὶ καθ' ἡσυχίαν ἀναλύων συλλογισμοὺς καὶ πλέκων φιλοσόφων. Cette correction serait tout à fait satisfaisante si ce n'était la présence de φιλοσόφων, détermination parfaitement inutile. Si πλέκων est la bonne leçon, le texte devrait peut-être être rapproché d'un autre passage de Plutarque (*Crassus*, 35, 6) où on lit : ἐκ μέσου γενόμενον καθῆσθαι πλέκοντα τῆς ἀταραξίας σεαυτοῦ στέφανον ὡς ἔνιοι σοφισταὶ λέγουσι ; mais du coup, il faut supposer une lacune importante et φιλοσόφων reste embarrassant. Aussi peut-on penser que la solution se trouve dans la direction indiquée par Xylander qui propose περὶ ἐλέγχων φιλοσοφῶν. On peut cependant imaginer des leçons paléographiquement plus satisfaisantes que ἐλέγχων. L'expression ἀναλύειν συλλογισμούς semble bien viser les Stoïciens. En effet, dans l'énorme quantité d'ouvrages que Chrysippe avait consacrés à la dialectique, on relève un traité en trois livres, Πρὸς τὰ ἀντειρημένα ταῖς τῶν συλλογισμῶν ἀναλύσεσι et un autre en un livre, Περὶ τῆς ἀναλύσεως τῶν συλλογισμῶν (Diogène Laërce, 7, 194 et 195). Il est donc possible que περιέλκων recouvre un terme de philosophie stoïcienne ; ἑλκυστικῶν (cf. Épictète, *Entretiens*, 3, 12, 14) donnerait un sens satisfaisant et rendrait bien compte de la faute, qui résulterait d'un saut du même au même ; on peut aussi songer à ἑλκυσμῶν (*SVF*, II, 22, 6 et 10-11 ; 25, 2) ou à des titres d'ouvrages de Chrysippe comme Περὶ συντελικῶν ἀξιωμάτων ou Περὶ τῶν παρελκόντων λόγων (Diogène Laërce, 7, 190 et 195).

3. Le sens de la phrase se devine facilement, mais la construction οὐκ ἂν et le subjonctif, familière à Homère, est difficilement admissible chez Plutarque. L'exemplaire de Turnèbe porte la correction προσδιαλεξαίμην.

4. Déjà donné par Platon (*Cratyle*, 408 a-b) comme l'inventeur du langage et des discours, Hermès est devenu à l'époque hellénistique le dieu de la pensée, du raisonnement et de la parole persuasive ; c'est d'ailleurs bien ainsi que Plutarque le représente dans plusieurs passages des *Moralia* : *De audiendo*, 44 D, *Conjug. praecepta*, 138 C, *Quaest. conv.*, 714 C, *de Iside*, 352 A, 355 B, 373 B, *Éroticos*, 757 B. Ἡγεμών, ἡγεμόνιος faisaient partie des épithètes cultuelles d'Hermès et se référaient à son rôle de

guide des voyageurs (*RE, Hermes*, col. 778 : Aristophane, *Ploutos*, 1160). Mais, étant donné le contexte, Plutarque songe plutôt à lui comme au maître des philosophes. Il est leur ἡγεμών comme Asclépios est celui des médecins (*Quaest. conv.*, 745 A : τοὺς ἰατροὺς Ἀσκληπιὸν ἔχοντας ἴσμεν ἡγεμόνα). Sur l'origine et la signification de la distinction dont Plutarque fait état entre les deux *logoi*, voir D. Babut, *Plutarque et le stoïcisme*, PUF, Paris, 1969, p. 73 et l'article de P. Grimal, *Sénèque et la pensée grecque, BAGB*, 1966, p. 328-329.

5. Vers comique (*Com. adesp.*, 461 Kock) également cité dans *De Pythiae orac.*, 395 D. L'idée, apparemment proverbiale, a été reprise en latin par Lucilius (voir Aulu-Gelle, 1, 3, 19 : « Hoc profecto nemo ignoravit etiam priusquam Theognis, ut Lucilius ait, nasceretur »).

7. Vers attribué à Empédocle par Bergk (*Lyr. Gr.*, 27 a; Diels-Franz, *Vorsokr.*, I, p. 324, 27 a) et appartenant, selon Wilamowitz, à une description de la *philia* (*Hermes*, XXXVII, 1902, p. 326). J. Bollack conserve ἐναίσιμος la leçon de XJy, et, s'appuyant sur l'*Odyssée*, 2, 182, traduit : « Révolte ni querelle ne sont de saison dans ses membres » (*Empédocle*, II, p. 44-45 ; III, p. 144). Cette interprétation ne tient malheureusement pas compte du fait que le vers est intégré à une phrase qui devient tout à fait boiteuse si on fait de ἐναίσιμος, un attribut et non un adjectif épithète. L'insertion du vers dans la phrase implique entre ἐναίσιμος et le couple στάσις-δῆρις le même rapport qu'entre δυσπειθές et πάθος. Ἐναίσιμος est donc exactement le contraire de ce qu'on attend, mais la métrique interdit ἐξαίσιος et ἀναίσιμος que Méziriac a tiré de ἀνέσιμος, la leçon de w, n'est attesté nulle part. Nous serions tenté par ἀνάρσιος : cf. *De animae procr. in Tim.*, 1030 A : οὐδὲ τοὺς ποιητὰς λέληθεν ἄρθμια μὲν τὰ φίλα καὶ προσηνῆ καλοῦντας, ἀναρσίους δὲ τοὺς ἐχθροὺς καὶ τοὺς πολεμίους. Mais on peut songer également à ἀναίσιος que propose Capps, ou même à ἀπαίσιος.

8. Lieu commun : comparer Sénèque, *Ad. Lucil.*, 115, 18 : « Voici l'avantage que la philosophie t'assurera : à nul moment tu ne seras mécontent de toi-même » (trad. H. Noblot, Paris, Belles Lettres).

P. 20.

3. Selon Ovide (*Métam.*, 10, 238 et suiv.) les filles de Propoitos auraient nié la divinité d'Aphrodite. La déesse les punit en leur envoyant des désirs qu'elles ne pouvaient assouvir ; elles finirent par se prostituer. Le vers d'un poète inconnu que cite Plutarque, n'offre aucun sens dans son état actuel. Si μαχλήσαντο est la bonne leçon, Plutarque suivrait une autre tradition qu'Ovide. M. Pohlenz suppose que μίσεα recouvre μισθοῦ.

4. Uranie, Calliope, Clio sont respectivement les Muses de l'astronomie, de l'éloquence et de l'histoire, matières qui entraient

dans l'enseignement littéraire (voir H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*[6], Paris, 1965, p. 278 et 301).

5. 777 D διαδεχομένοις donné par tous les manuscrits (il a peut-être supplanté la bonne leçon dans X) est peu satisfaisant. On s'attend que les Muses tournent leur colère contre ceux qui vendent l'éloquence plutôt que contre ceux qui l'achètent.

6. L'expression est reprise de l'*Odyssée*, 11, 246. On la retrouve dans *Quaest. conv.*, 654 C.

7. Que le talent oratoire ouvre une voie royale vers la gloire est un lieu commun : Lucien (*Rhet. praeceptor*, 6) montre siégeant à côté de la rhétorique ἡ δόξα καὶ ἡ ἰσχὺς καὶ οἱ ἔπαινοι semblables à des Amours ; Cicéron observe (*De officiis*, 2, 48) « Non est dubium quin contentio majorem vim habeat ad gloriam (ea est enim quam eloquentiam dicimus) » et Tacite parlant de l'éloquence écrit (*Dial. de oratoribus*, 7, 3) « Quid ? fama et laus cujus artis cum oratorum gloria comparanda est ? » (cf. aussi 5, 3).

8. 777 E μᾶλλον δ' ὅλως οἵ γε πολλοὶ κατ' εὔνοιαν τὴν δόξαν τίθενται νομίζοντες ἡμᾶς ... ἀλλ' οὗτοι μὲν ... La suite des idées n'est pas satisfaisante. Le texte est altéré entre μᾶλλον δ' ὅλως et φιλοῦμεν. La correction d'Amyot et de Xylander suivis par Méziriac qui ont supprimé μὴ ne règle pas tout. Comme le remarque Wyttenbach, « μή delent Xyl. et Mez. recte quidem sed vel sic quid desideres ». Tous les éditeurs ont adopté le texte des manuscrits πολλοὶ κατ' εὔνοιαν τὴν δόξαν τίθενται qu'ils traduisent « plerique gloriam pro benevolentia tribuunt » (Xylander repris par Wyttenbach et Duebner), « secundum benevolentiam populus gloriam impertit » (Frerichs), « most people rather bestow reputation altogether by goodwill » (Fowler). Mais, tout d'abord, nous ne trouvons pas d'autre exemple de δόξαν τίθεσθαι au sens de « distribuer de la gloire » ; enfin οὗτοι μὲν, dans la phrase suivante, ne peut que reprendre οἱ πολλοί. Or οὗτοι μὲν, qui est opposé à ὁ δὲ νοῦν ἔχων (777 E), représente assurément les gens qui, courant après une fausse gloire, ne recueillent en conséquence qu'une fausse amitié. Cette fausse gloire est celle qu'on obtient par les procédés faciles de la démagogie. On attendrait donc dans les lignes qui précèdent, un raisonnement comme : « la plupart des gens (οἱ πολλοί = les démagogues) voient dans la gloire une preuve d'amitié, car ils pensent que nous (ἡμᾶς = l'ensemble des hommes) nous louons ceux que nous aimons (et, par conséquent, ils se tiennent le raisonnement suivant : plus je serai loué, plus je serai aimé : cf. Dion, 51, 2). Mais en fait d'amitié ils ne saisissent etc. ». Il nous paraît probable que la suite des idées se présentait ainsi dans le texte de Plutarque (cf. p. 786 E, ἔπαινος εὐνοίας δικαίας ἡγεμών). Malheureusement τίθεσθαι au sens de *considérer comme, attribuer à*, semble n'être jamais construit chez lui avec κατά mais avec εἰς ou ἐν ou bien encore, directement avec l'accusatif ou le génitif (cf. *infra*, 777 F ; *Caton le Jeune*, 44, 14 ; 59, 7 ; *Démétrios*, 14, 2 ; 52, 6). La construction avec κατά ne se rencontre qu'avec l'actif (cf. *Paul-Émile*, 12, 1 : Αἰμίλιον ... πλοῦ μὲν εὐτυχίᾳ καὶ ῥαστώνῃ χρήσασθαι πορείας κατὰ

δαίμονα τίθημι). Il faut donc, si on veut obtenir un sens cohérent, soit admettre un hapax syntaxique, soit remplacer κατὰ par εἰς ; mais cette substitution a l'inconvénient de créer un hiatus. On peut aussi se demander si τὴν, la leçon de y, ne recouvre pas τιν', qui donnerait un sens acceptable.

9. Comparaison banale. Dans la *Vie d'Agis*, 1, Plutarque évoque sans les nommer les exégètes pour qui la fable d'Ixion s'applique aux amoureux de la gloire. Ixion est également donné par Dion de Pruse comme le type de l'ambitieux dans son *Quatrième discours*. L'amoureux de la gloire y est comparé à Ixion embrassant la nuée (4, 123 ; 4, 130-131). C'est un trait commun à toutes les écoles philosophiques que le mépris de la popularité. Dion de Pruse définit la *doxa* : ὁ παρὰ τῶν πολλῶν ἔπαινος · εἰ δὲ τῶν πολλῶν δῆλον ὅτι τῶν οὐκ εἰδότων (78, 17). Sénèque (*Ad Lucil.*, 102, 17) distingue la *claritas* de la *gloria* : « gloria multorum judiciis constat, claritas bonorum ».

10. Même idée dans *De se ipsum citra inv. laud.*, 539 E-F ; *Praecepta ger. reip.*, 799 C, 821 C ; *Agis*, 2, 1.

P. 21.

1. C'était un problème traité dans les écoles de savoir « si le bien, fruit de l'illustration autrement dit de la louange que les gens de bien adressent à l'homme de bien, appartient à celui qui reçoit la louange ou à celui qui la donne » (Sénèque, *Ad. Lucil.* 102, 18, trad. H. Noblot, Belles Lettres).

3. A l'époque romaine, l'assemblée du peuple se réunit au théâtre. Plutarque songe peut-être aussi aux succès que se taillaient les sophistes qui déclamaient dans les théâtres (cf. A. Boulanger, *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe siècle de notre ère*, Paris, 1923, p. 34 et 51).

4. Dion de Pruse déclare (1, 33) qu'il faut rechercher l'estime, non παρὰ τῶν βαναύσων καὶ ἀγοραίων mais seulement παρὰ τῶν ἐλευθερίων καὶ γενναίων.

5. Euripide, fr. 428 Nauck[2]. La leçon ἄγαν θηρωμένοις est une correction marginale du *Par. gr.* 2076, manuscrit du xve siècle qui figurait depuis 1558 dans la bibliothèque de Catherine de Médicis. Amyot put donc le consulter. Or il ignore cette variante excellente et dans la marge de son exemplaire bâlois, il porte seulement une conjecture personnelle : τοῖς ἄγαν (ἡρημένοις) qu'il retiendra dans sa traduction. Il serait cependant téméraire de conclure de ceci qu'Amyot n'a pas collationné ce manuscrit ou que, s'il l'a fait, celle leçon lui a échappé, car Muret la propose justement comme une conjecture personnelle dans ses *Variarum lectionum libri XV* (Anvers, 1580, p. 243). On peut donc se demander si la correction du manuscrit ne provient pas du recueil de variantes de Muret. Ainsi s'expliquerait qu'elle ne se rencontre pas chez Amyot.

6. Mot à mot « faire de leurs oreilles le quartier de dissertations sophistiques hors de saison » : métaphore militaire. Sur διάλεξις

voir Wyttenbach, *Animadversiones in Plutarchi opera moralia, annotatio ad* 41 D.

P. 22.

1. Fragment d'Eschyle, 158, 1 Nauck² (278 C Mette) également cité dans *De exilio*, 603 A. C'est Tantale, le roi de Phrygie, qui parle.

2. Le texte est en cet endroit très altéré et les efforts des philologues n'ont pu en restituer de façon vraisemblable qu'une partie. Si l'on admet les conjectures de Wyttenbach et de Bernardakis, Plutarque citerait de mémoire, et de travers, un passage du *Banquet* de Xénophon, 3, 8, où Antisthène déclare à Socrate qu'il possède autant de terre qu'il en faudrait à Autolycos pour se saupoudrer de poussière. Autolycos était un fameux pancratiaste du ve siècle qui fut mis à mort par les Trente (Plutarque, *Lysandre*, 15, 7 ; Pausanias, 1, 18, 3 ; 9, 32, 8).

3. Cet aphorisme d'Épicure est également rapporté (et commenté de façon malveillante) dans *Non posse suaviter*, 1097 A. Pour l'expression ἐν τῷ βαθυτάτῳ τῆς ἡσυχίας, cf. Philodème, *Rhetorica*, 1, 162, 6-12 Sudhaus : Ἄλλως τε καὶ ταῦτα προσθετέον ὅτι σοφοὶ καὶ φιλόσοφοι κατ' ἀλήθειαν οὔτε πάντας ἀπεχθρεύοντας ἔχουσιν ἀνθρώπους ἐν ἡσυχίᾳ βαθείᾳ καὶ δικαιοσύνῃ ...

P. 23.

1. Vers des *Flatteurs* d'Eupolis (fr. 162 Kock) également cités dans *De adulatore et amico*, 50 D ; Meineke les a corrigés pour en faire trois phérécratiens. Callias était ce riche Athénien qui hébergeait les sophistes et qui mourut à peu près ruiné (voir J. K. Davies, *Athenian propertied families*, p. 261 et 263).

3. Des inscriptions honorifiques, des listes de prêtres mentionnent que, sous le sacerdoce de tel ou tel, la cité a connu la prospérité, la santé, la paix, joui de bonnes récoltes, etc. ; voir à ce sujet L. Robert, *Hellenica*, II, p. 142.

P. 24.

2. 779 A Τί οὖν οἴει περὶ τοῦ λόγου τὸν φιλόσοφον ... Reiske propose de sous-entendre ou même de rétablir un verbe comme πάσχειν ou παθεῖν ἄν. Il n'y a pas lieu de corriger le texte : nous avons ici une construction elliptique dont *De cap. ex inim. util.*, 88 B nous offre un autre exemple. Plutarque s'adresse ici au destinataire, inconnu, de son opuscule.

3. *Odyssée*, 12, 70.

4. Sur ces tables pivotantes voir Plutarque, *Solon*, 25, 1-2 et la note de R. Flacelière dans l'édition des Belles Lettres ; on ajoutera à la bibliographie R. Stroud, *The axones and kyrbeis of Dracon and Solon, University of California Studies in Classical Antiquity*, 19, 1979 ; c. r. par J. et L. Robert dans *REG*, XCIII, 1980, *Bulletin épigraphique*, 176.

5. Plutarque songe ici au deuxième voyage que Platon fit en Sicile, peu après la mort de Denys l'Ancien. Comme l'indique l'adverbe ἤδη, le Denys dont il est question ici ne peut être que Denys le Jeune, qui avait trente-cinq ans quand Platon vint en Sicile, et non pas son père, qui était tyran depuis dix-sept ans quand Platon se rendit à Syracuse pour la première fois. Et comme on sait, c'est bien parce qu'il croyait avoir trouvé l'occasion de réaliser ses plans législatifs et politiques, que Platon répondit aux appels conjugués de Dion et de Denys le Jeune (cf. *Lettre VII*, 328 b-c, 339 e ; *Dion*, 11, 1-3). Le premier voyage au contraire n'était nullement motivé par un pareil dessein et la rencontre entre Platon et Denys l'Ancien fut due à une initiative de Dion (*Dion*, 4, 3 et 7).

6. La leçon des manuscrits, δρομαίους, est inacceptable pour plusieurs raisons. Le terme, qui signifie *qui court*, ne fait pas partie du vocabulaire de Plutarque qui le signale seulement comme une épithète crétoise d'Apollon ; mais surtout, il introduit dans la pensée et dans la suite des images une rupture invraisemblable chez Plutarque, en général très attentif à la suite de ses métaphores. La comparaison de l'âme de Denys avec un palimpseste couvert de taches et encore souillé par la teinture de la tyrannie implique que seule une âme vierge de toute empreinte préalable peut recevoir la teinture de la philosophie et de la bonne éducation. Cette idée, qu'impose la logique du texte, est développée par Platon en plusieurs endroits et, par exemple, dans la *République*, où il compare le soin qui préside au choix des soldats dans la cité idéale, à la technique des teinturiers qui appliquent leurs couleurs sur des toiles blanchies avec soin (429 d-430 a). Il nous semble donc que le mot ἀκέραιος employé et par Plutarque et par Platon pour désigner une âme pure de tout vice et de toute mauvaise habitude conviendrait bien ici ; cf. *République*, 409 a, ἀλλ' ἄπειρον αὐτὴν καὶ ἀκέραιον δεῖ κακῶν ἠθῶν νέαν οὖσαν γεγονέναι εἰ μέλλει καλὴ κἀγαθὴ οὖσα κρίνειν ὑγιῶς τὰ δίκαια ; *Vie de Dion*, 2, 6, διαμείναντες ἀπτῶτες ἐν τῷ καλῷ καὶ ἀκέραιοι. Ni ἀκμαῖος *(dans la force de l'âge)* proposé par Coray, ni δριμύς *(à l'esprit pénétrant)* suggéré par Hubert ne conviennent. Denys le Jeune était en pleine ἀκμή quand Platon vint en Sicile, et Plutarque lui-même convient qu'il était loin d'être un sot : *Vie de Dion*, 9, 2 ; 16, 3 ; *Vie de Timoléon*, 15 ; voir aussi les lettres attribuées à Platon, II, 314 d, VII, 338 d, 339 e. Notons enfin que ἀκέραιος est employé dans un passage de la *Consolatio ad uxorem*, 610 F-611 A, où la vie est comparée à un livre : Ὅπερ ἡμῖν παθεῖν οὐ προσήκει συκοφαντοῦσι τὸν ἑαυτῶν βίον, εἰ μίαν ἔσχηκεν ὥσπερ βιβλίον ἀλοιφὴν ἐν πᾶσι καθαροῖς καὶ ἀκεραίοις τοῖς ἄλλοις.

P. 38.

1. Euripide, fr. 788, 1 Nauck[2]. Même anecdote et même remarque dans la *Vie de Lucullus*, 2, 5 ; voir aussi *De adul. et amico*, 68 D-E ; Élien, *Var. hist.* 12, 30. Plutarque s'exprime

différemment dans la *Vie de Phocion*, 2, 1 : « On pourrait croire pourtant que les peuples maltraitent surtout les hommes de cœur dans les périodes heureuses (ὅταν εὐτυχῶσι) où le succès et la puissance exaltent les esprits, mais c'est le contraire qui a lieu » (trad. Flacelière-Chambry, Belles Lettres). Cyrène reçut (vers 322 ?) une charte de Ptolémée Sôter ; voir G. Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 281 et E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, p. 33-34.

3. La construction τὸ τῆς ἀρχῆς paraît étrange à J. J. Hartman (*op. cit.*, p. 516) qui se demande s'il ne faut pas rétablir un mot comme περιττόν. En fait il faut simplement sous-entendre σφοδρόν et ἄκρατον déjà exprimés dans la phrase précédente.

4. Comparer *Aetia Romana*, 267 F. L'*euexia*, bon état momentané du corps, se distingue de l'*hygieia*, disposition qui assure la santé de façon permanente. Hippocrate condamnait un état physique trop florissant dans un *aphorisme* (1, 3) que Plutarque cite ailleurs (*Quaest. conv.*, 682 E ; *Non posse suaviter*, 1090 B) et qui, nous signale J. Sirinelli, se retrouve chez Saint Basile (*Aux jeunes gens*, 9, 84-85) ; voir aussi Dion de Pruse, 17, 18.

P. 39.

4. Même idée chez Dion de Pruse, 62, 1 ; chez Musonius, éd. Hense, p. 34, lignes 16-18 (= Stobée, *Anthol.*, 4, 7, 67, p. 282, 1-3) : « Comment pourrait-on corriger les autres si l'on ne s'est pas exercé à dominer ses passions, ou bien inculquer à d'autres la sagesse si l'on est soi-même intempérant ? » Le problème avait été magistralement posé et traité par Platon dans le *Gorgias*.

P. 40.

1. Athénée, 13, 556 B, écrit au contraire que, chez les Perses, le roi traitait la reine en δεσπότης. Mais la lecture de la *Vie d'Artaxerxès* ne donne nullement cette impression et d'après Ctésias (Photios, *Codex* 72, 42 b, 5-6) Darius Ochos consultait sa femme en tout.

3 Cette cérémonie ne semble pas être mentionnée chez un autre écrivain . Le roi de Perse était l'élu et le représentant d'Ahoura Mazda (A. Moret, *Histoire de l'Orient*, p. 760-761).

4. *Polémon* : scholarque de l'Académie mort en 314 a. C. Sa formule est reprise dans la *Vie de Romulus*, 30, 6, et dans la *Vie d'Alcibiade*, 4, 4. Voir à ce sujet l'article de R. Flacelière, *REG*, LXI, 1948, p. 101-102.

5. Dans *De anim. procr. in Tim.*, 1030 C, Plutarque dit que Dieu a organisé le monde pour assurer la conservation de tout ce qui naît. La fonction attribuée ici aux rois est également évoquée dans le *Commentaire d'Hésiode*, fr. 28, Sandbach.

6. Ces vers d'Euripide, fr. 941, 1-2, Nauck², se retrouvent dans *De exilio*, 601 A et *Aetia physica*, 919 B ; Cicéron les traduit dans le *De natura deorum*, 2, 65. Cette théorie suivant laquelle la pluie

contient des principes qui fécondent la terre, est mentionnée dans un fragment d'Eschyle (44 Nauck[2] = 125 Mette) et dans d'autres fragments d'Euripide (839, 898 Nauck[2]) qui la tenait peut-être d'Anaxagore (Vitruve, *De architectura*, 8, 1). Elle a inspiré à Lucrèce des vers célèbres (*De natura rerum*, 1, 250 et suiv.).

P. 41.

1. ἀρχὰς : Plutarque écrit dans *De Iside*, 368 D, que la lune fécondée par le soleil projette et sème dans l'air γεννητικὰς ἀρχὰς et, p. 384 B, que l'air de la nuit est composé de rayons et de forces émanant de chaque étoile comme des graines ; cf. Cicéron, *De natura deorum*, 2, 50 et 119. Ces ἀρχαί sont rapportées à la divinité dans la *Vie de Numa*, 4, 6 (croyance égyptienne) et dans la *Vie de Crassus*, 17, 10 (la déesse Atargatis).

2. Aristote parle dans les *Meteorologica*, I, 3, 340 a 20, de la chaleur des astres. Il l'explique p. 340 b 5-15 par leur mouvement. Mais p. 341 a 20 il déclare que, la chaleur naissant d'un mouvement rapide et proche, les étoiles sont trop lointaines et la lune trop lente pour pouvoir nous chauffer. Plutarque déclare bien dans le *De facie*, 937 B et *De Pythiae oraculis*, 404 D, que réfléchie par la lune la lumière solaire perd toute sa chaleur, mais il ne faut sans doute pas prendre cette assertion *stricto sensu* car dans *Quaest. conv.* 658 B, *Aetia physica*, 918 A, *De primo frigido*, 952 F et également dans le *De facie*, 928 C, 929 A, 938 E, il attribue à la lune une chaleur douce dont les effets se font sentir sur la terre ; sur cette influence, voir Claire Préaux, *La lune dans la pensée grecque*, Bruxelles 1973, p. 94-103.

3. 780 E τὸ παρ' αὑτοῦ : nous avons, à la différence des derniers éditeurs (Frerichs, Fowler, Hubert) conservé l'esprit doux donné par les manuscrits. La syntaxe autorise en effet l'emploi du non-réfléchi dans de semblables constructions : τὸ παρ' αὐτοῦ peut en effet représenter la pensée de l'auteur (voir Kühner-Gerth, *op. cit.*, II, 1, p. 563, 5). Le même cas se représente p. 781 A et F où αὑτὸν, la correction d'Abreschius, ne nous semble pas nécessaire.

4. Lieu commun de l'époque. Dion de Pruse parle du souverain qui essaie de ressembler à Dieu et que Dieu récompense (I, 45-46) ; la monarchie est une image de la monarchie de Zeus (3, 50) ; le bon roi imite le gouvernement et la bonté des dieux (3, 82-83).

5. Soleil et lune ne sont donc pas des dieux visibles comme le croyait Platon (*Lois*, 886 d), mais seulement des symboles de la divinité. Voir au sujet du soleil les déclarations très nettes et très fermes de *De Ei apud Delphos*, 393 D et *De Pythiae oraculis*, 400 D. Pour le Lacédémonien Cléombrote, un des interlocuteurs du *De defectu oraculorum*, la lune serait l'image des génies (416 E).

7. Plutarque parle du logos divin dans *De Iside et Osiride* 377 F.

8. On songe en lisant ces lignes aux faits rapportés par

Plutarque dans *De Alex. s. virt. s. fort.*, 11, 335 A et 338 A-B, *De Is. et Osir.*, 360 D ; Apelle avait représenté Alexandre en porte-foudre ; Clitos le Blanc qui avait coulé trois ou quatre trières se faisait appeler Poséidon et portait le trident ; Cléarque, le tyran d'Héraclée, portait à la main une représentation de la foudre. On sait par Favorinus (*Corinthiacos*, 21) que Denys l'Ancien s'était fait représenter en Dionysos. Il n'est cependant pas possible que la protestation de Plutarque contre l'assimilation des souverains aux dieux de l'Olympe ne vise pas également certains empereurs romains. César, Auguste, Caligula, Claude, Néron, Domitien reçurent de leur vivant des honneurs et des titres divins (voir L. Delatte, *o. l.*, p. 144-149). Caligula avait envoyé chercher les statues des dieux de la Grèce pour faire remplacer leurs têtes par la sienne et il apparaissait souvent en public avec une barbe dorée et tenant en main le foudre, le trident et le caducée (Suétone, *Caligula*, 22 ; 52). Claude et Néron furent peut-être représentés en Zeus, l'un dans le Métrôon d'Olympie, l'autre dans le Parthénon (P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*, p. 13 et 182). Domitien avait fait bâtir sur la voie appienne un temple à Hercule avec une statue qui représentait ses propres traits (Martial, 9, 64, et 65). Des monnaies le représentent foudre en main couronné par une Victoire : cf. H. Mattingly, *Coinage of the Roman Empire*, III, n° 381, pl. 75, 8 et n° 410, pl. 77, 5 ; Auguste avait été également représenté en Jupiter sur des monnaies émises sous le règne de Tibère : cf. H. Mattingly, *ibid.*, I, p. 151 et suiv. (renseignements communiqués par Pierre Gros que je remercie de son obligeance). Pline (*Panégyrique*, 52) s'en prend aux princes qui se font dresser parmi les statues des dieux des effigies à tête radiée à qui l'on offre des sacrifices et que l'on invoque et il félicite Trajan de ne pas convoiter la puissance divine. Pausanias, 8, 2, 5, déclare que la divinisation d'êtres humains procède de la flatterie et qu'elle est châtiée par les Dieux après la mort. Sur ces questions, voir *Le culte des souverains dans l'Empire Romain*, *Entretiens sur l'Antiquité Classique*, publiés par O. Reverdin, tome XIX, 1972, Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité Classique.

9. ἀκτινοβολίας est une allusion certaine aux souverains qui se faisaient représenter avec la couronne radiée, symbole solaire. Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Trajan figurent ainsi sur certains types monétaires (voir H. Cohen, *Médailles impériales*, I, pl. 11, 12, 15, 16, 17, 18; II, pl. 1 et 2). Cette couronne avait déjà été portée par les Ptolémées et les Séleucides (L. Delatte, *o. l.*, p. 139).

10. Pour Sthénidas de Locres (Stob. *Anth.*, 4, 7, 63) le prince sage est un ζαλωτάς du premier dieu.

11. L'âme peut en effet être mue par la divinité dont elle est un instrument au même titre que le feu, l'air, l'eau, etc. Voir le *Banquet des sept sages*, 163 E ; *De Pythiae orac.*, 404 B ; *De genio Socr.*, 589 B ; *Coriolan*, 32, 7-8. L'idée que la vertu est un don de Dieu se retrouve dans *De sera num.*, 550 D-E, *Numa*, 4, 4-7.

12. La même idée est développée dans la *Vie d'Aristide*, 6, 3.

P. 42.

2. D'après Hésiode (*Théogonie*, 901-902) Thémis est la femme, Diké la fille de Zeus.

4. 781 C αἰδοίους : les rois sont bien ainsi qualifiés dans l'*Iliade* (4, 402), chez Hésiode (*Théog.* 80) et Théocrite (17, 74), mais au sens de *vénérable*, ce qui rend passablement bancal le raisonnement de Plutarque. En effet le verbe αἰδεῖσθαι (781 C) qui reprend αἰδοῦς n'a pas le sens d'*être vénéré*, mais de *éprouver un sentiment de honte ou de respect*. Étant donné que Plutarque veut démontrer que les rois doivent éprouver de l'*aidôs*, on attend plutôt un adjectif signifiant non pas *honorable*, mais *homme d'honneur*. Duebner, qui l'a senti, traduit : « Atque hinc reges vocantur αἰδοῖοι (quod est et verecundus et venerandus) : maximam enim verecundiam habere oportet, qui minime metuunt ». Cette traduction suppose évidemment que Plutarque entend de travers l'épithète qu'Homère applique aux rois. Il n'est guère qu'un vers de l'*Odyssée* qui l'autorise et il n'y est pas question de rois mais de mendiants : κακὸς δ' αἰδοῖος ἀλήτης (17, 578), « C'est un maladroit qu'un mendiant vergogneux ». H. N. Fowler traduit : « Therefore kings are called reverend for it is fitting that those *be most revered* who have least to fear ». C'est dépouiller le texte de toute logique et donner à αἰδεῖσθαι un sens qui n'est attesté par aucun dictionnaire. Bétolaud pense que τοῖς ἥκιστα φοϐουμένοις désigne les sujets du prince et traduit : « Voilà pourquoi les rois sont proclamés vénérables, parce que l'on est vénéré surtout par ceux à qui on inspire le moins de terreur ». Cette interprétation est grammaticalement impeccable, mais elle néglige le fait que αἰδεῖσθαι ne fait que reprendre αἰδοῦς et elle introduit dans le développement une idée qui ne se rattache bien ni à ce qui précède ni à ce qui suit. On rencontre un raisonnement du même genre que celui de Plutarque chez Musonius dans son traité *Sur la nécessité pour les rois de faire de la philosophie* (éd. O. Hense, p. 35 = Stobée, *Anthol.* 4, 7, 67, p. 282, 11-12). La philosophie, dit-il, apprend à aimer la simplicité, à fuir le faste, elle inculque l'*aidôs* et il poursuit : « Et ainsi, un roi qui possède ces qualités, serait tout à fait digne de respect (αἰδοῦς ἄξιος) ».

5. *Iliade*, 10, 183-4.

P. 43.

4. Il n'y eut pas d'Aristodème, tyran d'Argos, mais, dans la *Vie d'Aratos*, 26, 1-3, Plutarque rapporte la même chose du tyran Aristippe d'Argos et à peu près dans les mêmes termes. Nous ne croyons pas nécessaire de corriger le texte comme le propose Wyttenbach : il peut s'agir d'une confusion de Plutarque avec un autre tyran du IIIe siècle, Aristodème de Mégalopolis dont il est question dans la *Vie d'Agis*, 3, 7 et la *Vie de Philopoemen*, 1, 4. Sur les tyrans d'Argos, voir J. Mandel, *A propos d'une dynastie de tyrans à Argos, IIIe siècle a. C.*, *Athenaeum*, LVII, 1979, 292-307.

5. Il s'agit du dieu des philosophes stoïciens, ce feu artiste qui imprègne le monde. Cette inclusion du divin dans la matière est également condamnée dans *De defectu oracul.*, 426 B. D. Babut (*Plutarque et le Stoïcisme*, p. 86-87) remarque que, dans ce passage, Plutarque oppose à une théologie matérialiste et immanentiste « celle qui distingue soigneusement entre la divinité elle-même ayant son siège dans l'essence immuable et la simple image que peut en donner le monde sensible, c'est-à-dire le soleil ».

P. 44.

1. *Lois*, 716 a, également cité dans *De exilio*, 601 B ; traduction E. des Places, Belles Lettres ; κατὰ ταὐτὰ — ἔχουσαν : formule platonicienne (*Phédon*, 78 c-e).

2. Le rapprochement avec 780 F φέγγος ἄρχων ... εὐδικίας justifie la suppression de καὶ proposée par Mittelhaus ; *le flambeau de bonne justice* désigne le prince philosophe. Dans cette phrase soigneusement construite, τὸ ἐν πόλεσι φέγγος εὐδικίας répond à ἥλιος ἐν οὐράνῳ μίμημα et λόγου τοῦ περὶ αὐτὸν ὥσπερ εἰκόνα ἀ αὐτοῦ δι' ἐσόπτρου εἴδωλον.

3. E. R. Goodenough (*The political philosophy of Hellenistic kingship, Yale classical studies*, I, 1928, p. 96) rapporte ἐκ φιλοσοφίας à σώφρονες et traduit : « those who have been made blessed and self-controled by philosophy ». L. Delatte, *o. l.*, p. 216 semble adopter la même construction. Il rapproche ce passage de la *Vie de Numa*, 20, 8, et suiv., et comprend que οἱ μακάριοι καὶ σώφρονες désigne les sages qui copient cette image de la justice qu'est le prince afin de devenir justes à leur tour. Plutarque reprendrait donc ici une idée particulière à Ecphante (*ibid.*, p. 181-183) suivant qui les hommes ne peuvent contempler Dieu que dans le roi, le prince étant le médiateur obligé entre Dieu et les hommes. Cette interprétation nous semble inacceptable. Le reste du paragraphe est en effet consacré à développer l'idée que la formation philosophique est indispensable *au souverain*. En conséquence ταύτην ... τὴν διάθεσιν peut désigner seulement l'état d'esprit souhaitable chez un souverain, ce qui entraîne que ceux que Plutarque appelle οἱ μακάριοι καὶ οἱ σώφρονες sont non pas des philosophes, mais des souverains assez éclairés pour chercher à réaliser dans leur âme une image de la justice divine. Le rapprochement que L. Delatte opère entre cette phrase et la *Vie de Numa*, 20, 8 et suiv. nous semble en outre peu légitime. Plutarque développe dans *Numa* l'idée rebattue que les vertus du souverain sont un exemple auquel les sujets se conforment instinctivement et nullement l'idée, qui lui est absolument étrangère d'ailleurs, que le prince constitue pour les hommes le seul modèle auquel ils puissent se référer pour devenir vertueux.

5. Anecdote célèbre également rapportée par Plutarque dans *De exilio*, 605 E et *De Alex. s. virt. s. fort.*, I, 331 F, où les paroles d'Alexandre sont interprétées différemment par lui. Elles signi-

fleraient non pas qu'il trouve importune la condition royale, mais qu'il professerait comme Diogène la philosophie dans ses discours, s'il ne la pratiquait pas déjà dans ses actions. On sait que, dans ce traité, Alexandre, le civilisateur du monde, est appelé « le philosophe par excellence » (φιλοσοφώτατος, 329 A).

6. Même raisonnement chez Dion de Pruse, 4, 8 : « Alexandre avait besoin du secours de la phalange macédonienne, de la cavalerie thessalienne... pour se rendre où il voulait et réaliser ses désirs. Diogène s'en allait seul en pleine sécurité non seulement le jour, mais aussi la nuit, où bon lui semblait ».

P. 45.

1. 782 B : ni nos manuscrits ni Stobée n'offrent un texte satisfaisant. L'altération du texte risque donc de remonter bien haut. Εἰς τὸ ἀναμάρτητον dépend évidemment d'un verbe. Est-ce τελευτᾷ que présente la recension Θ ? M. Pohlenz croit que ce verbe n'est qu'une conjecture ingénieuse de philologue (*Préface*, p. xviii). J. Frerichs, s'appuyant sur *De inim. utilitate*, 87 E, où on lit : εἰς τὸ ἀναμάρτητον ὑπὸ τῆς συνηθείας ἀγόμενοι, écrit : τὸ ἀνόητον εἰς τὸ ἀναμάρτητον, ὥσπερ ἐν ὀνείρασι φαύλοις, ἄγεται καὶ μάτην τὴν ψυχὴν διαταράττει ... Grammaticalement satisfaisante, cette solution à l'inconvénient de rendre incompréhensible la comparaison avec les rêves. Nous croyons plutôt qu'il faudrait placer le verbe qui manque, après ἀναμάρτητον et faire de ὥσπερ — δυναμένην une subordonnée comparative ayant pour verbe διαταράττει. La solution du problème est peut-être indiquée dans un passage de *De virtute et vitio*, 101 A, où Plutarque évoque justement les rêves coupables que le vice produit pendant le sommeil : πράξεως οὐδεμιᾶς ἀπέχεται (scil. κακία) ἀπολαύουσα τοῦ παρανομεῖν ὡς ἀνυστόν ἐστιν εἰδώλοις καὶ φάσμασιν εἰς οὐδεμίαν ἡδονὴν οὐδὲ τελείωσιν τοῦ ἐπιθυμοῦντος τελευτῶσιν ἀλλὰ κινεῖν μόνον τὰ πάθη καὶ τὰ νοσήματα δυναμένοις. La comparaison de ce texte avec le nôtre suggère d'abord que τελευτᾷ, la leçon de υ, n'est peut-être pas une simple conjecture de philologue ; elle suggère ensuite que διαταράττει qui, pour le sens, équivaut à κινεῖν τὰ πάθη καὶ τὰ νοσήματα, a pour sujet un mot signifiant *image* ou *vision*. Nous croirions donc volontiers que, comme le suggère Pohlenz (p. xvii), ἄνεισι (X), ἀνία (J), ἐνίησι (y), recouvrent φαντασία. Les visions des rêves (φαντασίαι) sont justement qualifiées de ταραχώδεις dans *De aud. poetis*, 15 B ; φάσμα serait aussi une solution acceptable. L'idée contenue dans ces lignes se retrouve, également assortie d'une image empruntée au monde des rêves, chez Dion de Pruse, 20, 24 : Οὕτως αἱ μὲν ἰδιωτικῆς καὶ ἀδυνάτου ψυχῆς ἔννοιαί τε καὶ ἐπιθυμίαι ὑπηνέμιοί τε καὶ ἀδρανεῖς, καὶ οὐδὲν ἀπ' αὐτῶν γίγνεται χαλεπόν, ἀλλ' ὥσπερ τὰ τῷ ὄντι ὀνείρατα ἀναστάντων εὐθὺς οἴχεται καὶ οὐδὲν αὐτῶν, ὥς φασι, τὸν ἥλιον οὐδὲ τὴν ἡμέραν ὑπομένει, παραπλησίως καὶ τὰ τοιαῦτα ἔχει ἐπιθυμήματά τε καὶ

ἐλπίσματα, τὰ δὲ τῶν μονάρχων ἢ πλουσίων ἢ ἄλλην τινὰ ἐχόντων δύναμιν ἐπὶ πέρας ἀφικνεῖται πολλάκις χαλεπόν τε καὶ φοβερόν.

2. On ne sait duquel des deux Denys il peut s'agir ; pour l'idée comparer Sophocle, *Antigone*, 506-507.

3. *Iliade*, 19, 242.

4. Lieu commun : voir par. ex. Stobée, 3, 3, 25 ; 4, 1, 35 et 70 ; Dion, 62, 2. Plutarque dit ailleurs (*Cicéron*, 46, 6) que l'homme est un fauve quand il joint le pouvoir à la passion.

6. Théorie exposée par Aristote dans les *Meteorologica*, II, 9, 369 a 10-35. Le tonnerre est le bruit produit par le choc contre un nuage d'une vapeur sèche sortie d'un autre nuage. Elle brûle après le choc. L'éclair (*ibid.*, 369 b 5-10) se produit donc après le tonnerre. Les images empruntées à la nature sont particulièrement nombreuses chez Plutarque ; voir sur ce sujet F. Fuhrmann, *op. cit.*, p. 77-84.

7. Plutarque ne fait que reprendre la théorie de la vision exposée dans le *Timée*, 45 b-46 c.

8. Dans la *Vie de Romulus*, 7, 6, Rémus déclare à Numitor qu'il est plus digne de régner qu'Amulius, car il interroge avant de punir, alors qu'Amulius livre les gens au supplice sans les entendre.

P. 46.

1. *Trag. adesp.*, 379 Nauck[2] ; cf. *De virtute morali*, 446 A.

2. Plutarque fait ici allusion à la variation de la déclinaison du soleil, qui atteint son minimum au moment du solstice. Il parle aussi de ce phénomène dans *De anim. procr. in Tim.*, 1028 E.

3. Idée également développée dans *De Alex. s. virt. s. fort.*, II, 336 A-B, 337 C, *Lucullus*, 25, 2, *Cicéron*, 52, 2 ; voir aussi *De Fortuna*, 100 A, *De tranquil. animi*, 467 B. Dion de Pruse observe que, quand on a l'âme vicieuse, mieux vaut n'être pas mis en vedette par la Fortune (65, 3-4). Sénèque remarque aussi (*De clementia*, 1, 8, 1) que si les vices des humbles demeurent cachés, ceux qui occupent une haute position ne peuvent pas se permettre la moindre faute. Un proverbe disait Ἀρχὴ ἄνδρα δείκνυσι (*Paroem. Gr.*, I, 212).

6. *Cimon* : voir *Vie de Cimon*, 4, 4 ; 15, 4 ; Plutarque le qualifie lui-même de φιλοπότης dans la *Vie de Lucullus*, 44, 7. *Lucullus : Vie de Lucullus*, 40-41. Les reproches adressés à Cimon et à Scipion sont également rappelés dans *Praecepta ger. reip.*, 800 D

P. 80.

2. 783 B : nous adoptons la leçon ὑπ' αὐτοῦ fournie par y, mais il est possible que Plutarque ait écrit αὐτῷ. J. Stamatakos (*op. cit.*, p. 46) observe qu'on s'explique mal comment ὑπ' αὐτοῦ aurait pu donner naissance à ἀπ' αὐτῷ ou ἐπ' αὐτῷ alors qu'on comprend sans peine comment αὐτῷ pouvait engendrer la glose ὑπ' αὐτοῦ et les leçons fautives de X et de J.

3. Fragment 103 Puech, 228 Snell. Nous avons repris en y changeant un mot la traduction de Puech. L'idée qui s'exprime dans ces vers était proverbiale (voir Platon, *Cratyle*, 421 d ; οὐ μέντοι μοι δοκεῖ προφάσεις ἀγὼν δέχεσθαι ; *Lois*, 751 d : ἀγῶνα προφάσεις φασὶν οὐ πάνυ δέχεσθαι ; Aristophane, fr. 331 Kock : ἀγὼν πρόφασιν οὐκ ἀναμένει ; *Acharniens*, 392 ; *Paroem. Gr.*, I, 44 ; II, 56). Ces vers sont également cités dans *De sollertia anim.*, 975 D, par un admirateur de Pindare.

4. Expression proverbiale qui signifie « tenter sa dernière chance » (*Paroem. Gr.*, I, 259 ; II, 320). Τὴν ἀφ' ἱερᾶς : exactement « le pion de la ligne sacrée ». Ligne du milieu du jeu de trictrac, la ligne sacrée est celle où se trouve le « pion sacré » (ἱερὸς κύκλος), celui que l'on pousse en dernier. Comme le remarque M. Arullani (*art. cit.*, p. 22, n. 2) le féminin τὴν est embarrassant. L'expression ordinaire est τὸν ἀφ' ἱερᾶς *scil.* λίθον ou κύκλον (cf. Théocrite, 6, 18). On pourrait être tenté de sous-entendre ici πρόφασιν : le prétexte avancé est celui de la dernière chance ; mais τὴν ἀφ' ἱερᾶς se rencontre encore chez Plutarque (*De soll. anim.*, 975 A) ; il nous semble donc plus simple de sous-entendre avec M. Arullani ψῆφον qui se trouve employé avec le sens de *pion* dans une comparaison relative au trictrac chez Platon (*Rép.*, 487 c).

5. *Carrière athlétique* : περίοδος désigne dans le vocabulaire du sport les quatre victoires qui donnent droit au titre de périodonice (voir L. Robert, *Hellenica*, II, p. 71). Le sens plus vague de *carrière* semble seul possible ici. En effet πρέπουσαν impose l'idée d'une retraite qui dépend du discernement de l'athlète qui juge qu'il convient de mettre un terme à ses tournées. La *période* athlétique, elle, se trouve automatiquement achevée quand les quatre victoires réglementaires sont acquises. Il ne reste plus alors qu'à en entamer une autre. Les comparaisons entre la vie politique et le sport sont fréquentes chez Plutarque (cf. F. Fuhrmann, *op. cit.*, p. 244 et, *infra*, 790 F), mais le passage parallèle de la *Vie de Lucullus*, 38, 4, montre que celle-ci provient d'un ouvrage inconnu où Lucullus était oué d'avoir su, à la différence de Cicéron et de Scipion Émilien, prendre sa retraite avant d'être atteint par la vieillesse : βέλτιον δ' ἂν καὶ Κικέρωνα γηρᾶσαι μετὰ Κατιλίναν ὑποστειλάμενον, καὶ Σκιπίωνα Καρχηδόνι προσθέντα Νομαντίαν, εἶτα παυσάμενον · εἶναι γάρ τινα καὶ πολιτικῆς περιόδου κατάλυσιν · τῶν γὰρ ἀθλητικῶν ἀγώνων τοὺς πολιτικοὺς οὐδὲν ἧττον ἀκμῆς καὶ ὥρας ἐπιλιπούσης ἐλέγχεσθαι. L'allusion à Cicéron montre que l'ouvrage en question était postérieur à la mort de celui-ci (43 a. C.).

P. 81.

1. Expression à rapprocher d'un aphorisme attribué à Platon et rapporté par Stobée, *Anthol.*, 3. 7, 43, W.-H. : Οὐ τὸ ζῆν περὶ πλείστου ποιητέον ἀλλὰ τὸ εὖ ζῆν ; c'est l'idéal qui doit animer fondamentalement tout homme politique (cf. *Praecepta ger. reip.*, 799 A).

2. Mot rapporté par Isocrate, 6, 45 et également cité par Plutarque dans la *Vie de Caton l'Ancien*, 24, 11 ; on le retrouve chez Diodore de Sicile, 14, 8, 5 et 20, 78, 2 et chez Élien, *Var. hist.*, 4, 8.

3. L'apostrophe de Diogène à Denys est rapportée un peu différemment dans la *Vie de Timoléon*, 15, 8.

4. Cette définition du citoyen modèle se rencontre déjà chez Platon, *Lois*, 643 e, 762 e, Aristote, *Politique*, III, 4, 1277 a 25-27. Les ennemis de Thémistocle lui reprochent de chercher toujours à commander, mais de ne vouloir jamais être commandé (*Thémistocle*, 23, 5). La possiblité pour le citoyen d'être tour à tour gouvernant et gouverné est la définition même de la liberté (Aristote, *Politique*, II, 2, 1261 b 4 ; VI, 2, 1317 b 15 ; *Praecepta ger. reip.*, 816 F). Des rois de Sparte, Agésilas fut le mieux accordé à ses sujets, car il avait appris à obéir (*Agésilas*, 1, 4-5).

6. Simonide, fr. 59, II, p. 104, Diehl².

7. Pour comprendre cette division de l'âme et cette terminologie on se reportera à *De virtute morali*, 442 A-C ; 443 E.

8. Thucydide, 2, 44, 4.

P. 82.

1. Les comparaisons entre les sociétés humaines et celles des fourmis et des abeilles sont fréquentes chez Plutarque (F. Fuhrmann, *Les images de Plutarque*, Paris, 1964, p. 248). Ce type de comparaison est d'ailleurs familier aux écrivains de l'époque : voir Dion de Pruse, 40, 40 ; 44, 7.

2. Mot rapporté également dans la *Vie de Caton l'Ancien*, 9,10, *De vitando aere alieno*, 829 F, *Reg. et imp. apoph.*, 199 A.

3. Euripide, *Phéniciennes*, 1688. Ce vers est encore cité par Plutarque dans *De adulatore et amico*, 72 C.

4. *Épiménide* : devin crétois contemporain de Solon, auquel la légende attribuait des aventures merveilleuses rapportées par Diogène Laërce, 1, 109-115. Plutarque parle longuement de lui dans le *Banquet des sept Sages*, 157 D. Voir à son sujet, G. Glotz, *Histoire grecque*, I, p. 420 et M. Détienne, *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, 1967, p. 129-131.

5. 784 B : les manuscrits donnent συμβεβηκυῖαν que les éditeurs ont corrigé en συμβεβιωκυῖαν (Reiske), συντετηκυῖαν (Amyot, Wyttenbach), συμπεφυκυῖαν (Duebner). Cette correction ne s'impose pas si l'on donne à συμβαίνω le sens de *s'entendre avec* qui est tout à fait classique (Aristophane, *Grenouilles*, 807) et attesté chez Plutarque (*Numa*, 17, 2 ; 26, 7) et Marc-Aurèle, 5, 8, 3.

7. Στρατήγιον : bâtiment qui se trouvait près de l'angle S.O. de l'Agora à Athènes (voir J. et L. Robert, *REG*, LXIX, 1956, *Bull. épigr.*, 89). A l'époque de l'empire il n'y a probablement plus qu'un seul stratège à Athènes (D. J. Geagan, *The Athenian constitution after Sulla*, p. 20-21). C'est, après l'archonte, le

magistrat le plus important de la cité. Il s'occupe essentiellement du ravitaillement en blé et de l'instruction des éphèbes.

P. 83.

3. Allusion à une règle rapportée par Eschine, 1, 23 et 3, 4. Sur ce sujet voir Dar.-Saglio, *Ekklesia*, p. 522. D'une façon générale on voyait d'un mauvais œil les jeunes gens se présenter à la tribune. Mantithéos, un client de Lysias, déclare qu'on lui garde rancune d'avoir commencé à parler jeune encore à l'Assemblée (Lysias, 16, 20) ; Pollux (2, 12) cite l'expression δημηγόρου ἡλικίαν ἔχων parmi celles qui désignent les hommes de plus de soixante ans. Malgré tout, l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre* (1437 a 30-35) nous apprend qu'au ɪvᵉ siècle a. C., l'orateur chargé d'années n'était guère mieux accueilli que le jouvenceau : τῷ μὲν γὰρ οὔπω ἦρχθαι, τῷ δὲ ἤδη πεπαῦσθαι προσήκειν οἴονται. P. 784 D le texte a subi une altération sur la gravité de laquelle tous les éditeurs ne sont pas d'accord. Reiske, Wyttenbach, J. Stamatakos considèrent qu'il ne manque que quelques mots dans la phrase οὐ γὰρ — στρατιωτῶν et proposent diverses restitutions (voir J. Stamatakos, *op. cit.*, p. 155-156) ; M. Arullani, (*art. cit.*, p. 14, n. 1), croit à une lacune assez étendue entre στρατιωτῶν et ὁ δὲ Κάτων ; ce n'est pas sûr : on s'accorde pour penser que dans la phrase altérée, Plutarque disait que le manque d'audace et l'inexpérience sont moins graves chez un soldat que chez un homme d'État ; on peut admettre qu'aussitôt après il donne des exemples montrant que les qualités politiques et l'autorité augmentent avec l'âge. Il reste une petite difficulté : contrairement à ce que pense M. Arullani (*ibid.*, p. 14), l'exemple de Caton ne va pas dans le même sens que ceux qui suivent ; Caton déplore le manque d'autorité des vieillards devant les jeunes générations, alors que les exemples, d'Auguste, de Périclès, d'Agésilas montrent que leurs qualités et leur prestige n'ont fait qu'augmenter avec l'âge.

4. Plutarque cite également le mot de Caton dans sa *Vie de Caton l'Ancien*, 15, 4. On le rencontre rapporté exactement dans les mêmes termes, mais attribué à M. Aemilius Scaurus, chez Valère Maxime, 3, 7, 8 : « Est enim iniquum, cum inter alios vixerim, apud alios me rationem vitae reddere ». Cicéron (*Cato Major*, 62) le cite sous une forme abrégée et ne dit pas qu'il ait été prononcé à l'occasion d'un procès ; il ne saurait donc être ici la source de Plutarque.

5. Mot rapporté de façon identique dans *Reg. et imp. apoph.* 207 E ; cf. Dion Cassius, 56, 1-10. Sur les lois en question voir L. Homo, *Le Haut-Empire*, p. 148-149. L'idée que le gouvernement d'Auguste s'était amélioré avec le temps était un lieu commun (C. P. Jones, *Plutarch and Rome*, p. 79). Auguste est le seul empereur romain que citera Plutarque pour montrer que les vertus politiques ne s'épanouissent pleinement que dans la vieillesse. Il pouvait évoquer également de bons empereurs comme

Vespasien et Nerva qui accédèrent au pouvoir, l'un à soixante et l'autre à soixante-dix ans. Mais sa thèse est démentie par l'exemple de Tibère, qui devint un tyran en vieillissant ou par ceux de Titus, Trajan et Hadrien qui, montés sur le trône à quarante, quarante-cinq et quarante et un ans, donc encore jeunes, furent d'emblée des princes excellents.

P. 84.

2. Xénophon, *Agésilas*, 11, 15 ; Agésilas mourut octogénaire.

3. Grâce à la paix romaine ; la même idée se retrouve dans *De Pythiae oraculis*, 408 B et *Praecepta ger. reip.*, 805 A, 824 C. Malgré tout les cités pouvaient être agitées de troubles graves que les autorités romaines réprimaient sans douceur (*Préceptes politiques*, 815 C-D).

4. 784 F λόγῳ : raison ou parole ? Xylander traduit « orationibus », Amyot, « avec paroles », Bétolaud, « la raison ». Nous préférons ce dernier parti. Dion de Pruse déclare (48, 17) que pour rétablir la concorde il faut purifier la cité μὴ σκίλλῃ μηδὲ ὕδατι, πολὺ δὲ καθαρωτέρῳ χρήματι τῷ λόγῳ (évidemment *la raison*) ; cf. également *Démon de Socrate*, 579 A ... παραινεῖν τοῖς Ἕλλησι ... τὸν θεὸν ἄγειν σχολὴν καὶ εἰρήνην ... Μούσαις καὶ λόγῳ διακρινομένους περὶ τῶν δικαίων τὰ ὅπλα καταθέντας.

P. 85.

1. Simonide fr. 77 Diehl. L'épigramme avait été gravée sur un trépied consacré par la tribu Antiochis en 477-476 a. C. Voir A. W. Pickard-Cambridge, *The dramatic festivals of Athens*, 1968, p. 78 et *Dithyramb, tragedy, comedy*, 1962, p. 16.

4. Pour Plutarque, l'Hérodote dont il est question dans ces vers est certainement l'historien. Jacoby (*RE, suppl.* II, col. 233-234) pense que le poème qui accompagnait le billet peut avoir été adressé à un autre Hérodote que l'historien. Sur les rapports de Sophocle et d'Hérodote, voir le même article, col. 233-237. Il a paru à beaucoup que cinquante-cinq ans, l'âge qui, selon Platon (*Rép.* 460 e), marque le terme de l'ἀκμή n'est pas un âge bien avancé.

5. *Alexis* : oncle de Ménandre et poète de la Comédie Moyenne. *Philémon* : un des représentants les plus considérables de la Nouvelle Comédie, né vers 365, mort en 264-263. Sa mort nous a été rapportée de bien différentes façons par les écrivains anciens. Selon les uns (Élien, Apulée), il serait mort au moment où il mettait la dernière main à une comédie ; selon d'autres (Pseudo-Lucien, Valère Maxime, Suidas), il serait mort de rire en voyant un âne manger des figues, histoire qu'on raconte également de Chrysippe. La tradition représentée par Plutarque semble à Kaibel (*RE, Alexis*, col. 1468) difficile à interpréter ; « Die Anekdote verträgt keine scharfe Interpretation ». Xylander traduit : « Philemonem autem comicum et Alexidem in scena

certantes et dum coronarentur mors occupavit ». Fowler : « ware overtaken by death while they were acting and being crowned with garlands ». La traduction de ἀγωνιζομένους par *acting* nous semble peu admissible. Si Philémon et Alexis ont été couronnés, c'est à titre de poètes. A leur époque, l'auteur ne jouait plus ses propres pièces (voir P. Ghiron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris, 1976, p. 146-147). Il faut donc entendre « alors qu'on les couronnait à l'occasion d'un concours de comédie ». Le poète vainqueur était effectivement couronné sur le théâtre (A. W. Pickard-Cambridge, *The dramatic festivals of Athens*, 1968, p. 98). C'est d'ailleurs ainsi que J. M. Edmonds entend ce passage (*The fragments of Attic comedy*, III a, p. 3).

P. 86.

3. On distingue les concours municipaux et les concours *sacrés* (ou *panhelléniques* ou *stéphanites*) qui se sont multipliés dans le bassin oriental de la mer Égée à partir du IIIe siècle avant Jésus-Christ. Ces concours donnaient lieu à l'envoi de théores par les villes étrangères (voir L. Robert, *Hellenica*, IX, p. 75-76). Nous retrouverons plus loin (789 D, 792 F) cette assimilation du service de l'État à un ministère sacré.

4. Plutarque se trompe : Midias fut trésorier de la Paralienne mais c'est sa trière qu'il transforma en cargo (Démosthène, *Contre Midias*, 167, 174).

5. L'agonothète est le magistrat chargé d'organiser les jeux publics. A Athènes, depuis Démétrios de Phalère, il fonctionne comme commissaire aux fêtes et assume les fonctions des chorèges (Busolt-Swoboda, *op. cit.*, p. 930 ; *RE*, *Choregia*, col. 2412 et suiv.). L'agonothète s'occupe non seulement des jeux, mais aussi des banquets, des divertissements, des sacrifices qui les accompagnent. Ses fonctions sont considérables et comportent des responsabilités énormes mais aussi des honneurs exceptionnels. A l'époque romaine il porte l'anneau d'or et le manteau de pourpre parfois conférés à vie (Dar.-Saglio, *Agonothetes*, p. 150). L'agonothésie est une fonction très onéreuse. Certains agonothètes régalent à leurs frais tous les concurrents, d'autres donnent les statues de vainqueurs, font les frais des sacrifices, traitent le peuple, font des distributions d'huile (voir L. Robert, *Hellenica*, VI, p. 77-78). La magistrature de la *béotarchie* remonte à la première confédération béotienne (VIe siècle). A l'époque romaine elle a perdu les prérogatives militaires, diplomatiques, politiques qu'elle avait au temps de l'indépendance, pour ne conserver que des fonctions religieuses (Busolt-Swoboda, *op. cit.*, p. 1446). *Proédrie* désigne ici la présidence des Amphictyons.

6. *Vieillesse de cheval* : se dit de ceux dont la vieillesse est accablée de maux (*Paroem. Gr.*, II, 175 et 463).

P. 87.

1. On lit dans le *Parallèle entre Démétrios et Marc-Antoine*, 3, 4 : « De même que nous voyons dans les tableaux Omphale ôtant à Héraclès sa massue et le dépouillant de sa peau de lion ». Dans la *Vie de Thésée*, 6, 6, Plutarque propose de ce séjour chez Omphale une version moralisante tout à l'honneur d'Héraclès. Il blâme les peintres de ridiculiser un héros exemplaire. La servitude d'Héraclès chez Omphale semble avoir été un sujet favori des peintres : voir Lucien, *Quomodo hist. conscr.* 10. Suivant Dion, 32, 94, Héraclès en crocote (tunique de femme couleur safran) suscitait immanquablement le fou rire.

3. La riposte de Pompée au reproche de Lucullus est rapportée à peu près dans les mêmes termes dans *Romanorum apophthegmata*, 204 B, dans la *Vie de Pompée*, 48, 7, et dans la *Vie de Lucullus*, 38, 5. L'anecdote de la grive se retrouve également et racontée de la même manière, dans *Rom. apoph.*, 204 B, dans la *Vie de Pompée*, 2, 12 et dans la *Vie de Lucullus*, 40, 2. Sur les luxueuses constructions de Lucullus, voir la *Vie de Lucullus*, 39. Lucullus semble avoir lancé la mode des villas de grand luxe avec volières, viviers, parcs à lièvres, qui soulevaient la réprobation de Varron (J.-M. André, l'*otium*, p. 477).

P. 88.

1. L'avarice de Simonide était légendaire : cf. *De sera num.*, 555 F ; Élien, *Var. hist.*, 8, 2 et 9, 1.

P. 89.

1. 786 C : K. Hubert : ἆρ' οὐκ ἐπινοοῦμεν ἡλίκας ἡδονὰς αἱ ἀρεταὶ ... παρασκευάζουσιν, οὐ κνῶσας οὐδὲ θρυπτούσας, ὥσπερ αἱ ... κινήσεις ; ἀλλ' αὗται μὲν κτλ. Nous reprenons la ponctuation de J. Stamatakos, qui permet de conserver les leçons des manuscrits et donne un sens satisfaisant (voir sur ce passage J. Stamatakos, *op. cit.*, p. 188-190). Ces lignes font évidemment allusion à la théorie d'Épicure pour qui le plaisir est constitué par un mouvement doux et flatteur de la chair : λεῖα καὶ προσηνῆ κινήματα τῆς σαρκὸς (*Adv. Col.*, 1122 E) ; γαργαλίζω est aussi un terme épicurien (Athénée, 12, 546 E, τοὺς γαργαλισμοὺς καὶ τὰ νύγματα ἃ ἐν τῷ Περὶ τέλους εἴρηκεν ; voir aussi *De lat. vivendo*, 1129 B) ; σφυγμός est également associé à οἶστρος dans *De tuenda sanit. praecepta*, 134 C ; ἀβέβαιος, σφυγμός se retrouvent dans la comparaison entre plaisir physique et plaisir moral de *Non posse suaviter*, 1092 D-E.

4. Cette comparaison est peut-être de Sylla. On en rencontre de semblables chez Plutarque (voir F. Fuhrmann, *op. cit.*, p. 98, n. 1).

5. Xénophon, *Mémorables*, 2, 1, 31. Mot également cité par Plutarque dans *De se ipsum citra inv. laud.*, 539 D.

6. Même idée dans Cicéron, *Calo Major*, 9. Idée similaire dans *Praecepla ger. reip.*, 820 A ; voir aussi *De tranq. animi*, 477 B.

7. 786 E : nous comprenons συναμιλλώμενος comme Xylander (« laus cum virtute certans »). Amyot et Bétolaud comprennent *qui rivalisenl enlre eux* et traduisent respectivement « faisant à l'envi qui en dira le plus de bien » et « les éloges à l'envi prodigués ». Fowler traduit « competing with gratitude ».

8. *mériiée* : contrairement à celle qui est acquise au moyen de procédés démagogiques.

9. Cette reconnaissance des concitoyens constitue le véritable honneur et la véritable faveur, disent les *Préceples poliliques*, p. 820 F.

P. 90.

2. *Lampis* : un riche armateur d'Égine connu par un discours de Démosthène (23, 211) et cité dans *Apopht. Lac.*, 234 E-F.

4. 787 B : χορηγοῦντος vise les libéralités de toutes sortes auxquelles, dans chaque cité, les riches notables étaient au moins moralement astreints. Le sens de προδικεῖν dans *Moralia*, 973 A (ἐμοὶ δοκοῦσι προδικεῖν καὶ συνηγορεῖν τοῖς ἄλλοις ζῴοις) et 975 B (τῷ προδικοῦντι τῶν ἐνύδρων) montre que Plutarque songe ici aux avocats publics qui, par exemple, plaidaient la cause des cités auprès de l'empereur ou du gouverneur. Ils portaient à Athènes le nom de σύνδικοι (J. Day, *An economic hislory of Alhens*, p. 191 ; D. J. Geagan, *The Alhenian conslilulion afler Sylla, Hesperia, Suppl. XII*, Princeton, 1967, p. 80 et 88). Ces fonctions sont comptées par Plutarque parmi celles qui peuvent attirer l'attention sur un homme politique (*Praecepla ger. reip.*, 805 A). Outre le temps qu'elles prenaient, elles pouvaient être également très onéreuses si, comme beaucoup d'ambassadeurs, le citoyen prenait à sa charge les frais de sa mission ; enfin les magistratures (ἄρχοντος) étaient toujours l'occasion de grandes dépenses : largesses variées, sommes honoraires que versait le magistrat nouvellement investi ; sur ce sujet voir P. Veyne, *Le pain el le cirque*, Paris 1976, p. 272-287 et, sur les liturgies qu'assumaient les magistrats athéniens, D. J. Geagan, *op. cil.*, p. 6-11, 128-139.

5. L'organisation des jeux et des fêtes tient une grande place dans la vie des cités grecques à l'époque romaine. Par les nombreux touristes qu'ils attirent, ils constituent une des principales sources de leurs revenus (A. H. M. Jones, *The Greek Cily*, p. 229). *Dislribulions* : il s'agit de distributions faitcs par les magistrats à l'occasion des fêtes ou de leur entrée en charge ; J. Day, *op. cil.*, p. 239-240, cite l'exemple sous l'empire d'un Athénien qui distribue un médimne de grain et quinze drachmes à chaque citoyen en prenant ses fonctions d'archonte ; il a distribué deux deniers à chaque citoyen quand il était secrétaire du Conseil et du Peuple. Sur ce que Plutarque pense de ces distributions, voir *Praecepla ger. reip.*, 818 C-D.

P. 91.

1, Pindare, fr. 78 Puech, 199 Snell. Aglaïa est l'une des trois Grâces.

2. 787 C : K. Hubert écrit, après Coray, καταβαΰζουσιν. Nous avons conservé le texte des manuscrits ; βαΰζειν est construit avec l'accusatif chez Eschyle *Perses*, 13. Voir l'article de P. Mazon, *Sur deux passages d'Eschyle et sur une formule d'Homère*, *REG*, LXIII, 1950, p. 11 et suiv. Ici cependant καί fait difficulté.

6. Le respect des vieillards est un des articles fondamentaux de la morale hellénique (Voir Aristophane, *Nuées*, 982, 993 ; Aristote, *Éthique de Nicomaque*, IX, 2, 1165 a 25-30 ; Plutarque, *Lycurgue*, 20, 15). Les vieillards ont droit à des égards particuliers dans la cité des *Lois* (721 d). Cicéron parle également des honneurs rendus aux vieillards dans son *Cato Major*, 63.

P. 92.

1. 787 E : il est impossbile qu'ἑταιρεία désigne ici des sociétés secrètes du type de celles qui existaient à Athènes au v[e] siècle. La loi romaine interdisait de telles associations (voir *Corr. de Pline et de Trajan*, 34 et 96, 7). Il existe sous l'empire des hétairies parfaitement légales qui sont des associations à caractère religieux formées par exemple pour honorer un défunt (voir *RE*, Ἑταιρία col. 1373-1374), mais dans notre texte le terme désigne de simples groupes d'amis et de partisans : cf. *Praecepta ger. reip.*, 813 A, τοῦτο διαβάλλει μάλιστα τὰς ἑταιρείας καὶ φιλίας ; *Vie de Crassus*, 14, 2, συνενεγκόντες εἰς ταὐτὸ τὰς φιλίας καὶ τὰς ἑταιρείας ; *Vie de Brutus*, 7, 7, ἡ περὶ Κάσσιον ἑταιρεία.

2. Le didascale ou chorodidascale est l'entraîneur du chœur, qui dirigeait l'exécution de l'œuvre (voir Démosthène, *Midienne*, 17 et 58-59 ; Aristote, *Politique*, III, 1284 b 11 ; Diogène Laërce, 6, 35). Philostrate représente une femme didascale accomplissant son office dans un de ses *Tableaux*, 2, 1, p. 340, 17-19, ed. C. L. Kayser).

3. Pour l'idée, comparer Maxime de Tyr, *Diss.*, XXI, 10 (Duebner) : Μένε καὶ ἵστασο καὶ ἀνέχου τῶν βλημάτων καὶ μηδὲν ἐκπλαγῇς · ... ἐπιόντα σε οὐδεὶς δέξεται, φεύγοντα πάντες βαλοῦσιν.

4. Au cours de l'expédition qu'Épaminondas conduisit dans le Péloponnèse en 370-369 (G. Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 154).

P. 93.

1. Ainsi, Cicéron exclu de la vie politique écrit qu'il mène une vie de Laërte (*Cicéron*, 40, 3). Il parle également de Laërte dans le *Cato Major*, 54, mais l'idée est toute différente de celle de Plutarque.

2. Ce fragment de Sophocle (780 Nauck[2], 864 Radt) se retrouve p. 792 A et dans *De lat. vivendo*, 1129 D.

3. Nous avons corrigé le texte inintelligible des manuscrits en nous aidant d'un passage parallèle des *Praecepta gerendae reipublicae*, 799 A, où Plutarque flétrit les politiciens qui sont motivés par autre chose que l'amour du bien public : τούς τε πρὸς ἅμιλλαν ἢ δόξαν ὥσπερ ὑποκριτὰς εἰς θέατρον ἀναπλάττοντας ἑαυτοὺς ἀνάγκῃ μετανοεῖν ... ἀλλ' ... οἶμαι τοὺς μὲν ἐμπίπτοντας αὐτομάτως καὶ παραλόγως ταράττεσθαι καὶ μετανοεῖν, τοὺς δὲ καταβαίνοντας ἐκ παρασκευῆς καὶ λογισμοῦ καθ' ἡσυχίαν χρῆσθαί τε τοῖς πράγμασι μετρίως καὶ πρὸς μηδὲν δυσκολαίνειν ... Paléographiquement satisfaisante, la substitution de ὑφ' ἁμίλλης à ἐσφαλμένα est encore recommandée par le fait que, un peu plus haut dans les *Praecepta* (798 C), on trouve δόξα κενή associé à φιλονεικία, mot proche d'ἅμιλλα par le sens. Enfin nous avons adopté la conjecture de Reiske et remplacé φαινόμενον par φερόμενον ; la confusion était facile entre les deux verbes, comme le montre le fait que plus bas, p. 794 A, XJy présentent φαίνεσθαι et les autres manuscrits φέρεσθαι. Pour le sens donné ici à φέρεσθαι, cf. *De tuenda sanitate praecepta*, 128 C, φερομένους ὑπὸ τῶν ἐπιθυμιῶν.

6. On songe évidemment à Cincinnatus ; comparer *Cato Major*, 56.

P. 94.

1. *Iliade*, 12, 458 ; Tyrtée, 7, 31. Noter le chiasme : βοᾶν ἀπνευστί se rapporte à δημαγωγούς et διαβάντας εὖ μάχεσθαι à στρατηγούς.

2. *Timothée, Iphicrate, Charès* : généraux athéniens du IVe siècle. L'anecdote n'est pas sans rappeler l'éloge qu'Isocrate fait de Timothée dans l'*Échange*, 115-116. Elle est également rapportée, mais de façon plus concise, dans *Reg. et imp. apoph.* 187 C. Plutarque a peu de sympathie pour Charès, qu'il représente ailleurs comme un bravache chéri des démagogues (cf. *Pélopidas*, 2, 6, *Phocion*, 14, 3, *Aratos*, 16, 3). Timothée et Iphicrate, nés sans doute vers 413, étaient effectivement plus âgés que Charès, dont la naissance doit se placer très près de 400 (voir J. K. Davies, *Athenian propertied families*, Oxford, 1971, p. 249, 508, 568-569). L'épisode ici rapporté est difficile à dater : le seul conflit de nous connu entre Charès et le couple Timothée-Iphicrate est le désaccord consécutif à la bataille d'Embata en 456 (cf. G. Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 198-199).

3. *Iliade*, 1, 343. Cette citation se retrouve dans *Aetia Romana*, 279 C.

4. Le mot de Sophocle, qui apparaît pour la première fois chez Platon, *République*, 329 c, se retrouve ailleurs dans les *Moralia : De cupid. divit.*, 525 A ; *Non posse suaviter*, 1094 E. Il est cité dans le *Cato Major*, 47. Sur l'amour de Sophocle pour les beaux garçons, voir la *Vie de Périclès*, 8, 8.

5. Euripide. *Oreste*, 258. Ce vers revient dans les *Moralia* :

De tranquil. animi, 465 C ; *Animi an corp.*, 501 C ; *Adv. Colotem*, 1126 A.

6. *Secrétaire* : s'adressant à un Athénien, Plutarque songe sans doute ici au secrétaire du Conseil et du Peuple (γραμματεὺς βουλῆς καὶ δήμου) qui est devenu à l'époque romaine un important personnage : voir A. H. M. Jones, *The Greek City*, p. 238-239 et D. J. Geagan, *op. cit.*, p. 107.

P. 95.

3. *Chlidon, Lampon* : inconnus. *Les philosophes du Jardin* ; Plutarque représente constamment les Épicuriens comme des apôtres de l'abstention politique (*In Col.*, 1126 A et suiv., *Pyrrhus*, 20, 6-7). En fait la position d'Épicure sur la question était plus nuancée. Sénèque (*De otio*, 3, 2) écrit : « Epicurus ait : Non accedet ad rem publicam sapiens, *nisi si quid intervenerit* » ; voir cependant R. Joly, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'antiquité classique*, Bruxelles, 1956, p. 141-142 et p. 167.

P. 96.

5. τοὺς δὲ τοῦ Βουλαίου — ὑπηρέτας : ce sont les hommes d'État que Plutarque désigne par cette expression. Zeus Boulaios avait son effigie dans les bouleutéria. A Athènes les séances de la Boulè commençaient par une prière aux *theoi boulaioi* : Zeus Boulaios et Athéna Boulaia (voir Antiphon, *Super Choreuta*, 45). Zeus Agoraios avait son autel sur la tribune de la Pnyx où on lui offrait un sacrifice au début de chaque séance (Walther Judeich, *Topographie von Athen*², p. 394) ; Zeus Polieus, protecteur de la cité, avait son sanctuaire sur l'Acropole. Cette métaphore va revenir en 792 F. Dans *Praecepta ger. reip.*, 819 D-E, la tribune aux harangues est donnée comme le sanctuaire commun de Zeus Boulaios et Polieus, de Thémis et de Diké.

6. Même idée chez Cicéron, *Cato Major*, 17. Dans la *Vie de Camille*, 37, 2, le peuple force Camille âgé de quatre-vingts ans à exercer le tribunat pour la sixième fois en lui disant qu'on ne lui demandera ni de monter à cheval ni de porter les armes dans le combat, mais de donner des conseils et des ordres.

7. 789 D αὐτῷ, la leçon des manuscrits, rend le texte incompréhensible. Nombre de corrections ont été proposées (voir J. Stamatakos, *op. cit.*, p. 224). Nous avons adopté après K. Hubert la conjecture de A. J. Kronenberg (*Mnemosyne*, X, 1941, p. 39), mais ce n'est qu'une possibilité parmi d'autres. La correction de J. Stamatakos συνεργὸν αὐτῇ (scil. τῇ ἐμπειρίᾳ) τὴν δόξαν ἤθους est aussi séduisante. L'idée exprimée dans cette phrase se retrouve dans *Praecepta ger. reip.*, 801 C : μεγάλην ἔχει ῥοπὴν ἐν πολιτείᾳ πίστις ἤθους καὶ τοὐναντίον.

8. Dans la *Vie de Galba*, 3, 5, Plutarque rapporte que la vieillesse du nouvel empereur προσετίθει πίστιν εὐλαβείας, mais qu'on se moquait également de sa calvitie et de ses rides (13, 6).

Cicéron remarque dans le *Cato Major*, 62, que rides et cheveux blancs n'imposent pas d'emblée le respect. Pour le sens de ἦθος voir Wyttenbach, *Animadversiones, annot. ad* 66 B.

9. Un des axiomes de la pensée politique grecque, que l'on retrouve chez Platon, *République*, 412 b-c, 465 a, *Lois*, 690 a, 762 e. Dans la cité des *Lois* les vieillards sont à la tête du gouvernement : les gardiens des lois ont au moins cinquante ans, les prêtres soixante (755 a, 759 d). Un des reproches que Platon fait à la démocratie est que les jeunes y vont de pair avec les vieux (*République*, 563 a).

P. 97.

1. Pindare, fr. 78 Puech, 199 Snell ; également cité dans la *Vie de Lycurgue*, 21, 6.

2. *Iliade*, 2, 53-54.

3. 789 E πρεσβυγενέας : dans l'article ajouté à la *rhêtra* par les rois Théopompe et Polydore (*Lycurgue*, 6, 7-8) ; les sénateurs sont appelés πρεσβυγενεῖς γέροντας dans un vers de Tyrtée (3 a, 5). Sur l'importance de la Gérousie, facteur d'équilibre entre les rois et le peuple, voir la *Vie de Lycurgue*, 5, 10 et 26, 1-2 ; un passage de la *Vie d'Agésilas*, 4, 3, ἦν τότε τῶν ἐφόρων καὶ τῶν γερόντων τὸ μέγιστον ἐν τῇ πολιτείᾳ κράτος, peut faire penser que la Gérousie n'avait pas la même importance à l'époque de Plutarque. Elle était d'ailleurs devenue un collège de magistrats annuels et rééligibles ; il n'est même pas sûr qu'il fallût encore avoir atteint soixante ans pour en faire partie : on a suggéré cinquante ou même quarante ans (cf. K. M. T. Chrimes, *Ancient Sparta*, 1949, p. 139-140).

4. Depuis Auguste, l'âge légal pour l'admission au Sénat était de vingt-cinq ans. Plutarque fait observer que le conseil de Rome porte *encore maintenant* (ἄχρι νῦν) un nom dont le sens (*senatus* : conseil des *senes*) ne correspond plus à l'âge réel de ses membres.

5. Aristote observe dans la *Politique*, II, 9, 1271 a 1, que l'intelligence comme le corps a sa vieillesse. Plutarque lui-même parle péjorativement dans la *Vie de Brutus*, 12, 2 de la prudence sénile de Cicéron : on connaît le vers de Ménandre cité par Stobée (4, 11, 8) : Οὐχ αἱ τρίχες ποιοῦσιν αἱ λευκαὶ φρονεῖν et le proverbe Δὶς παῖδες οἱ γέροντες (*Paroem. Gr.* II, 22). Ceci n'empêche que l'idée de la supériorité intellectuelle des vieillards ne soit un des lieux communs de la littérature grecque. Stobée (4, 50) a réuni sur ce thème tout un lot de citations provenant de tragiques, de Favorinus et de Juncus qui invoque lui aussi l'exemple de Nestor.

6. Ce souhait d'Agamemnon (*Iliade*, 2, 372) est rapporté également chez Dion de Pruse (2, 21) et dans le *Cato Major*, 31. Sur les ressemblances que le développement 789 E-F présente avec différents passages du *Cato Major*, voir *Notice*, p. 64.

P. 98.

3. On peut assurément comprendre ainsi le raisonnement de Plutarque : « Il vient un âge où il convient de conseiller la retraite à un roi. Mais un pareil conseil ne saurait se concevoir à l'égard des rois exceptionnels comme Agésilas, Numa et Darius. N'allons donc pas le donner non plus à des hommes d'État de la valeur de Solon, Caton et Périclès ». Il faut pourtant bien reconnaître que cette idée que l'heure de la retraite sonne un jour ou l'autre pour les souverains ne cadre guère avec l'esprit général de l'ouvrage (voir par ex. 792 E). S'il est séant de conseiller la retraite à un roi lorsqu'il est devenu vieux et simplement pour cette raison-là, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas en dire autant à un homme d'État. Ὥρα τοίνυν est exactement le contraire de ce que réclame le texte. Le raisonnement de Plutarque serait plus satisfaisant s'il se présentait ainsi : « Il serait inconvenant de dire à un roi devenu vieux qu'il doit se retirer. Mais s'il n'est pas juste (εἰ δ' οὐκ ἄξιον reprenant l'idée affirmée dans la phrase précédente) de tenir de pareils propos à Agésilas, etc., il ne faut pas non plus demander, etc. » La correction de ὥρα en ἆρα a été proposée par Kontos (J. Stamatakos, *op. cit.*, p. 231), Bases, Wilamowitz (édition Hubert, p. 38). La lacune de quatorze lettres que présente J en cet endroit, résulte peut-être d'un accident dans la transmission du texte.

5. *Impulsions furieuses* : lieu commun de la morale et de la rhétorique grecques : voir par ex. Lysias, 24, 16 ; Platon, *Lois*, 666 a, 691 c ; Aristote, *Rhétorique*, 1389 a, 3-11.

P. 99.

3. *Fr. mel. mon. adesp.*, I, 4 p. 216, fr. 11 D[2] (*Poetae melici Graeci*, p. 531, fr. 1004 Page). Les Dioscures passaient pour être les protecteurs de la navigation : voir par ex. Lucien, *Deorum dial.*, 26, 2 ; Maxime de Tyr. *Diss.*, XV, 6, Duebner.

4. Sur l'intérêt que les philosophes du Lycée ont porté à la politique et sur leurs travaux, voir J. Aubonnet, *Introduction* à l'édition de la *Politique* d'Aristote, *Belles Lettres*, p. LXXXII et suiv. Mais dès la deuxième génération des Péripatéticiens l'intérêt pour la politique avait disparu (*ibid.*, p. CXXV). Les Péripatéticiens ne s'étaient d'ailleurs pas contentés de spéculer sur la politique : Aristote s'était mêlé aux affaires de son temps et Démétrios de Phalère avait gouverné Athènes. Pour le sens de γράφεσθαι comparer *Lycurgue*, 4, 5, ... καὶ κατιδὼν ἐν αὐτοῖς (scil. τοῖς Ὁμήρου ποιήμασιν) τὸ πολιτικὸν καὶ παιδευτικὸν ... ἐγράψατο προθυμῶς.

P. 100.

1. Sur l'apprentissage de la lyre chez le cithariste, voir H. I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*[6], p. 207-208.

2. Κήρωμα désigna d'abord la pommade dont on s'oignait avant la lutte, puis également le local du gymnase où l'on procédait à cette opération (Dar.-Saglio, *Ceroma*) et, semble-t-il aussi, l'endroit où l'on s'entraînait à la lutte. C'est le sens qu'a le mot dans Sénèque, *De brevitate vitae*, 12, 2 et, pensons-nous, dans ce passage. Comme l'indique le terme σοφιστῶν, Plutarque vise ici les représentants de la deuxième sophistique, qui pratiquaient l'éloquence épidictique et soignaient particulièrement le rythme de leurs phrases (cf. A. Boulanger, *Aelius Aristide*, p. 430-432) ; Plutarque se moque également de leur éloquence de pacotille dans *De audiendo*, 41 D et *Praecepta ger. reip.*, 802 E.

3. Les plus prestigieux des concours « stéphanites ». Pour cette métaphore cf. *Praecepta ger. reip.*, 820 C, *Vie de Démosthène*, 6, 2.

4. Fragment 5 de Sémonide d'Amorgos, qui se retrouve ailleurs dans les *Moralia* (84 D, 136 A, 446 E, 997 D).

5. Dans la *Vie d'Aristide*, 2, Plutarque dit seulement qu'Aristide avait été l'ami intime de Clisthène. Pour les couples Aristide-Cimon et Phocion-Chabrias, voir *Vie de Cimon*, 5, 6 et *Vie de Phocion*, 6, 1 et 4. Dans la *Vie de Caton l'Ancien*, 3,4-6,Plutarque déclare que Caton s'attacha à Fabius Maximus et prit son parti contre Scipion. Mais il ressort du même chapitre que la carrière de Caton avait été faite par Valerius Flaccus. Cicéron (*Cato Major*, 10-12) met dans la bouche de Caton l'Ancien un éloge enthousiaste de Fabius Maximus. La *Vie de Pompée* (9-13) ne présente pas du tout Pompée comme un disciple de Sylla. Dans *Praecepta ger. reip.*, 805 F, où Plutarque énumère également des couples de patrons et de disciples, c'est Lucullus qui se trouve accouplé à Sylla ; cependant, un peu plus loin, p. 806 E, Sylla est représenté comme ayant favorisé les débuts de Pompée. Sur l'apprentissage de la vie publique à Rome, qui se faisait en général sous la direction d'un vieil ami de la famille, voir H. I. Marrou, *op. cit.*, p. 345-346.

P. 101.

1. Plutarque pense au rhizome de l'iris, employé en parfumerie dans l'antiquité (Théophraste, *Histoire des plantes*, 9, 7, 3-4) et encore utilisé de nos jours dans la fabrication des parfums et des dentifrices (*Encyclopedia Britannica, s.v. Iridales*). Théophraste rapporte (*De odor.* 7, 34) que l'iris fait partie de ces plantes aromatiques dont l'odeur, d'abord âcre, devient suave lorsqu'elles vieillissent : νέα μὲν οὖν ὄντα τῶν ἀρωμάτων ἔνια δυνάμεις μὲν εὐθὺς ἔχει βαρείας καὶ δριμείας, παλαιούμενα δὲ μέχρι τῆς ἀκμῆς γλυκαίνεται, εἶτ' ἀναλύεται πάλιν· οἷον ἡ ἶρις κτλ. Plutarque parle d'ailleurs en connaissance de cause, car Pausanias (9, 41, 7) nous apprend qu'à Chéronée on fabriquait des parfums de lis, de narcisse, de rose et d'iris.

2. *Supra*, p. 790 E-F.

4. Est-ce Aristote qui est ici visé ? Il écrit dans l'*Éthique de Nicomaque*, X, 7, 1177 b 15-20 : « Les actions relevant de l'art

politique... sont dirigées vers une fin distincte et ne sont pas désirables par elles-mêmes » (trad. Tricot).

5. L'homme est qualifié d'animal apprivoisé par Platon (*Lois*, 766 a), d'animal sociable et politique par Aristote (voir par exemple *Éthique d'Eudème*, VII, 10, 1242 a 22-26 et *Topiques*, V, 1, 128 b 15). La définition ici donnée de l'activité politique appelle une comparaison avec *Praecepta ger. reip.*, 823 C. Dans la *Vie de Caton l'Ancien*, 24, 11, Plutarque approuve l'homme d'État romain, qui considère que la politique est une λειτουργία, mais le contexte montre qu'il faut entendre *une liturgie à vie.*

P. 102.

1. *Trag. adesp.*, 410 Nauck². Vers cités également dans *Non posse suaviter*, 1099 A.

2. Ce développement se retrouve dans le *Cato Major*, 35.

3. *Arrhidée* : Philippe Arrhidaios, fils naturel de Philippe, proclamé roi après la mort d'Alexandre, mais que sa débilité mentale rendait incapable de régner effectivement ; Olympias le fit mettre à mort en 317 a. C. « Ceux qui se succédaient au pouvoir » peut désigner Perdiccas, Antipatros et Cassandre (voir G. Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 261-295). Dans *De Alex. fortuna*, 337 D-E, on retrouve le personnage d'Arrhidée associé à une métaphore empruntée au théâtre ; dans la *Vie d'Alexandre*, 77, 7, on rencontre l'expression δορυφόρημα τῆς βασιλείας appliquée encore à Arrhidée. *Antigone (le Borgne)* avait 61 ans à la mort d'Alexandre et il tomba à la bataille d'Ipsos, en 301, à l'âge de 83 ans ; il se rendit maître de la plus grande partie de l'empire d'Alexandre (voir G. Glotz, *ibid.*, p. 286-345). Entre δορυφόρημα et κωφόν (791 E) les manuscrits présentent une lacune qui est de presqu'une ligne dans X, de dix-huit lettres dans J et de douze lettres dans y. Comme le remarque M. Pohlenz (*Préface*, p. xii) cette lacune est d'autant plus surprenante que, à première vue, le texte offre un sens satisfaisant ; mais l'usage du temps imposerait selon lui une expression comme κωφὸν πρόσωπον attestée chez Cicéron et chez Philon. Il suppose donc que Plutarque avait écrit : ὥσπερ ... δορυφόρημα καὶ πρόσωπον κωφὸν ἦν ὄνομα βασιλέως ὑπὸ, etc. Un copiste aurait répété καὶ πρόσωπον après βασιλέως et, s'étant aperçu de sa redite, il aurait gratté le premier καὶ πρόσωπον. L'explication est ingénieuse, mais pas absolument convaincante : on s'explique mal que, s'avisant de son erreur, le copiste ait effacé le premier καὶ πρόσωπον qui était correct, et non pas celui qu'il venait d'écrire à tort.

5. *Masinissa* : Cicéron (*Cato Major*, 34) parle lui aussi de l'endurance de Masinissa, mais il utilise d'autres exemples que Plutarque.

6. Anecdote également rapportée dans la *Vie de Phocion*, 24, 3-5 et *Praecepta ger. reip.*, 819 A. L'événement se situe au cours de la guerre lamiaque ; Phocion prétendait emmener avec lui au-delà

des frontières non seulement les hommes de l'armée active (vingt à quarante-neuf ans), mais aussi les vétérans de l'armée territoriale qui, en temps de guerre, étaient affectés seulement à la garde des forts et à la surveillance du territoire (voir G. Glotz, *Histoire grecque*, II, p. 342).

7. Polybe, 37, 10.

P. 103.

1. Les manuscrits n'indiquent ici aucune lacune et Xylander fut le premier à en signaler une. L'anecdote concernant Masinissa n'est évidemment pas terminée et on en attend une sur Caton. J. Stamatakos (*op. cit.*, p. 249) nie qu'il y ait lacune et pense que les deux vers sont cités par Masinissa lui-même. Le sujet de λάμπει serait ῥυπαρὸς ἄρτος sous-entendu. L'hypothèse est difficile à admettre ; notons qu'elle est déjà envisagée dans la marge du Plutarque grec d'Amyot, p. 481.

2. Fragment déjà partiellement cité p. 788 B ; on le retrouve dans *De latenter vivendo*, 1129 D.

3. *Attale* : il ne peut s'agir que d'Attale II, frère d'Eumène II et roi de Pergame de 159 à 138. Il mourut à 82 ans. Le personnage que lui prête ici Plutarque répond mal à la vie active qu'on lui connaît. Entre 144 et 141 il combattait encore le prince des Thraces Diégylis. Son dernier biographe, E. V. Hansen (*The Attalids of Pergamon*, 1947, p. 132) s'exprime ainsi sur son compte : « In spite of the sourees for the reign of Attalus II, one cannot fail to be impressed by the number of military operations in which a king of such advanced age engaged either directly or through his generals... ». E. V. Hansen explique l'anecdote rapportée par Plutarque par le fait que, dans les dernières années de son règne, Attale serait tombé de plus en plus sous la coupe de ses conseillers dont le plus écouté était ce Philopoemen, gardien du sceau royal, qui avait commandé le contingent de Pergame lors de la chute de Corinthe (*ibid.*, p. 131-132 et 187). Notons qu'Attale II avait été, ainsi que le roi de Cappadoce, Ariarathès V, l'élève de Carnéade à qui ils élevèrent une statue dont on a retrouvé l'inscription sur l'agora d'Athènes en 1949 (Marcus N. Tod. *Sidelights on Greek philosophers*, *JHS*, LXXVII, 1957, 132-141). On remarquera le jeu de mots Φιλοποίμην, ἐποίμαινεν.

P. 104.

4. 792 D ταῖς ἡλικίαις : Wyttenbach soupçonne à juste titre une altération du texte, qui ne peut recevoir un semblant de sens que si l'on fait de ταῖς ἡλικίαις un complément de temps et si on donne à ce mot le sens de *vieillesse* que lui attribue Wyttenbach et qu'il n'a jamais. Pourrait-il le recevoir, d'ailleurs, que la suite des idées s'en trouverait perturbée, puisque Plutarque entend simplement démontrer ici que l'absence d'exercice entraîne

un affaiblissement des facultés, sans considérer un âge plutôt qu'un autre. Ou bien donc ταῖς ἡλικίαις est un intrus que Pohlenz a raison de chasser du texte, ou bien il recouvre un terme qui détermine ἕξεις et que nous n'avons pas réussi à retrouver.

5. Platon parle dans le *Timée* (89 e) de l'étiolement de l'âme qui demeure oisive. Une idée analogue se rencontre dans le *Cato Major*, 22. Voir aussi *De latenter vivendo*, 1129 D.

6. *Tithon* : frère aîné de Priam, amant de l'Aurore qui avait obtenu pour lui de Zeus l'immortalité, mais avait oublié de lui faire également accorder une éternelle jeunesse. Ariston de Chios avait écrit un Τιθωνὸς ἢ περὶ γήρως connu de Cicéron (*Cato Major*, 3), de Varron qui a donné le même titre à l'un de ses ouvrages, et peut-être aussi de Plutarque.

7. Emprunt à Platon, *République*, 575 d.

P. 105.

3. Les prêtres portaient dans l'exercice de leurs fonctions une couronne en rapport avec la divinité qu'ils servaient. Certains la portaient constamment (voir Dar.-Saglio, *Corona* ; L. Robert, *Hellenica*, XI-XII, p. 597 et suiv.).

4. Il semble difficile de suivre K. Ziegler (*RE*, *Plutarchos*, col. 674), qui, prenant au pied de la lettre les expressions de Plutarque, conclut qu'Euphanès était « Vorsteher und Prophet der staatlichen Opfer und Priester des Zeus Polieus und des Zeus Agoraios ». En fait nous avons ici une métaphore qu'on rencontre ailleurs chez Plutarque (voir F. Fuhrmann, *op. cit.*, p. 232) et qui ne fait que reprendre la métaphore de 789 D : τοὺς δὲ τοῦ Βουλαίου καὶ Ἀγοραίου καὶ Πολιέως Διὸς ὑπηρέτας. Plus bas, p. 795 D, l'homme d'État est comparé à un initié et à un mystagogue. En employant cette métaphore, Plutarque veut faire entendre à Euphanès qu'il ne doit pas abandonner la politique puisqu'il est à Athènes ce que lui-même est à Delphes. Dans la titulature religieuse *prophète* désigne soit l'interprète direct de la divinité, soit, comme à Delphes, le fonctionnaire qui assistait à la consultation, questionnait la Pythie et rédigeait la réponse de l'oracle. L'emploi métaphorique de ce terme joint à la comparaison que Plutarque établit entre Euphanès et lui-même et à la mention du *chrestérion* autorise à conclure que, prêtre à Delphes, il était également prophète. La métaphore lui a peut-être été inspirée par le rapport de sens entre κῆρυξ et προφήτης et peut-être aussi par une certaine analogie des fonctions désignées par ces deux termes. Le prophète donnait connaissance de la volonté du dieu et le kéryx de celle de l'Aréopage ; il adressait des copies des décisions de cette assemblée après les avoir scellées du sceau de l'État (voir P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*, p. 65 et D. J. Geagan, *op. cit.*, p. 59). Prêtre et prophète à Delphes, Plutarque est probablement visé par son contemporain Épictète dans le passage des *Entretiens* (2, 20, 27) où celui-ci s'en prend aux

Néo-Académiens qui, en dépit du scepticisme qu'ils prônent, exercent à Delphes les fonctions de prêtres et de prophètes : Εἶτα οἱ λέγοντες ταῦτα (*scil.* οἱ 'Ακαδημαικοί) γαμοῦσι καὶ παιδοποιοῦνται καὶ πολιτεύονται καὶ ἱερεῖς καθιστᾶσιν αὐτοὺς καὶ προφήτας... καὶ τὴν Πυθίαν ἀνακρίνουσιν αὐτοί κτλ. Voir sur cette question notre communication au VIII[e] congrès de l'association Guillaume Budé (*Actes du VIII[e] congrès*, Paris, Belles Lettres, p. 560-566).

5. *Modes, tons, harmonies* : les trois termes sont ici synonymes (comparer *De Ei apud Delphos*, 389 E εἴτε τόνους ἢ τρόπους εἴτε ἁρμονίας χρὴ καλεῖν) et désignent l'ordre suivant lequel se succèdent les tons et les demi-tons de l'octave. A chaque mode (τρόπος ou ἁρμονία) était associée une hauteur (τόνος) déterminée. Aussi les notions de ton et de mode avaient-elles fini par se confondre.

6. Même remarque chez Aristote, *Politique*, VIII, 1342 b 20-23.

P. 106.

1. Σκαφεῖον : le pic qui sert à ameublir la terre du gymnase. Les haltères étaient utilisées pour le saut et pour les exercices d'assouplissement (voir H. I. Marrou, *op. cit.*, p. 187, 194).

2. Plutarque se réfère ici à l'explication stoïcienne du vieillissement qui procède elle-même des théories d'Alcméon de Crotone (*De Placitis philosophorum*, 911 B : Οἱ Στωϊκοὶ συμφώνως τὸ γῆρας γεγενῆσθαι διὰ τὴν τοῦ θερμοῦ ἔλλειψιν). Dans *De sanitate praecepta*, 130 A-D, le discours et la lecture à haute voix sont recommandés comme des exercices très hygiéniques qui augmentent la chaleur vitale et fluidifient le sang. Voir aussi Sénèque, *Ad Lucilium*, 78, 5. Le jeu de ballon était un des jeux favoris des anciens ; on s'y livrait aux thermes, à la palestre ou chez soi. Les villas de Pline comportaient des jeux de paume et lui-même nous montre Spurinna, un vieillard retiré de la vie publique, pratiquant le ballon (3, 1, 8). Le terme αἰώρα désigne tout remuement effectué sans effort par le sujet, l'équitation exceptée ; voir *Thesaurus*, *s.v.* ; Wyttenbach, *Animadversiones*, *annot. ad* 130 C ; *Praecepta ger. reip.*, 798 D ; Sénèque, *Ad Lucil.*, 55, 2 et 78, 5. Sur l'utilité de la marche pour la santé, voir Cicéron, *Ad. Att.*, 8, 23, 1 et Plutarque, *Cicéron*, 8, 5.

6. 793 D προδικίαν : il s'agit de la fonction de σύνδικος dont il a été question, p. 787 B.

P. 107.

2. Ce fait est également rapporté dans la *Vie d'Alexandre*, 32, 12.

3. Les athlètes sont une des bêtes noires de Plutarque qui dénonce encore la vanité et la gratuité de l'athlétisme dans la *Vie de Philopoemen* (3, 2-5) et qui regrette dans la *Vie d'Aratos* (3, 1-3) que son amour du sport ait détourné Aratos de s'adonner

à l'éloquence et à la philosophie comme il eût convenu à un chef d'État. Il relève avec satisfaction dans la *Vie d'Alexandre* (4, 11) que celui-ci avait de l'antipathie pour « l'engeance des athlètes ».

4. *Iliade*, 22, 71. Pline le Jeune, 3, 1, 2 : « Nam juvenes confusa adhuc quaedam et quasi turbata non indecent, senibus placida omnia et ordinata conveniunt quibus industria sera turpis ambitio est ».

P. 108.

1. L'adjudication des impôts était faite par les polètes dans l'Athènes classique (Aristote, *Constitution d'Athènes*, 47, 2) ; la surveillance des marchés incombait aux agoranomes et celle du port marchand aux épimélètes du port (*ibid.*, 51, 4). Les inscriptions d'époque impériale attestent l'existence d'un épimélète τῆς κατὰ τὴν πόλιν ἀγορᾶς assisté d'agoranomes (deux sous Tibère) ; le Pirée est placé sous la surveillance de l'épimélète ἐπὶ τὸν Πειραιέα (P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*, p. 81-82; D. J. Geagan, *op. cit.*, p. 117-119).

2. Ἡγεμών : terme vague qui désigne chez Plutarque des chefs militaires, des magistrats, des sénateurs. Il pense certainement ici aux hauts fonctionnaires romains et plus précisément peut-être aux gouverneurs. *Dynaste* désigne à l'époque classique et à l'époque hellénistique un prince indépendant et héréditaire. Ceux qui subsistaient encore en Thrace et en Asie-Mineure au début de l'empire, disparurent progressivement au cours du Ier siècle (*Cambridge ancient history*, XI, chap. XIV, §§ 4, 9 ; XV, § 1). Sur la futilité et le coût du déplacement dont parle ici Plutarque, voir Pline le Jeune, 10, 43.

3. Citation d'Euripide (*Bacchantes*, 66) qu'on retrouve dans l'*Éroticos*, 758 B et dans *De tranquillitate animi*, 467 D. L'Aréopage est redevenu à l'époque romaine la principale autorité d'Athènes. Il soumet à l'Assemblée des propositions de décrets et détient des compétences étendues en matière de justice, de police, de mœurs, d'urbanisme, d'éducation. Président de l'Aréopage, Euphanès porta officiellement le titre de Κῆρυξ τῆς ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῆς (voir *Notice*, p. 51). La *dignité amphictyonique* est celle de hiéromnémon, fonction annuelle à Athènes à l'époque classique et qui le resta jusqu'au début de l'empire (voir *Fouilles de Delphes*, III, 2, n° 161, et le commentaire : « tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le Hiéromnémon est encore annuel au début du premier siècle de notre ère, et que sa fonction est devenue viagère au temps de Plutarque. Apparemment on cherchait à investir un homme riche et de sentiments religieux, capable de déployer beaucoup de faste au nom de sa patrie, de venir à Delphes chaque fois qu'il était nécessaire et d'y célébrer avec générosité tous les sacrifices traditionnels. C'est avant tout une charge représentative »).

4. C'est donc à soixante ans que Plutarque fait commencer la

vieillesse. Le mot de Tibère est également rapporté dans *De sanitate praecepta*, 136 D. Plutarque avait écrit une *Vie de Tibère* (n° 27 du *Catalogue de Lamprias*). On peut cependant se demander s'il n'est pas ici victime d'une erreur de mémoire, car Tacite écrit (*Annales*, 6, 46, 5) que Tibère avait l'habitude de se moquer de la médecine et de ceux « qui post *tricesimum* aetatis annum ad internoscenda corpori suo utilia vel noxia alieni consilii indigerent ». Suétone (*Tibère*, 68, 5) confirme que, passé trente ans, Tibère ne consulta plus les médecins.

6. Les *Vies* contiennent nombre d'exemples d'hommes d'État qui ont occupé une fonction sans l'avoir briguée, pour répondre à l'appel de leurs concitoyens : Numa (*Vie de Numa*, 5), Publicola, élu consul en son absence (*Vie de Publicola*, 16, 3), Camille (*Vie de Camille*, 40, 3), Périclès (*Vie de Périclès*, 37, 1), Timoléon (*Vie de Timoléon*, 3, 2 et 7, 2), Paul-Émile (*Vie de Paul-Émile*, 10, 2-4), Phocion, quarante-cinq fois stratège sans jamais s'être porté candidat (*Vie de Phocion*, 8, 1-2) ; dans la *Vie de Cléomène*, 15, 1, Plutarque blâme Aratos d'avoir, dans une situation critique, refusé de répondre à l'appel de ses concitoyens.

P. 109.

2. L'intervention d'Appius Claudius est rapportée de façon analogue dans la *Vie de Pyrrhus*, 18, 7-19, 5 et plus brièvement par Cicéron dans le *Cato Major*, 16.

P. 110.

1. Aristote (*Constitution d'Athènes*, 14, 2) se borne à dire que Solon suspendit ses armes devant sa porte et ne parle pas d'une quelconque réaction de Pisistrate. La *Vie de Solon*, qui est antérieure à *An seni* (voir sur la date de cet ouvrage l'article de R. Flacelière dans la *Revue de Philologie*, 1949, p. 130-132) ne dit pas que ce soient des envoyés du tyran qui ont demandé à Solon la raison de sa téméraire initiative : elle rapporte sans plus que cette question lui fut posée par « plusieurs personnes » (31, 1). Mais chez Diodore de Sicile et chez Cicéron, c'est Pisitrate en personne qui s'attire cette réplique de Solon (Diodore, 9, 20, 4 ; *Cato Major*, 72). Le récit de *An seni* représente un moyen terme entre celui de la *Vie de Solon* et celui de Cicéron. Faut-il y voir l'influence d'une lecture du *Cato Major* ? Bien entendu cette histoire est purement légendaire. Elle est peut-être un produit de l'historiographie péripatéticienne, malveillante à l'égard des tyrans (voir sur ce sujet Max Mühl, *Solon gegen Peisistratos*, *Rh. Museum*, XCIX, 1956, p. 315-323).

2. Encore des considérations qui indiquent que les séances de l'Assemblée n'étaient pas toujours sereines. Dans *De sera numinis vindicta*, 559 B, Plutarque écrit : τὰ νῦν ἤθη καὶ κινήματα παιδιαί τε καὶ σπουδαὶ καὶ χάριτες καὶ ὀργαὶ τοῦ δήμου πάνυ γε τοῖς παλαιοῖς ἐοίκασι. Ce développement sur la conduite que

doit tenir l'homme d'État à l'Assemblée, rappelle ce qu'on lit dans *Praecepta ger. reip.*, 809 E-F.

4. On pourrait être tenté, en s'appuyant sur des variantes comme ὀνειδίζειν et περιορᾶν de remplacer par des infinitifs les participes ὀνειδίζων, συνεξορμῶν, συμπεριλαμπρύνων, παρέχων, περιορῶν et de mettre à l'accusatif les participes qui leur sont subordonnés ; on obtiendrait un schéma syntaxique qu'on retrouve dans les *Praecepta gerendae reipublicae*, 818 A : ἐκεῖνο δὲ πολιτικώτερον παράγγελμα τὸ τὰ μικρὰ τοῖς πολλοῖς μείζοσιν ἐνίστασθαι καὶ κωλύειν ἐξαμαρτάνοντας ; nous avons cependant reculé devant cette correction radicale, car on peut considérer τούτου δὲ πολιτικώτερον comme une parenthèse et les participes au nominatif comme la continuation de ceux qui précèdent la citation ; enfin nous avons trouvé chez Lucien (*De oeco*, 3) une construction du même type : Καὶ τὸ πρᾶγμα ὑπερήδιστον, οἶμαι, οἴκων ὁ κάλλιστος ... ἀναπεπταμένος καὶ εὐφημίας μεστὸς ὢν ... συνεπηχῶν καὶ ... παρακολουθῶν κτλ.

P. 111.

1. σφαλείη : Plutarque joue sur le verbe σφάλλεσθαι qui peut signifier *commettre une erreur, essuyer un échec*, et aussi *tomber de cheval.*

2. *Cimon* : Plutarque convient dans la *Vie* qu'il lui a consacrée que Cimon était passablement libertin, mais lorsqu'il parle de son entrée dans la vie politique, il dit seulement qu'Aristide se servit de lui pour combattre Thémistocle (*Cimon*, 4 et 5, 6). *Thémistocle* : sur sa jeunesse dissolue, voir *Vie de Thémistocle*, 2, 7-8, *Reg. et imp. apoph.* 184 F, et *De sera num. vind.*, 552 B ; *Praecepta ger. reip.*, 800 B ; Athénée, 12, 533 D ; 13, 576 C.

3. *Démosthène* : la *Vie de Démosthène*, 6, 5 précise que ce vieillard s'appelait Eunomos, du dème de Thria, et que la rencontre eut lieu au Pirée. *Timothée* : de Milet, poète et musicien (450-360) ; voir sur ses innovations *De musica*, 1132 D-E et *Instituta Laconica*, 238 C. L'histoire du réconfort apporté par Euripide à Timothée était contée dans la *Vie d'Euripide* de Satyros (P. Oxy. IX, 1176, fr. 39, col. XXII).

4. Fait rapporté dans la *Vie de Numa*, 10, 2. Sénèque invoque aussi cet exemple dans *De otio*, 2, 2, mais pour en tirer la conclusion bien différente que, lorsqu'on arrive sur le déclin de l'âge, on a parfaitement le droit de prendre sa retraite.

5. Bien qu'aucun manuscrit n'indique de lacune, il est possible qu'une partie de la phrase ait disparu, où Plutarque définissait l'activité de l'homme d'État au milieu de sa carrière. Il a cependant pu juger qu'une telle précision était superflue.

P. 112.

1. *Iliade*, 9, 443. Nous reproduisons la traduction de P. Mazon (Belles Lettres).

3. Jouer aux dés, prêter à usure sont donnés comme des activités peu honorables dans *De aud. poetis*, 34 D ; boire et jouer aux dés sont rangés par Dion de Pruse (20, 3) parmi les βλαβερά et ἀσύμφορα. Démétrios Poliorcète toucha le fond de la déchéance quand il se mit à boire et à jouer aux dés (*Démétrios*, 52, 2).

4. *Patronomes* : magistrats de Sparte institués par Cléomène III pour remplacer les éphores (Busolt-Swoboda, *op. cit.*, p. 729). *Instructeurs de la jeunesse* : Platon reprochait aux Spartiates de ne pas s'occuper de l'éducation politique des jeunes gens (*Lois*, 666 e - 667 a). L'impression que l'on retire de la *Vie de Lycurgue* (18, 4) est toute différente : « On les habituait dès l'enfance à juger les belles actions et à s'intéresser à la vie publique » (trad. R. Flacelière-E. Chambry, Belles Lettres). L'antique éducation spartiate se perpétuait encore à l'époque de Plutarque (voir H. I. Marrou, *op. cit.*, p. 52).

P. 113.

1. 796 B : nous avons adopté la correction de Radermacher τὸ φῶς au lieu de σαφῶς donné par les manuscrits. Mais le texte de X corrigé est aussi très tentant : σαφῶς ἀφαιρεῖσθαι τὴν βλάστην καὶ τὴν αὔξησιν ἀλλ' εὐμενῶς ... On peut en effet justifier σαφῶς en considérant qu'il fait pendant à εὐμενῶς et, s'il est vrai que βλάστην fait double emploi avec αὔξησιν, il faut reconnaître que de pareilles redondances ne sont pas rares chez Plutarque. On retrouve une comparaison du même genre pour exprimer la même idée dans *Praecepta ger. reip.*, 806 C.

2. 796 B : ἀβλαβεῖς n'est pas clair ; on peut comprendre « sans se compromettre » (Bétolaud) ou, avec Fowler, « sans nuire à l'État ».

3. Nous donnons avec Bétolaud une valeur causale au participe ὄντας. Amyot et Fowler lui donnent une valeur temporelle (Amyot : « avant qu'ils n'y soient accoutumés »). Cette interprétation semble ne pas s'accorder avec les lignes qui suivent, d'où il ressort qu'en tout état de cause ce sont les vieux qui doivent prendre sur eux de faire passer les mesures impopulaires.

4. Encore une réflexion qui montre qu'à l'époque romaine les magistrats ne pouvaient prendre sans risques des mesures qui lésaient une partie de la population. On pourrait évoquer à ce propos les tempêtes que soulevèrent à Pruse les projets d'urbanisme de Dion (40, 8).

5. Le maintien grave et compassé était en Grèce le signe d'une bonne éducation. Eschine rapporte dans son discours contre Timarque (25-26) que les anciens orateurs ne sortaient pas même la main de leur manteau. Dion de Pruse loue les Rhodiens de leur parfaite tenue dans la rue et au spectacle et il les propose en exemple aux Alexandrins (31, 162-163 ; 32, 52). Suivant Plutarque (*Nicias*, 8, 6), c'est Cléon qui le premier courut sur la tribune et se frappa la cuisse.

6. Le sens de σχολὰς ἐπὶ βιβλίοις περαίνοντας a été parfaitement vu et expliqué par Wyttenbach (*Animadversiones, annot. ad* 37 C et 43 F). Il s'agit de cours qui sont lus ou de commentaires de textes.

7. 796 D : en dépit de J. Stamatakos (*op. cit.*, p. 301-302) qui conserve οὐδαμῶς donné par nos manuscrits et qui met entre virgules δρωμένη καθ' ἡμέραν οὐδαμῶς, la correction de Coray, ὁμαλῶς, semble bien nécessaire. En effet le sens obtenu par J. Stamatakos n'a rien de lumineux : « l'activité politique et la philosophie qui se manifestent continuellement dans l'action et la conduite échappent à l'attention de la plupart des gens parce qu'elles ne frappent pas quotidiennement leurs sens ». De plus la place du participe δρωμένη s'oppose à une telle interprétation.

8. *Dicéarque* : disciple d'Aristote. Il jouait sur le nom de sa secte : les *Péripatéticiens*. Pour la portée de sa remarque, voir un commentaire de ce passage dans R. Joly, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'antiquité classique*, p. 134-135.

P. 114.

1. Cette idée se retrouve en de nombreux endroits des *Moralia* ; voir D. Babut, *Plutarque et le Stoïcisme*, p. 276, n. 4.

3. Dans *De sera numinis vindicta*, 556 C, Plutarque observe que le méchant fait des générosités à sa patrie de mauvais gré.

4. *Chlamyde* : manteau militaire ; c'est l'uniforme du stratège (cf. *De aud. poet.* 34 E, στρατηγικὴν χλαμύδα).

5. C'est généralement au théâtre que se réunit l'assemblée du peuple à l'époque romaine. A Athènes, elle ne reprit sa place à la Pnyx que sous Hadrien (J. Day, *op. cit.*, p. 186).

6. Sur cet intérêt constant qu'on doit porter à la chose publique, même lorsqu'on n'est plus au gouvernement, voir également *Praecepta ger. reip.*, 812 B, 817 D, 823 C.

7. Il résulte de la biographie que lui a consacrée Plutarque, qu'Aristide fut archonte et trois fois stratège. Le Caton dont il est question ici pourrait être Caton d'Utique, qui ne s'éleva pas au-dessus de la préture, alors que Caton l'Ancien fut consul et censeur. Deux raisons nous portent cependant à croire que c'est à ce dernier que songe Plutarque : la première est qu'il a été question de lui plusieurs fois dans l'ouvrage et jamais de son descendant qui mourut relativement jeune, à 48 ans ; la seconde est que sa biographie est accouplée à celle d'Aristide.

P. 117.

1. 797 E : nous faisons de ὧν le sujet de ἀπολαμβανόντων. J. Stamatakos (*op. cit.*, p. 313) trouve cette construction malheureuse pour la raison suivante : si ὧν désigne δικαιοσύνη, etc., on devrait avoir ἀπολαμβανουσῶν et non pas ἀπολαμβανόντων, et s'il désigne κάλλη, on devrait avoir plus loin χρήσιμα et non pas χρησίμους ; cette argumentation nous semble peu convaincante :

ὧν, relatif neutre, peut très régulièrement représenter les trois noms de choses féminins qui précèdent (cf. Kühner-Gerth, II, 1, p. 78, β) ; le masculin χρησίμους s'explique sans peine si l'on sous-entend ou bien τοὺς γέροντας qui se tire fort bien du contexte, ou bien ἡμᾶς tiré de αἱ χεῖρες ἡμῶν, ou bien un sujet indéterminé. J. Stamatakos donne comme sujet à ἀπολαμβανόντων, τῶν γερόντων sous-entendu qu'il tire de τοὺς γέροντας (797 E) ; il construit (τῶν γερόντων) ἀπολαμβανόντων τὸ οἰκεῖον ὧν (= ἐκ τούτων scil. δικαιοσύνης, σωφροσύνης καὶ φρονήσεως) et aboutit à la traduction suivante (p. 121) : δεδομένου δὲ ὅτι οἱ ἄνθρωποι κατὰ μικρὸν καὶ μόλις κατὰ τὴν γεροντικὴν ἡλικίαν φθάνουν εἰς τὸ προσῆκον σημεῖον ὡριμότητος τῶν ἰδιοτήτων αὐτῶν. Si l'emploi d'un participe au génitif absolu sans sujet exprimé n'est pas inconnu de Plutarque (cf. *supra*, 794 D, ἡττημένων γὰρ ὑπὸ Πύρρου), on peut en revanche émettre des réserves sur la construction ἀπολαμβάνειν τὸ οἰκεῖόν τινος dont nous n'avons pas trouvé d'exemple dans les *Moralia* ou dans les *Vies*. Au contraire la construction traditionnelle peut s'autoriser d'un passage parallèle de *De tuenda sanitate praecepta*, 126 C : αἱ δὲ (scil. ἡδοναὶ σωματικαί) λαμβάνουσαι βραχὺ τὸ οἰκεῖον ; c'est pourquoi nous l'avons adoptée. Pour l'idée, cf. *supra*, 789 F, τὴν φρόνησιν ἧς καθάπερ ὀψικάρπου φυτοῦ τὸ οἰκεῖον ἀγαθὸν καὶ τέλειον ἐν γήρᾳ μόλις ἡ φύσις ἀποδίδωσιν.

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN JUILLET 1984
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)

DÉPÔT LÉGAL : JUILLET 1984
IMP. N. 26.099-82 ÉDIT. N. 2438